Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

+ *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.

+ *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.

+ *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.

+ *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter `http://books.google.com` durchsuchen.

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BIB. DOM.
AVAL. S. J.

Digitized by Google

TY-20/1/20
AA-H

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHEQUE CHOISIE,

POUR SERVIR DE SUITE

A LA

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE.

Par JEAN LE CLERC.

ANNÉE MDCCX.

TOME XX.

Premiere Partie.

A AMSTERDAM,

Chez HENRI SCHELTE.

M. DCCX.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDICE

Des Livres de la I. Partie du Tome XX.

I. *Reſtes de l'Ancienne Rome*, par B. OVERBEKE. 1

II. *Memoires & négociations des Plénipotentiaires de France à Munſter, en* 1646. 22

III. *Actes anciens d'Angleterre* &c. *recueuillis par* Mr. RYMER. To. 2. 47

IV. *Obſervations ſur la Cataracte de Mrs.* WOOLHOUSE & BRISSEAU. 131

V. *Recueuils Anatomiques de Mr.* MORGAGNI. 140

VI. *Deſcription de l'Oreille par Mr.* VALSALVA. 146

VII. *Obſervations ſur les Inſectes, par Mr.* PUGET. 151

VIII. *Des animaux vivans, dans les animaux vivans, par F.* REDI. 163

IX. *Conſiderations ſur les Poëtes Hebreux & Grecs par Mr.* BIAGIO. 168

X. *Défenſe du Marquis d'*ORSI, *par le même.* 181

XI. *Voyage d'*AMBROISE *Abbé des Camaldules.* 183

XII. *Explication du proverbe Grec*, la teinture de Sardagne, *par Mr.* NURRA. 186

XIII. *An-*

Digitized by Google

XIII. *Anciens Deniers des Papes, expliquez par Mr.* VIGNOLI. 194
XIV. *Lettre du même, sur une Médaille d'Antonin Pie.* 198
XV. *Harangues Latines de* B. AVERANNI. 201
XVI. *Oeuvres de* SULPICE SEVERE *augmentées de quelques Lettres.* 201
XVII. *Histoire de l'Empire Ottoman de* RICAUT. 202
XVIII. *Histoire de la vie de Jesus-Christ. par Mr.* BUTINI. 208
XIX. GER. NOODT *Julius Paulus,* 212
XX. CICERONIS *Tusculanæ Quæstiones* JOAN. DAVISII, & R. BENTLEII. 215
XXI. *Ejusdem Epistolæ Selectæ* SCHRODERI. 227
XXII. *Oeuvres d'*HORACE *traduises par le P.* TARTERON *avec les notes du Mr.* COSTE 228
XXIII. *Dictionaires François-Latin de* DANET *& Grec & Latin de* SCHREVELIUS. *Recueuil de Traitez.* 134

Pag. 19. l. 22. pour *Enriles*, lisez *Euripes.*

BI-

Digitized by Google

BIBLIOTHEQUE CHOISIE,

ARTICLE I.

RELIQUIÆ ANTIQUÆ URBIS ROMÆ, *quarum singulas Innocentio XI. Alexandro VIII. & Innocentio XII. PP. MM. diligentissimè perscrutatus est, ad vivum delineavit, dimensus est, descripsit atque in æs incîdit* BONAVENTURA ab OVERBEKE. *Opus postumum.* MICHAEL ab OVERBEKE *suis sumptibus edi curavit.* A Amsterdam M DCC VIII. en trois Volumes in Folio.

AVANT que de parler de châcun de ces Tomes, nous dirons en géneral ce que cet Ouvrage contient. C'est ce qui reste des bâtimens, des Colomnes & des Obelisques de l'ancienne Rome; ou plûtôt ce qui en restoit, lors que l'Auteur y a

Digitized by Google

été, sous les trois Pontifes, qui sont nommez dans le Titre; car depuis ce tems-là, il en est renversé quelque chose, dans les tremblemens de terre, qui ont secoué une partie de l'Italie, après qu'il eut fait ces desseins. Quelques morceaux du *Coliſée*, ou de l'Amphithéatre de Vespasien, étant alors tombez, on ne les trouvera desormais que sur le papier; & il y a même de l'apparence que le papier durera plus long-tems que ce qui en reste. Outre le tems & les tremblemens de terre, que les hommes ne peuvent pas prévenir; il y aura des Cardinaux & d'autres Grands Seigneurs Romains, qui en tireront quelque chose, pour bâtir de nouveaux Palais, comme ont fait autrefois *les Barberins*, parens d'Urbain VIII. qui ont été accusez d'avoir plus nui, à quelque égard, à ces anciens monumens, que les Barbares mêmes : *quod non fecerunt Barbari, fecerunt Barberini.*

Il auroit été à souhaiter, que dès que les arts de la peinture & de la gravure furent renouvellez en Italie, on se fût avisé de peindre ces prétieux restes de la magnificence Romaine, avec exactitude. Nous aurions sans doute bien des

des choſes, qui ſont à préſent perdues pour jamais. Feu Mr. *Bonaventure d'Overbeke* eſt aſſurément loüable, d'avoir au moins fait, pour l'avenir, ce qu'on avoit négligé dans les ſiecles paſſez. Il fut trois fois à Rome, pour cela, & deſſina avec toute l'exactitude poſſible ce qu'il put trouver de bâtimens & de ruines antiques dans Rome, tant ſoit peu remarquables, & c'eſt de quoi il a fait trois Volumes. Comme il s'étoit appliqué à la peinture par inclination & non pour ſubſiſter de ce métier, il n'épargna pas ſon tems, ni la dépenſe, pour bien faire ce qu'il avoit entrepris.

Il y avoit bien des peintures d'une partie de ces bâtimens, faites par d'aſſez bons Ouvriers. Mais ils s'étoient plûtôt appliquez à donner à nos yeux des peintures agréables, que des deſſeins veritables & exacts de ce qui reſte. Après en avoir copié quelques colomnes, ou quelque autre ornement d'architecture, ils ſuppleoient tout le reſte, d'imagination, & repréſentoient tout le bâtiment, tel qu'ils croyoient qu'il avoit pû être. Ainſi lors qu'on cherchoit dans Rome les bâtimens, que l'on voyoit dans ces deſſeins, il n'é-

Digitized by Google

toit pas poſſible d'y rien trouver de ſemblable. On en a un aſſez bon exemple, dans l'ancienne Rome d'*Aleſſandro Donati*, qui après avoir donné des peintures très-confuſes des reſtes de l'ancienne Rome, repréſente auſſi les bâtimens entiers; comme ſi on pouvoit conjecturer comment ils étoient faits, ſur le peu de veſtiges, qui en reſtent, & qui ſouvent ne s'élevent guere au deſſus des fondemens. Outre cela, les Peintres & les Graveurs avoient négligé pluſieurs maſures, dont les Antiquaires parlent, dans les deſcriptions de l'Ancienne Rome; ſeulement parce qu'ils n'eſperoient pas d'en pouvoir faire des deſſeins aſſez agréables à la vuë, pour les bien vendre. On doit encore ajoûter que ces gens-là ne penſant qu'à faire de beaux deſſeins, n'avoient obſervé preſque aucune meſure, ni proportion. Au contraire Mr. d'*Overbeke* nous repréſente ici les ruines des anciens bâtimens, telles qu'elles ſont, ſans y rien ajoûter, ni retrancher. Il a recherché, par tout, ce qu'il a pû trouver de maſures remarquables, qu'il a copiées avec ſoin : en obſervant toutes les proportions, avec régularité.

Etant

Digitized by Google

Etant enſuite de retour en Hollande, il ſe mit à graver lui même ces deſſeins, & pour les rendre plus utiles, il en recueuillit les deſcriptions, que l'on en trouve dans les Antiquaires, pour les mettre à côté; & il y mit les noms & les médailles des Papes, qui ont refait quelques uns de ces anciens monumens; ſans oublier les inſcriptions anciennes & modernes, qui s'y trouvent, ou qui y ont quelque rapport. Il avoit fait ce recueuil en Flamand, mais il chargea du ſoin de le traduire en Latin un homme de cette ville, qui entend très bien cette Langue, & qui s'en eſt aquité fort heureuſement. Feu Mr. d'*Overbeke* ne put néanmoins pas voir cette traduction, car il mourut bien-tôt après. Mr. *Michel d'Overbeke* ſon Couſin & ſon héritier, a eu ſoin d'executer ſon deſſein, & après avoir fait imprimer les planches & les deſcriptions en Latin, il a fait traduire ces dernieres en François. Tout l'Ouvrage paroît en ces deux Langues. Il y avoit auſſi quelque petite choſe à achever en quelques gravures, qu'il a fait achever, & quelques médailles à ajoûter, qu'il a eu ſoin de chercher, & d'y faire mettre. On peut dire, avec certitude,

de, qu'il n'a négligé aucun soin, ni aucune dépense, pour mettre cet Ouvrage en état de faire honeur à son Cousin. Pour le faire mieux comprendre, nous ferons une énumeration des estampes de châque Volume, car c'est-là tout l'extrait qu'on en peut donner.

I. AVANT que de venir aux figures, qui regardent l'ancienne Rome, il faut dire que l'on voit ici quatre tailles douces très-fines & très-bien gravées; celle du titre; celle de la Dédicace, qui renferme des figures emblematiques, qui sont expliquées par une inscription, comme celles d'*Emanuel Teſoro*, qui est une espece de Dédicace à la Reine de la Grande-Bretagne; un portrait de l'Auteur, fait par une très-bonne main; & enfin un plan de l'ancienne Rome. Outre l'inscription, dont j'ai parlé, il y a une plus longue Dédicace à la même Reine de la Grande-Bretagne, qui contient une invective contre les Gouvernements tyranniques, & un éloge de celui de cet heureux Royaume. Mr. d'*Overbeke*, qui y parle en bon Républicain, peut louër, avec plus de poids, la Reine ANNE & ses Conseils, que ne feroit un ennemi

nemi de la liberté; qui leur offriroit les mêmes loüanges, qu'il pourroit préſenter à un Tyran & à ſes Miniſtres. Auſſi peut-on dire qu'il n'y a guere, que ce ſeul Gouvernement, qui puiſſe être loué de la ſorte. En diſant du mal de la Tyrannie, on fait ſon éloge; & en lui donnant les loüanges, qui lui appartiennent plus particulierement qu'aux autres Royaumes, on fait voir les défauts les plus eſſentiels des Gouvernemens tyranniques. J'ai crû devoir dire cela, en un mot, parce que je ſai dans quel eſprit cette Dédicace a été faite.

Pour venir préſentement au Livre même, on trouve d'abord les eſtampes de quinze Portes de l'ancienne Rome, ou telles qu'elles ſont encore, ſans avoir été réparées de nouveau, ou comme elles l'ont été par quelques Papes; celles de dix neuf Temples, des Baſiliques de Nerva, de Cajus & de Lucius Ceſar, & d'Antonin; celles des ſépulcres de Ceſtius, de Bibulus, d'Hadrien & d'Auguſte, & enfin de la Colomne Trajane. C'eſt là le contenu du premier Tome, qui renferme cinquante figures, avec leurs deſcriptions, ſi l'on excepte trois des premieres. On trouve chaque figure

Digitized by Google

à gauche, au revers d'une page, & ensuite la description, qui ne renferme que ce qu'il y a d'essentiel, touchant le monument, dont il s'agit, celui qui l'a dressé, le tems & le lieu auxquels il le fit, & enfin ceux qui y ont fait quelque réparation. Le style de ces descriptions est très-bon, comme je l'ai déja dit.

II. LE second volume contient les ruines des Arcs triomphaux, les Obelisques, les Colomnes, les Bains, les Aqueducs &c. On y voit trois estampes de l'arc triomphal de Tite, regardé de trois côtez, une de celui de Septimius Severe, près du Capitole, & une de celui qui étoit dans le marché aux boeufs; une de celui qu'on nomme l'Obelisque d'*Horatius Coclès*, quoi qu'on ne sâche pas de qui il est; une de ceux de Gallien, de Constantin, de S. Mahut, de l'Obelisque des Barberins, des Ludovisi, des Medicis, des Matthei, de S. Marie Maieure, du Peuple, de S. Marie sur la Minerve, du Vatican, de S. Jean de Latran, & deux de celui des Pamfili; deux figures du marché de Nerva; une figure de la Colomne Milliaire, de la Colomne Duïlienne, de la Colomne sans nom, qui est dans

Digitized by Google

dans le *Campo Vaccino*, de celle qu'on nomme de la Paix & de celle d'Antonin; deux des Bains de Tite, une de ceux de Philippe, trois de ceux de Diocletien, une de ceux d'Agrippa, sept de ceux d'Antonin, une de ceux de Neron & d'Alexandre, une de ceux de Paullus, une d'une fontaine antique, dans la place du marché; une des aqueducs de Claude, une de ceux d'Antonin, une de ceux de Neron, une de l'eau Vierge, & enfin une d'un Regard de l'eau Marcienne. Il y a ici comme dans le prémier Tome, cinquante figures avec leurs descriptions. Il auroit été à souhaiter, que l'Auteur eût eu aussi la pensée de donner des figures de tous les côtez des Obelisques, & des Colomnes, de leurs gravures, ou bas reliefs, en plusieurs morceaux, afin qu'on pût les voir plus distinctement; & qu'il eût vécu assez long-tems, pour executer ce projet. Il auroit aussi pû y ajoûter la figure de la nouvelle *Colomne Antonine*, découverte dans le mont Citorio en MDCCII. sur laquelle Mr. *Vignoli* a fait un bel Ouvrage, dont nous avons parlé au Tome XII. de cette *Bibliotheque Choisie*.

III. On trouve aussi dans le III.

Digitized by Google

Tome, cinquante eſtampes, avec leurs deſcriptions. Il y en a ſept de divers ponts antiques, ou ruinez, ou refaits, une de l'île du Tibre, une des reſtes des Greniers publics, des jardins de Salluſte, du Mont Celien; quatre du mont Palatin, où étoit la demeure des Ceſars, conſideré de quatre côtez; une des reſtes de l'ancien Capitole; une de la roche Tarpeïenne; une d'une ruine près de Ste. Marie Cacabarine, que l'on ſoupçonne être une partie du Cirque Flaminien; une du Palais Hoſtilien, de ce qu'on appelle la maiſon de Pilate, du Théatre de Marcellus, de l'amphitheatre du Camp, de la *Meta ſudans*; vint-deux du Coliſée, regardé de differens côtez, & divers de ces morceaux, par leſquels on voit la beauté, l'art & la grandeur de ce ſuperbe bâtiment; une du mont Teſtace, & enfin une d'un morceau des anciens murs de Rome. Il y a ici une deſcription plus étendue de ces murs, qui eſt de la façon de celui, qui a traduit les autres du Flamand de l'Auteur, & qui y a ajouté diverſes choſes par-ci par-là, tirées du voyage du P. de *Mont-faucon* & d'ailleurs. On ne ſe plaindra pas de ſa diligence, & l'on ſera content de

Digitized by Google

de ſa Latinité. Quoi qu'il ait traduit ces deſcriptions, il n'a pas laiſſé d'avoir perpetuellement recours aux originaux, ſans quoi il n'auroit pû y réuſſir.

On verra par tous ces reſtes, quoi qu'extrémement délabrez, la beauté de l'architecture ancienne, la magnificence des bâtimens qui étoient dans Rome, & la prodigieuſe dépenſe que l'on y avoit faite, pour l'embellir, & pour lui faire avoir de l'eau en abondance. Comme je ne puis donner aucun Extrait des deſcriptions, je joindrai ici la traduction d'un endroit de *Pline*, par où l'on pourra voir quelle étoit la magnificence de Rome. Par-là encore on pourra facilement prendre envie d'en voir les reſtes. Voici donc, comme il parle au Liv. XXXVI. c. 15. après avoir traité de la magnificence, ou des ſingularitez de quelques bâtimens, que l'on voyoit dans l'Aſie Mineure.

„ Mais il faut venir aux merveilles
„ de nôtre ville, voir ce qu'un peu-
„ ple ingenieux a pû faire pendant
„ neuf-cens ans (*depuis la fondation*
„ *de Rome juſqu'à Pline*) & montrer
„ qu'en cela encore il a ſurpaſſé tou-
„ te la terre. On jugera qu'elle a

Digitized by Google

„ été vaincue tout autant de fois, que
„ l'on rapportera de nouvelles mer-
„ veilles; qui étant toutes ramassées en-
„ semble, & mises, pour ainsi dire, en
„ un monceau, paroîtront si grandes,
„ qu'il semblera qu'on entendra par-
„ ler d'un nouveau monde, diffe-
„ rent de celui-ci, & ramassé en un
„ seul lieu.

„ Si nous comptons, parmi les
„ grands ouvrages, le grand Cirque,
„ bâti par Cesar le Dictateur, & qui
„ occupe l'espace de trois stades
„ (*chaque stade a* 125 *pas*) avec des
„ bâtimens de quatre arpents (*le ju-*
„ *gerum, que l'on traduit ainsi, con-*
„ *tient* 240 *pieds*) pour pouvoir con-
„ tenir deux-cents-soixante-mille
„ hommes; ne regarderons nous pas
„ comme des ouvrages magnifiques
„ la Basilique de Paullus, admirable
„ par ses colomnes de marbre Phry-
„ gien, le marché d'Auguste, le
„ Temple de la Paix, bâti par l'Em-
„ pereur Vespasien, les plus beaux
„ bâtimens, que l'on ait jamais vûs,
„ & le Pantheon consacré à Jupiter,
„ par Agrippa? Ce fut encore une
„ grande entrepriſe, que celle de Va-
„ lerius, Architecte d'Ostie; qui cou-
„ vrit le Théatre, aux jeux de Libon.

„ Nous

Digitized by Google

„ Nous admirons les Pyramides
„ des Rois, pendant que le seul ter-
„ rein du marché du Dictateur Ce-
„ sar lui coûta dix millions, sans par-
„ ler des bâtimens ; & pendant que
„ Clodius, qui fut tué par Milon,
„ demeuroit dans une maison, qui
„ lui coûtoit un million quarante huit
„ mille livres ; ce que je n'admire
„ pas moins, que la folle dépense
„ des Rois. Je regarde encore, com-
„ me un prodige, que ce même Mi-
„ lon eût pû faire pour sept millions
„ de dettes. Les vieillards admiroient
„ déja alors la vaste étendue de la
„ digue (*qui est entre la porte Colline*
„ *& l'Esquiline & qui avoit été éle-*
„ *vée par Tarquin le superbe*) & les pro-
„ digieux murs, qui avoient été faits
„ pour soûtenir & pour égaler la hau-
„ teur du Capitole. On admiroit ou-
„ tre cela les cloaques, pour lesquel-
„ les on avoit percé des montagnes,
„ & suspendu toute la ville sur des
„ voutes, en sorte que l'on peut al-
„ ler à bâteau par dessous.

„ M. Agrippa, dans son Edilité,
„ après son Consulat, joignit par des
„ canaux, une quantité d'eau suffisan-
„ te, pour en faire comme sept riviè-
„ res, & les y fit entrer par un cours

Digitized by Google

„ précipité, comme des torrens, afin
„ d'enlever & d'entrainer tout ce qui
„ y étoit. Outre cela ces eaux, aug-
„ mentées par les pluyes, tombent
„ sur les endroits bouchez par des or-
„ dures, & frappent les côtez des
„ voutes. Quelque fois le Tibre en-
„ flé & se dégorgeant en arriere, les
„ eaux viennent de differens côtez &
„ s'entre-heurtent, dans ces voutes,
„ & néanmoins la solidité de l'ouvra-
„ ge leur résiste. Des masses im-
„ menses s'éboulent sous la terre,
„ sans que les fondemens en soient
„ renversez; ce qui tombe frappe par
„ son poids ce qui se trouve dessous,
„ ou même des incendies soûterrains
„ le poussent. La terre est secouée, par
„ des tremblemens; & néanmoins de-
„ puis Tarquin l'Ancien ces ouvrages
„ durent, sans pouvoir presque être
„ ruinez, pendant huit cents ans.
„ C'est un exemple d'autant plus mé-
„ morable, que les plus célebres Hi-
„ storiens n'en ont point parlé. Tar-
„ quin fit faire cet ouvrage, par les
„ mains de la populace Romaine, qui
„ à cause de la longueur & du dan-
„ ger de ce travail, se tuoit elle mê-
„ me, pour n'y être pas employée;
„ sans que ce Roi pût trouver d'au-
„ tre

Digitized by Google

„ tre moyen de l'en empêcher, que
„ de crucifier les corps de ceux qui
„ étoient morts de la sorte, & de les
„ laisser manger aux bêtes & aux oi-
„ seaux, à la vuë du Peuple Romain.
„ C'est pourquoi la honte, qui est
„ particuliere aux Romains, & qui
„ leur a souvent fait gâgner des ba-
„ tailles, qu'ils croyoient avoir per-
„ dues, servit encore en cette occa-
„ sion ; mais alors elle les trompa,
„ en les faisant rougir d'une chose,
„ dont ils croyoient qu'ils seroient
„ honteux après leur mort. On dit
„ qu'il fit cette voute si grande, qu'u-
„ ne chartée de foin y pût passer fa-
„ cilement.

„ Mais ce que j'ai dit n'est pas grande
„ chose, & l'on doit regarder tout cela
„ comme une seule merveille, avant
„ que je vienne à des exemples plus
„ nouveaux. Sous le Consulat de
„ M. Lepidus & de Q. Catulus (*l'an*
„ 676. *de la Ville de Rome*) les Au-
„ teurs tombent d'accord qu'il n'y
„ avoit point de plus belle maison,
„ dans la Ville, que celle du même
„ Lepide. Mais dans l'espace de
„ trente-cinq ans, il y en eut plus de
„ cent, qui la surpasserent. Que l'on
„ considere, si l'on veut, la quantité
de

Digitized by Google

„ de marbres, que l'on employa dans
„ ces bâtimens, le travail des pein-
„ tres, & les autres dépenſes royales;
„ que l'on penſe qu'il y avoit cent
„ maiſons qui pouvoient diſputer de
„ beauté avec la plus belle & la plus
„ eſtimée; & après cela que l'on ſe ſou-
„ vienne encore, qu'il y en a pré-
„ ſentement une infinité de plus bel-
„ les. Les incendies puniſſent nôtre
„ luxe, & néanmoins nous ne pou-
„ vons comprendre, qu'il y ait quel-
„ que choſe, qui ſoit encore plus mor-
„ tel, que l'homme.

„ Mais deux maiſons les ont tou-
„ tes ſurpaſſées. Nous avons vû tou-
„ te la ville environnée des maiſons
„ de Caligula & de Neron; & de plus
„ celle de Neron étoit dorée, &c.

„ Nous ne ſouffrirons pas que ces
„ deux Ceſars, Cajus & Neron, aient
„ la gloire d'avoir fait les plus ſuper-
„ bes bâtimens; & nous ferons voir
„ que leur folie n'égala pas les
„ ouvrages particuliers de M. Scau-
„ rus; dont je ne ſai ſi l'Edilité n'a
„ pas le plus contribué à perdre les
„ bonnes moeurs dans Rome, & ſi
„ Silla ne fit pas plus de mal, en aug-
„ mentant ſi fort les richeſſes du fils de
„ ſa femme, qu'en proſcrivant un ſi

„ grand

„ grand nombre de citoyens. Ce
„ Scaurus fit, dans ſon Edilité, le
„ plus grand Ouvrage, qui eût jamais
„ été fait de main d'homme, non
„ ſeulement pour un peu de tems,
„ mais pour durer toûjours. Ce fut
„ un Théatre à trois étages, ſoûte-
„ nus par trois-cents ſoixante colom-
„ nes de marbre ; & cela dans une
„ ville, qui avoit eu de la peine à en
„ ſouffrir ſix de marbre Hymettien,
„ dans la maiſon d'un des plus illuſtres
„ citoyens (*L. Craſſus*). Le plus
„ bas étage étoit de marbre ; celui du
„ milieu de verre, ce qui étoit un
„ luxe, dont on n'a pas même ouï
„ parler depuis ; & celui d'enhaut étoit
„ de bois doré. Les colomnes d'em-
„ bas avoient trente-huit pieds de
„ haut, & entre les colomnes il y avoit
„ trois mille ſtatues de cuivre. Le
„ dedans du Théatre (*cavea*) pou-
„ voit contenir quatre vint mille hom-
„ mes ; au lieu que celui du Théatre de
„ Pompée, dans un tems, auquel la
„ ville avoit été fort augmentée, &
„ où le peuple étoit en beaucoup plus
„ grand nombre, n'en pouvoit tenir,
„ un peu au large, que quarante mil-
„ le. Le reſte de l'appareil, qui con-
„ ſiſtoit en tapiſſeries, en tableaux &

„ en

„ en autres ornemens étoit ſi conſi-
„ derable, que ce qui étoit ſuperflus
„ ayant été envoyé dans ſa métairie
„ de Tuſculum, à laquelle ſes eſcla-
„ ves irritez mirent le feu, il s'en
„ brula pour dix millions, &c. *Ce*
„ *theatre ne fut que pour un mois, a-*
„ *prés quoi il fut démoli & les mate-*
„ *riaux emportez, comme* Pline *le*
„ *dit, au Ch. I.*

„ Mais il faut parler des merveil-
„ les, ſi l'on en juge ſainement, que
„ fit Q. Marcius Rex. Ayant eu or-
„ dre du Senat de refaire les aqueducs
„ des eaux de la voie Appie, de l'A-
„ nien, & de l'eau Tepule, il fit,
„ dans le tems de ſa Préture, l'aque-
„ duc de l'eau, qu'on nomma, de
„ ſon nom, l'eau *Marcienne*, en fai-
„ ſant percer des montagnes. Agrip-
„ pa y joignit l'eau Vierge, dans ſon
„ Edilité, & les ayant réünies, & re-
„ dreſſé le cours d'autres eaux, il fit
„ ſept-cens abruvoirs, cent & cinq
„ fontaines, cent trente Regards d'eau,
„ (*Caſtella*) dont pluſieurs étoient
„ très-magnifiques. Dans ces ouvra-
„ ges, il mit trois-cents ſtatues de
„ bronze ou de marbre, & quatre cent
„ colomnes de marbre, & acheva le
„ tout en un an. Il ajoûte lui mê-
„ me,

Digitized by Google

„ me, en parlant de ſon Edilité,
„ qu'il fit des jeux, qui durerent cin-
„ quante-neufs jours, & cent-ſoixan-
„ te & dix bains, où l'on pût ſe baigner
„ pour rien. Préſentement on les a
„ augmentez, dans Rome, preſqu'à
„ l'infini.

„ La nouvelle dépenſe d'un aque-
„ duc, commencé par Caligula & a-
„ chevé par Claude, a ſurpaſſé toutes
„ les autres; car depuis un lieu éloi-
„ gné de quarante milles de Rome,
„ les fontaines Curtienne & Bleuë
„ ont été élevées à une ſi grande
„ hauteur, qu'elles ont pû couler ſur
„ toutes les montagnes de la Ville.
„ On employa pour cela cinq mil-
„ lions, cinquante-cinq mille livres.

„ Que ſi l'on conſidere avec ſoin
„ l'abondance des eaux, qui ſont pour
„ l'uſage du Public, des bains, des
„ reſervoirs, des maiſons, des Euri-
„ les, dans les jardins qui ſont près
„ de la ville, ou dans les métairies,
„ & les arcades, qu'il a fallu faire
„ pour recevoir & conduire ces eaux,
„ les montagnes qu'on a été obligé
„ de percer, & les vallées qu'on a
„ comblées; on avouëra qu'il n'y a
„ rien de plus admirable, dans le reſte
„ de toute la terre.

„ Je

Digitized by Google

„ Je croi qu'un autre deſſein de
„ Claude, quoi qu'il ne fût pas exé-
„ cuté par la haine de ſon ſucceſſeur,
„ doit être compté entre les choſes
„ les plus mémorables. C'eſt celui de
„ percer une montagne, pour faire
„ écouler par-là le Lac Fucin; ce
„ qu'on commença à faire avec une
„ dépenſe, qu'on ne ſauroit expri-
„ mer, & une très-grande multitude
„ d'Ouvriers, qui y travaillerent pen-
„ dant pluſieurs années. Il fallut ra-
„ maſſer les eaux, là où la montagne
„ étoit de terre, & les élever au haut
„ par des machines; il fallut couper
„ la pierre, & travailler dans les té-
„ nebres, avec une peine, que perſon-
„ ne ne peut concevoir, que ceux
„ qui l'ont vûë, & que l'on ne ſau-
„ roit exprimer.

„ Je ne dis rien des ouvrages du
„ port d'Oſtie, des chemins taillez
„ dans le roc entre les montagnes,
„ de la mer Tyrrhene ſéparée du lac
„ Lucrin par des digues, & de tant
„ de ponts faits avec de ſi grandes
„ dépenſes &c.

On pourra voir dans ce livre même, & ailleurs dans le même Auteur, les travaux immenſes, que les Romains firent & en Italie & par tout leur

Digitized by Google

leur Empire; dont les reſtes donnent encore de l'étonnement à tous les Voyageurs & à tous les Curieux. J'ai voulu faire parler ici *Pline*, plûtôt qu'un autre, parce qu'il avoit vû ces ouvrages entiers, & parce que ſi j'avois produit un Auteur plus moderne, on auroit pû croire, que l'admiration de l'Antiquité l'auroit fait parler avec quelque exaggeration de ce qu'elle a fait. On fera bien de joindre à cela ce qu'en dit *Ammien Marcellin*, Liv. XVI. c. 10. Au reſte, on peut conſulter les Auteurs, qui ont décrit la ville de Rome, dans le III. & le IV. Volume du Thréſor des Antiquitez Romaines. Il y faut joindre l'Ouvrage de *Juſte Lipſe*, de la Grandeur des Romains, ſur tout dans le III. Livre, & celui d'*Iſaac Voſſius*, touchant l'ancienne grandeur de la Ville de Rome. Ceux qui auront lû, avec attention, quelques uns de ces Ouvrages ne ſeront nullement ſurpris que l'on recherche avec ſoin & que l'on admire les reſtes de l'Ancienne Rome.

On trouvera auſſi pluſieurs recherches, ſur ces matieres, dans le voyage d'Italie du P. de *Montfaucon*, & j'apprends que Mr. *Ficoroni*, Antiquaire

Digitized by Google

re de Rome, a fait plusieurs remarques curieuses là-dessus, & découvert bien des fautes des Antiquaires, dans un livre Italien, imprimé depuis quelques mois à Rome, & dédié à l'*Illustre Mr. Newton*, Envoyé Extraordinaire de la Reine de la Grande-Bretagne à S. A. R. le Grand Duc de Toscane. Comme *Mr. Newton* cultive non seulement avec soin les Belles-Lettres, mais qu'il favorise avec chaleur ceux qui travaillent pour le Public ; il mérite assurément qu'on lui en témoigne par tout de la reconnoissance. Si j'avois vû le livre de Mr. *Ficoroni*, je pourrois en parler plus au long, & faire connoître son utilité. Tout ce que j'en sai, c'est qu'il redresse, comme je l'ai dit, les fautes de plusieurs Antiquaires & de plusieurs Voyageurs touchant les restes des Antiquitez de Rome.

ARTICLE II.

MEMOIRES & *négotiations secretes de la Cour de France touchant la* PAIX *de* MUNSTER ; *contenant les Lettres, Réponses, Mémoires & Avis secrets envoyez de la*

Digitized by Google

la part du Roi, de son Eminence le Cardinal MAZARIN, *& de Mr. le Comte de* BRIENNE, *Secretaire d'Etat, aux Plenipotentiaires de France à Munster, afin de leur servir d'instruction pour la Paix Générale; avec les Dépêches & les Réponses des dits Plenipotentiaires.* Chez les Freres Châtelain & l'Honoré in folio pag. 378. & in 8. en 4 Volumes. MDCCX.

LEs anciens Philosophes partageoient, comme l'on sait, la Morale en trois parties, dont la premiere s'appelloit la *Monastique*, & regardoit les devoirs que tous les hommes se doivent à eux mêmes, & les uns aux autres; la seconde l'*Economique*, & comprenoit les devoirs des Peres de Famille, considerez comme tels; & la troisiéme *la Politique*, qui enseignoit l'administration des affaires de l'Etat. Ils donnoient à tous les hommes en géneral, & à ceux qui étoient chargez de la conduite d'une famille, ou d'un Etat des préceptes fondez sur les mêmes principes, & tirez des idées naturelles, que l'on a du Juste & de l'Injuste, de la Vertu & du Vice. Ils avoient sans doute raison, car

car enfin tous les hommes ſont ſujets aux mêmes loix, & ſi l'élevation de quelques uns d'entre eux empêche qu'ils ne ſoient punis ſur le champ, ou par d'autres, de les avoir violées; ils ne manquent pas, avec le tems, de ſentir les mauvais effets des fautes, qu'ils font contre les Lois de la Nature.

Cependant les Politiques ſe ſont toûjours imaginez, & ſur tout depuis quelques ſiecles, & parmi les Diſciples de *Nicolas Machiavel*, que leur ſeul Interêt préſent doit être la regle de leur conduite, ſans avoir aucun égard à la Juſtice. Auſſi ſont-ils, les uns à l'égard des autres, dans cet état qu'*Hobbes*, qui n'étoit guere meilleur Politique, que *Machiavel*, a nommé *un état de guerre*. Encore qu'ils ne ſe faſſent pas la guerre ouvertement, à cauſe des Alliances qu'ils ont entre eux, fondées ſur leurs interêts communs; ils ne laiſſent pas de ſe haïr réciproquement, de ſe regarder comme des ennemis cachez, & qui ne manqueront pas de paroître tels, dès qu'ils pourront le faire avec avantage. Ils ne content pour alliances aſſurées, que celles qui ſont appuyées & qui ſubſiſtent par l'utilité préſente, que les Alliez en tirent.

Ainſi

Digitized by Google

Ainſi ils ſe défient toûjours les uns des autres, les voiſins ſe chagrinent du bonheur des voiſins, & ils prennent des meſures de loin, non ſeulement, pour ſe garentir contre les mauvais deſſeins qu'ils pourroient avoir; mais pour ſe mettre eux mêmes en meilleur état, à leurs dépens. C'eſt veritablement l'état naturel, auquel *Hobbes* a décrit fauſſement châque particulier; c'eſt-à-dire, *un Etat de guerre.*

Il n'eſt pas beſoin de dire que les Particuliers, qui ſont les uns, à l'égard des autres, dans une ſemblable diſpoſition, paſſent pour de très-malhonêtes gens & le ſont en effet. J'avouë que je ne vois pas, ſur quel principe de la bonne Morale, on pourroit établir qu'il eſt permis à un million d'hommes, ſi vous voulez, conféderez enſemble, de faire contre un autre million d'hommes, ce qu'il n'eſt pas permis à un homme de faire contre un autre homme. Les inimitiez, les fourberies & les guerres injuſtes d'un Etat, contre un autre, ne me paroiſſent pas plus permiſes; que celles des particuliers, les uns contre les autres. Celui qui a preſcrit des Lois aux Particuliers, par la Rai-

ſon & par la Révelation, touchant la conduite, qu'ils doivent obſerver entre eux, eſt auſſi bien le Légiſlateur des Societez, & n'exige pas moins de Juſtice & d'Equité d'elles, que de châque homme. Cependant les Societez & ceux qui les conduiſent, ſe font honneur de ce qui rendroit les Particuliers très-criminels & très-odieux. On croit qu'il y a de l'honneur & de la gloire à gagner, pour les Etats & pour les Princes, à faire à leurs voiſins tout le mal qu'ils peuvent impunément & à s'en rendre maîtres, s'il leur eſt poſſible, & les heureux ſuccès juſtifient toutes leurs injuſtices.

Comme on prouve que les Particuliers font mal, lors qu'ils violent la Juſtice & l'Equité, parce que cela eſt contraire au bien de la Societé & par conſequent de châque famille, qui la compoſe : il me ſemble qu'on peut faire le même raiſonnement, à l'égard de toute la Societé Humaine, en géneral, dont châque Etat n'eſt qu'une des parties; auxquelles les diviſions & les guerres ne ſont pas moins nuiſibles & pernicieuſes, que les deſordres des Particuliers le ſont à l'Etat, dont ils ſont les membres. C'eſt auſſi ce que l'Hiſtoire des ſiecles paſ-

Digitized by Google

ſez, & l'experience préſente fait voir très-clairement. Il ſeroit facile de faire un portrait auſſi affreux, que veritable, des malheurs, que la Politique de *Machiavel* & d'*Hobbes* ont cauſé & cauſent encore au Genre Humain.

Mais c'eſt de quoi l'on ne doute pas, & chaque Etat en convient, en deux manieres. La prémiere eſt, lors qu'il arrive qu'il ſe croit attaqué injuſtement, par une autre Puiſſance. On l'entend ſe plaindre alors, en termes tragiques, du tort & de l'injuſtice qu'on lui fait, & ainſi, en condamnant dans un autre cette mauvaiſe conduite, il la condamne auſſi en lui même, lors qu'il fait quelque injuſtice à ſes voiſins. Perſonne n'eſt aſſez aveugle, pour s'imaginer qu'il y a quelque Etat au monde, qui ait droit de faire à un autre, auſſi indépendant que lui, ce que cet autre n'a pas droit de lui faire. La ſeconde maniere, dont les Puiſſances condamnent elles mêmes leur conduite injuſte, c'eſt lors qu'elles entrent en négociation avec les autres; comme, par exemple, dans la fameuſe paix de Munſter. On n'entend parler de toutes parts, en ces occaſions, que des *droits légitimes*,

Digitized by Google

de *juſtice*, & de *bonne foi* : dans le tems même que les Parties n'oublient rien pour ſe tromper réciproquement, & pour ſe faire tort. Mais on ne pourroit entrer en aucun traité, ni ſe promettre rien les uns des autres, avec quelque certitude, ſans ſe ſervir des idées du Juſte & de l'Injuſte; qui ne laiſſent pas d'être immuables, quoique les interêts des Politiques changent.

C'eſt ce qu'on peut voir dans les négociations de Munſter & en particulier dans les Lettres, dont on vient de lire le titre. Louïs XIII. s'étoit allié avec les Suedois, & avec quelques Princes d'Allemagne; non pour y porter la paix, ou ſoûtenir ceux qui pouvoient être opprimez; mais afin d'y avancer ſes propres interêts, & d'avoir un pied en Allemagne, pour la brouiller lors qu'il le trouveroit à propos. C'eſt ce que l'on peut voir dans *la vie du Cardinal de Richelieu*, & dont l'on trouvera la continuation dans celle du Cardinal *Mazarin*, ſous l'adminiſtration duquel ſe fit la paix de Weſtphalie.

On trouve une bonne partie de la négociation des Ambaſſadeurs de Fran-

Digitized by Google

France, dans ce Recueuil de Lettres, qui contiennent les ordres de la Cour à ſes Plénipotentiaires, & leurs Lettres, pendant l'année 1646. On y trouve les dépêches du *Duc de Longueville*, des *Comtes d'Avaux & de Servien*, & les réponſes du Cardinal *Mazarin* & du *Comte de Brienne* Secretaire d'Etat à ces Meſſieurs. Si l'on en avoit davantage, on y verroit plus clairement les intrigues de la France dans l'Empire, & les moyens dont elle ſe ſervit, pour les faire réüſſir ; mais on ne laiſſe pas d'y trouver ſes deſſeins, & les fondemens ſur leſquels elle s'appuyoit, pour arriver à ſes fins.

Un homme de mérite, qui a fait la Préface de ce Recueuil, remarque fort bien que les Lettres des Plénipotentiaires, qui étoient dreſſées par le Comte de *Servien*, ſont très-bien écrites, pour des Lettres de Politique & ſelon la maniere d'écrire de ce tems-là. On y découvre la vigilance, l'adreſſe, & l'habileté de ces Meſſieurs, dans la conduite des affaires, qu'on leur avoit données à ménager. Les Lettres du Cardinal *Mazarin* donnent auſſi, comme il le remarque, un haute idée de la

Digitized by Google

conduite de ce Miniſtre, par rapport à ſa Politique, & des ſoins infatigables qu'il ſe donnoit pour augmenter, pendant la Minorité de Louïs XIV. la grandeur & la puiſſance de la Monarchie de France. Elles ſont un peu diffuſes & pleines de raiſonnemens trop pouſſez, à l'Italienne, & de vuës éloignées & ambitieuſes : mais on n'a pas laiſſé depuis de voir, que l'on marchoit ſur les mêmes traces. Celui qui les écrivoit ſavoit mieux écrire que le Secretaire du Comte de *Brienne* ; dont les Lettres fourniſſent néanmoins divers faits qui ne ſont pas dans celles du Cardinal.

On y voit, dit l'Auteur de la Préface, la France aſpirer à devenir membre de l'Empire & à avoir droit de ſuffrage dans les Dietes Imperiales. Elle offroit pour cela de relever de l'Empire, non ſeulement pour l'Alſace, qu'elle avoit priſe, (*Voyez Tom. I. p.* 183.) mais encore pour les Evêchez de Mets, Toul & Verdun. Par-là, elle eſperoit de pouvoir intriguer plus facilement dans l'Empire, & y cauſer les deſordres, qui ſe trouveroient conformes à ſes interêts. Le Comte de *Brienne*, dans une (*Ibid. p.* 334.

Digitized by Google

334.) Lettre datée du 13. de Fevrier 1646. avouë „ qu'encore que les „ François fussent en possession de „ l'Evêché de Verdun, il y avoit „ bien deux-cent ans, & des deux „ autres depuis le voyage d'Henri II. „ en Allemagne; ce n'étoit que sous „ titre de protection, duquel ils s'é- „ toient contentez, jusqu'au jour „ qu'on prit résolution d'anéantir le „ Tribunal *de Maître Echevin & des* „ *Treize de la Cité de Mets, & la* „ *Justice des deux Evêques, de Toul* „ *& de Verdun, & de l'autre aussi* „ (de Mets) *en l'étendue de son pais,* „ *en créant une Cour de Parlement,* „ *à la jurisdiction de laquelle tant les* „ *dits trois Dioceses, que quelques au-* „ *tres Bailliages, furent rendus ressor-* „ *tissans.* L'Auteur de la Préface prétend que, sur ce fondement, on peut obliger la Couronne de France à les restituer à l'Empire; ou à en donner ailleurs tel équivalent, que la sureté des Alliez pourra le demander. Mais la Paix de Westfalie ayant accordé en 1648. au Roi de France ces Evêchez, en toute Souveraineté, elle a anéanti cet ancien droit; & l'on n'y pourroit revenir, que sur le fondement de la sureté, &

Digitized by Google

du repos de l'Empire & de toute l'Europe.

Je ne puis pas entrer dans le détail de ce qui eſt traité dans ces Lettres, mais j'en choiſirai un projet remarquable du Cardinal *Mazarin*, par où l'on verra que ce n'eſt pas ſeulement depuis 1672. qu'on penſoit en France à la conquête des Provinces-Unies; & où l'on remarquera en même temps la mauvaiſe foi, l'adreſſe, & le ridicule de la Politique de ce grand Miniſtre.

La France tenoit alors la Catalogne, & comme elle croyoit qu'il lui ſeroit difficile de la garder, & qu'elle n'en tireroit pas grand avantage; le Cardinal fit adroitement propoſer aux Eſpagnols de l'échanger contre les Païs-Bas, & la Comté de Bourgogne. Cet échange n'étoit nullement égal en lui même; car les Païs-bas & la Bourgogne valoient beaucoup plus que la Catalogne. Outre cela l'interêt d'Etat des Eſpagnols ne pouvoit ſouffrir qu'ils agrandiſſent ſi fort la France, & qu'ils lui ôtaſſent l'inquietude qu'ils lui donnoient du côté des Païs-bas, toutes les fois qu'elle les attaquoit. L'Empire n'auroit pas non plus volontiers ſouffert que la France ſe fût agran-

Digitized by Google

grandie sur le bas Rhin, comme elle avoit fait sur le haut. Les Anglois auroient aussi dû s'y opposer de toutes leurs forces, & ils l'auroient fait, sans leurs divisions. Les Provinces-Unies sur tout auroient traversé ce dessein, qui les exposoit aux entreprises d'une puissance aussi formidable & aussi remuante que la France. Cependant le Cardinal *Mazarin* s'étoit entêté de ce projet, & il s'étend au long, dans une Lettre dattée du 20. Janvier 1646. à prouver les grands avantages qui reviendroient à la France de la possession des Païs-bas. C'étoit une chose facile à persuader aux François, & il n'avoit que faire de chercher des raisons, pour les en convaincre; mais les autres nations n'étoient pas si aveugles, que de ne pas appercevoir que la France auroit été par-là en état de les soumettre.

„ La France, dit (Pag. 104.) le Car-
„ dinal, se rendroit redoutable à tous
„ ses voisins & particulierement aux
„ Anglois, *qui sont naturellement ja-*
„ *loux de sa grandeur, & qui ne laisse-*
„ *ront échapper aucune occasion de pro-*
„ *curer son desavantage & sa di-*
„ *minution; si une puissante acquisition*
„ *ne leur ôte toute esperance d'y pou-*

„ *voir réuſſir.* Auſſi peut-on bien être aſſuré, que s'ils avoient connoiſſance d'une pareille négociation, & que leurs diſcordes inteſtines ne les embaraſſaſſent pas, au point qu'elles le font, il n'y a rien qu'ils ne hazardaſſent, pour en empêcher l'effet.

Il avoit raiſon, mais il avoit tort de croire pouvoir ſi fort duper les Anglois, ou les mépriſer impunément, dès qu'ils jouïroient de quelque calme. Il eut ſi peu le pouvoir de le faire, dans la ſuite, qu'il eut les plus baſſes complaiſances pour *Cromwel*, comme on l'a fait voir * dans le Tome XIX. de cette *Bibliotheque Choiſie*. La choſe alla juſqu'à partager, avec lui, les conquêtes, qu'il faiſoit ſur les Eſpagnols; puis qu'il fut contraint de lui remettre *Dunkerke* & le Fort de *Mardik*. Mais on verra encore plus la foibleſſe de la Politique du Cardinal, dans les paroles ſuivantes.

„ Mrs. les Etats, dit-il, nous conſidereroient davantage, & ſe rendroient plus traitables qu'ils ne ſont. „ La Religion Catholique en recevroit grand profit & ſoulagement en „ leur païs; les Catholiques n'y étant „ pas

* *Voyez B. C. T. XIX. p. 120. & 127.*

Digitized by Google

„ pas tant perſecutez, pour la haine
„ que l'on porte à leur Religion;
„ comme pour être tenus (& cela
„ avec raiſon) affectionnez & adhe-
„ rens au parti d'Eſpagne.

Mais cet habile Politique ne voyoit-il pas, que les Catholiques ſeroient alors ſuſpects de favoriſer la France, & qu'on les regarderoit, avec d'autant plus d'averſion, que la crainte de la France ſeroit plus grande, que celle que l'on avoit alors pour l'Eſpagne? D'ailleurs Mrs. les Etats, comme le Sens Commun le dictoit, & comme leur conduite l'a fait voir depuis, ne pouvoient pas manquer de ſouhaiter d'avoir une barriere contre la France. C'eſt ce qui fait que l'on a ſujet d'être ſurpris du raiſonnement ſuivant du Cardinal.

„ Il ne ſeroit pas à apprehender, con-
„ tinue-t-il, que les choſes étant bien
„ priſes & bien conduites, Mrs. les Etats
„ fuſſent pour traverſer ce parti d'ac-
„ commodement; puis que leurs inte-
„ rêts propres ne s'y rencontreroient
„ pas moins avantageuſement, que les
„ nôtres; en ce qu'ils pourroient s'aſ-
„ ſurer de jouïr pour jamais d'un pro-
„ fond repos; ſans être obligez aux
„ dépenſes exceſſives, qu'ils ont ac-

Digitized by Google

„ coûtumé de ſoûtenir, puis qu'il ne
„ ſe parleroit plus de trêve & que les
„ Eſpagnols cedant la Flandre à ſa
„ Majeſté, toutes les occaſions de
„ guerre ſeroient ainſi ceſſées.

Oui, avec l'Eſpagne; mais non pas avec la France, infiniment plus remuante & plus puiſſante qu'elle, & par conſequent infiniment plus à craindre. Le Cardinal ne connoiſſoit guere les Provinces-Unies, lors qu'il croyoit qu'il n'y avoit pas le Sens Commun; puis qu'il s'imaginoit qu'on pourroit s'y laiſſer tromper d'une maniere ſi groſſiere. Accoûtumé à duper des gens, qui n'oſoient pas ſe plaindre de ſes tromperies, parce qu'ils dépendoient de lui; il ſe promettoit de donner le change, de la même maniere, aux Puiſſances Voiſines; mais il revint bien-tôt après de ces eſperances chimeriques. J'ai remarqué très-ſouvent, que des gens, qui ſe croyoient habiles, pour avoir la facilité de parler & d'inventer des raiſons, comme il leur ſembloit, aſſez plauſibles pour gagner les eſprits, parmi ceux de leur nation, n'étoient nullement propres à perſuader quelque choſe aux peuples voiſins. La raiſon de cela étoit, qu'en parlant avec eux, ils

Digitized by Google

ils les supposoient des stupides, qu'on pouvoit tromper très-facilement; ou qu'ils raisonnoient sur des principes, que les voisins regardoient comme *faux*. Pour gagner quelcun, qui n'est pas destitué de Sens Commun, il faut le supposer tel qu'il est, & le convaincre en raisonnant sur des lumieres communes. Autrement on ne fait que le choquer, & que le confirmer dans ses premiers sentimens.

Le Cardinal ajoûte qu'en cas que les Espagnols vouluſſent faire cet échange avec la France, ils cederoient plûtôt aux Etats les droits, qu'ils prétendoient avoir sur les Provinces-Unies, qu'aux François, & que la France ratifieroit cette cession dans la forme la plus solennelle qu'il se pourroit; comme si l'on se pouvoit fier à de semblables ratifications, sur tout sous un Ministre comme lui, que l'on regardoit par tout comme un homme sans foi & sans honneur, & qui étoit tel en effet. Les paroles suivantes de la même Lettre le font voir très-clairement.

„ Il n'y a, dit-il, que les seules „ dissentions intestines lesquelles s'ac- „ croissent, ou s'allument aisément, „ dans la paix, qui fussent capables

Digitized by Google

„ d'en alterer le repos (des *Provinces-*
„ *Unies*) & c'eſt auſſi une des raiſons,
„ qui doivent obliger la France à pré-
„ ferer les acquiſitions de ce côté-là,
„ à toutes les autres qu'elle pourroit
„ faire ailleurs ; puis que ſans man-
„ quer aux lois de l'amitié & à l'al-
„ liance, elle pourroit avec le tems
„ ſe prévaloir notablement de leurs
„ diviſions.

Ceux qui étoient alors employez, dans les Provinces-Unies, au Gouvernement de l'Etat en ſavoient pour le moins autant là-deſſus que le Cardinal, & n'avoient garde de conſentir jamais à un ſemblable voiſinage. On s'appercevoit bien qu'il étoit tems de faire la paix avec l'Eſpagne, qui alloit être accablée, ſi l'on eût continué à lui faire la guerre conjointement avec la France. On ſavoit que les Eſpagnols pouvoient plus faire de bien, que de mal, à l'Etat, ſi l'on faiſoit la paix avec eux ; & qu'il étoit avantageux, en toutes manieres, que leurs Etats, dans les Païs-bas ſerviſſent de barriere contre la France, de laquelle on commençoit à prendre de grands ombrages ; qui n'étoient que trop bien fondez, comme la ſuite du tems l'a fait voir.

Les

Digitized by Google

Les Etats apprirent le projet du Cardinal, par les Eſpagnols, & ſurent qu'on parloit dès-lors du mariage du Roi, avec l'Infante d'Eſpagne, qu'il épouſa en 1660. En effet le Cardinal en parle auſſi dans la Lettre, que j'ai déja citée, *Pag.* 114.

„ L'Infante, dit-il, étant mariée à „ Sa Majeſté, nous pourrions aſpi„ rer à la ſucceſſion des Royaumes „ d'Eſpagne, quelque RENONCIA„ TION qu'on lui en fit faire; & ce „ ne ſeroit pas une attente fort éloi„ gnée, puis qu'il n'y a que la vie „ du Prince ſon frere, qui l'en puiſſe „ exclurre. C'eſt, comme l'on ſait, ce qui a été executé depuis, par le petit fils du Prince, dont parle le Cardinal. Il s'étoit ſi fort entêté de ſon projet, qu'il fit encore un Memoire, que l'on voit ici, (*Pag.* 116.) où il déduit les raiſons qui devoient, ſelon lui, perſuader aux Eſpagnols de changer les Païs-bas contre la Catalogne. Il dit même aux Plénipotentiaires qu'il faudroit faire en ſorte que les Eſpagnols propoſaſſent d'eux mêmes un échange, qui leur étoit ſi deſavantageux, & leur marque quel tour on pourroit prendre, pour les y engager. Il vouloit le faire inſinuer à leurs Ple-

Digitized by Google

Plénipotentiaires, par une perſonne neutre & qui parlât comme de ſon chef. Il y a de l'apparence qu'on le tenta, puis que les Eſpagnols, irritez ſans doute de cette inſinuation, le découvrirent aux Etats Géneraux.

Cependant les Ambaſſadeurs (*T. I. Pag.* 128.) répondirent au Cardinal pour lui faire comprendre la grande difficulté, qui ſe trouveroit à propoſer un échange, qui choqueroit toute l'Europe, & qui étoit tout à fait ruineux à la Monarchie d'Eſpagne. Il ne s'en dégouta pas pour cela, (*Pag.* 253.) & il leur replica dans une Lettre du 6. de Fevrier, à quoi il ioignit des raiſons, par leſquelles il vouloit prouver que les Etats Géneraux devoient ſouhaiter cet Echange. Il paroît qu'il fit offrir à *Frideric Henri*, Prince d'Orange, le Marquiſat d'Anvers, par Mr. d'Eſtrades. (*T. I. p.* 430. & *T. II. p.* 33.) Si on en croit le Cardinal, ce Prince parut touché de cette offre & la favoriſer. Supposé que cela ſoit vrai, ç'aura été une de ces foibleſſes de jugement, qu'on remarqua dans ce grand Prince, les dernieres années de ſa vie. Il auroit par-là perdu les Provinces-Unies & ſa propre famille. Les Plénipotentiaires diſent (*T. II.*

Digitized by Google

II. p. 57,) au Cardinal que le Prince proposa cet Echange dans une Assemblée des Etats (apparemment, Généraux) & en parla comme d'une chose arrêtée entre la France & l'Espagne, & qui devoit être executée en trois semaines. Si le fait est vrai, il voulut voir ce qu'on en diroit, & comme la Province de Hollande en particulier s'y opposa fortement, il n'en fut plus parlé. Les Plénipotentiaires des Etats Généraux à Munster s'en plaignirent à ceux de France, qui se défendirent par une équivoque, en protestant *que jamais il ne leur en avoit rien été proposé par les Espagnols.* Mais les François avoient bien pis fait, puis qu'ils avoient eux mêmes inventé le Projet; qui avoit, avec raison, si fort choqué les Etats. Les Plénipotentiaires demanderent aussi au Cardinal comment il vouloit qu'ils se conduisissent là-dessus; parce que leur réponse faisoit croire à ceux des Etats, que le discours du Prince d'Orange étoit artificieux, ou qu'ils ne parloient pas sincerement. Les Ambassadeurs de France proposoient de dire, pour sauver l'honneur de ce Prince, ou le leur, qu'il avoit parlé de l'Echange, sur de simples discours, qui

qui en avoient été faits en l'air, & sur lesquels on lui avoit demandé son avis. Mais on ne voulut pas se payer de cette monoye, en Hollande. On y conçut de grands ombrages de la conduite de la France, & les Espagnols, si l'on en croit le Cardinal dans un Memoire datté du 17 de Mars 1646. les augmenterent en publiant; que la Paix entre les deux Couronnes étoit conclue, à condition, que l'on donneroit l'Infante d'Espagne au Roi de France, avec les Païs-bas & les prétentions que l'on avoit sur les Provinces-Unies, en dotte. Le Prince d'Orange en fut même alarmé, & soupçonna que la France n'eût voulu le jouër, par l'ouverture de l'Echange, qu'elle lui avoit fait faire. D'un autre côté, on crut qu'il agissoit lui même de concert avec la France, & la Province de Hollande, à ce que dit le Cardinal, faisoit courir ce bruit. Cela fit que ce Prince parut plus éloigné des propositions qu'il avoit semblé goûter d'abord, sur quoi l'on peut encore voir le Memoire suivant. *T. II. p.* 107.

La crainte des Etats, concernant l'Echange, n'étoit pas encore dissipée l'année suivante, & Mr. de *Servien* étant allé en Hollande, ne trouva pas

pas d'autre moyen de ramener les esprits là-dessus, que de protester qu'il n'en étoit rien, de la maniere la plus forte dont il pût s'aviser. Comme *Frideric Henri*, Prince d'Orange, à qui le Cardinal en avoit fait faire l'ouvertute en secret, étoit mort le 14. de Mars 1647. cet Ambassadeur crut pouvoir parler (*T. IV. p.* 150.) plus hardiment, dans une Lettre écrite le 24. d'Avril de la même année, & envoyée à chacune des Provinces-Unies séparément, excepté à celle de Hollande, dont les François se plaignoient alors. „ Quant aux prétendus Traitez, dit-il, de mariage, ou d'Echange, c'est une fourbe si grossiere, qu'il n'y a point de personne intelligente dans les affaires, „ qui ne connoisse qu'il y auroit autant d'imprudence, que d'infidelité d'entendre présentement à de „ semblables propositions.

Cela étoit vrai, comme on l'a vû, mais le fait n'en étoit pas moins veritable. Que le Cardinal fût un homme sans foi, personne n'en a jamais douté; & à l'égard de *l'imprudence*, quoi que ce Ministre fût bien fin, l'ambition lui en faisoit souvent commettre, lors qu'elle l'engageoit à entre-

Digitized by Google

treprendre, pour la grandeur de la France, des choſes impoſſibles.

„ Auſſi, continue l'Ambaſſadeur, „ n'a-t-on oſé produire d'autre preu„ ve de cette ſuppoſition, que des „ Lettres, qu'on dit avoir été écrites „ par le Roi d'Eſpagne, & par ſes „ Miniſtres; & celui, qui les a pré„ ſentées, a été contraint de confeſ„ ſer publiquement, qu'il n'avoit rien „ vû, qui vînt du côté de la France. „ Encore qu'il n'y ait pas lieu de „ douter, pour cela, des aſſurances, „ qui ont été ci-devant données par „ les Miniſtres de Sa Majeſté, je „ proteſte de nouveau à vos Sei„ gneuries, ſur ma vie & ſur mon „ honneur, que ce ſont des fauſſe„ tez, qui ont été malicieuſement „ inventées, par les ennemis, & je „ me ſoumets à perdre l'un & l'autre, „ ſi l'on peut montrer que de la „ part de la France, on y ait ja„ mais le moins du monde prêté „ l'oreille, ni qu'on ſoit entré en „ aucune négociation ſur ce ſujet.

Il eſt encore vrai que la France n'y avoit pas *prêté l'oreille*, & *qu'elle n'étoit entrée en aucune négociation*; parce que les Eſpagnols s'étoient bien gardez de faire une ſemblable pro-

Digitized by Google

propoſition. Mais les François avoient encore fait pis, que tout cela ; puis qu'ils avoient eux mêmes fait ce projet, & qu'ils n'avoient rien oublié pour engager par adreſſe les Eſpagnols à leur faire des propoſitions ſi deſavantageuſes à la Monarchie d'Eſpagne & même à toute l'Europe. Il eſt honteux de ſe cacher ſous de ſemblables équivoques, & de nier qu'on ait fait ce qui choqueroit moins, quand on a fait beaucoup pis. Un exemple de cette nature eſt ſuffiſant pour apprendre à n'ajoûter aucune créance aux proteſtations des Ambaſſadeurs, & à ne ſe fier qu'aux faits, dont on eſt aſſuré.

„ Certes il ſeroit bien-juſte, ajoûte „ Mr. de *Servien*, que l'impoſture é- „ tant découverte, on fît punir exem- „ plairement ceux, qui en ſont les „ Auteurs, & qui ont l'audace d'at- „ taquer par des calomnies, la foi „ & la réputation d'un grand Roi, „ ami de cette République. Il ne s'agiſſoit point de la perſonne du Roi, qui n'étoit qu'un enfant, & qui ne ſavoit rien de tout cela; mais de celle de ſon prémier Miniſtre, qui étoit, comme on le ſavoit en France mieux qu'en aucun autre lieu, le plus

plus grand fourbe qu'il y eût de son tems. Ainsi tout cela n'étoit qu'un galimathias, qui ne pouvoit tromper que des sots.

On trouvera d'autres faits dans ces Lettres, par où l'on verra le fonds qu'on pouvoit faire sur la bonne foi des plus grands Négociateurs, qu'il y eût en ce tems-là. Il seroit à souhaiter qu'on n'eût plus de sujet de se plaindre aujourd'hui de semblables procedez. Je ne puis pas m'arrêter d'avantage à ces Lettres. On fera très-bien de les lire avec attention, dans un tems, auquel on va entrer en négociation pour la Paix de l'Europe. Elles ne sauroient avoir été publiées plus à propos.

Le Libraire y a joint quelques Lettres de Mrs. d'*Avaux* & *Servien*, qui avoient été publiées en 1650. sur un démêlé très-violent, que ces deux Ambassadeurs avoient eu ensemble, en 1644. Elles étoient devenues rares, & l'Edition, qui en avoit paru, étoit pleine de fautes, qu'on a eu soin de corriger en celle-ci. Il est étonnant que ces Messieurs pussent agir de concert, pour les interêts de leur Maître, après avoir été si fort brouillez.

A R-

Digitized by Google

ARTICLE III.

FOEDERA, *Conventiones, Litteræ & cujuſcumque generis Acta Publica inter Reges Angliæ & alios quoſvis, Imperatores, Reges, Pontifices, Principes, vel Communitates, ab ineunte ſæculo duodecimo; videlicet ab anno* 1101. *ad noſtra uſque tempora habita aut tractata. Ex Autographis, infra ſecretiores Archivorum Regiorum Theſaurarias, per multa ſæcula reconditis fideliter exſcripta. In lucem miſſa de mandato Reginæ. Adcurante* THOMA RYMER, *ejuſdem Sereniſſimæ Reginæ Hiſtoriographo.* Tom. II. à Londres *chez les freres Churchill.* 1705. in fol. pag. 1092.

NOUS avons parlé dans l'Article I. du Tom. XVI. de cette *Bibliotheque Choiſie* du I. Tome de ce grand Recueil, & nous en avons montré l'utilité. Depuis ce tems-là, on en a vu encore trois Tomes le VII. le VIII. & le IX. que j'eſpere de recevoir bientôt. J'en ſuis redevable à la liberalité d'un Seigneur, qui a été cauſe que cet Ouvrage a été entrepris, & que

que j'ai nommé à la fin de l'Extrait du 1. Volume. Je ſuis ſi éloigné de ne reconnoître pas la généroſité de ceux qui m'ont fait de ſemblables honêtetez, que je ne perds point d'occaſion de le faire. Je ne puis, à cet égard, que me louër du Clergé & de la Nobleſſe d'Angleterre; & je le ferai de toute autre Nation, dès que j'aurai ſujet de le faire.

Ce Volume contient les Actes du regne d'*Edouard* I. depuis l'an 1273. juſqu'à l'an 1307. qui étoit le trente-cinquiéme de ſon regne, & le dernier de ſa vie; car il mourut le 7. de Juillet de cette même année, comme on le voit par un mémoire, qui eſt dans ce Volume, pag. 1059. Je l'avois prêté à un Gentil-homme de mérite, qui travaille ſur l'Hiſtoire d'Angleterre, & qui ne manquera pas de produire, en ſon tems, quelque choſe de plus exact, que ce qu'on a vû ſur cette matiere. En me le renvoyant, il a eu la bonté d'y joindre l'Extrait ſuivant, que j'ai crû devoir publier ici tel que je l'ai reçu, à quelques retranchemens près, que j'ai été obligé d'y faire, à cauſe de la petiteſſe des Volumes de la *Bibliotheque Choiſie*. Je le nommerois, ſi

Digitized by Google

si je savois qu'il le trouvât bon; mais comme je ne le sai point, il suffit que je dise ici, que ce n'est pas à moi que le Public est redevable de cet *Extrait*.

Ce seroit un très-grand travail, que de faire l'Extrait de tous les actes de ce Volume, & cela demanderoit, en même tems, qu'on fît un abregé de tous les évenemens, auxquels ces actes ont du rapport. Je ne prétends m'engager qu'à vous donner une idée des choses principales qu'on y trouve; afin qu'après avoir lû cette espece d'Extrait, vous puissiez, en parcourant le Livre, savoir à quoi rapporter les actes que vous y verrez, & en tirer les Usages qui peuvent donner quelque satisfaction aux esprits curieux de ces sortes de choses. J'avoüe que d'autres pourroient considerer ce recueuil, dans une autre vüe, que je n'ai fait; par exemple ils pourroient faire remarquer les formules des Actes, & les termes Latins, ou François qui y sont employez. Il peut même y avoir, parmi les faits que je passerai sous silence, quelques faits importants, par rapport à certaines affaires, dans lesquelles, l'étude particuliere de quelques personnes pourroient les in-

tereſſer. Mais il n'eſt pas poſſible de ſatisfaire la curioſité de tout le monde, à moins que de faire, comme je l'ai déja dit, une hiſtoire de tous les évenemens, auxquels ces actes ont du rapport; ce qui engageroit à faire un livre, trois, ou quatre fois plus gros que celui-ci. Je me bornerai donc à ce que j'ai trouvé moi-même de plus curieux; & pour le faire avec quelque netteté, au lieu de ſuivre l'ordre du tems, ſelon lequel ces actes ſont rangez, je les conſidererai ſelon les differentes matieres; me réſervant d'en rapporter dans la ſuite quelques uns, qui n'ont aucune liaiſon les uns avec les autres.

Les principales matieres contenues dans ce Volume ſont

1. La guerre de Galles, qui fut terminée par la conquête qu'*Edoüard* I. fit de ce Païs-là.
2. Les differends entre les deux maiſons d'Arragon, & d'Anjou, dont *Edoüard* I. fut choiſi pour médiateur.
3. La guerre d'Ecoſſe avec l'origine, & les cauſes de cette guerre, qui eut de fâcheuſes ſuites.
4. Les affaires qu'*Edoüard* eut avec la France.

5. Les

Digitized by Google

5. Les affaires qui regardent l'Angleterre en particulier.
6. Les affaires Eclesiastiques, ou plûtôt celles qu'*Edoüard* eut avec les Papes.
7. Quelques Actes qui regardent *Edoüard* en particulier.
8. Et enfin divers actes séparez qui peuvent avoir quelque chose d'important, ou de curieux.

I. *Affaires de Galles*

ON voit dans ce Volume divers actes, qui regardent le Païs de Galles, & la guerre qu'*Edoüard* y porta; mais il y en a peu, qui soient importants. On trouveroit fort étrange aujourd'hui, qu'un Prince s'avisât de faire excommunier les Princes, avec qui il est en guerre, par les chefs de son propre Clergé. Il falloit pourtant qu'en ce tems-là, cela servît à quelque chose; puis qu'on trouve ici pag. 79. que l'Archevêque de Cantorbery, après avoir excommunié *Leolyn* Prince de Galles, requiert l'Archevêque d'Yorck d'en faire de même.

Cette guerre de Galles ne fut com-

Digitized by Google

mencée, qu'après * un jugement solennel rendu par les Grands d'Angleterre contre *Leolyn*; on voit ce jugement dans la page 68. Il fut condamné, sur ce qu'il avoit refusé de venir rendre hommage à *Edoüard*, & avoit allegué des excuses qui n'étoient pas recevables. Pour l'exactitude, il auroit falu expliquer les excuses † que Leolyn alleguoit, mais c'est ce qu'on ne trouve ici qu'en général.

Cette guerre fut terminée enfin, par la mort de ‡ *Leolyn*, qui fut tué dans un combat. On voit dans la page 224. une Lettre de l'Archevêque de Cantorbery à *Edoüard*, par laquelle il l'informe qu'on a trouvé dans les poches de *Leolyn* quelques Lettres en chiffre, par lesquelles il paroissoit qu'il avoit des intelligences en Angleterre.

Après la mort de ce Prince, *David* son frere fut pris, & envoié à *Edoüard*, qui le fit juger par le Parlement assemblé à Shronsbury, où il fut condam-

* *En* 1276

† *On les trouve dans la Chronique de Galles de Mr. Powel, & elles ne sont que trop bonnes si elles sont veritables; mais Edoüard avoit résolu la conquête de ce Pays-là, & ne cherchoit qu'un prétexte.*

‡ *En* 1282.

Digitized by Google

damné & souffrit le supplice des traitres, qui n'avoit jamais été mis en usage auparavant, envers les personnes un peu distinguées. On ne peut nier qu'il n'y eût beaucoup de barbarie, dans le procedé d'*Edoüard*, envers ce Prince, le dernier de la race des anciens Princes Bretons, ou Gallois. C'est-là à peu près ce qu'il y a de plus important dans les actes qui regardent cette affaire.

II. *Actes sur les differends entre les Roys d'Arragon, & de Sicile.*

Il y a dans ce Volume un grand nombre d'actes, qui concernent ces differends, & la négociation d'*Edoüard*, pour accommoder ensemble ces deux maisons; mais pour pouvoir à la prémiere vüe entendre ces actes, il faut nécessairement avoir dans l'esprit l'histoire de la querelle entre les deux maisons d'Arragon & d'Anjou. Voici en gros ce que c'est. Lors que *Charles d'Anjou* fit couper la tête à *Conradin*, ce jeune Prince étant sur l'échafaut, jetta son gand dans la place, & pria celui entre les mains de qui il tomberoit, de le porter à quelcun de ses parens; pour

Digitized by Google

marque de l'inveſtiture, qu'il lui donnoit de l'héritage de la maiſon de Souabe, dont il étoit le dernier mâle. On prétend que ce gand fut porté à *Pierre* Roi d'Arragon, qui avoit épouſé *Conſtance* fille de *Mainfroy* dernier Roi de Sicile, & bâtard de l'Empereur *Frederic* II. *Pierre* ne ſe hâta pas de faire valoir les prétentions, qu'il pouvoit avoir ſur la Sicile par le droit de ſa femme; juſqu'à ce que *Jean de Procide*, Seigneur Sicilien, mécontent de *Charles d'Anjou*, forma la réſolution de faire révolter les Siciliens, par le ſecours, & les Conſeils du Pape *Nicolas* III. qui s'étoit auſſi brouillé avec *Charles*. Après que *Jean de Procide* eut pris avec le Pape les meſures néceſſaires, pour l'exécution de ſon projet, il alla trouver le Roi d'Arragon pour lui communiquer le complot, & l'informer du deſſein qu'il avoit de livrer la Sicile. *Pierre* craignit d'abord d'entrer dans une guerre, dont il ne prévoioit pas qu'il pût ſortir à ſon honneur; mais *Procide* leva toutes les difficultez, 1. en lui fourniſſant de l'argent qu'il avoit reçû de l'Empereur de Conſtantinople, qui pour détourner

Char-

Digitized by Google

Charles du deſſein qu'il avoit de lui faire la guerre, mit de grandes ſommes entre les mains de *Procide* pour faire réüſſir la conſpiration : 2. en lui donnant ſecretement l'inveſtiture de la Sicile, de la part du Pape *Nicolas* III. & 3. enfin en lui faiſant entendre qu'il n'étoit nullement néceſſaire qu'il s'engageât dans cette entrepriſe, que quand la conſpiration de Sicile auroit réüſſi. Pour cet effet, il fut convenu entre eux, que le Roi d'Arragon équiperoit une flotte conſiderable, ſous prétexte de faire la guerre aux Sarraſins, & qu'il ſe tiendroit ſur les côtes d'Afrique, prêt à faire voile en Sicile, ſi la conſpiration venoit à réüſſir; & que ſi elle venoit à manquer, il pourroit, ſans paroître y avoir eu aucune part, continuer de faire la guerre aux Sarraſins. Ces meſures étant priſes, *Pierre* mena ſa Flotte en Afrique, & y aſſiégea une Ville que les Hiſtoriens de Sicile appellent *Andacalle*. Cependant le complot de *Procide* réüſſit, & les Siciliens couperent la gorge à tous les François, qui étoient dans l'Ile; c'eſt ce qu'on appelle *les Vêpres Siciliennes*. *Charles d'Anjou*, qui avoit une Flotte toute

Digitized by Google

prête, qu'il destinoit contre l'Empereur Grec, fit voile incontinent vers la Sicile, & assiegea Messine, dont les habitans offrirent de se rendre à lui, avec la seule condition qu'il épargneroit leurs vies ; mais il étoit si transporté de colére, qu'il leur refusa cette condition, ce qui leur fit prendre la résolution de se défendre jusqu'à l'extremité. Pendant ce siege, *Procide* alla trouver le Roi d'Arragon en Afrique, pour l'informer du besoin pressant, que les Messinois avoient de son secours. Avant que *Pierre* quittât les côtes d'Afrique, il écrivit une Lettre à *Edoüard* * dattée d'*Altoyl* (je ne sai, si c'est le même lieu qu'Andacalle) dans laquelle il lui dit, qu'étant occupé à la guerre contre les Sarrasins, les Siciliens lui avoient envoié des Députez, pour le prier de venir se mettre en possession de la Sicile, ce qu'il étoit résolu de faire, puisque ce Roiaume appartenoit à Constance sa femme. Cette Lettre se trouve à la page 208. Il fit donc voile vers la Sicile, & arriva à Palerme, où il fut reçû, & couronné Roi de Sicile. Il écrivit de-

là

* *En* 1282.

Digitized by Google

là un billet à *Charles*, dans lequel il l'informe qu'il est arrivé dans l'Isle de Sicile, qui lui a été adjugée par l'autorité de l'Eglise, du Pape, & des Cardinaux, & lui commande de sortir de l'Isle, dès qu'il auroit lû sa Lettre, s'il ne veut y être contraint par la force. *Charles* répondit à ce billet par un autre de même teneur, & le traitte de méchant, & de traitre à Dieu, & à la Sainte Eglise Romaine. Ces deux billets se trouvent en Italien à la page 225. Cependant *Charles* qui, en assiegeant Messine, n'avoit pas prévû que cette Ville pût recevoir du secours, craignit d'être affamé par la Flotte du Roi d'Arragon; & abandonnant le siege, se retira en Calabre, d'où il alla à Rome porter ses plaintes au Pape, contre son ennemi. Il le traitta de traitre, de perfide, & le défia à un combat singulier. Pendant que *Charles* perdoit son tems à se plaindre, *Pierre* se fit reconnoître dans Messine, & dans tout le reste de l'Isle, après quoi il envoia ses Ambassadeurs à Rome, où il y avoit un nouveau Pape qui avoit succedé à *Nicolas* III. C'étoit *Martin* IV. Creature de *Charles d'Anjou*. Il a-

Digitized by Google

voit été élû par les intrigues de ce Prince, ou plûtôt par la violence qui avoit été faite aux Cardinaux. Les Ambaſſadeurs de *Pierre* répondirent du mieux qu'ils purent pour leur maître, &, ſelon leurs inſtructions, accepterent pour lui le duël propoſé par *Charles* d'Anjou. Cela procura une trêve, pendant laquelle les deux Rois convinrent de choiſir châcun douze perſonnes, pour régler le tems, le lieu, & les conditions du combat. Ces 24. s'étant aſſemblez dreſſerent quelques articles, qui furent ratifiez par les deux Rois. Il y fut arrêté qu'ils ſe battroient à Bourdeaux le 1. de Juin 1283, châcun accompagné de cent Cavaliers. On trouve dans ce Volume à la page 226, & ſuivantes, ces mêmes Articles. Comme ils n'étoient pas connus, cela a fait faire quelques bévues aux meilleurs Hiſtoriens, & a été très-préjudiciable à la réputation du Roi d'Arragon. Voici les principaux de ces articles en abrégé.

1. Que le combat ſe fera à Bourdeaux, dans le lieu que le Roi d'Angleterre jugera le plus convenable, lequel lieu ſera environné de barrieres.

2. Que

2. Que les deux Rois ſe préſenteront devant le Roi d'Angleterre, pour faire ce combat, le 1. de Juin de l'année 1283.

3. Que ſi le Roi d'Angleterre ne peut pas ſe trouver en perſonne à Bourdeaux, les deux Rois ſeront tenus de ſe préſenter devant celui, que le même Roi aura député pour recevoir leur préſentation, en ſa place.

4. Que ſi le Roi d'Angleterre ne ſe trouve pas en perſonne au même lieu, ni n'envoye quelcun pour tenir ſa place, les deux Rois ſeront pourtant tenus de ſe préſenter devant celui qui commande à Bourdeaux pour lui.

5. *Il a été* * *auſſi convenu, que le dit combat ne ſe fera pas devant qui que ce ſoit des gens du Roi d'Angleterre, à moins que le dit Roi ne s'y trouve actuellement préſent en perſonne.* Sauf aux deux Rois de convenir entr'eux, par un conſentement reciproque, de faire le dit combat de cette maniere, c'eſt à dire en l'abſence d'*Edoüard.*

6. Que ſi le Roi d'Angleterre ne ſe trouve pas en perſonne au lieu & au

* *Cet article eſt remarquable.*

Digitized by Google

temps marquez, les deux Rois seront tenus de l'attendre trente jours.

7. Et afin qu'on puisse en toute maniere procurer la présence du Roi d'Angleterre, les deux Rois promettent, & jurent de faire leur possible de bonne foi, & sans fraude, pour obtenir dudit Roi, qu'il se trouve au lieu marqué, & au jour susdit, & de faire en sorte que leurs lettres lui soient rendües.

Après quelques autres articles, qui regardent la trêve, & les suretez, que les deux Rois se donnent réciproquement, il est convenu:

8. Que celui des deux Rois, qui manquera de se trouver au lieu, & jour susdits, soit reputé vaincu, parjure, faux, infidele, traitre, qu'il ne puisse jamais s'attribüer, ni le nom de Roi, ni les honneurs dûs à ce rang, qu'il demeure pour toûjours privé, & dépouillé du nom de Roi, & de l'honneur Royal, & soit incapable de tout emploi, & dignité, comme vaincu, parjure, faux, infidelle, traitre, & infame éternellement.

Tous les Historiens François, Espagnols, & Italiens, ont dit unanimement, qu'*Edoüard* assura le champ aux

Digitized by Google

aux deux Rois ; trompez par la présentation que fit *Charles d'Anjou* à Bourdeaux, avec ses cent Cavaliers; car ils n'ont pû comprendre que ce Prince fût venu avec sa troupe prête à combattre, & se fût tenu à Bourdeaux, depuis le Soleil levant jusqu'au soir du jour marqué, s'il n'eût crû de combattre ; mais on voit ici dans la page 239 une Lettre d'*Edoüard* au même Prince, par laquelle il lui fait savoir *que quand il pourroit gagner les deux Royaumes d'Arragon & de Sicile il ne voudroit pas assurer le champ aux deux Rois, ni permettre que ce Düel se fit dans aucun lieu de sa domination, ni en aucun autre, où il seroit en pouvoir de l'empêcher.* Dans la Lettre, qu'il écrivoit au Prince de Salerne, fils de *Charles*, pag. 240. il lui dit *que bien loin d'avoir accordé à son pere ce qu'il lui a demandé, touchant ce combat, il l'a refusé tout outre* ; c'est le terme dont il se sert, car ces Lettres sont en François. Il n'y a donc aucun lieu de croire qu'*Edoüard* ait autorisé ce combat, ni par sa présence, ni en envoyant quelcun, pour le représenter, ni en donnant des saufconduits aux deux Rois, ni enfin en faisant préparer le lieu ; &

néanmoins les Hiſtoriens le ſuppoſent comme certain, quand ils diſent que Charles vint à Bourdeaux, qu'il entra dans le camp, & s'y tint depuis le Soleil levant, juſqu'au Soleil couchant, ſans voir paroître ſon ennemi. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que *Charles d'Anjou*, vint effectivement à Bourdeaux le jour marqué, qu'il y demeura juſques vers le ſoir, & qu'ayant des nouvelles, que le Roi d'Arragon étoit encore éloigné, il ſe retira ce jour-là même. Mais à peine fut-il parti, que *Pierre*, qui étoit dans la ville déguiſé ſous le nom d'un des Seigneurs de ſa Cour, alla ſe préſenter au Senêchal de Guyenne, prit acte de ſa préſentation, & lui laiſſa ſes armes en témoignage; après quoi il ſe retira en diligence, & reprit la route de ſes Etats. Cette conduite a donné lieu aux Hiſtoriens François de l'accuſer de poltronerie, & de n'avoir oſé ſe meſurer avec ſon ennemi. Mais ſi on conſidere la teneur des articles arrêtez entre les deux Rois, il eſt viſible que la préſentation de ces deux Princes devant le Senêchal de Guyenne, n'étoit que pour ſatisfaire au 4. article, & non pas pour ſe battre; puiſque par le 5.

il

Digitized by Google

il ne devoit point y avoir de combat, si le Roi d'Angleterre n'y étoit présent, & que par les lettres d'*Edouard*, mentionnées ci-dessus, rien n'étoit plus éloigné de l'intention de ce Prince, que d'assister à ce combat. Qu'on accuse donc le Roi d'Arragon d'avoir eu peur, j'y consens; mais la peur, qu'il avoit, n'étoit pas de se battre contre son ennemi, puisque par leurs conventions il n'y étoit pas obligé; c'est pourtant sur quoi tombe l'accusation qu'on a portée contre lui, & les railleries qu'on a faites de sa conduite. Qu'a-t-il donc craint? Les Historiens François, qui ont été bien aises de trouver une occasion d'avilir ce Prince, ennemi de la maison de France, n'ont eu garde d'expliquer le sujet de sa crainte: mais les Siciliens, & les Napolitains l'ont fait, en disant qu'il étoit informé, non seulement que *Charles* avoit amené ses cent Cavaliers avec lui dans Bourdeaux, mais qu'il avoit, les uns disent 3000, les autres 5000 chevaux à une journée de cette ville, & quelques uns même ajoûtent, que le Roi de France son neveu étoit à leur tête; ce que *Mezeray* n'a pû entierement dissimuler, quand il a dit, *que Pierre*

se

Digitized by Google

se retira, feignant d'avoir peur de quelque surprise de la part du Roi de France. Car si le Roi de France n'avoit pas eu des troupes, près de Bourdeaux ; comment *Pierre* se trouvant dans les Etats du Roi d'Angleterre, auroit-il pû feindre d'avoir peur de quelque surprise du Roi de France ? Il y a donc deux choses à examiner, pour la justification du Roi d'Arragon ; la premiere, s'il a executé les conventions, & c'est ce dont on ne peut douter, après avoir lû les articles rapportez ci-dessus. La seconde s'il a eu sujet de se défier de Charles, & du Roi de France. Quant au premier de ces Princes les Historiens de Naples & de Sicile disent ; qu'il s'étoit vanté publiquement de faire assassiner le Roi d'Arragon ; ce qui suffisoit pour donner un juste sujet de crainte à ce dernier, qui se trouvoit dans un païs éloigné de ses Etats, voisin de ceux du Roi de France, & sans saufconduit du Roi d'Angleterre, ni aucune autre sûreté, que la parole d'un ennemi, sur la bonne foi de qui il ne pouvoit point compter, puis qu'il s'étoit vanté de le faire assassiner. Quant au Roi de France, les Italiens assu-

Digitized by Google

assurent, qu'il avoit un corps de 5000, ou de 3000 chevaux, à une journée de là. *Mezeray* & les autres Historiens François, qui n'ont pas pû ignorer ce que les Italiens ont dit, ne le nient pas, & se contentent de n'en point parler; de sorte qu'il est du moins aussi apparent que la chose est vraye, qu'il est apparent qu'elle est fausse. Au fonds quand même *Pierre* auroit été saisi d'une frayeur mal fondée, de quelque surprise de la part du Roi de France; je ne vois pas, que cela pût faire un grand tort à sa réputation. *Garibay*, Historien Espagnol, qui ignoroit sans doute les conventions passées entre les deux Rois, a été assez hardi, pour dire que le Roi d'Arragon se présenta à Bourdeaux, & qu'il s'en retourna parce que *Charles* ne s'y trouva pas. *Des puez que el Rey D. Pedro se apoderò del Reyno de Sicilia, viviò cinco años y dando orden en las cosas del nuevo Reyno, tornò à España y tuvò rieptos y desafios con el Rey Carlos, y disfracado passò por la Provincia de Guipuscoa, para la ciudad de Burdeos, que por ser en este tiempo de Ingleses era el lugar de la batalha a la qual por no acudir el Rey Carlos, tornò el*

Rey

Digitized by Google

Rey D. Pedro en Arragon, y Cataluña.

Je me suis un peu étendu sur ce sujet, parce qu'il m'a semblé que les actes de ce Recueuil qui le regardent, nous donnent une idée toute nouvelle de cette affaire.

Les autres actes importans, qu'on trouve ici sur les differends entre ces deux maisons, dont *Edoüard* étoit médiateur, sont la bulle de *Martin* IV, qui excomunie le Roi d'Arragon, & donne son Royaume à *Charles de Valois*, fils de Philippe III. Roi de France. Elle se trouve à la page 252.

On y voit encore tous les soins, que se donna *Edoüard*, pour procurer la liberté du Prince de Salerne pris prisonnier dans un combat naval, par *Roger Lauria* Amiral d'Arragon. Il auroit servi de represailles pour *Conradin*, si Constance femme de *Pierre*, qui commandoit alors en Sicile, ne l'eût arraché à la vengeance des Siciliens, en l'envoyant en Arragon au Roi son mari. Le sujet des négociations d'*Edoüard* fut donc la liberté de ce Prince; il y a sur ce sujet un grand nombre d'actes, & de lettres, dans ce Volume. Les prin-

Digitized by Google

principaux ſont les articles, dont *Edoüard* convint à Oleron en Bearn, avec le Roi d'Arragon, pag. 342. Une bulle du Pape *Nicolas* IV. qui déſaprouve ces articles, pag. 358. La confirmation de ces mêmes articles faite à Campo franco, pag. 371. Les engagemens où *Edoüard* entra lui même, pour ſervir d'aſſurance au Roi d'*Arragon*; au moyen deſquels, le Prince de Salerne fut mis en liberté, à condition de revenir dans ſa priſon, s'il n'executoit pas le traité. Un certificat du même Prince, appellé depuis Roi de Sicile, comme il étoit venu à un certain lieu pour ſe remettre en priſon, page 435. Deux lettres du Roi d'*Arragon* à *Edoüard*, pag. 450. & 456, où il fait voir la ſupercherie, dont a uſé le Prince de Salerne à cet égard. Comme ceci eſt tout à fait étranger à l'hiſtoire d'Angleterre j'ai crû qu'il ſuffiſoit de remarquer les actes principaux qui regardent cette affaire.

III. *Affaires d'Ecoſſe.*

POUR pouvoir entendre les actes concernant ce Royaume, qui ſe trouvent dans ce Volume, il faut ſavoir

voir qu'Alexandre, II. Roi d'Ecoſſe, mariant *Marguerite* ſa fille à *Erick* Roi de Norvegue, il fut ſtipulé dans le contract de mariage, que ſi *Alexandre* venoit à mourir ſans enfans mâles, *Marguerite* ſa fille, & ſes deſcendans ſuccederoient à la couronne d'Ecoſſe. Ce contract ſe trouve à la pag. 1079. parmi les actes omis. Le cas arriva. Les deux fils d'*Alexandre* moururent, pendant la vie de leur pére. *Marguerite* leur ſœur Reine de Norvegue mourut auſſi, & laiſſa une jeune Princeſſe qui ne venoit que de naître, nommée *Marguerite* comme elle; *Alexandre* II. étant mort la même année 1282, la jeune *Marguerite* de Norvegue devoit être reconnüe pour héritiere du Royaume d'Ecoſſe, immédiatement après la mort de ſon ayeul; cependant ce ne fut qu'environ deux ans après, l'an 1284, que les Grands d'Ecoſſe s'obligerent à la reconnoître pour leur Reine. Cet acte ſe trouve à la page 266. Cependant *Marguerite* demeura en Norvegue, ſans doute à cauſe de ſon bas âge, & l'Ecoſſe fut gouvernée par des Regens juſqu'à l'an 1289 qu'*Erick* ſon pére envoya des Ambaſſadeurs à *Edoüard* pour traitter avec

Digitized by Google

avec lui de certaines affaires, concernant sa fille qui étoit petite niece du même *Edoüard*. La même année 1289, *Edoüard* étant de retour de France, les Regens d'Ecosse envoyerent des Ambassadeurs en Angleterre pour traitter en presence du Roi avec les Ambassadeurs de Norvegue, pag. 431. Ces Ambassadeurs s'assemblerent à Salisbury & dresserent quelques articles, dans lesquels il fut stipulé, que *Marguerite* seroit envoyée à *Edoüard*, libre de tout engagement de mariage, & que ce Prince la remettroit dans le même état entre les mains des Ecossois; à condition que ceux-ci s'engageroient de leur côté, à ne pas la marier, sans le consentement du Roi de Norvegue son pére, & du Roi d'Angleterre son grand-Oncle. Ces conventions se trouvent en Latin, & en François pag. 446. & 448. Cependant *Edoüard*, qui pensoit à marier son fils du même nom que lui, avec *Marguerite*, sollicita à Rome, & obtint une dispense pour ce mariage; dont il fit ensuite la proposition aux Regens d'Ecosse, qui l'approuverent. La dispense se trouve à la page 450, & l'approbation des Ecossois, avec quelques autres actes concernant ce

ce mariage à la page 471 & ſuivantes. On dreſſa donc des articles pour être inſerez dans le contract, pag. 482, & il paroît que les Ecoſſois prirent toutes les précautions poſſibles, pour qu'à l'occaſion de ce mariage, qui devoit unir les deux Royaumes, ſous la domination du jeune *Edoüard*, la liberté de l'Ecoſſe n'en reçût point de préjudice. Ils ſtipulerent que le Royaume d'Ecoſſe demeureroit toûjours entierement ſéparé, & ſans aucune dépendance de l'Angleterre, à quoi *Edoüard* ne fit aucune oppoſition. Tous ces projets s'en allerent en fumée, par la mort de la jeune *Marguerite*, qui mourut avant de quitter la Norvegue, ou comme quelques uns l'aſſurent dans une petite Ile, où elle fut obligée de relâcher. On voit dans la page 1090 parmi les actes omis, une lettre de l'Evêque de St. André à *Edoüard*, où il lui donne avis du bruit qui couroit de la mort de la jeune Reine, & des troubles que cette perte devoit vrai-ſemblablement cauſer en Ecoſſe.

Marguerite étant morte, il fut queſtion de regler la ſucceſſion du Roiaume d'Ecoſſe, ſur lequel quelques Grands deſcendus, par les femmes, de la

Digitized by Google

la famille Roiale, avoient des prétentions. Les deux plus considerables étoient *Jean Baillol*, & *Robert Bruſſ*, tous deux très-puiſſans, & très-accréditez en Ecoſſe; deſorte qu'en peu de tems toute la nation ſe trouva diviſée en deux partis, ce qui rendoit la déciſion de ce procès très-difficile; & quand même on auroit pû parvenir à juger, qui des deux prétendans avoit le meilleur droit, il auroit été très-difficile d'exécuter la ſentence, ſans plonger le Roiaume dans une guerre civile. Les Hiſtoriens d'Ecoſſe prétendent que les Ecoſſois prierent *Edoüard* d'être l'arbitre de ce differend, & les Anglois aſſurent, que ce fut lui-même, qui, en vertu du droit de Seigneurie directe qu'il avoit ſur l'Ecoſſe, ſe porta pour juge. Il eſt difficile de ſavoir ſi *Edoüard* eut d'abord cette prétention, ou s'il ne la déclara qu'après avoir accepté l'offre des Ecoſſois, & on ne trouve rien dans ce Recueuil, qui juſtifie ce que *Buchanan* dit ſur ce ſujet. On trouve au contraire qu'*Edoüard* ne négligea rien, pour établir ſa ſouveraineté ſur l'Ecoſſe; mais cela ne juſtifie pourtant pas qu'il eût manifeſté ſes prétentions, avant que d'être

Digitized by Google

tre reconnu pour arbitre de ce different. Quoi qu'il en ſoit, il convoqua les Etats d'Ecoſſe à Norham Ville d'Angleterre ſituée ſur la Tweede; mais ſi ce fut par un acte de pure autorité, ou à la priere des Ecoſſois, c'eſt ce qui ne peut, ce me ſemble, être bien décidé. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'*Edoüard* regarda cette occaſion comme très-favorable, pour établir ſon autorité ſur l'Ecoſſe d'une maniere indiſputable, à l'avenir.

Les Etats d'Ecoſſe ayant été convoquez à Norham, *Edoüard* s'y rendit, accompagné de beaucoup de Seigneurs Anglois & même de quelques troupes; comme il paroît par la ſommation faite à divers Seigneurs de ſe trouver à Norham avec les armes, & les chevaux, qu'ils s'étoient obligez de fournir au Roi. Cette ſommation ſe voit dans la page 525. La premiere aſſemblée ſe fit le 10. de May de l'an 1291, & depuis ce jour-là, juſqu'à la fin de ce procès, on trouve dans ce Recueuil, un journal de ce qui ſe paſſa, dont je ferai ici un petit abregé. Je croi néanmoins être obligé d'avertir que ce Journal doit être lû, avec précaution. La rai-

Digitized by Google

raiſon en eſt, qu'il a été fait par *Maître Jean de Cadam*, Clerc du Roi *Edoüard*, & apparemment par ordre de ce Prince. Comme les Ecoſſois accuſent ce Roi de n'avoir eu autre choſe en vuë, dans toute la conduite qu'il tint dans ce jugement, que ſes propres interêts, & d'avoir ſacrifié ceux de l'Ecoſſe à ſon ambition; on peut préſumer qu'il prit ſoin, qu'on n'inſerât rien dans ce Journal, qui pût lui porter du préjudice, ou faire voir le deſſein qu'on ſuppoſe qu'il avoit, de ſe ſervir de cette conjoncture pour s'aggrandir; ſous le ſpécieux prétexte de rendre une juſtice exacte, & impartiale. Les remarques, que j'ajoûterai à la ſuite de ce Journal, qui eſt une eſpece de procès verbal, feront voir la néceſſité de cet avertiſſement.

J'ai déja dit qu'*Edoüard* avoit pris la réſolution de ſe ſervir de cette conjoncture, pour faire reconnoître aux Ecoſſois, que l'Ecoſſe étoit un fief de la Couronne d'Angleterre, ce que le dernier Roi d'Ecoſſe avoit abſolument refuſé; ce fut auſſi par-là qu'il voulut commencer, remettant l'affaire principale, qui étoit la ſucceſſion, après que celle-ci ſeroit terminée. Pour

Digitized by Google

cet effet, dans la premiere assemblée qui se tint à Norham, le 10. de Mai 1291. il fit dire aux Ecossois par *Roger Brabanzon*, Grand Justicier d'Angleterre, que l'état, où étoit alors le Royaume d'Ecosse, qui se trouvoit sans Roi, l'avoit engagé à les requerir par ses Lettres patentes de se rendre en ce lieu, où il s'étoit transporté lui même; pour, en qualité de Souverain direct du Royaume d'Ecosse, rendre justice aux Prétendans à la Couronne, & établir une solide paix dans le Royaume: Que son intention n'étoit pas de retarder la justice, ni d'usurper le Droit de personne, ou les libertez du Royaume d'Ecosse, mais de rendre à châcun ce qui lui étoit dû: Et qu'afin que cela se pût faire plus aisément, il requeroit, par surabondance de Droit, que les Etats d'Ecosse le reconnussent pour Seigneur direct de ce Royaume; voulant ensuite se servir de leurs Conseils, pour faire ce que la justice demanderoit. Sur cette proposition, les Etats demanderent du tems, pour consulter les absens, & pour déliberer sur la réponse qu'ils devoient faire. *Edoüard* leur fit dire, que quoi qu'il eût lieu de se persuader, qu'ils étoient ve-

Digitized by Google

venus préparez sur cet article, puis qu'ils ne pouvoient pas ignorer quel étoit son dessein, il leur donnoit du tems jusqu'au lendemain. Le jour suivant, la même proposition ayant été faite aux Ecossois, ils insistèrent encore sur la demande d'un plus long délai; sur quoi *Edoüard*, de l'avis de son Conseil, leur accorda trois semaines, à compter depuis le 10. de Mai, pour préparer ce qu'ils auroient à alleguer contre sa prétention.

Le 2. de Juin, on tint une autre assemblée, & il est à remarquer que, selon le délai accordé par *Edoüard*, elle auroit dû se tenir le jour précedent. Cette remarque peut être de quelque utilité, dans la suite. Dans cette assemblée, l'Evêque de Bath & Wells, Chancelier d'Angleterre, porta la parole pour *Edoüard*, & dit aux Etats, que dans la précedente assemblée le Roi leur avoit accordé trois semaines, pour préparer ce qu'ils avoient à opposer à sa prétention; mais que, puis qu'ils n'avoient absolument rien répondu, ni allegué, pour affoiblir son Droit, l'intention de ce Prince étoit d'agir dans l'affaire, qui étoit en question, en vertu de son

Digitized by Google

Droit de Souveraineté reconnu, & en qualité de Souverain direct de l'Ecoſſe d'examiner, & terminer ce differend. Enſuite s'adreſſant à *Robert Brus*, l'un des Prétendans, il lui demanda, s'il vouloit recevoir jugement, ſur les prétentions qu'il avoit à la Couronne d'Ecoſſe, du Roi d'Angleterre, comme Souverain, & Seigneur direct du Royaume; à quoi celui-ci répondit en termes précis, & formels, qu'il le reconnoiſſoit pour tel, & qu'en cette qualité, il conſentoit de ſe ſoûmettre à ſon jugement.

La même queſtion fut faite enſuite aux autres Prétendans; ſavoir, *Florent Comte de Hollande*, *Jean Haſtings*, *Patrick Dumbar Comte de la Marche*, *Guillaume Ros*, *Gautier de Huntercumbe*, *Guillaume Veſci*, *Robert de Pynkeny*, & *Nicolas de Soules*, Ils firent tous la même réponſe, que *Robert Brus*. Après cela ſe leva un Chevalier, qui excuſa l'abſence de *Jean Baillol*, & demanda pour lui un délai juſqu'au lendemain. Dans l'Aſſemblée ſuivante, *Baillol* ſe préſenta, on lui fit la même queſtion, & il répondit comme les autres.

Dans la 5. aſſemblée, l'Evêque de Bath & Wells après avoir recapitulé ce

Digitized by Google

ce qui s'étoit fait jusqu'alors, protesta de la part d'*Edoüard*, que quoique dans le differend, qui s'étoit émû entre divers Prétendans touchant la succession du Royaume d'Ecosse, ce Prince agît en qualité de Souverain, pour rendre justice à celui à qui elle seroit düe; il ne prétendoit pas pourtant se départir du Droit Héreditaire qu'il pourroit avoir lui même sur ce Royaume, lequel Droit il prétendoit faire valoir, quand il le jugeroit à propos. Le Roi lui même répeta cette protestation de sa propre bouche, en François. Cela fait *Jean Comyn* Seigneur de *Badenough* demanda d'être admis à produire ses prétentions sur la Couronne; ce qui lui fut accordé, après qu'il eut reconnu *Edoüard* pour Seigneur direct, & Souverain de l'Ecosse, comme les autres l'avoient fait.

Avant que de passer plus avant, on redigea par écrit la reconnoissance, que les Prétendans avoient faite *d'Edoüard* pour Souverain de l'Ecosse, & on en fit un acte authentique, qui fut signé de tous les Prétendans. Cet acte se trouve dans le Journal à la page 555, & à la page 529. Il est en François. Le jour suivant les Préten-

dans passerent, & signerent un autre acte, qui se trouve à la page 529. par lequel ils consentoient qu'Edoüard fût mis en possession du Royaume d'Ecosse; pour le délivrer ensuite à celui d'entr'eux, à qui il seroit ajugé.

La Souveraineté d'*Edoüard* ayant été ainsi établie, on vint enfin à l'affaire principale; je veux dire à l'examen des droits des Prétendans à la Couronne; & afin que cet examen se fît d'une maniere impartiale, on convint, que *Jean Baillol* & *Jean Comyn* d'un côté pour eux, & pour tous les autres Prétendans, choisiroient 40. Commissaires examinateurs; que *Robert Brus* pour lui même, & pour les autres, en choisiroit autres quarante, & qu'*Edoüard* ajoûteroit de sa part à ce nombre 24 Anglois, pour servir comme de médiateurs entre les quatre vingts Ecossois, & que tous ces Commissaires ensemble donneroient au Roi leur avis, pour le jugement de cette affaire.

Dans l'assemblée du 5. Juin, on ne fit autre chose que lire, & enregîtrer les noms de ceux qui avoient été choisis. Le 6. *Edoüard* ordonna aux Com-

Digitized by Google

Commissaires de convenir entr'eux du lieu, & du tems, auxquels on devoit s'assembler pour terminer le procès. Ils n'eurent pas de peine à convenir du lieu, qui fut la Ville de Berwick distante d'environ 4. Milles de Norham, de l'autre côté de la Tweede, & dans le Royaume d'Ecosse; car il faut remarquer que les Ecossois avoient obtenu d'*Edoüard*, que cette affaire seroit jugée dans le Royaume d'Ecosse même, quoique les Lettres patentes, qu'il leur accorda sur ce sujet, & qui se trouvent à la page 532 ne soient que du 12. de Juin, jour posterieur à celui auquel se fit la nomination de Berwick; mais apparemment il le leur avoit promis verbalement. Quant au tems, comme les Commissaires ne purent s'accorder entr'eux, *Edoüard* fixa lui même le 2. jour d'Août prochain.

Le 11. Juin, les Régens remirent leurs commissions au Roi, qui les reçut, & les leur rendit, pour gouverner en son nom; après quoi il nomma l'Evêque de Cathnes pour Chancelier d'Ecosse, & lui donna un Anglois pour ajoint.

Le 12. le Chancelier prêta serment de fidelité à *Edoüard*.

Digitized by Google

Le 13. les Régens & les principaux Seigneurs d'Ecoſſe en firent de même.

Le 14. & les jours ſuivans, tant à Berwick qu'à Norham, tous les autres Seigneurs, Magiſtrats, Gouverneurs des Places, &c. prêterent le même ſerment.

Edouard s'étant enſuite tranſporté à Berwick, avec tous les Commiſſaires, y fit une proteſtation dans laquelle il dit, que quoi qu'il eût accordé que le procès touchant la ſucceſſion ſeroit jugé en Ecoſſe, il ne prétendoit pourtant pas porter par-là préjudice au Droit qu'il avoit, dans un cas ſemblable, ou dans tout autre, d'exercer la juſtice en Angleterre, touchant les affaires qui pouvoient regarder l'Ecoſſe.

Le 3. d'Aout, les Commiſſaires s'étant aſſemblez à Berwick, châcun des Prétendans préſenta ſa requête, dans laquelle étoient contenües les raiſons qu'ils alleguoient pour prétendre à la Couronne d'Ecoſſe. Comme toutes leurs prétentions étoient fondées ſur leur déſcendance de quelque perſonne de la famille Royale d'Ecoſſe, on pourroit mieux voir dans une généalogie le fondementt de leurs prétentions, que par un long diſcours.

Mais

Digitized by Google

Mais le format de cet Ouvrage ne permet pas, qu'on l'y insére. Les prétendans étoient

Florent Comte de Hollande descendu d'*Ada*, sœur du Roi *Guillaume*.

Patrick Dumbar Comte de la Marche descendu d'*Ilda*, fille du Roi *Guillaume*.

Guillaume de Vesci descendu de *Marguerite*, fille du Roi *Guillaume*.

Robert de Pynkeny descendu de *Margerie*, sœur du Roi *Guillaume* par une fille de *Margerie*, nommée *Alix*.

Guillaume de Ros descendu d'*Isabelle*, fille du Roi *Guillaume*.

Nicolas de Soules descendu de Marguerite fille d'*Alexandre II*.

Patrick Galythly descendu de *Henry*, fils de *Guillaume*.

Roger de Mandeville descendu d'*Aufrique*, seconde fille du Roi *Guillaume*.

Jean Comyn Seigneur de *Badenough* descendu de *Bonald* autrefois Roi d'Ecosse.

Jean Hastings descendu de la 3. fille de *David* Comte de *Huntingdon*, frere du Roi *Guillaume*.

Jean Baillol descendu de Marguerite, fille ainée de *David* Comte de *Huntingdon*.

Digitized by Google

Robert Brus, descendu d'*Isabelle*, 2. fille de *David* Comte de *Huntingdon*.

Pour bien comprendre toutes ces prétentions, il est necessaire de remarquer, que *Florent* Comte de Hollande, *Robert* de *Pynkeny*, & *Jean Comyn*, étant descendus, les deux prémiers de deux sœurs de *David* Comte de Huntingdon, & le dernier de *Donald* frere cadet de *Macolm* III; ils ne pouvoient pas selon le Droit, prétendre d'être préferez aux descendans de *David*, ce qui est manifeste. A l'égard de *Nicolas de Soules*, *Guillaume Ros*, *Patrick Dumbar*, *Guillaume Vesci*, *Patrick Galythly*, & *Roger de Mandeville*, si leur généalogie étoit bien exposée, il est certain que dans la succession d'un fief, qui n'étoit pas masculin, ils auroient dû être préferez aux descendans du Comte de Huntingdon; puis qu'ils descendoient de Guillaume Roi d'Ecosse son frere ainé; mais il y a lieu de croire, ou qu'ils n'avoient pas bien exposé leur généalogie, ou que ceux, dont ils tiroient leur origine n'étoient que des bâtards, & par consequent incapables de transmettre aucun Droit à leurs descendants. Ce qui confirme cette con-

Digitized by Google

conjecture, c'eſt que dans la requête préſentée par *Baillol*, où il expoſe en détail comment la Couronne a dû paſſer d'une main à l'autre juſques à lui ; après avoir parlé de la mort de *Marguerite* de Norvegue, il dit qu'après la mort de cette Princeſſe, la couronne auroit dû venir à *Marguerite* ſa grande-tante fille d'*Alexandre* II, & & de cette *Marguerite*, à *Magothe* ſa fille ; mais que cette *Magothe* étant morte ſans enfans, la ſucceſſion venoit à *Margerie* ſa ſœur, qui mourut, dit-il, ſans enfans ; & cependant *Nicolas de Soules* ſe diſoit fils de cette *Margerie*, & ainſi du propre aveu de *Baillol*, ce même *Nicolas* auroit dû lui être préferé, s'il eût été veritablement fils de *Margerie*, comme il l'avoit avancé. Il n'y a point d'apparance que *Baillol* ſe fût contenté de combattre le droit de *Nicolas de Soules*, par une ſimple négation, s'il n'eût été conſtant, & connu de tout le monde, que cette *Margerie* mere prétendüe de *Nicolas de Soules*, étoit morte ſans laiſſer de poſterité.

Tout de même *Baillol*, dans ſa requête, après avoir dit qu'*Iſabelle* troiſiéme fille d'*Alexandre* II. mourut ſans enfans, aſſure, que la couronne

devoit revenir aux descendants de *David*, Comte de Huntingdon, & saute tout d'un coup, par dessus *Henry de Galythly*, *Isabelle*, *Ilda*, *Marguerite*, & *Aufrique*, filles du Roi *Guillaume*; desquelles *Patrick Galythly*, *Guillaume Ros*, *Patrick Dumbar*, *Guillaume Vesci*, & *Roger de Mandeville* se disoient descendus. Ce qui donne lieu de croire que cet Henry, & ses trois sœurs, supposé qu'ils fussent enfans de *Guillaume*, n'étoient que des bâtards; c'est que dans la suite les Prétendans, qui tiroient d'eux leur origine, se départirent très-aisement de leurs prétentions, avant même qu'elles fussent examinées; marque assurée que *Baillol* avoit raison de les passer sous silence, comme ne pouvant pas lui porter un grand préjudice.

Il ne s'agissoit donc que de regler la succession entre les descendans de *David* Comte de Huntingdon frere du Roi *Guillaume*; de qui la branche légitime venoit de finir, par la jeune Marguerite de Norvegue. Ce *David* eut plusieurs enfans, dont quatre moururent avant lui, & laissa trois filles; *Marguerite* qui épousa *Alain de Galway*, *Isabelle* femme de *Robert Brus*, & *Ada* qui fut mariée à *Henry Hastings*, An-

Digitized by Google

Anglois. De *Marguerite* l'ainée des trois, vinrent *Devergulde*, & *Marione*; celle-ci fut mariée à *Jean Comyn* & apparemment étoit morte ſans enfans; & quoi qu'il en ſoit, elle, ni ſes enfans, ſi elle en eut, ne parurent point dans ce procès. *Devergulde* ſa ſœur ainée, qui épouſa *Jean Baillol*, en eut ce *Jean Baillol*, qui demandoit la couronne en vertu du droit de ſa mére, qui étoit encore en vie. *Iſabelle* 2. fille de *David*, femme de *Robert Brus*, eut un fils nommé *Robert* comme ſon pére, c'étoit l'un des Prétendans. Enfin *Ada* eut de *Henry Haſtings* ſon mari, *Jean Haſtings* qui avoit auſſi ſes prétentions; mais comme il prévoyoit bien que les deſcendants de ſes deux tantes, ainées de ſa mére, l'emporteroient ſur lui, il ſe réduiſit à dire, que l'Ecoſſe étoit un fief diviſible, & que par conſequent il devoit être partagé entre les trois filles de *David*, Comte de Huntingdon, ſon ayeul. Le grand ſujet de conteſtation étoit donc entre *Jean Baillol*, & *Robert Brus*. Le premier alleguoit pour lui, qu'il étoit petit fils de Marguerite fille ainée de David, & le dernier pour lui, qu'il étoit petit fils de David lui même & par conſequent qu'il étoit plus pro-

chain d'un degré ; mais comme on lui opposoit que *Devergulde*, qui étoit encore en vie, étoit dans un degré aussi prochain que lui, & qu'elle avoit l'avantage d'être fille de l'ainée, il répondoit que dans un pareil degré de proximité, les hommes devoient être préferez aux femmes. C'étoit là le précis des raisons des uns & des autres, & le sujet de l'examen qu'on devoit faire. Revenons présentement à ce qui se passa, dans les assemblées suivantes.

Toutes les requêtes des Prétendans ayant été lûes, *Edoüard* fixa le 2 jour de Juin de l'année suivante 1292, pour oüir le rapport des Commissaires examinateurs ; & ainsi ils eurent neuf ou dix mois, pour s'instruire.

Le jour marqué étant venu, les Ambassadeurs d'*Erick* Roi de Norvegue se présenterent, & demanderent, pour leur maître, à être admis au nombre des Prétendans, comme pére, & légitime héritier de Marguerite sa fille ; ce qui lui fut accordé, après que ses Ambassadeurs eurent premierement reconnu la Souveraineté des Rois d'Angleterre sur l'Ecosse.

Les Commissaires se mirent ensuite

Digitized by Google

te à examiner enſemble les requêtes de châcune des Parties; mais comme il ſembla à *Edoüard*, que cette maniere de proceder feroit trainer l'affaire en longueur; il fit trouver bon qu'on examinât, avant toutes choſes, les droits de *Baillol*, & de *Brus*, ſans préjudice de ceux des autres Prétendans. Cela étant ainſi réglé, il ordonna aux Commiſſaires d'examiner, par quelles Lois il faloit proceder au jugement de cette affaire; ſur quoi les Avis furent ſi divers, que pour leur donner le temps de s'accorder, ou de s'inſtruire, il prorogea l'Aſſemblée juſqu'au 12 d'Octobre; voulant auſſi, diſoit-il, conſulter de ſon côté les Juriſconſultes des païs étrangers.

A la prochaine aſſemblée, qui fut le 14 d'Octobre, *Edoüard* mit deux queſtions ſur le tapit, & ſoûhaita d'avoir les avis des examinateurs. La 1. par quelles Lois il falloit proceder au jugement de cette affaire, en cas qu'on ne trouvât point dans les deux Royaumes des Lois & des coûtumes communes, ou même diverſes. La 2. s'il falloit conſiderer le Royaume d'Ecoſſe, comme tout autre fief, & en juger comme on jugeroit des Comtez, & des Baronies. Il fut répon-

Digitized by Google

pondu à la premiere de ces deux queſtions, par un avis unanime des Commiſſaires, que le Roi devoit juger cette affaire conformément aux coûtumes établies, dans les deux Royaumes, s'il s'en trouvoit quelques unes qui puſſent y ſervir; mais que s'il ne s'en trouvoit pas, le Roi pourroit, par l'avis des Grands de ſon Royaume, établir une loi nouvelle. Quant à la ſeconde, il fut répondu, qu'on devoit juger de la ſucceſſion du Royaume d'Ecoſſe, comme de celle des Baronies, & des Comtez. Ces deux articles étant vuidez, *Edoüard*, s'adreſſa à *Baillol*, & à *Brus*, pour leur demander, s'ils avoient encore quelque choſe à alleguer, pour ſoûtenir leur droit, & châcun de ces deux Seigneurs ayant parlé pour ſoi-même, & s'étant étendu ſur les raiſons déja alléguées, qu'ils prenoient toûjours pour fondement de leur Droit, *Edoüard* déclara que le 6. de Novembre il prononceroit la ſentence, & ce jour-là étant venu, *Robert Brus* fut entierement débouté des prétentions qu'il avoit à la couronne d'Ecoſſe; ſur quoi il proteſta, qu'il avoit deſſein de pourſuivre ſon droit, ſous une autre forme.

Jean

Digitized by Google

Jean Haſtings ſe préſenta enſuite; & ſoûtenant que le Royaume d'Ecoſſe étoit un fief diviſible, il demanda qu'il fût partagé entre les deſcendans des trois filles de *David* Comte de Huntingdon, dont la troiſiéme étoit ſa mére. *Robert Brus* ſe leva en même temps, & ſe réduiſit à demander la même choſe. Sur cette demande, *Edoüard* ordonna aux Commiſſaires d'examiner ſi l'Ecoſſe étoit un fief diviſible, & leur donna du temps pour en déliberer, juſqu'au 17. du même mois.

Ce jour-là, *Edoüard* demanda l'avis des examinateurs, qui répondirent, que le Royaume d'Ecoſſe n'étoit pas diviſible; ſur quoi le Roi prononça que *Jean Haſtings*, ni *Robert Brus*, n'avoient rien à prétendre ſur la ſucceſſion du Royaume. Cette ſentence ne donnoit pas encore gain de cauſe à *Baillol*, puis qu'il y avoit encore tant d'autres Prétendans; mais ceux-ci épargnerent à *Edoüard*, & aux Commiſſaires un plus long examen, en ſe déportant entierement de leurs prétentions. N'y ayant donc plus rien, qui pût mettre obſtacle au droit de *Baillol*, *Edoüard* prononça en ſa faveur, & le déclara Roi d'Ecoſſe; après quoi

Digitized by Google

quoi s'adreſſant à lui, il l'exhorta à gouverner ſon peuple équitablement, & d'une telle maniere qu'il ne donnât aucun lieu à ſes ſujets de ſe plaindre de lui, & de porter leurs plaintes au Seigneur direct, & Souverain de l'Ecoſſe. Il lui aſſigna enſuite un jour, pour prêter le ſerment de fidelité, & un autre pour rendre ſon hommage du Royaume d'Ecoſſe, ce qui fut exécuté; le premier, le 20 de Novembre à Norham, & le ſecond à Newcaſtle, le lendemain de Noël 1292. Sur quoi il eſt bon de remarquer que le Chambellan d'*Edoüard* demandant peut-être trop à *Baillol* pour ſon droit, lorſque ce Prince rendit l'hommage, ou ne ſâchant ce qu'il devoit demander, *Edoüard* fixa lui même ce droit à 20 Livres, ce qui étoit le double de ce qu'un Comte payoit. Voy. pag. 600.

A ne conſiderer que ce qui eſt rapporté dans ce Journal, il ſemble qu'il n'y ait rien de plus exact, ni de plus impartial que le procedé d'*Edoüard*, dans le jugement de ce fameux procès. Il demande d'abord aux Ecoſſois, qu'ils reconnoiſſent pour ſurabondance de Droit, que l'Ecoſſe eſt un fief dépendant de l'Angleterre, &

Digitized by Google

& ceux-ci n'oppoſant rien à ſes prétentions, il ſe conſtitüe lui même juge de ce differend, en vertu de ſa Souveraineté reconnüe, & pour pouvoir juger d'une maniere impartiale il fait choiſir 80. Commiſſaires examinateurs, par les deux principaux Prétendans, & ne prononce la ſentence que ſur les avis de ces Commiſſaires ; peut on rien voir, ce ſemble, de plus juſte, & de plus exact ? Les Ecoſſois ne laiſſent pas néanmoins de ſe plaindre de lui, & d'aſſurer qu'il n'a eu égard qu'à ſes interêts. C'eſt pourquoi pour avoir une idée nette, & diſtincte de cette affaire, il eſt bon de voir les plaintes des Ecoſſois, & ſur quoi elles ſont fondées, quoique ce Recueuil n'en faſſe aucune mention.

Ils diſent donc que l'unique but d'Edoüard étoit, non pas de pacifier l'Ecoſſe, mais de profiter de cette conjoncture, pour ſe faire reconnoître Souverain Seigneur de ce Royaume, & pour faire tomber la Couronne ſur la tête de celui, qui étoit le moins en état de lui diſputer ce Droit ; c'eſt-à-dire, ſur celle de *Baillol*, qui avoit un génie bien moins élevé que ſon rival, & moins d'amis, & de crédit en Ecoſſe : Qu'il ne laiſſa pas

pas les suffrages libres, & que pendant, qu'en public il témoignoit une grande impartialité, il agissoit en secret, par des menaces, & par des promesses, pour porter les Commissaires députez à juger selon ses desseins: Qu'il offrit d'abord la Couronne à *Robert Brus*, s'il vouloit s'engager à lui en faire hommage, & que celui-ci l'ayant refusée, à ce prix, il la promit à *Baillol* sous ces mêmes conditions: Que si *Robert Brus* vint en suite à reconnoître *Edoüard* pour Seigneur Souverain de l'Ecosse, ce *fut* parcequ'il comprit bien quel préjudice il s'étoit porté à lui-même par son refus. On ajoûte qu'une marque que les Etats assemblez à Norham n'étoient pas libres, c'est premierement qu'*Edoüard* y avoit amené des troupes, & en second lieu, qu'*ils* ne répondirent rien à la proposition qu'*Edoüard* leur fit de le reconnoître pour Seigneur Souverain; car s'ils eussent crû que ce Droit eût été inconteſtable, pourquoi eussent-ils demandé du tems pour déliberer? Ou s'il ne l'étoit pas, d'où peut venir que les Etats assemblez, ne purent trouver aucune raison, pour disputer ce prétendu Droit, puisqu'il est cer-

certain que les derniers Rois d'Ecoſſe, s'y étoient toûjours oppoſez? Qu'on ne voit pas, malgré tout cela, que les Etats ayent reconnu cette Souveraineté, & que la reconnoiſſance, qui en fut faite, ne venoit que de la part des Régens gagnez par *Edoüard*, ou de celle des Prétendans intereſſez à gagner ſa faveur, & dont la plus part étoient ſes vaſſeaux, ou ſes ſujets; & qui dans le fonds n'avoient aucun pouvoir de lier le peuple d'Ecoſſe, par leur ſoûmiſſion particuliere. On prétend encore que ce fut *Edoüard*, qui fit par ſes intrigues, intervenir tous les Prétendans, à l'exception de *Baillol*, de *Brus*, & de *Haſtings*, afin d'embarraſſer l'affaire; pour faire voir, aux deux principaux, qu'ils avoient beſoin de ſa faveur, & pour avoir parmi les Prétendans même la pluralité des voix pour lui; ce qui paroît, dit-on, manifeſtement, de ce qu'auſſi-tôt que *Robert* eut perdu ſa cauſe, tous les autres Prétendans (*Baillol*, & *Haſtings* exceptez) ſe départirent de leurs prétentions; marque évidente que ce qu'ils avoient fait, n'étoit qu'une pure grimace, à la ſollicitation du Roi qui les faiſoit agir. Car comment peut-on concevoir,

Digitized by Google

voir, disent-ils, que l'arrêt prononcé contre *Brus* fût préjudiciable aux autres Prétendans, & dût les obliger à se désister de leurs prétentions? Il paroît encore plus évidemment, que l'intervention du Roi de Norvegue étoit mandiée; puis qu'il n'y a aucune apparence que ses Ambassadeurs eussent ôsé trahir les interêts de leur maître, s'ils n'eussent eu des ordres secrets d'agir selon les directions d'*Edoüard*, qui n'eut plus besoin de lui, après que *Robert Brus* eut été débouté. Il semble même qu'il y avoit quelque mystére dans la conduite de *Baillol*, qui affecta de ne pas se trouver à la prémiere assemblée de Norham, pour laisser faire aux autres, cette prémiere demarche, de reconnoître le Roi d'Angleterre pour Souverain, comme s'il eût eu plus de mesures à garder que les autres; ce qui, dit-on, ne pouvoit provenir que de l'assurance qu'il avoit d'obtenir la Couronne; mais que nonobstant cette précaution, il ne put empêcher que la voix publique ne l'accusât d'avoir été le prémier à s'engager avec *Edoüard*. Aussi continua-t-on toûjours à le lui reprocher, & quoique dans la suite, il ait perdu cet-

Digitized by Google

cette même Couronne, pour avoir voulu se retracter, il ne put jamais aquerir l'estime de ses sujets, qui se tournerent ensuite du côté du fils de son rival.

Je ne puis m'empêcher de faire ici une remarque, qui vient uniquement de moi, & que je ne donne aussi que comme une simple conjecture; c'est sur la seconde assemblée qui se fit à Norham le 2. de Juin 1291. *Edoüard* avoit accordé un délai de trois semaines, depuis le 10. de Mai, afin de donner le tems aux Ecossois de préparer ce qu'ils avoient à répondre à ses prétentions sur la Souveraineté de l'Ecosse. Selon ce délai, l'assemblée se devoit tenir le 1. de Juin, & néanmoins on ne trouve ici que celle qui se tint le 2. dans laquelle, sans qu'il paroisse, qu'on ait demandé aux Ecossois, ce qu'ils avoient à répondre, le Chancelier ouvre la conference en disant, que puis qu'ils n'avoient rien répondu, le Roi d'Angleterre étoit résolu d'user de son Droit. Cela me donne lieu de conjecturer, qu'il pourroit bien s'être tenu une autre assemblée le jour précedent, dans laquelle les Etats d'Ecosse produisirent leurs raisons, qu'on n'a pas jugé à propos d'in-

Digitized by Google

d'inſerer dans ce Journal. Car comment le Chancelier pouvoit-il commencer d'ouvrir l'aſſemblée, en diſant que les Ecoſſois n'avoient rien répondu, avant que de les avoir ſommez de répondre? Que s'ils ont été ſommez & qu'ils ayent répondu, ce ne peut-être qu'une de ces deux choſes: ou que l'hommage n'étoit pas dû, ou qu'ils avoüoient que l'Ecoſſe étoit un fief de l'Angleterre. Au prémier cas, il falloit dire au moins un mot de leur réponſe, dans un Journal auſſi exact que celui-ci, où les propres paroles ſont rapportées, & ſouvent répetées mot à mot; & au ſecond cas, rien ne pouvoit être plus avantageux aux interêts du Roi, qu'un tel aveu. Que s'ils n'ont rien répondu du tout, du moins falloit-il rapporter les ſommations qu'on leur fit de répondre, & ajoûter qu'ils étoient demeurez muets; car il faut remarquer que ce n'eſt pas ici une narration, dont les termes dépendent du caprice de celui qui la fait, mais une eſpece de procès Verbal, où les propres mots ſont rapportez.

Cette conjecture, & ce que les Ecoſſois oppoſent, paroît avoir un fondement d'autant plus ſolide, que les raiſons

Digitized by Google

raiſons dont *Edoüard* ſe ſervit, pour faire voir, que l'Ecoſſe avoit été de tout tems un fief dépendant de la Couronne d'Angleterre, ne paroiſſent rien moins que convaincantes. C'eſt cet acte que j'ai encore à examiner, & dont je n'ai pas voulu parler juſqu'ici, pour ne pas interrompre la narration; quoi qu'il ſe trouve inſeré au milieu du Journal, dont je viens de parler, page 559. & ſuivantes de ce Recueuil.

Dans le diſcours, que fit le Chancelier, à la ſeconde aſſemblée de Norham, il dit, que le Roi ſon maître prétendoit prouver ſon Droit de Souveraineté ſur l'Ecoſſe, par des documens inconteſtables; & ce fut, dans ce deſſein, qu'*Edoüard* fit faire un écrit qui contient ſes preuves. Cet écrit eſt trop long, pour être tranſcrit ici; c'eſt pourquoi je me contenterai de dire en un mot, que toutes les preuves ſont fondées ſur des paſſages extraits de quelques Hiſtoriens: comme *Marianus Scotus* Irlandois, *Guillaume de Malmesbury*, *Roger de Hoveden*, *Henry de Huntingdon*, *Raoul de Dicet*, & quelques autres, tous Anglois: que le fort des preuves conſiſte, à faire voir par ces Hiſtoriens, que les Rois d'Angleterre ont ſou-

Digitized by Google

vent vaincu les Ecoſſois, qu'ils ont quelquesfois mis des Rois ſur le trône d'Ecoſſe, par la force de leurs armes, & que les Rois d'Ecoſſe leur ont ſouvent fait hommage. Les Hiſtoriens Anglois, qui parlent de la Souveraineté de leurs Rois ſur l'Ecoſſe, ſe fondent ſur cet écrit d'*Edoüard*; dont, pour le dire en paſſant, ils ne rapportent que peu de particularitez. Quoi que peu de gens s'intereſſent préſentement, dans cette diſpute; je me perſuade pourtant, qu'il y a des curieux, qui ne ſeroient pas fâchez de voir quelques remarques, ſur les preuves alleguées par *Edoüard*.

1. Les Auteurs, d'où les paſſages ſont extraits, ſont tous Anglois, & il paroît extraordinaire qu'on prétende prouver, par des Ecrivains Anglois, que l'Ecoſſe eſt un fief de l'Angleterre; ce qui fait le ſujet du procès, entre les deux nations; car c'eſt prendre les parties pour juges. Cela ſeroit bon, ſi ces paſſages ne ſervoient que de confirmation, à des preuves plus authentiques.

2. Pour prouver que l'Ecoſſe a été depuis long-tems un fief dépendant de la Couronne d'Angleterre, il ne ſuffit

Digitized by Google

ſuffit pas de prouver que les Rois d'Ecoſſe ont rendu hommage aux Rois d'Angleterre ; il faut juſtifier qu'ils ont rendu cet hommage pour l'Ecoſſe. Car ſi, par exemple, le Roi de France vouloit prouver que les Rois d'Angleterre ont rendu hommage à ſes prédeceſſeurs, il le pourroit aiſément, par une foule d'Hiſtoriens; mais s'il prétendoit inferer de là, que l'Angleterre eſt un fief de la Couronne de France, cette conſéquence ſeroit ridicule ; parceque l'hommage, que les Rois d'Angleterre ont rendu aux Rois de France, n'étoit pas pour l'Angleterre même, mais pour les Provinces qu'ils poſſedoient dans le Royaume de France. Il en peut être de même, à l'égard des Rois d'Ecoſſe; qui ont poſſedé en Angleterre le Comté de Huntingdon, & quelques terres, ſur la frontiere des deux Royaumes, dont-ils faiſoient hommage au Roi d'Angleterre.

3. Mais quand même ils n'auroient rien poſſedé en Angleterre, il ne s'enſuivroit pas de ce qu'ils ont fait hommage aux Rois d'Angleterre, que l'Ecoſſe eût été un fief de cette Couronne; puiſqu'il eſt certain qu'on

Digitized by Google

faiſoit ſouvent hommage, pour de ſimples penſions annuelles, ſans exprimer la cauſe de l'hommage. On en voit des exemples, dans le premier Volume de ce Recueuil, page 1. & en quelques autres endroits, à l'égard des Comtes de Flandres; qui rendoient hommage aux Rois d'Angleterre pour une penſion de 500 marcs; de ſorte qu'on ne peut rien conclure des hommages rendus par les Rois d'Ecoſſe, à moins qu'il ne fût exprimé, que c'étoit pour le Royaume d'Ecoſſe.

4. Tout le monde ſait avec quelle exactitude, ceux, à qui l'hommage étoit dû, ſe le faiſoient rendre à tous les changemens de Souverain, & de Vaſſal, en préſence de pluſieurs témoins; qu'on en dreſſoit des actes authentiques, & que celui, qui l'avoit rendu, en donnoit ſes Lettres patentes. D'où vient donc qu'*Edoüard* ne produiſoit, aucun de ces hommages en bonne forme, & qu'il ſe réduiſoit à prouver ſon droit, par des paſſages des Hiſtoriens? N'étoit-ce pas avouër, qu'il n'avoit pas de meilleures preuves?

5. On pourroit peut-être oppoſer que, dans l'écrit d'*Edoüard*, il y a un long

Digitized by Google

long recit de l'hommage, que *Guillaume*, Roi d'Ecoſſe, rendit pour l'Ecoſſe même, au Roi *Henry* II, & à ſon fils; outre que cet hommage n'eſt pas conteſté. Mais on peut répondre, que comme cet hommage avoit été extorqué de *Guillaume*, comme une des conditions de ſa liberté, après qu'il eut été pris priſonier par *Henry* II, *Richard*, fils, & ſucceſſeur de *Henry*, s'en départit volontairement; comme les Hiſtoriens Anglois l'aſſurent eux mêmes, & comme on le peut prouver par un acte, qui ſe trouve dans le premier Tome de ce recueuil, parmi ceux de *Richard*; & ainſi cet article ne peut point faire de preuve.

6. Il eſt bien vrai, que les Rois d'Angleterre, ont ſouvent demandé l'hommage aux Rois d'Ecoſſe, pour l'Ecoſſe même, mais cela ne prouve que leurs prétentions, & non pas leur Droit; car ſi cette ſimple demande ſuffiſoit, pour prouver leur Droit, il eſt certain que le ſimple refus des Rois d'Ecoſſe pourroit prouver le contraire; & il eſt d'une notorieté inconteſtable, que les Rois d'Ecoſſe ont quelquefois refuſé de rendre hommage pour leur Royaume. *Alexandre* II.

Digitized by Google

ayant rendu hommage à *Henry* III. ſon beau pére, pour le Comté de Huntingdon, *Henry* lui demanda le même hommage pour l'Ecoſſe; mais ce Prince, quoique fort jeune en ce tems-là, s'en excuſa en diſant, qu'il ne pouvoit le faire, ſans le conſentement des Etats de ſon Royaume; &, ce qu'il y a de particulier, c'eſt qu'*Edoüard* dans ſon écrit, cite l'hommage rendu par *Alexandre* à *Henry*, pour prouver ſon Droit; confondant adroitement l'hommage du Comté de Huntingdon, qu'*Alexandre* rendit, avec celui de l'Ecoſſe qu'il refuſa. Le même *Alexandre* étant venu rendre hommage à *Edoüard* lui même, proteſta, que ce n'étoit pas pour le Royaume d'Ecoſſe, & ſon hommage fut reçû avec cette proteſtation, & cette reſtriction, comme il paroît par un acte inſeré dans la 126. page de ce II. Volume. *Et idem Rex Angliæ homagium ejuſdem Regis Scotiæ recepit, ſalvo jure, & clamio ejuſdem Regis Angliæ, & hæredum ſuorum, de hommagio Prædicti Regis Scotiæ, & hæredum ſuorum de regno Scotiæ, cum inde loqui voluerint.*

7. En liſant les paſſages des Hiſtoriens, citez par Edoüard, on ne peut s'em-

Digitized by Google

s'empecher de s'apercevoir, combien les conséquences, qu'il prétend tirer de quelques expressions générales, sont foibles.

8. Enfin quant aux passages qui montrent, que les Rois d'Angleterre ont mis quelquefois des Rois d'Ecosse sur le trône, cela n'emporte point que l'Ecosse fût dépendante de l'Angleterre. Si Louïs XIV. avoit eu le bonheur de remettre Jaques II. sur le trône, il ne s'ensuivroit pas que l'Angleterre dût reconnoître le Roi de France & ses successeurs, pour ses Souverains.

Je pourrois ajoûter plusieurs autres remarques, sur ces preuves alleguées par *Edoüard*; mais cela suffit, ce me semble, pour faire voir combien il est étonnant que les Etats d'Ecosse, n'ayent rien répondu aux prétentions d'*Edoüard*; ce qui donne quelque sujet de croire, ou que le Journal n'est pas exact, selon ma conjecture; ou que s'ils n'ont point répondu, ils étoient intimidez par *Edoüard*, de qui ils avoient tout à craindre, en l'état où ils se trouvoient.

Je me suis un peu étendu sur ce Journal, parceque c'est le fondement de toutes les guerres qui affligerent les deux Nations pendant 300. ans. Et

quant aux remarques que j'y ai ajoûtées, c'eſt pour empêcher qu'on ne ſe prévienne en faveur d'un Ecrit, qui paroît ſi authentique; comme s'il devoit être le ſeul fondement de la verité, quoiqu'il ait été fait par l'ordre d'une des parties intereſſées.

Les autres actes les plus importans, qui ſe trouvent dans ce Volume touchant l'Ecoſſe, ſont, la demande que fit *Baillol*, que les cauſes des Ecoſſois fuſſent jugées en Ecoſſe, & le refus qu'en fit *Edoüard*, page 596. On voit dans la page 597. la déclaration du même *Baillol*, par laquelle il ſe déſiſte de la conceſſion accordée par *Edoüard* ſur le même ſujet, aux Régens, & Prétendans à la Couronne, laquelle ſe trouve à la page 532.

Page 604, on voit que le Parlement d'Ecoſſe condamna *Macdulfe*, Comte de Fiffe, à tenir priſon. Cet acte eſt remarquable, parceque la plainte, qu'en fit *Macdulfe* à *Edoüard*, fut un des principaux ſujets de la brouillerie, qui arriva entre ces deux Princes. Voici ce que c'eſt.

Pendant qu'Edoüard étoit en poſſeſſion de l'Ecoſſe, par la conceſſion des Régens, & des Prétendans à la Couronne, il ordonna que *Macdulfe*, Com-

Digitized by Google

Comte de Fiffe, ſeroit mis en poſſeſſion de certaines terres, ſur leſquelles il avoit des prétentions. L'affaire de la ſucceſſion étant réglée, & *Baillol* reconnu pour Roi, Macdulfe fut cité au Parlement, pour s'être mis en poſſeſſion de ces terres, qui devoient être en la garde du Roi d'Ecoſſe, & fut condamné à être mis en priſon. Etant délivré, il alla ſe plaindre à *Edoüard* de l'injuſtice, qui lui avoit été faite, & ſur ſa plainte, *Edoüard* cita le Roi d'Ecoſſe à comparoître devant lui; à quoi celui-ci ayant obeï, on le traita comme un ſimple particulier, * & on l'obligea d'aller lui-même plaider ſa cauſe à la barre, ce qui l'aigrit au dernier point; la citation de *Baillol* ſe voit à la page 606.

Mais ce ne fut pas la ſeule occaſion, qu'*Edoüard* prit de faire valoir ſa Souveraineté ſur l'Ecoſſe, on trouve ici huit diverſes citations faites à *Baillol*, ſur des ſujets très-légers, de venir comparoître en perſonne devant *Edoüard*. Voyez depuis page 605 juſqu'à page 641. Ce fut ce qui engagea *Baillol* à ſonger aux moyens de ſe délivrer d'un joug ſi fâcheux. La guerre qui s'émût entre la France

* *Buchanan.*

Digitized by Google

& l'Angleterre ſembla lui en offrir une occaſion favorable. Il fit un traité de ligue offenſive & défenſive avec la France pag. 695, & maria *Edoüard* ſon fils avec une fille de *Charles de Valois*, frere de *Philippe le Bel* pag. 697. & enfin renonça, par un acte exprès, à l'hommage qu'il avoit rendu à *Edoüard*. Cette renonciation eſt à la pag. 707. *Baillol* avoit crû qu'*Edoüard*, occupé avec la France, n'auroit pas le tems de penſer à lui; mais le contraire arriva. *Edoüard* négligea ſes affaires en France, pour s'attacher à châtier le Roi d'Ecoſſe, qui fut vaincu & obligé à venir ſe rendre à *Edoüard*, à qui il réſigna ſon Royaume. On trouve cette réſignation à la pag. 718. après quoi il fut envoyé priſonnier à la Tour.

Les Ecoſſois ſe révolterent diverſes fois, & furent toûjours vaincus, & enfin contraints à reconnoître *Edoüard*, pour leur Souverain, pag. 950.

Robert Brus, fils de celui qui avoit prétendu à la Couronne, s'échape d'Angleterre, va en Ecoſſe, où il tüe *Jean Comyn* qui l'avoit trahi (pag. 988.) & ſe fait couronner Roi d'Ecoſſe. Il eſt vaincu & va ſe cacher, les priſonniers de ſon parti ſont très-

mal-

Digitized by Google

mal-traitez par *Edoüard*. Voyez la pag. 1012. On ne trouve point ici d'autres actes, qui faſſent mention de la derniere expedition d'*Edoüard* en *Ecoſſe*, dans laquelle il mourut.

IV. *Affaires de France.*

ON trouve (pag. 134.) Un traité entre *Philippe* III. dit *le Hardy* & *Edoüard*, qui confirme celui qui avoit été fait entre *Henry* III. & St. *Louis*, par lequel le Roi de France étoit obligé de rendre à celui d'Angleterre la terre d'Agenois. Ce traité eſt dattée à Amiens le 23 Mai 1279.

Pag. 139. on voit une lettre d'*Edoüard*, par laquelle il prie l'Evêque d'Agen, entre les mains de qui, ſelon la coûtume, il devoit faire le ſerment en perſonne, de vouloir le recevoir par ſon Senêchal de Guyenne. Elle eſt dattée d'Abbeville le 4 Juin 1279.

Pag. 167. il y a une lettre d'Edoüard à *Philippe*, par laquelle il le prie de ne rien changer aux coûtumes de Gaſcogne, ſans ſon conſentement. Elle eſt du 4. Mars 1281. La Gaſcogne, & la Guyenne étoient alors deux noms équivalens.

Page 168. on trouve une lettre de la

Digitized by Google

Nobleſſe de Gaſcogne à *Edoüard*, par laquelle les Seigneurs de ce païs-là le prient, de ne pas ceder la Haute Juſtice de leurs terres, à *Arnaud du Seuil*. Cette lettre commence *Domino præ cunctis mortalibus diligendo Eduardo* &c. Cependant ils lui parlent d'un ton aſſez ferme : *Dominationem veſtram tenere volumus pro conſtanti, quod nulla tenus nobis placet, ut altam juſtitiam terrarum noſtrarum in arnaldum Raimundi de Solio, vel aliquem alium, maximè ignobilem, conferatis*, & un peu plus bas, *numquam enim præmiſſa proponimus ſuſtinere, niſi id faceremus, quod abſit, coacti à vobis.* Du 1. de Mai 1281.

Pag. 320. on lit les reſtrictions, qu'*Edoüard* apporta dans l'hommage qu'il rendit à *Philippe* l'an 1286. l'Evêque de Bath & Wells portant la parole; ſur quoi il faut remarquer, que ſous les regnes de *Jean*, & de *Henri* III, ayeul & pére d'*Edoüard*, la France avoit enlevé pluſieurs Provinces aux Rois d'Angleterre, & qu'après pluſieurs guerres faites ſur ce ſujet, il y eut quelques traitez de paix, de l'inobſervation deſquels *Edoüard* ſe plaignoit. C'eſt pourquoi, après avoir proteſté contre ces

Digitized by Google

ces infractions, il ne rendit ſon hommage, qu'en termes généraux ; de peur de ſe priver du Droit qu'il prétendoit avoir ſur ces Provinces, s'il rendoit ſeulement hommage des terres, qu'il tenoit alors, en les nommant ſpécialement. L'hommage eſt donc conçû en ces termes. *Je deviens vôtre homme, des terres que je tiens de vous deçà la mer, ſelon la forme de la paix, qui fut faite entre nos ancêtres*; & cet hommage fut reçû de cette maniere.

Pag. 336. on voit un traité de paix entre *Philippe le Bel*, & *Edoüard I*, du mois d'Août 1286.

Pag. 617. Une querelle particuliere entre deux mariniers, l'un Anglois, & l'autre Normand, ayant donné occaſion à une rupture entre la France & l'Angleterre; *Philippe* cita *Edoüard* à comparoître en perſonne à Paris, devant la Cour des Pairs. On trouve ici cette citation.

Pour entendre les actes ſuivans, & le ſujet des démêlez entre *Philippe le Bel* & *Edoüard*; il faut ſavoir qu'*Edoüard*, ſe trouvant engagé dans la guerre d'Ecoſſe, envoya à Paris *Edmond* ſon frere, pour y comparoître en ſon nom; avec ordre de faire tout ce qu'il ſeroit poſſible, pour éviter la

Digitized by Google

guerre avec la France. Les Hiſtoriens François diſent, que *Philippe* n'étant pas content de ce qu'*Edoüard* n'avoit pas comparu en perſonne, confiſqua la Guyenne, & envoya dans ce Duché *Raoul de Neſle* ſon Connêtable, qui s'en rendit maître. On ne peut s'empêcher d'être ſurpris, que ce Général pût s'emparer ſi aiſément de la Guyenne; mais on trouve ici, à la pag. 620. le dénoüement de cette affaire, & la ruſe dont *Philippe* ſe ſervit. Il fit entendre à *Edmond*, qu'il ne regardoit en cette occaſion que ſon honneur, & ſon Droit de Souverain, & que pourvû qu'*Edoüard* voulût faire quelques démarches, pour le ſatisfaire, il ſe contenteroit de l'exterieur. Pour cet effet, il demanda qu'*Edoüard* lui livrât certaines villes de Guyenne, & quelques perſonnes de la même Province, dont il avoit ſujet de ſe plaindre. *Edoüard*, qui vouloit éviter la guerre, ne ſe contenta pas de donner cette ſatisfaction exterieure au Roi de France, mais il lui livra même toute la Guyenne; dans la croyance où il étoit que *Philippe*, content de cette ſoûmiſſion, la lui rendroit incontinent, ſelon ſa promeſſe. Mais il fut dupé par le Roi de France, qui envoya

Digitized by Google

voya le Connêtable en Guyenne pour s'en mettre en poſſeſſion; ce qui ſe fit volontairement, après quoi *Philippe* refuſa de la rendre.

On trouve donc ici pag. 619. l'ordre d'*Edoüard* à ſes Officiers de Guyenne d'obéïr à *Edmond*, ſon frere, comme à lui-même; & l'ordre d'*Edmond* en conſéquence de celui-ci, de livrer la Guyenne au Roi de France. On ne peut preſque point douter, que la choſe ne ſe ſoit paſſée de cette maniere, & comme *Edmond* la raconte, dans la pag. 620, puiſque divers actes & lettres d'*Edoüard*, qu'on voit dans les pages 642, 643, 644, 645, 652, 687, 789, 937, ſuppoſent manifeſtement cette ſupercherie, dont *Edoüard* ſe plaint.

Pag. 650. on trouve la rénonciation que fit *Edoüard*, en termes formels, à l'hommage qu'il avoit rendu à *Philippe*. Elle eſt de l'an 1294.

Pag. 741. Il y a les Conventions du mariage projetté, entre *Edoüard*, fils d'*Edouard* I, & *Philippe* fille de *Guy* Comte de Flandres, 1296. Mais comme cette fille fut gardée à Paris, par *Philippe le Bel*, qui vouloit empêcher ce mariage, *Edoüard*, & *Guy* firent de nouvelles conventions, pour marier *Iſabelle* fille cadette de

de *Guy*, avec le jeune *Edoüard*, Pag. 742.

Pag. 789. on voit une lettre d'*Edoüard* aux Gascons, par laquelle il s'excuse envers eux, de ce que sans les avoir consultez, il s'étoit laïssé duper par *Philippe*, dans le traité secret, qu'*Edmond* son frere avoit fait avec lui.

Pagg. 808. & 812. on voit un compromis de *Philippe*, & d'*Edoüard*, pour faire *Boniface* VIII. arbitre de leurs differends; non comme Pape, mais comme personne privée, sous le nom de *Benoît Cajetan*. Voy. aussi pag. 817.

Pag. 812. *Boniface* casse les conventions du mariage projetté entre *Edoüard* le jeune, & *Philippe de Flandres*.

Pag. 819. on lit la sentence arbitrale du Pape, pour terminer les differends des deux Rois. C'est cette sentence, qui choqua si fort la Cour de France, selon *Mezeray*, qu'étant présentée à *Philippe*, par un Ambassadeur d'*Edoüard*, *Robert d'Artois*, la lui arracha, & la jetta dans le feu. Il fallut donc penser à d'autres moyens, pour finir cette querelle. Pour y parvenir, les Ambassadeurs des deux Rois, s'assem-

Digitized by Google

ſemblerent à Montreuil ſur la mer, & conclurrent une trêve, en arrêtant le mariage d'*Edoüard* le pére, avec *Marguerite* ſœur de *Philippe*, & celui d'*Edoüard* le fils, avec *Iſabelle* ſœur du même Roi. Pluſieurs Hiſtoriens ont parlé de cette trêve, comme d'une paix finale, & ſe ſont trompez. On voit, par les termes mêmes du traité, qu'on trouve ici, à la pag. 841. que ce n'étoit qu'une trêve, en 1299. La paix ne fut faite qu'en 1303, & l'on en voit les articles à la pag. 923; où on peut remarquer, que les deux Rois abandonnerent entierement leurs alliez les plus attachez à leurs interêts; *Philippe* les Ecoſſois, & *Edoüard* le Comte de Flandres, dont il n'eſt pas fait la moindre mention dans le traité.

On trouve à la pag. 929, une lettre de quelques Ecoſſois, qui étoient à la Cour de France, à leurs amis d'Ecoſſe, dans laquelle ils leur diſent; qu'ils ne doivent pas s'étonner, s'ils ne ſont pas compris dans le traité; puiſque *Philippe* leur a promis de ne pas les abandonner, & qu'il leur rendroit plus de ſervice dans l'entrevüe, qu'il devoit avoir à Amiens avec *Edoüard*, que s'il les avoit fait comprendre

Digitized by Google

dre dans la paix ; mais ce que le Roi de France leur disoit n'étoit que pour les amuser, puis qu'il n'eut point d'entrevüe avec *Edoüard* (pag. 952.) & qu'il ne fit rien pour eux. D'un autre côté les Historiens Flamans accusent *Edoüard* d'une noire perfidie, d'avoir ainsi abandonné leur Comte, & d'avoir été l'unique cause de sa ruïne; malgré les sermens, les plus solemnels qu'ils avoit fait, de ne consentir jamais à aucune paix, avec la France, sans qu'il y fût compris.

On trouve parmi les actes omis à la pag. 1083. que le Roi de France étoit choqué, que dans les Chartres expediées, en Guyenne, on mît la clause, *Regnante Edwardo Rege Angliæ*, & qu'il prétendoit qu'on mît, *Regnante Philippo Rege Franciæ*. Après bien des débats sur ce differend, il fut convenu entre *Jean de Grailly*, Sénêchal de Guyenne, & la Cour de France, qu'on mettroit *Regnante Philippo Rege Franciæ, Edwardo Rege Angliæ tenente Ducatum Aquitaniæ*; mais il ne paroît pas ici qu'*Edoüard* ait approuvé cet expedient.

V.

Digitized by Google

V. *Actes qui regardent l'Angleterre en particulier.*

ON peut remarquer, dans les premiers actes de ce Volume, qu'étant passez en Angleterre, pendant l'absence d'*Edoüard*, qui étoit dans la Palestine, il étoit reconnu pour Roi, quoi qu'il n'eût pas été couronné; la simple proclamation ayant été suffisante, pour lui conferer toute l'autorité Royale. Aussi tous ces actes sont ici passez en son nom. Mais au lieu que quand le Roi étoit présent, on mettoit à la fin, *Teste Rege*, ou *Teste me ipso*; on mettoit pendant son absence, *Teste W. Eborum Episcopo. Ed. Cornubiæ, & Gilb. Gloceſtriæ Comitibus*, qui étoient les trois Régens du Royaume: ou bien on mettoit, *Per manum W. Nerton Cancellarii nostri.*

Pag. 21. on voit la maniere dont on faisoit amas des provisions de vivres nécessaires, pour le Couronnement du Roi; chaque Province étant taxée à en fournir une certaine quantité. Par exemple, celle de Gloceſtre devoit fournir 60 Boeufs, ou Vaches, 60 Cochons, 2 Sangliers gras, 60 Mou-

Digitized by Google

Moutons, en vie, 3000 chapons, ou poules, 40 quartiers de lard &c. & les autres à proportion.

Pag. 34. Il y a un *Memorandum*, du jour qu'*Edoüard* aborda à Douvre & du jour qu'il fut couronné.

Pag. 49. Je ne sai ce que c'est *que *officium spigornellorum*, dont il est ici fait mention. *Du Cange* en parle, mais il ne s'explique pas bien, ce me semble. Il cite un passage, qui semble marquer que c'étoit une charge, qui regardoit la chapelle du Roi.

Pag. 78. *Edoüard* écrit à son Justicier en Irlande qu'on lui a offert 8000 Marcs, pour établir les Lois Angloises dans cette Ile, à quoi il consent; parce, dit-il, que celles dont on se sert en Irlande sont déteſtables, & par conſequent ne doivent pas être censées Lois. Néanmoins il lui ordonne d'en tirer tout autant d'argent, qu'il pourra.

Pag. 124. *Alexandre*, Roi d'Ecosse, étant sur le point de venir en Angleterre, *Edoüard* ordonne à tous les Baillifs d'empêcher qu'on ne lui ven-

* Henri Spelman *en parle auſſi dans ſon Gloſſaire & les nomme* ſpigurnelli. *Il cite un paſſage, ou deux, où il en eſt parlé, mais il ne dit pas ce que c'étoit.*

Digitized by Google

vende les vivres trop cher. Une pareille précaution seroit souvent nécessaire ailleurs, sur tout en Hollande.

Pag. 157. Il paroît que les Rois d'Angleterre permettoient encore les Duels entre les particuliers. Voyez aussi pag. 62.

Pag. 160. on voit que la maison de *Guildhall*, qui est aujourd'hui la maison de Ville de Londres, appartenoit alors aux Négocians Allemands.

Pag. 168. il paroît que les Loups, descendus des montagnes du Païs de Galles, infestoient les Provinces voisines d'Angleterre, de ce que le Roi donna ordre de les exterminer.

Pag. 427. il y a un *Memorandum* du jour qu'*Edoüard* aborda à Douvre en revenant de France, où il avoit demeuré 3 ans en 1289.

Pag. 787. on trouve qu'*Edoüard* s'excusa envers ses sujets pour les grandes taxes, qu'il avoit été obligé d'imposer sur eux, & la raison pour laquelle il avoit ôté les charges de Connêtable, & de Grand Maréchal à *Humphroy Bohun*, & *Hugues Bigot*; pour prévenir les bruits qu'on faisoit courir, que c'étoit parce que ces Seigneurs

Digitized by Google

gneurs avoient fait quelques remontrances au Roi, pour le bien commun du Royaume.

Pag. 813. on voit une commiſſion d'*Edoüard*, pour s'enquerir des torts qu'il peut avoir fait à ſon peuple, auxquels il a deſſein de remédier.

Pag. 1043. on voit un ſerment qu'*Edoüard* fit faire à *Gaveſton*, favory d'*Edoüard* ſon fils, de ne remettre jamais le pied en Angleterre, & celui que fit *Edoüard* le fils de ne jamais le rappeller. Cet acte peut être de quelque uſage, pour le regne ſuivant.

Pag. 1059. il y a un *Memorandum* de la mort d'*Edoüard* le 3 Juillet 1307.

Il paroît dans la pag. 169. que les Juifs avoient un Chef de leur Synagogue à Londres, & que cette charge étoit conferée par le Roi. Les Juifs furent tous chaſſez d'Angleterre ſous ſon regne.

VI. *Affaires avec les Papes.*

IL y a, dans ce Volume, un grand nombre de Lettres d'*Edoüard* aux Papes, qui ont ſiegé ſous ſon regne, & des Bulles des Papes adreſſées à ce Prince. Le ſujet de la plus part de ces Bul-

Digitized by Google

Bulles & Lettres, étoit une prétenduë expédition, qu'*Edoüard* feignoit de vouloir faire dans la Terre Sainte; afin d'obtenir la permiſſion de lever les Décimes, ſur le Clergé de ſon Royaume, auſſi bien que ſur l'Ecoſſe & ſur l'Irlande. C'eſt de quoi il voulut amuſer les Papes, pendant tout le cours de ſon regne. Ceux-ci de leur côté, qui ne vouloient pas ſe laiſſer duper, vouloient bien accorder la levée des Décimes, mais ils entendoient que premierement le Roi prît la croix, après quoi ils conſentoient bien qu'il reçût une partie des Décimes levées; à condition que le reſte demeurât entre les mains de leurs Commiſſaires, pour en pouvoir diſpoſer à leur volonté, & toûjours ſous le ſpécieux prétexte de la guerre Sainte; mais c'étoit à quoi *Edoüard* ne pouvoit conſentir. Si le Clergé du Royaume devoit être ruiné, il vouloit en retirer tout l'avantage. Ce manege dura pendant tout ce regne. Quelquefois le Roi & le Pape s'accorderent enſemble, ſur ce ſujet, & d'autres fois ils eurent de grands differends. Quoiqu'il en ſoit, on voit aiſément, par l'Hiſtoire de ce Prince, qu'il n'eut jamais une veritable intention,

Digitized by Google

tion, depuis qu'il fut revenu de la Paleſtine d'y retourner une ſeconde fois. Les Bulles, & Lettres ſur ce ſujet, ſe trouvent aux pagg. 119, 122, 202, 235, 259, 273, 316, 321, 323, 341, 413, 432, 459, 460, 475, 495, 499, 501, 509, juſqu'à 523, 872, 876, 915, 968, 1006-81, 1036, 1039.

Il paroît par diverſes quittances des Papes, inſerées dans ce Recueuil pag. 107. 208. 267. & ailleurs, qu'*Edoüard* paya exactement aux Papes le tribut annuel, à quoi le Roi Jean, s'étoit engagé envers eux. * Il fit à la verité une tentative, pour tâcher de dénaturer ce tribut en demandant au Pape, pag. 121. qu'il aſſignât le revenu de certaines Abbaïes du Royaume pour le payer, à quoi celui-ci ne voulut point conſentir.

Pag. 36. on voit une Bulle de *Gregoire* qui

* Dans le Mémoire préſenté par les Proteſtans Anglois au Prince & à la Princeſſe d'Orange, *on ſoûtient qu'Edoüard I. refuſa ce tribut à Gregoire X, & on cite au bas Cook's inſtit. fol.* 13. *Cependant il paroît par les frequentes quittances inſerées dans ce recueuil, que ce Prince paya exactement le même tribut, pendant tout ſon regne.*

Digitized by Google

qui exhorte *Edoüard* à ne pas ſe mêler des revenus des Egliſes vacantes en Gaſcogne 1274.

Pag. 130. *Edoüard* prie *Nicolas* de ne pas uſurper les privileges de l'Angleterre 1279.

Pag. 201. *Edoüard* défend à ſes ſujets de tranſporter hors du Royaume l'argent levé, pour le ſecours de la Terre Sainte. Apparemment le Pape avoit deſſein de s'en emparer.

Pag. 272. il y a une Bulle de *Martin* IV. qui abſout *Edoüard* de tous les crimes, qu'il peut avoir commis, tant pendant la guerre des Barons, ſous le regne de ſon pére, que dans celle de Galles.

Pag. 417. la Bulle de *Nicolas* IV. qui caſſe la coûtume, qu'il y avoit en Ecoſſe, de ne recevoir point les Etrangers dans les Monaſtéres, pour y faire profeſſion; &, en cas qu'il y en eût, de ne leur conferer pas les dignitez.

Pag. 497. *Edoüard* ſe plaint au Pape des excès commis, par la Cour de Rome en Angleterre, 1290. & l'on trouve une Lettre ſemblable des Grands.

Pag. 494. il y a une Réponſe du Pape

pe qui eſt tout à fait illuſoire, 1290. & les Papes continuerent à en uſer comme auparavant. Pluſieurs Actes en font foi.

Pag. 706. on trouve une Bulle de *Boniface* VIII. qui défend aux Eccleſiaſtiques de payer aux Princes aucune taxe, ſans ſa permiſſion, en 1296. Le Clergé d'Angleterre ayant voulu s'appuyer ſur cette Bulle, pour s'empêcher de donner au Roi l'argent, qu'il demandoit, fut mis hors de la protection des loix, ce qui le fit plier.

Pag. 787. *Edoüard* ayant fait prendre du bled de quelques particuliers, défend à l'Archevêque de Cantorbery d'excommunier ſes Officiers. Et comme apparemment ce Prélat les menaçoit, malgré la défenſe du Roi, on voit dans la Pag. 788. que le Roi ordonna de mettre en priſon ceux qui ſeroient aſſez hardis, pour publier l'Excommunication.

On trouve encore dans les pagg. 989. 1002, 1020, 1021, qu'*Edoüard* ſe plaignit au Pape du procedé de cet Archevêque, & qu'il le fit enfin ſuſpendre.

Pag. 844. il y a une Bulle de *Boniface* VIII. où il ſe conſtitue pour juge, des affai-

Digitized by Google

affaires que le Roi d'Angleterre avoit, avec les Ecossois. Cette Bulle est très-hautaine; le Pape ne se contente pas d'ordonner à *Edoüard* d'envoyer ses Ambassadeurs à Rome, pour y voir terminer cette affaire; mais il commence même par un mensonge, car il dit, *qu'il est de notorieté publique, que de tous tems l'Ecosse a été un fief de l'Eglise.* C'est de cette Bulle que j'ai tiré une partie des raisons, que j'ai alleguées ailleurs, contre la Souveraineté d'*Edoüard* sur l'Ecosse, dont il y a apparence que *Boniface* avoit été instruit par les Ecossois.

Pag. 873. il y a une réponse vigoureuse des Grands d'Angleterre à cette Bulle. L'on voit aussi à la p. 883. une réponse du Roi moins forte à la même Bulle, avec un Ecrit, où il prouve sa Souveraineté sur l'Ecosse; par les preuves contenuës dans l'écrit présenté aux Ecossois, dont j'ai parlé ci-dessus. Toute la difference qu'il y a, c'est que dans celuici, il prend de plus haut la Souveraineté de l'Angleterre sur l'Ecosse; savoir, depuis Brutus, premier Roi fabuleux de la Bretagne; au lieu que dans le premier, il ne commence que de-

Digitized by Google

puis *Athelſtan*, l'un des Rois Saxons. Il ſavoit bien que le Pape ne s'amuſeroit pas à examiner tous ces faits. On peut voir encore p. 1026. une Lettre du même *Edoüard* à ce Pape, où il le prie de n'uſurper pas les droits de la Couronne d'Angleterre.

VII. *Actes qui regardent Edoüard I. en particulier.*

PAg. 290. on trouve des lettres patentes de *Philippe*, Comte de Savoye, par leſquelles il lui confere le droit de lui nommer un ſucceſſeur, l'an 1284.

Ganday, dans la vie d'*Alfonſe* III. Roi d'Arragon dit, qu'on pouvoit à bon droit le ſurnommer *le Chaſte*, puis qu'il ne ſe maria jamais: *y dignamente ſe puede cognominar el Caſto, porque toda ſua vida vivio en caſtidad, ſin caſarſe jamas.* Il eſt vrai qu'il ne fut jamais marié, c'eſt-à-dire, qu'il ne conſomma point ſon mariage, mais il ne tint pas à lui. On voit dans ce Recueuil, pag. 14. que *Pierre* ſon pére l'avoit accordé avec une fille d'*Edoüard* l'an 1273. Cet accord fut con-

Digitized by Google

confirmé en 1281. comme il paroît par une lettre d'*Edoüard* à ſes Ambaſſadeurs, pag. 173, par le plein pouvoir donné aux mêmes, en 1282. pag. 187. & par les conventions, paſſées entre les deux Rois pag. 210. en 1282. En 1287. *Edoüard* promit, par ſes lettres patentes, de faire conſommer le mariage, pag. 349; mais pour quelques obſtacles ſurvenus, la Princeſſe ne fut point envoyée en Arragon, & *Alphonſe* mourut avant qu'elle arrivât.

On voit dans la pag. 18, qu'*Edoüard*, pendant ſon prémier voyage en Guyenne, avoit accordé *Henri* ſon fils ainé avec *Jeanne* fille unique, & héritiere de *Henri* Roi de Navarre; mais le jeune Prince mourut, avant que d'être en âge d'être marié.

Pag. 70. on trouve que le mariage entre *Hartman* fils de l'Empereur *Rodolphe*, & *Jeanne* fille d'*Edoüard*, avoit été accordé; mais la mort de Hartman en prévint la conſommation. Il y a un grand nombre de pieces, touchant ce mariage, dans ce Volume.

Pag. 175. on trouve, dans ce même Volume, divers actes ſur ce mariage

Digitized by Google

projetté entre *Alphonſe* fils d'*Edoüard*, & *Marguerite* fille de *Florent* Comte de Hollande ; mais le jeune Prince mourut, à l'âge de 12 ans.

Il ſeroit inutile de faire mention ici de tous les actes qui regardent les mariages, ou projets de mariages, des autres filles d'*Edoüard*, qui ſe trouvent dans ce Volume, en grand nombre ; auſſi bien que le ſien propre avec *Marguerite* de France, & celui d'*Edoüard* ſon fils avec *Iſabelle* fille de *Philippe de Valois*, en conſequence du traité de Montreüil.

Les Hiſtoriens Anglois diſent qu'*Edoüard* revenant de la Terre Sainte, & paſſant en Bourgogne, fut défié par *Jean de Châlon* à un Tournoy, qui ſe devoit faire en Bourgogne ; qu'il accepta le défi, & que les Bourguignons ayant uſé de mauvaiſe foi ; le Tournoy ſe changea en un veritable combat, qui fut appellé la petite bâtaille de Châlon, dans lequel *Edoüard* eut l'avantage. On trouve ici deux Bulles de Gregoire X. qui étoit alors à Lion, dans leſquelles il exhorte *Edoüard* à ne ſe pas trouver au Tournoy, qui devoit ſe faire en France. Il ſemble qu'elles ont du rapport à ce Tournoy de Châlon ; mais ce

Digitized by Google

ce qu'il y a d'embarraſſant, eſt qu'elles ſont dattées du milieu de l'année 1274, au lieu qu'*Edoüard*, revenant de la Paleſtine, doit avoir paſſé en Bourgogne en 1273. Ainſi il y a apparence que les Hiſtoriens ont mal aſſigné le temps.

VIII. *Actes ſur diverſes affaires.*

ON trouve, dans les Hiſtoriens François & Anglois, qu'*Edoüard*, revenant de la Terre Sainte, alla d'abord en Guyenne pour ſe faire reconnoiſtre par les Gaſcons, & qu'il força *Gaſton Vicomte de Bearn* à lui rendre hommage, ce qu'il avoit refuſé d'abord. On ajoûte que ſur ſon refus, il fut mandé à Bourdeaux, que s'y étant rendu, il y fut arrêté priſonnier, & qu'il fut enfin contraint de rendre l'hommage qu'*Edoüard* lui demandoit. Il eſt étonnant que, d'un aſſez bon nombre d'actes inſerez dans ce Recueuil, qui concernent *Gaſton de Bearn*, il ne s'en trouve pas un ſeul, touchant cet hommage; mais ſeulement touchant quelques differends entre lui & *Edoüard*, dans leſquels le Vaſſalage de *Gaſton* eſt évidemment ſuppoſé. Par exemple, pag.

Digitized by Google

13. il s'engage de ne pas quitter la Cour du Roi d'Angleterre, ſans ſon conſentement, à peine de perdre les terres qu'il tient de lui. Cette dépendance eſt encore ſuppoſée dans l'acte de la pag. 16, & enfin dans tous les autres, qui regardent les differends d'*Edoüard* avec ce Seigneur. Il eſt vrai qu'on voit, dans la même page, qu'une des plaintes d'*Edoüard* étoit que *Gaſton* n'avoit pas obéï aux ſommations, qui lui avoient été faites; mais il ne s'enſuit pas de là, qu'il diſputât l'hommage, qu'il devoit à *Edoüard*. *Mezeray* le dit pourtant poſitivement, & apparemment il a eu ſes garends pour cela; mais quoi qu'il en ſoit, il eſt étonnant, que dans aucun des actes de ce Volume, qui regardent le même *Gaſton*, il ne ſoit pas fait mention de cet hommage, qu'on prétend qu'il refuſa. Voyez pagg. 3, 14, 16, 25, 28, 93, 94, 106, 107.

Dans la pag. 4. on voit le procès fait par le Pape à *Guy de Monfort*, fils du feu *Comte de Leiceſter*, pour avoir tüé, dans l'Egliſe de Viterbe, Henri fils de Richard, Roi des Romains, & Comte de Cornoüaille. Ce fut à la ſollicitation d'*Edoüard I.* cou-

cousin de ce même *Henri*, qui pendant son séjour à Rome, en revenant de la Terre Sainte, obtint la condamnation des Meurtriers. On voit quelques suites de cette affaire, qui est d'ailleurs assez peu importante, aux pagg. 17, 143, 144, 145, 156, 178, 185, 188, 189, 192, 193, 197, 1068, 1069, & 1077.

Comme on trouve dans le prémier Volume de ce Recueuil, pag. 1. & ailleurs, que les Comtes de Flandres rendoient hommage aux Rois d'Angleterre, pour de simples pensions; on voit ici la même chose, à l'égard des Comtes de *Savoye*, de *Bourgogne*, & de *Kasenellebogen* en Allemagne, pagg. 12., 41, 56, 162, 663. La difference qu'on y trouve, c'est que ces derniers affectoient quelques unes de leurs terres, qu'ils reconnoissoient tenir en fief du Roi d'Angleterre; moyennant la pension, dont ils étoient convenus ensemble.

Le fameux Jurisconsulte *Accurse*, Professeur à Bologne, étoit au service d'*Edoüard*, qui se servit de lui en diverses occasions, & principalement dans l'affaire qu'il avoit avec *Gaston de Bearn*. Il l'envoya aussi à la Cour de France, pour y soûtenir ses inte-

Digitized by Google

rêts dans l'assemblée des États Généraux, & lui donna une pension annuelle. Voyez les pagg. 4, 25, 28, 37, 50, 52, 125, 180, 496.

On peut voir par cet Extrait l'utilité du recueuil des Actes de ce Volume, pour ceux qui veulent écrire l'Histoire d'Angleterre, ou celle des païs avec lesquels elle a eu quelques démêlez. S'il y a quelques Actes de moindre importance que d'autres, on a bien fait néanmoins de les mettre; parce qu'il est difficile de déviner tous les usages, pour lesquels on en peut avoir besoin.

ARTICLE IV.

Livres d'Anatomie & de Physique

I. *Nouvelles Observations sur la* Cataracte *proposées à l'Academie Royale des Sciences, le* 18. *Novembre* MDCCV. *par Mr.* Brisseau *le Fils, Médecin Major des Hôpitaux du Roi & Pensionaire de la Ville de Tournay.* A Tournay en 1706. in 12. pag. 60.

II.

Digitized by Google

II. *Deux Lettres de Mr. de* WOOLHOUSE, *Gentilhomme Anglois, Medecin Oculiſte, au R. P. le Brun, Prêtre de l'Oratoire, touchant les Obſervations ſur la* CATARACTE, *par Mr.* BRISSEAU, &c. En Ms.

IL y a déja du tems, que l'on m'a communiqué ces deux pieces, ſans que j'aye pû trouver de la place, pour les mettre dans cette *Bibliotheque Choiſie*. Pour parler en détail de cette ſorte de choſes, il faut preſque copier les Traitez, & être plus long, que l'on ne peut être ici; & ſans ce détail, les remarques, que l'on peut faire, ne ſont pas d'une grande utilité. Dailleurs depuis la publication du Livre de Mr. *Briſſeau*, *l'Hiſtoire de l'Academie des Sciences* des années 1706, 1707, & 1708. a inſtruit le Public de ſon ſentiment, des principales objections qu'on lui a faites, & de ce qu'on peut dire pour le ſoûtenir & pour le détruire. Ainſi il n'eſt plus beſoin que je m'étende là-deſſus. *L'Hiſtoire de l'Academie des Sciences*, eſt entre les mains de tout le monde, ſur tout depuis que

Digitized by Google

l'Edition d'Amſterdam a atteint celle de Paris, comme elle l'a fait cette année ; car on a l'Hiſtoire de M DCC VIII. imprimée en cette Ville. L'Auteur de l'Hiſtoire explique les matieres, avec une netteté & une exactitude admirables, repréſente les choſes dans leur véritable point de vuë, & en tire enfin les conſéquences & les uſages, avec une fineſſe inimitable. On peut auſſi trouver le détail de diverſes experiences, ſur cette matiere, dans les Mémoires, dont il fait l'extrait.

Je dirai néanmoins, en peu de mots, ce que c'eſt que le ſentiment de Mr. *Briſſeau*, & ce que Mr. *Woolhouſe* y trouve à redire. Mais auparavant il faut rechercher l'origine des ſentimens nouveaux, dont il s'agit.

On avoit crû, juſqu'au ſiecle paſſé, que la *Cataracte* n'eſt autre choſe qu'une taye, ou pellicule produite contre nature, entre l'humeur cryſtalline & la prunelle ; pellicule qui étant opaque empêche la lumiere d'entrer dans le fonds de l'oeuil en ligne droite, & ainſi ôte entierement la vûe à ceux, dans les yeux de qui elle eſt bien formée. Pour guerir cette incommodité, on pique l'oeuil à côté avec une ai-

Digitized by Google

aiguille, que l'on pouſſe juſqu'à cette peau, que l'on tâche d'entortiller à la pointe de l'aiguille ; après quoi on tire cette peau vers le bas de l'oeuil, où on la laiſſe. Quand cette operation réüſſit bien, la lumiere entre dans l'oeuil en droite ligne, & l'on recouvre la vuë. C'eſt-là l'idée, que l'on avoit euë autrefois de la Cataracte, & de la maniere de la guérir.

Quelques Oculiſtes de Paris commencerent à croire, ſur le milieu du XVII. ſiecle, que la Cataracte ne conſiſtoit nullement en une pellicule, mais dans l'épaiſſiſſement de l'humeur cryſtalline qui devient opaque. On appelle communément cette incommodité *glaucoma*. Ils s'imaginerent que pour guerir ce mal, on abatoit l'humeur cryſtalline, à laquelle l'aqueuſe & la vitrée ſuppléoit. *Gaſſendi* fait mention de ce ſentiment, dans ſa Phyſique Sect. I. Membr. poſterieur Liv. VII. c. 5. pag. 371. du 2. Tome de ſes Oeuvres, col. 2. & l'approuve, ſur ce qu'il en avoit apris d'un * habile Chirurgien de Paris. Après avoir dit que les rayons de lumiere ne s'arrêtent pas

* *Mr. Laſnier.*

Digitized by Google

dans l'humeur cryſtalline, il ajoûte, „ qu'il ne paroît pas néceſſaire de le „ prouver par des experiences, après „ que cet excellent Chirurgien de „ Paris (*qu'il ne nomme pas*) a obſervé & a montré que l'Animal peut „ voir ſans humeur cryſtalline. Il a déclaré que la maladie, qu'on nomme *Cataracte*, n'eſt pas une pellicule née entre la tunique uvée „ & l'humeur cryſtalline, & qui, „ lors qu'elle eſt mure peut être tirée embas, par le moyen d'une „ aiguille, & arrêtée au bas de l'oeuil; „ mais l'humeur même cryſtalline, „ qui s'amollit avec le tems, & qui „ étant détachée des ligamens ciliaires s'en ſépare en ſorte, que comme un gland mûr ſort de ſon enveloppe, elle eſt facilement dégagée, „ pendant qu'une égale quantité „ de l'humeur vitrée occupe la place que la cryſtalline a quittée. Il arrive de là, que l'humeur vitrée „ fait les fonctions de la cryſtalline, „ qu'elle cauſe à peu près la même „ réfraction aux rayons, & que la „ viſion ſe fait ſans la cryſtalline. „ Je ne dirai pas, que quand on dit „ que la cataracte revient, il n'arrive „ autre choſe, ſinon que l'humeur

„ cry-

Digitized by Google

„ cryſtalline n'ayant pas été miſe „ aſſez bas, ni aſſez ſerrée, ſous la „ vitrée, elle revient au lieu où elle „ étoit, & qu'il la faut rabbatre a- „ vec une nouvelle peine, &c. *Non videtur deinceps ad id comprobandum argumentis opus, poſtquàm eximius ille Pariſinus Chirurgus & obſervavit & demonſtravit poſſe animal abſque cryſtallino videre. Scilicet, quem morbum* Cataractam *vocant, declaravit eſſe non pelliculam aliquam, inter uveam cryſtallinúmque humorem ſubnatam, quæ veluti jam matureſcens acu immiſsâ deripi, & ad partem oculi inferiorem fiſti poſſit; ſed ipſum eſſe cryſtallinum, qui temporis tractu flacceſcat & ab ipſis proceſſibus ciliaribus ſic ſecernatur, ut ſicuti matura glans à ſuo calyce ſponte dimovetur, ſic ipſe nullo pænè negotio emoveatur, deprimatúrque in ipſum vitrei humoris fundum, tantulâ interim parte vitrei invadente locum ab ipſo relictum*, &c.

On trouve à peu près la même choſe, dans la Phyſique de *Robaut*, Part. I. Ch. dernier, §. VII. où il dit que *la cataracte n'eſt pas une taye, qui ſe forme au devant de l'humeur cryſtalline, comme on l'a crû fort long-tems; mais bien une alteration de cette humeur même, qui*

qui a entierement perdu la transparence & eſt devenue opaque, ſi non dans toute ſa maſſe, au moins dans une partie de ſon épaiſſeur.

Mr. *Mariotte* publia la même choſe, dans un petit Ouvrage intitulé : *Nouvelle découverte touchant la Vuë*, imprimé à Paris chez *Leonard*, en 1668. & rimprimé à Amſterdam en 1629. chez *Pierre le Grand.* On en fit l'extrait dans le Journal * des Savans en 1668. où il eſt dit *que les Oculiſtes avoient trouvé qu'il n'y avoit point d'autre moyen de guerir la maladie des yeux, appellée vulgairement* Cataracte, *que d'abatre le cryſtallin.*

On voit par-là, que Mr. *Briſſeau* ne peut pas paſſer pour le premier Auteur de cette découverte ; car il ſuit le ſentiment que l'on vient d'expoſer. Mais au moins c'eſt lui, qui l'a renouvellé depuis peu, & qui l'a appuyé de nouvelles experiences. En 1708. il publia un nouveau Mémoire, & enſuite un troiſiéme, ſur la même matiere. Ces deux pieces, avec la précedente, ont paru en 1709. à Paris, ſous le titre de *Traité de la Cata-*

* VII. *Journal pag.* 403. *de l'Ed. de Hollande.*

Digitized by Google

taracte & du Glaucoma; mais je n'ai pas vû cette Edition.

Néanmoins Mr. de *Woolhouſe*, s'eſt oppoſé à ce ſentiment, dans les deux Lettres, dont j'ai rapporté le titre. La premiere eſt dattée du 7. d'Avril 1707. mais la ſeconde eſt ſans date. Elles ont été toutes deux luës dans *l'Academie des Sciences*, par Mr. *de la Hire* Profeſſeur Royal des Mathématiques.

Il y ſoûtient le ſentiment des Anciens, & prétend avoir des experiences pour cela. Il a fait voir, dit-il, la fauſſeté du nouveau ſyſteme, par des Obſervations ſur des Cataractes, qu'il a abatues, par la conformation des parties des yeux, qu'il a ouverts, & par des Glaucomes & des Cataractes, qu'il a trouvées, tant aux yeux anatomizez des ſujets humains, qu'aux yeux des animaux de pluſieurs eſpeces. Il en rapporte des exemples, dans la premiere de ces deux Lettres.

Mr. *Briſſeau* fonde ſon ſyſtême principalement, ſur l'impoſſibilité de ne pas traverſer le cryſtallin, en faiſant l'operation de la Cataracte; & c'eſt pour cela que pour l'abatre, il s'eſt appliqué à déplacer les cryſtallins.

Digitized by Google

lins. Mais ſon Antagoniſte ſoûtient, que l'abbatement de la taye ſe doit faire en évitant le cryſtallin & en plongeant l'aiguille dans l'humeur aqueuſe ſeulement : comme tous ceux, qui ont délogé des Cataractes l'ont pratiqué juſqu'aujourd'hui, & le pratiqueront toûjours. Il n'y a, dit-il, qu'à remarquer qu'en ces ſortes d'occaſions, on fait tourner l'oeuil vers le nez, en louchant; pour pouvoir planter l'aiguille, comme il faut, & la pouſſer obliquement, en biaiſant & non pas en ligne droite ; car alors on ne bleſſe pas le cryſtallin & l'impoſſibilité prétendue ſe trouve une chimere. Mr. de *Woolhouſe* réfute les experiences que Mr. *Briſſeau* a faites ſur des cadavres, & ſoûtient que ſi l'on en excepte les yeux des *myopes*, le cryſtallin eſt plus plat, que rond, dans ſa face anterieure, & que la partie la plus convexe eſt par derriere enchaſſée dans le ſinus de l'humeur vitrée. Cependant Mr. *Briſſeau* ſuppoſe le cryſtallin d'ordinaire convexe dans ſa face anterieure, en toutes ſortes de perſonnes.

Il arrive tous les jours, ſelon Mr. de *Woolhouſe*, qu'en faiſant l'operation

Digitized by Google

tion de la Cataracte, on rencontre des Cataractes simples plus étendues & plus larges, que n'est jamais l'humeur cristalline de l'homme. Ordinairement, lors qu'elles sont bien mures, elles sont étendues au de-là du cercle de la prunelle; de sorte qu'on ne sauroit voir les bords de la Cataracte, au travers de la prunelle; quoi qu'on les voye dans les Glaucomes, par la même ouverture.

Il rapporte plusieurs experiences, qui paroissent favorables à son sentiment, mais que je ne puis inserer ici. Dans la seconde Lettre, il répond à douze Questions, que Mr. *Brisseau* prétendoit pouvoir plus facilement résoudre par son systeme, que par celui des Anciens. Ces Questions & ces réponses mériteroient d'être inserées ici, si l'on avoit assez de place pour cela. Mais il vaudroit encore mieux, que les deux Lettres fussent imprimées à part, telles qu'elles sont. On verroit par-là, presque tout ce qu'on peut dire, pour & contre le sentiment commun.

Au reste on pourra voir, ce me semble, la décision de cette contestation, dans le mémoire de Mr. *Mery*,

Digitized by Google

Mery, pag. 241. des Mémoires de l'Academie des Sciences pour l'an M DCC VIII. & dans le ſuivant de Mr. de la *Hire*. On ſe convaincra, par leur lecture, que ſouvent l'on a abatu le cryſtallin, en croyant abatre ſeulement une pellicule, & que ceux, à qui cette humeur avoit été ôtée, n'ont pas laiſſé de voir, ſur tout aidez par une louppe. On en peut auſſi recueuillir, que pendant que l'oeuil demeure dans ſon entier après l'operation, il eſt fort difficile aux Operateurs de ſavoir s'ils ont abattu un Glaucome, ou une Cataracte; que l'on ne diſtingue bien qu'en ouvrant l'oeuil, ce qui s'eſt fait après la mort de pluſieurs perſonnes, à qui l'on avoit fait cette operation. Je ne ſai même ſi, par l'*habile Oculiſte Anglois*, défenſeur du ſentiment commun, il ne faut pas entendre Mr. de *Woolhouſe*.

II. JOAN. BAPTISTÆ MORGAGNI *Forojulienſis, Philoſophi & Medici, ac Philoſophicæ, quæ Bononiæ eſt, Academiæ Phyſico-medicæ & Anatomes Profeſſoris, Adverſaria Anatomica prima, ab eo nuper in eadem Academia publicè lecta, multis deinde acceſſionibus, noviſque iconiſmis ad-*

adaucta, & viris præstantissimis ejusdem Academiæ, Principi, ac Sodalibus D. D. D. A Bologne 1706. in folio pag. 48.

J'AVOIS dessein de parler un peu plus au long de cet Ouvrage; mais quand je l'ai cherché parmi mes papiers, je ne l'ai pas trouvé, & je me suis ressouvenu que je l'avois renvoyé à celui qui me l'avoit prêté. Cependant je mettrai ici quelques remarques, que l'Auteur a faites, sur les Journaux de Paris & de Leipsig, où ils ont parlé de son Livre; duquel il croit qu'on n'a pas bien pris le sens, en quelques endroits.

„ 1. *Journal des Sçavans* du Lundi „ 7. Novembre 1707. pag. 227. Ed. „ de Hollande. *Les découvertes, que „ contient le premier article* (du Li„ vre de Mr. Morgagni) *sont premie„ rement deux glandes du Larynx, „ appellées par l'Auteur* glandes Ary„ tenoïdes, *à cause qu'elles sont si„ tuées chacune vers un des muscles „ arytenoïdiens.*

J. Baptistæ Morgagnii, Adverſ. Anat. p. 1. *Quas* (duas glandulas) *ego, ab loco in quo reperi, adpellare soleo* arytænoïdæas, *singulæ enim ad utramque* arytænoïdum *positæ sunt*; scilicet,

Digitized by Google

licet, ad utramque cartilaginem arytænoidem ; quod etiam oſtendunt plures figuræ in tabula II. non verò ad muſculos arytænoidæos, quos Auctor docet non eſſe duos muſculos, pag. 32.

„ 2. *Journal* p. 228. *Cinquiéme-*
„ *ment des fibres, qui vont des Urete-*
„ *res au col de la veſſie, où elles for-*
„ *ment un corps rond & long, aſſez*
„ *gros & compacte.*

Adverſar. p. 4. *Uretheres, productis ulteriùs ex ſe fibris, unum utrimque craſſiuſculum, teres & compactum corpus excitant, quod ſolet poſteriùs, intra veſicæ collum protuberare. Si unum utrimque*, ergo non *unum.*

„ 3. *Journal*, là-même. *Sixiémement*
„ *des ouvertures particulieres remar-*
„ *quées dans la ſurface interieure & ſu-*
„ *perieure de l'uretre d'un homme.*

Tota Auctoris deſcriptio undequaque oſtendit non in uno cadavere hanc obſervationem, ſed *in plurimis* conſtanter eſſe confirmatam.

„ 4. *Journal*, là-même. *Neuviéme-*
„ *ment, la diſpoſition des valvules,*
„ *qui font les plis du* vagina.

Auctoris contextus & tabula III. ad litteras L. L. perſpicuè oſtendunt hîc illum, non de valvulis vaginæ, quas

Digitized by Google

quas nullas agnoſcit, ſed de valvulis colli interni uteri verba feciſſe.

„ 5. *Journal*, p. 230. *Si parce que*
„ *les Cartilages du Larynx ſont quelque-*
„ *fois oſſeux & pleins de moële, quel-*
„ *ques Anatomiſtes ont eu raiſon de les*
„ *mettre au rang des os.*

Obſervatio, de qua agitur, diſquirit an eæ cartilagines reperiantur interdum oſſeæ, non verò an rectè in numero oſſium habitæ ſint; qua de re Auctor nihil laborat.

„ 6. *Journal*, p. 231. *Si les muſcles*
„ *Coracoyoïdiens prennent leur origine*
„ *de l'apophyſe coracoïde de l'omoplate,*
„ *ou du côté ſuperieur de l'omoplate?*
„ *Nôtre Auteur prétend que le premier*
„ *ſentiment eſt une erreur.*

Adverſaria p. 30. *Ego verò etſi poſſe fieri non negabo, ut utraque pars Anatomicorum verè id quod poſuit quandoque obſervarit.* Non negat, ſcilicet, Auctor eſſe illos muſculos quandoque conſpectos etiam è proceſſu coracoïde pronaſcentes, & conſequenter non contendit id ſine errore credi non poſſe.

„ 7. *Journal*, là-même. *S'il eſt*
„ *vrai comme le ſoûtient Placentinus,*
„ (Placentinus, *ſcilicet*, Caſſerius) *que*
„ *les fibres de ces muſcles* (thyro-ary-

te-

„ tenoïdiens) *n'aillent point à la ra-*
„ *cine de l'Epiglotte ? Mr. Morgagni*
„ *eſt de ce dernier ſentiment.*

Adverſar. p. 31. *Mihi verò etſi ad-modum ſæpe accidit, ut in bobus ſum-mas eorumdem muſculorum* (thyro-arytænoïdæorum) *fibras infimæ Epi-glottidi infixas compererim; neque ac-cideret uti eædam fibræ modò radici Epiglottidis, modò verò ſummæ thyroïdi infixæ omnes reperirentur.* Etſi ergo placet auctori ſequi Placentini judi-cium, id eſt, ſententiam de uſu eo-rumdum muſculorum; non tamen placet & obſervationem ejuſdem ſe-qui, de eorum, ſcilicet, termino.

„ 8. *Acta Eruditorum* publicata „ Lipſiæ Calend. Januar. 1708. p. „ 30. *Ea quæ de oculorum glandulis* „ *& lacertis traduntur* (à D. Mar-gagnio.)

Adverſar. Vide notulas marginales à pag. 20. ad 28. Adparet lapſum eſſe Actorum typographum, qui cùm ſcribere debuiſſet : *de oculorum glan-dulis, de caruncules & lacrimalibus punctis, déque ductibus continuatis, de laryngis cartilaginibus, de cartilagi-nibus tracheæ, de tracheæ glandulis & lacertis*; à voce *glandulis*, quæ priùs occurrit, ad eamdem, quæ poſteriùs legi-

legitur, continuò transiverit; nam certè *Auctor nihil* de oculorum lacertis *tradit.*

„ 9. *Acta Erudit.* p. 32. *Quas* „ *vesiculas, uteri cervicem occupantes,* „ Graaf *pro hydatibus,* Desnouës *pro* „ *organis seminis fœminei* (Naboth *in* „ *Disput. de sterilitate Mulierum apud* „ *nos habita pro ovulis genuinis germen* „ *continentibus*) *habuerunt, noster pro* „ *muci uterini scaturigine venditat at-* „ *que delineat, veluti simili muco tur-* „ *gidas.*

Adversar. p. 38. *An eæ vesiculæ sint hydatides, anne sint glandulæ, vestrum, Auditores, ut dixi, judicium facio, ego in re hac nihil adhuc certi propono.* Non venditat igitur eas Auctor pro ejus muci, quo verè alioqui plurimùm turgent, scaturigine, etsi id rectè fortasse affirmare potuisset. Certè vesiculas substantiæ uteri intertextas, & non ita rarò in annulo ipsius osculi, atque adeò exitu, infráque uterum constitutas, pro *ovulis genuini: germen continentibus* habere non potuit.

On peut voir, par ces remarques de Mr. *Morgagni*, que quand on veut être tout à fait assuré du sentiment d'un Auteur, il faut avoir recours à l'Original.

III. De Aure humana *tractatus, in quo integra Auris fabrica multis novis inventis & iconismis illustrata describitur, omniumque ejus partium usus indagantur. Quibus interposita est musculorum uvulæ, atque Pharyngis nova descriptio & delineatio. Auctore* Anton. Maria Valsalva *Imolensi, Philosophiæ & Medicinæ Doctore, in Bononiensi Universitate, ad incisionem & ostensionem Anatomicam Professore conducto, nec non Nosocomii Incurabilium Chirurgo.* A Utrecht, chez van de Water 1707. in 4. pagg. 168. & 10. planches de Tailles Douces.

Cet Ouvrage, & ceux de la même sorte sont d'une telle nature qu'on n'en sauroit profiter, qu'en les lisant. Un extrait n'en peut représenter qu'une très-petite partie, à moins que d'être excessivement long; & ne peut en aucune maniere suppléer à l'usage des figures qu'il y a, sans quoi on ne sauroit bien comprendre ce que l'Auteur veut dire.

C'est pourquoi on se contentera de dire en géneral le dessein de l'Auteur, & de marquer les parties du Livre. Mr. *Valsalva* avoit remarqué que les descriptions de l'Oreille, qui avoient été

été ci-devant publiées, ne s'accordoient ni entre elles, ni avec la chose même. Cela lui fit venir l'envie d'examiner cette partie du corps humain, avec le plus de soin qu'il pourroit. La difficulté de cette recherche, qui vient ou de la petitesse des parties de l'Oreille, ou de la dureté de l'os qui les renferme, ne le dégoûta pas de son dessein. Il ne perdit aucune occasion d'examiner les Oreilles des Cadavres, qu'il put recouvrer, & enfin il acheva sa description: qui est contenue dans les trois premiers chapitres de cet Ouvrage, qui renferment la simple description de chaque partie, dont l'Oreille est composée. Comme ce n'étoit pas assez de dire ce qu'il avoit remarqué, il l'a fait graver avec beaucoup de soin, dans les dix planches, qui sont à la fin de l'Ouvrage, où l'on voit les parties de l'Oreille, dans leur situation naturelle. Pour ne pas confondre ceux qui voudront étudier cette matiere, il a pris garde qu'on répresentât toûjours les parties d'une Oreille droite. Autrement s'il y avoit mêlé celles d'une Oreille gauche, on n'auroit pas pû si bien comprendre leur situation.

Si on demande à l'Auteur ce que l'on trouvera de nouveau, ou de rare dans son livre; il répond qu'on le trouvera en détail dans les Sommaires, qu'il a mis dans les marges de ce livre, & dans l'Indice, où il n'a ramassé que ce qu'il y a de plus particulier. Mais il croit pouvoir dire en géneral 1. qu'il n'y a presque aucune partie de l'Oreille, où il n'ait trouvé quelque chose de nouveau, ou au moins perfectionné & éclairci les découvertes précedentes: 2. que dans les XLII. Figures qu'il donne, si l'on en excepte une, ou deux de la Table III. il n'y en a point, qui ne soit nouvelle, plus complette & plus distincte, que celles qui ont paru ci-devant: 3. que les nouveautez, dont il parle, ne sont pas des parties fort grosses, que l'on ne pouvoit guere manquer de voir; car les parties interieures de l'Oreille sont toutes très-petites, de sorte que ce qu'on y a pû découvrir de nouveau ne peut être qu'encore plus petit. Ces découvertes ne laissent pas d'être fort agréables, selon la maxime de *Seneque*, qui dit: *minimarum quoque rerum, & insolitæ prodierint, spectaculum dulce*

Digitized by Google

ce est. On peut même ajoûter que les effets les plus violens & les plus surprenans, que l'on voye dans les corps, se font par l'action de particules insensibles, & même qu'aucun Microscope ne sauroit nous représenter. Ainsi l'Auteur a eu raison de ne rien négliger, à cause de sa petitesse.

Il divise l'Oreille en trois parties, l'exterieure, celle du milieu & l'interieure. La premiere comprend l'Oreille que l'on voit, avec sa cavité; la seconde ce qu'on nomme *le tympan*; & la troisiéme *le labyrinthe*. L'Auteur les examine, selon cet ordre, dans les trois premiers Chapitres de cet Ouvrage. On verra que l'Auteur a découvert des glandules, des muscles, des tissus, des membranes & des passages dans l'Oreille, que l'on n'y avoit pas vus auparavant; ou que l'on n'avoit pas assez bien décrits, car il est souvent obligé de réfuter les autres Anatomiciens.

Dans la seconde partie du Livre, qui est renfermée dans les trois derniers Chapitres, Mr. *Valsalva* traite de l'usage de châque partie de l'Oreille, & résout quelques Problemes

de Phyſique. On ne peut entrer en aucun détail de tout cela, parce qu'il faudroit s'étendre plus qu'on ne peut le faire ici. Un de ces Problêmes c'eſt, pourquoi le labyrinthe & ſes parties, & les os du tympan ſont de la même groſſeur dans l'Enfance, que dans un âge plus avancé? On voit facilement que l'Auteur de la Nature l'a fait, afin que les impreſſions des Sens étant les mêmes, les hommes en formaſſent les mêmes jugemens, qu'il auroit fallu autrement changer. Un autre Problême c'eſt, pourquoi les deux Oreilles ſont ſi égales, que quand l'une a un défaut depuis la naiſſance, on le remarque auſſi dans l'autre? La raiſon de cela eſt que, ſi l'on avoit differentes ſenſations du ſon, par les deux Oreilles, on ne ſauroit qu'en juger. Mais il vaut mieux qu'on liſe l'Original.

En méditant ſur la fabrique admirable de l'Oreille, & en examinant l'effet, que le ſon peut faire dans le Cerveau, & la liaiſon qu'il peut y avoir entre les mouvemens du Cerveau & les ſenſations de l'Ame; on verra, d'un côté, beaucoup d'art dans l'Organe de l'Ouïë, & on ne pourra ſe perſuader que ſa diſpoſition ne ſoit faite

Digitized by Google

faite exprès pour l'effet qu'elle produit : & de l'autre, on ne pourra trouver de liaiſon naturelle des mouvemens de l'Organe & du Cerveau avec les Senſations. Cependant il faut que j'avouë, que j'ai bien du penchant à croire qu'il y a un certain rapport, fondé dans la nature des choſes mêmes, entre la diſpoſition merveilleuſe de l'Oreille & du Cerveau, & entre les Senſations de l'Ame. Autrement tout cet artifice ſeroit inutile, puis qu'il ne ſeroit pas plus propre à produire le ſentiment du ſon, qu'à cauſer ceux du goût, de l'odorat, ou de la vuë ; & l'Auteur de la Nature ſembleroit, en cela, nous faire une ſorte d'illuſion. C'eſt un Problême, dont je voudrois bien voir une bonne ſolution ; car j'avouë que je n'en ſaurois trouver.

IV. *Obſervations ſur la ſtructure des* YEUX *de divers* INSECTES, *& ſur la* TROMPE *des Papillons, contenues en deux Lettres au* R. P. LAMY *Religieux Bénedictin & dans un Mémoire, qui explique les figures de quelques objets, qu'on découvre par le ſecours du Microſcope.* A Lion M DCCVI. in 12. pag. 168. avec trois Planches.

MR. *Puget*, qui eſt l'auteur de ces

Digitized by Google

Lettres, avoit publié la premiere dans le Journal des Savans du 31. Janvier MDCCIV; mais la seconde étoit trop longue, pour l'y inserer. Il résolut de la publier à part, & parce qu'elle se rapportoit à la premiere, il fit aussi imprimer cette premiere, avec quelques remarques à la marge. Comme il s'agit d'observations faites par le moyen du Microscope, & que chacun n'en a pas d'assez bons, ou ne sait pas s'en servir avec assez d'adresse; l'Auteur nous assure non seulement qu'il n'a rapporté aucun fait, qui ne soit exactement vrai, mais qu'il est prêt de gager double contre simple, qu'il le fera voir à ceux, qui auront cette curiosité, & qu'il donnera le profit aux pauvres, en la présence du perdant.

I. La verité des faits étant assurée de la sorte, l'Auteur nous apprend dans la premiere Lettre, que la Cornée des mouches & de plusieurs autres Insectes est toute composée d'un grand nombre de petits grains, qui sont rangez, en divers sens, selon des portions de cercles si parfaites, que le compas ne produit rien de plus exact: Qu'en regardant ces petits grains au Soleil, au travers d'un Micros-

Digitized by Google

croſcope, on voit que châcun de ces petits grains eſt une Cornée, ou plûtôt un petit miroir convexe, qui repréſente le diſque du Soleil, d'une maniere très-lumineuſe & très-diſtincte : Qu'outre cette image du Soleil, qui paroît vers le haut de ces petits miroirs convexes, on voit au bas de châcun quatre ou cinq autres images ſolaires, toutes fort diſtinctes, mais moins lumineuſes que la premiere; ce qui vient de ce que ces monticules ſe reflêchiſſent, les uns contre les autres, la lumiere du Soleil.

Mr. *Paget*, excité par ce ſpectacle, ſépara une Cornée de mouche, de la tête de cet inſecte, la nettoya avec ſoin, & la regarda contre le jour, du côté concave ; ſur quoi il nous dit, qu'elle reſſemble à une fenêtre de verre, compoſée de vitres rondes, de quarrées, & le plus ſouvent d'héxagones : Que le milieu de châcune de ces petites parties eſt entierement ſemblable, par ſes effets, comme par ſa figure, à une loupe, ou lentille de verre ; de ſorte que regardant la flamme d'une bougie, au travers de cette Cornée, on la voit multipliée autant de fois qu'il y a de Cornées, & qu'il en eſt de même des autres objets : Que ſoit

Digitized by Google

qu'on regarde ces Cornées à la lumiere du Soleil, reflêchie de la tête de la mouche, ou qu'on l'en sépare, pour voir au travers, ou le Soleil, ou la flamme d'une bougie, on trouve, à certaine distance de la Cornée & du Microscope, que par la réfraction de la lumiere tous ces petits cryſtallins deviennent d'une couleur bleuë, à la clarté du Soleil, & verte à celle d'une bougie, comme autant de Sapphirs & d'Emeraudes, qui paroiſſent même en autant de chattons émaillez de rouge.

Après ces obſervations ſur les yeux des mouches, l'Auteur a encore conſideré les yeux de deux Papillons, d'un petit Cerf-volant & d'une Sauterelle. Il a trouvé que la Cornée des Papillons eſt compoſée d'un fort grand nombre de cryſtallins, ſemblables aux précedens, mais tous parfaits héxagones, d'égale grandeur & très-bien rangez en lignes droites, & non en portion de cercles, comme ceux des Mouches. Quoi que la Cornée de l'un de ces Papillons étant vuë en dehors, ſans Microſcope, ne parût couverte que d'un petit duvet, ſemblable à celui qu'on voit ſur les pêches, ou ſur les abricots; ſi tôt qu'il ſe ſervit du Microſ-

Digitized by Google

croſcope, pour la voir par dedans, il la trouva tellement ombragée par les grands poils de ce duvet, qu'il ne put diſcerner la multiplication d'images, que ces cryſtallins ſi bien diſpoſez auroit produit ſans cet obſtacle; mais la Cornée de l'autre Papillon, en étant entierement exempte, elle lui laiſſa voir cette multiplication très-diſtinctement.

Les yeux des Mouches, non plus que ceux des Papillons de la premiere eſpece, ne ſont, comme le remarque l'Auteur, ni luiſans, ni polis, mais les Cornées des Cerf-volants & des Sauterelles, de quelque maniere qu'on les voye par dehors, paroiſſent toûjours polies & luiſantes. Mais en les regardant en dedans, avec un Microſcope, on y voit des compartimens, qui ne ſont pas, à la verité, ſi bien rangez que dans les Mouches & les Papillons, mais qui ſont plus transparens; ce qui fait qu'on y voit la multiplication d'une flamme de bougie, avec tant de diſtinction, & de multiplication, que jamais peut-être la Sale d'un Bal ne fut éclairée de tant de flambeaux. Il en eſt de même des autres objets, que l'on voit à travers de ces Cornées.

Digitized by Google

On apperçoit encore, dans l'oeuil du Cerf-volant & de la Sauterelle, que les cryſtallins ne ſont relevez que ſur la ſurface interieure de leur Cornée; ſans quoi elle pourroit être polie & luiſante, comme elle l'eſt ſur ſa convexité exterieure. Dans les Mouches, tout au contraire, le relief des cryſtallins ne ſe trouve, que ſur l'exterieur de la Cornée; & les inégalitez, qui s'y rencontrent, ſont apparemment la cauſe, qui oblige les mouches à paſſer ſi ſouvent les jambes de devant ſur leurs yeux; pour entrainer par les poils, dont le Miſcroſcope fait voir qu'elles ſont hériſſées, la ſubtile pouſſiere, qui s'arrête dans les intervalles des cryſtallins.

L'Auteur * a auſſi conſideré des yeux d'Ecrevices, & la premiere choſe, qu'il y a remarquée, avant que de les arracher; c'eſt que ces animaux les remuent, avec une très-grande facilité, au lieu que les yeux des petits inſectes, ſont immobiles. Mr. *Leuwenhoek* croit, que c'eſt pour ſuppléer à ce défaut, que leur Cornée ſe trouve munie de pluſieurs éminences, qui reçoivent de tous côtez la lumiere, que les objets leur renvoyent. Mais

ſi

* *Pag.* 30.

Digitized by Google

ſi cela étoit, il faudroit que dans les yeux des Ecrevices, qui ſont mobiles, la Cornée fût polie en dedans, comme elle l'eſt en dehors. Néanmoins on y trouve un grand nombre de ces monticules, par dedans, quoi que les yeux des Inſectes, qu'on a nommez, en aient davantage.

Si l'on abaiſſe la lentille objective du Microſcope un peu plus bas, que le point auquel on voit les petites flammes; alors la ſurface de châque cryſtallin paroît également couverte d'une admirable broderie, ou ciſelure en relief; dont le deſſein, en châcune, convient en beaucoup de traits, quoi que non pas en tous; mais en géneral la fineſſe & la délicateſſe de l'Ouvrage eſt telle, que ceux qui les voyent en ſont ſurpris. L'admiration ne laiſſe pas de s'augmenter, quand le Microſcope un peu plus rabaiſſé, fait voir que toute cette ciſelure eſt dorée & émaillée de diverſes couleurs.

Mr. *Puget* a auſſi examiné la Cornée des Abeilles & des Frelons, qui occupe une aire beaucoup plus grande, que celle des autres dont on a parlé, ſans excepter les Ecrevices. Les cryſtallins de cette derniere ſont les

Digitized by Google

plus nombreux de tous, parfaitement quarrez & disposez en lignes droites. On ne peut voir au travers que la lumiere, & nullement la figure d'une flamme de bougie. Si l'on regarde cette Cornée, par sa surface convexe, on y voit des poils fort longs, mais clair-semez.

L'Auteur a raison de dire qu'avant l'invention du Microscope, on ne se seroit jamais imaginé de voir des choses si surprenantes, dans les moindres Insectes. On voit aussi par-là que nous perdons une très-grande partie des beautez de la Nature, pour n'avoir pas les yeux propres à voir de si petits objets; car ce n'est pas dans les seuls Insectes, que l'on voit des choses étonnantes, par le moyen du Microscope, mais presque en toutes sortes de corps; comme les observations des Curieux nous l'ont appris. Qu'on s'imagine après-cela, que tout cela est l'effet du hazard, ou du simple mouvement des particules de la matiere! C'est cependant ce qu'on avoit crû constamment, à l'égard des Insectes, que l'on croyoit naître de la pourriture; sans prendre garde qu'il y a autant d'artifice dans ces petits Automates, que dans les plus grands Animaux;

Digitized by Google

maux ; & que ſi l'on accorde que de la ſimple matiere, ſans ſentiment, il peut naître de petits Animaux, par le ſeul mouvement, rien n'empêchera que les plus gros ne ſoient nez de même au commencement, comme les Epicuriens le ſoûtenoient. Il auroit autant valu dire que l'on avoit trouvé dans le fond des Mines des Horloges & des Montres, que la chaleur des feux ſouterrains y avoit formées. Mais on demandera qui fait donc les Inſectes? Il faudra néceſſairement venir à dire, que c'eſt l'Etre Infini lui-même, qui travaille ces admirables ouvrages; ou que ce ſont de certaines Natures, qui nous ſont inconnues, qu'il a chargées de ce ſoin, telles que celles que Mr. *Cudworth* nommoit *Plaſtiques*.

II. MAIS, pour revenir à nôtre Auteur, il a écrit une * ſeconde Lettre, ſur la même matiere. Elle n'avoit point été publiée, parce qu'elle étoit trop longue, pour être inſerée dans le *Journal des Savans*. On y voit principalement l'examen de quelques remarques, que d'autres avoient faites ſur les yeux des Inſectes, & la réfutation de quelques pen-

* *Pag.* 37.

Digitized by Google

penſées, que l'Auteur lui-même avoit avancées dans la précedente. Il avoit crû que dans les yeux des Inſectes pluſieurs milliers d'images d'un même objet ſe réüniſſoient pour n'en former qu'une ſeule : mais il a reconnu que cela n'étoit pas poſſible, & il le fait voir, par des raiſons que l'on pourra lire dans l'Original.

Il s'agit * de ſavoir, ſi de-là on doit inferer, que ces Animaux doivent être frappez de l'impreſſion de la prodigieuſe multitude d'images des objets, que nous voyons au travers de leur Cornée; ce qui ſembleroit les empêcher de trouver le veritable objet, qui leur ſeroit utile, parmi tant d'images fauſſes, qui lui reſſembleroient. Mais ſelon l'Auteur, ces Inſectes ne peuvent recevoir l'impreſſion de tant d'images d'un objet unique, & nous n'en ſommes frappez nous mêmes, que parce que la longueur du Microſcope nous fait voir l'objet au travers de la Cornée des inſectes d'un point de vuë fort éloigné; en comparaiſon du point, dont leur Rétine reçoit la peinture des objets.

Sup-

* *Pag.* 85.

Digitized by Google

Supposons que du fonds d'une chambre, le plus éloigné des fenêtres, nous regardions tout à la fois quatre-vints, ou cent quarreaux de vitres, & que nous nous en approchions peu à peu; leur nombre diminuera, à mesure que nous en approcherons, & nous n'en verrons plus que trois, ou quatre, quand nous ne serons qu'à quatre ou cinq pouces de la vitre. De même la Rétine d'une Mouche étant située fort près de la Cornée, ne peut être frappée de la lumiere reflêchie, par exemple, d'un petit grain de sucre, que par un petit nombre de cryſtallins, qui répondront au grain de sucre.

D'ailleurs la figure fort convexe de la Cornée dirigeant vers des points fort divergeans le sommet de châque cryſtallin, cela diminue si fort le petit nombre de ceux, qui seront tournez du côté du grain de sucre; qu'à parler exactement, il n'y doit avoir qu'un seul cryſtallin qui le regarde d'une maniére directe, & peut-être deux, ou trois autres plus proches, qui le verront de biais & de côté. Si donc on dit que le petit nombre d'images, qu'ils peignent sur des points de la rétine, si proche les uns des autres,

Digitized by Google

tres, ne cauſe à l'Inſecte que l'impreſſion d'une ſeule image, quel ſujet auroit-on d'en être plus étonné, que d'éprouver que nos deux yeux, bien plus éloignez l'un de l'autre, ne nous font ſentir pourtant que l'impreſſion d'une ſeule image d'un même objet, quoi que châque oeuïl ait reçu la ſienne?

III. APRE'S les deux Lettres, vient l'explication des trois planches de figures, qui mérite d'être lue, avec ſoin, en la comparant avec les figures. On verra dans l'explication de la premiere, avec étonnement, la proportion qu'il y a entre la grandeur d'un corpuſcule, telle qu'elle paroît à nos yeux, & celle que le Microſcope nous repréſente. Il y a des corps, qui ſont plus de ſeize millions de fois plus gros au Microſcope, qu'ils ne ſont effectivement.

La ſeconde planche répreſente la trompe d'une Mouche, dont on voit encore la moitié, dans la troiſiéme planche, mais répreſentée d'une autre façon. L'Auteur avoit crû d'abord que ces Animaux ne pouvoient ſe ſervir de cette trompe, pour tirer le ſuc des plantes; mais il a changé d'avis, comme on le verra. Mr. *Malpighi* a eu

Digitized by Google

en un ſentiment tout different, touchant l'uſage de cette partie, que l'on peut voir dans ſon Anatomie des Plantes Part. 2. p. 17.

V. FRANCISCI REDI *de Animalculis vivis, quæ in corporibus Animalium vivorum reperiuntur, Obſervationes. Ex Etruſcis Latinas fecit* PETRUS COSTE. Amſtelædami apud Wetſtenios, 1708. in 12. pagg. 366, avec 26. Planches de Tailles Douces.

LE Sr. *Wetſtein* publia en 1686. deux petits Volumes, comme celuici, qui contenoient divers opuſcules de feu Mr. *Redi*, traduits de l'Italien. Le premier étoit *les Experiences touchant la géneration des Inſectes*, le ſecond d'autres Experiences *touchant diverſes autres choſes naturelles, & particulierement quelques unes qui nous viennent des Indes*, des remarques *ſur les Viperes*, & d'autres ſur *les Larmes de verre*. Tout cèla avoit été traduit de l'Italien en Latin, & publié auparavant; mais comme celui, qui avoit fait cette verſion, entendoit mieux l'Italien que le Latin, il y eut quelcun, qui la revit, & qui la mit en meilleur état, en retranchant des vers Italiens, qui ne faiſoient que

Digitized by Google

que donner de la peine à ceux qui n'entendent pas cette Langue, mais dont l'Auteur avoit eu droit d'embellir l'Original.

1. Dans ce dernier Tome Mr. *Redi* donne d'abord l'Anatomie d'un petit ſerpent à deux têtes, qui fut trouvé à Piſe, ſur les bords de l'Arne. Il n'eſt pas comme on peint les *Amphisbenes*, qui ont une ſeconde tête, où les autres ſerpens ont la queuë. Ce ſont deux têtes, qui naiſſent d'un ſeul côté. Après pluſieurs experiences, il parut que les morſures de ce ſerpent n'étoient pas venimeuſes.

2. A l'occaſion de cela, il paſſe à diverſes experiences, qu'il avoit faites ſur le venin des Viperes, & montre clairement, contre feu. Mr. *Charras*, que ce venin conſiſte dans le ſuc jaune qui ſort de leurs gencives; mais qui doit entrer dans le ſang de l'Animal qui eſt mordu, par la bleſſure, pour lui être nuiſible. C'eſt ce qu'il avoit déja montré, dans ſes remarques ſur les Viperes, qui ſont dans le Tome II. de ſes Opuſcules.

3. Comme il trouva des vers dans les inteſtins de ce petit ſerpent, il prend occaſion de-là de traiter des vers qu'on trouve en pluſieurs Animaux & d'en don-

Digitized by Google

donner l'Anatomie. Après plusieurs digressions il revient encore sur la fin à la même matiere. Elle occupe la plus grande partie de ce Volume, & c'est ce qui lui a fait donner le titre *degli Animali viventi negli Animali viventi*. Il y joint diverses experiences de la maniere de faire mourir les Vers.

4. Il fait voir que les canaux, qui servent à la génération, sont de même dans les mâles & dans les femelles des vers, des limaçons, & des escargots. On trouve encore, dans la suite, diverses choses touchant les mêmes Animaux pag. 129. *& suiv.*

5. Il montre que ces Animaux ont un cœur, contre la pensée du P. *Philippe Buonanni*, qui avoit crû le contraire. Il réfute encore le même, en ce qu'il avoit crû que les vers naissent de pourriture. Il avoit aussi réfuté l'erreur vulgaire, que que l'on a de la formation des Insectes, dans le premier Tome, dont j'ai parlé; où il fait voir qu'ils ne naissent nullement de corruption.

6. Il rend raison pourquoi certains Insectes se trouvent plus fréquemment sur certaines fleurs.

7. Il traite du changement de demeure de certains petits Animaux, pour

Digitized by Google

pour poſer leurs oeufs dans des lieux, où ils écloſent enſuite; comme dans des fleurs & dans des herbes, dont Mr. *Redi* donne quantité d'exemples.

8. Il parle des Animaux qui avalent de petites pierres, & fait voir qu'on auroit tort de s'imaginer, qu'ils s'en nourriſſent.

9. On y trouve diverſes experiences ſur le tems, pendant lequel certains Animaux, comme les Viperes, peuvent vivre, ſans prendre de nourriture. Un peu plus bas, il parle du tems que les Tortues peuvent vivre ſans cerveau, & même ſans tête.

Quoi que Mr. *Redi* n'ait pas gardé de méthode, dans cet Ouvrage, on ne laiſſera pas de le lire avec plaiſir. On ne peut pas diſconvenir qu'il n'ait été l'un des plus ingenieux & des plus habiles Phyſiciens du XVII. ſiecle. Quelcun a publié depuis peu ſon Eloge à Florence, mais nous n'avons pas encore vû cette Piece ici.

AR-

Digitized by Google

ARTICLE V.

LIVRES HISTORIQUES, OU CONCERNANT LES BELLES LETTRES, IMPRIMEZ EN ITALIE.

SI nos Marchands Libraires avoient un peu plus de commerce en Italie, qu'ils n'en ont ; ou s'il y avoit des Libraires, en ce païs-là, qui ressemblassent aux *Manuces* & aux *Juntes* ; nous aurions bien plus fréquemment des livres d'Italie, que nous n'en avons.

Les Italiens ont du génie & du loisir, pour travailler utilement sur des matieres d'Histoire & de Belles-Lettres. Ils ont les plus belles Bibliotheques de toute l'Europe à Rome, à Milan & à Florence, pour ne pas parler de celles qui sont moins connuës ; d'où ils tireroient de très-grands secours. S'ils ne font pas tout ce qu'ils pourroient faire, ce n'est pas à la Nation, à qui il s'en faut prendre ; mais plûtôt au petit nombre de Mécenas, que l'on trouve parmi les Princes

&

Digitized by Google

& les Prélats ; qui devroient tous néanmoins favoriſer les Lettres, au moins par honneur, ſi ce n'étoit par une eſtime, fondée ſur la connoiſſance qu'ils en auroient. Si un Pape ne donnoit des Bénefices, pendant quelques années, qu'à des gens qui euſſent donné des marques de leur habileté, on verroit tout le monde s'appliquer à l'Etude ; mais pendant qu'on n'aura point d'égard, pour le ſavoir, on dégoûtera généralement ceux qui auroient de la diſpoſition à en aquerir, & l'on ne verra jamais revenir le ſiecle des *Victorius*, des *Bembes*, des *Sadolets*, & des autres grands hommes qui firent autrefois tant d'honneur à l'Italie. Voici néanmoins quelques Livres, qui ne ſont nullement à mépriſer, & qui peuvent faire eſperer que, ſi les Princes & les Prélats vouloient, on verroit ſortir d'Italie bien des Ouvrages, qui ne lui feroient pas de deshonneur.

I. *Conſiderazioni di* BIAGIO GAROFALO *intorno à la Poëſia degli Ebrei e dei Greci, al S. & B. P. Clemente* XI. *Pontefice Maſſimo. Part. I.* A Rome 1707. in 4. pag. 212.

Il y a vint-deux ans que je publiai,

bliai, dans le IX. Tome de la *Bibliotheque Universelle*, une Dissertation intitulée, *Essai de Critique, où l'on tâche de prouver en quoi consiste la Poësie des Hebreux.* J'y ramassai tout ce qui pouvoit persuader, ce me sembloit, que la Poësie des Hebreux ne peut pas consister en vers mesurez, par des pieds composez de syllabes longues & de breves; mais plûtôt en vers rimez, tels que sont ceux des Arabes, & des Nations de l'Occident. J'en rapportai des exemples tirez de quelques endroits des Pseaumes, & je dis que j'étois en état de disposer la plûpart de ces Cantiques sacrez en vers rimez. Depuis j'en ai donné d'autres exemples, dans mes Commentaires sur le Pentateuque, où jai disposé de la même maniere deux Cantiques qui s'y trouvent; savoir, celui qui est au Ch. XV. de l'Exode, & celui qui est au Ch. XXXII. du Deuteronome.

On me demandera peut-être, à quoi bon, je parle ici de ce petit Ouvrage, puis qu'il s'agit de parler de la Dissertation de Mr. *Garofalo*, touchant la Poësie des Hebreux. Mais si on la lit, on ne me fera plus cette question; car on trouvera, qu'il

Digitized by Google

eſt tombé dans une penſée toute ſemblable, & qu'il ſe ſert de quelques unes des raiſons, que j'avois employées, pour prouver que la Poëſie des Hebreux étoit une Poëſie rimée. Comme des gens de mérite, qui le connoiſſent, m'ont aſſuré qu'il n'avoit pas vû ma Diſſertation, quand cette penſée lui eſt venue; j'avouë que j'ai eu un plaiſir ſingulier de voir qu'un homme, qui a autant d'érudition, & d'eſprit, que Mr. *Garofalo*, ſe ſoit trouvé dans le même ſentiment. Cela me feroit croire, que j'aurois rencontré la verité; ſi dans ces ſortes de choſes, il ne falloit être extrémement retenu; puis qu'il s'agit des Livres Sacrez & d'une recherche aſſez difficile. L'Auteur ne laiſſe pas de me citer p. 22. quoi qu'il ne me nomme pas. Depuis que j'ai publié cette Diſſertation, je n'ai pas appris que perſonne ait écrit pour, ou contre ma conjecture, rien qui mérite que l'on y faſſe quelque attention; juſqu'à cette Diſſertation Italienne, dans laquelle elle ſe trouve confirmée. *Vedrà poſcia dichiarata*, dit Mr. Garofalo, en parlant à S. S. *la natura dell' antica Poëſia degli Ebrei, laquale non gia conſiſte*

Digitized by Google

n versi misurati, come altri s'ha di leggieri a credere, ma bensì in certa cadenza harmoniosa, espres-n rime. C'est-là en peu de mots que j'avois conjecturé, & je suis qu'un homme d'aussi bon goût, nôtre Auteur, ne l'ait pas des-ouvé.

'Auteur ayant dessein de publier es traitez sur les Poëtes des He-ix, des Grecs, des Latins & des iens, a commencé par les He-ix & par les Grecs; sur lesquels it plusieurs savantes remarques. Je ai s'il a continué son dessein, car 'en ai encore vû, que la premie-artie. On n'avoit guere accoûtu-de voir des Ouvrages Italiens, l'on citât tant d'Hebreu & de c, qu'il y en a en celui-ci; qui est lleurs écrit avec beaucoup de pu-& d'élegance. Qu'oi qu'on ne pprouve nullement le goût de ;, qui aiment mieux se servir de la gue Latine, en écrivant sur des ieres de cette nature; on ne peut nmoins que vouloir du bien à ceux, tâchent d'inspirer du goût pour ide de l'Antiquité, en écrivant s une Langue Moderne. Peut-

Voyez p. 1. della P. degli Ebr.

être que l'on viendra plus facilement à faire estimer par-là cette Etude, qu'en parlant toûjours en Latin; & qu'on lui ôtera un certain air de *pédanterie*, que l'on s'imagine mal à propos d'y voir, parce qu'on n'en parle ordinairement qu'en cette Langue. Il y a en effet je ne sai quoi de bizarre à s'appliquer uniquement à écrire en Latin, sans savoir s'exprimer, comme il faut, en sa Langue maternelle. C'est ce qu'on ne reprochera pas à Mr. *Garofalo*, dont le stile est très-agréable, & qui traduit en beaux vers Italiens les vers Grecs qu'il cite. Il fait voir qu'il a lû les meilleurs Auteurs de l'Antiquité & qu'il en goûte les finesses; sans avoir négligé l'étude de la Langue Italienne, qui a de grandes beautez.

Après avoir parlé de la parole en général, & de la maniere, dont elle doit suivre la pensée, il vient à la Langue * Hebraïque; dans laquelle il remarque que l'on suit l'ordre naturel, dans la construction, en mettant le nominatif le premier, ensuite le verbe, & enfin le cas; au lieu que tout cela est souvent renversé, dans les Langues Greque & Latine.

Il

* *Pag.* 14.

Digitized by Google

Il eſt vrai qu'en Hebreu, on ne renverſe pas ſi ſouvent la conſtruction que dans ces Langues, quoi que cela arrive quelquefois. L'Auteur conclut de-là, avec raiſon, que l'on ne peut pas faire facilement des vers meſurez, en Hebreu ; ce qu'il fait voir de même, par l'ordre inviolable de la conſtruction des Adjectifs & des Subſtantifs, des Pronoms, & des Subſtantifs entre eux, par la terminaiſon réglée des Pluriels, &c.

Si dans quelques endroits, où il devroit y avoir des rimes, on n'en trouve pas ; il y a beaucoup d'apparence qu'il y a des fautes de Copiſtes, en ces lieux-là, comme on l'a fait voir dans l'*Eſſai*, dont l'on a parlé, qui eſt encore en ceci confirmé par Mr. *Garofalo*.

Pour montrer enſuite, par des exemples ſenſibles, que la Poëſie des Hebreux eſt rimée, il donne les commencemens des Cantiques de Moïſe, qui ſont au Chap. xv. de l'Exode & & au xxxii. du Deuteronome, celui de Nomb. xxi, 17. les commencemens des Cantiques de Debora, du Cantique d'Anne, des Pſ. iii, iv, xxix, xxxi xxxiii, du Cantique des

Digitized by Google

Cantiques, des Lamentations de Jeremie, & des Cantiques de Jonas & d'Habacuc. Ceux qui se donneront la peine de comparer les cinq premiers Cantiques, comme on les a disposés dans le *Commentaire Philologique* sur le Pentateuque & sur les Livres Historiques, remarqueront que Mr. *Garofalo*, coupe davantage les paroles Hebraïques; que l'on n'a fait, dans ce Commentaire. On pourroit aussi douter si les Lamentations de Jeremie, & le Cantique des Cantiques sont des vers rimez, ou de la prose figurée, comme Job, & les Propheties; mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question.

L'Auteur fait ensuite des remarques génerales sur les Poëmes, dont il a parlé; dans lesquelles il fait paroître son savoir, non seulement dans les Langues, mais encore dans la Philosophie & dans la Théologie, & beaucoup de lecture des bons Auteurs.

2. Ses réflections sur la Poësie des Grecs sont dédiées à *Donna Flaminia Borgheſe*, qui doit être une Dame très-savante, puis qu'elle entend non seulement les Poëtes Grecs, mais

Digitized by Google

mais encore la Philosophie moderne, d'une maniere dont bien des hommes se pourroient faire beaucoup d'honneur. Si l'Italie abondoit de Princes de cette force, on y verroit bien-tôt revenir l'âge d'or, par rapport aux Belles-Lettres.

On trouve, dans cette Dissertation sur les Poëtes Grecs, de beaux passages des principaux de ces Poëtes, avec des remarques sur leurs sentimens & sur leur maniere d'écrire. Je ne puis entrer en aucun détail de tout cela. Je dirai seulement que l'Auteur parle d'*Orphée*, qui a eu diverses pensées approchantes de celle des Orientaux, & de qui les autres Poëtes ont beaucoup pris; d'*Homere*, qui a été le modele de tous les suivans; d'*Hesiode*; de *Pindare* & de la Poësie Lyrique; de la Poësie pastorale & de *Theocrite*, de *Bion*, & de *Moschus*; de la Comedie & d'*Aristophane*, qui lui donne occasion de faire une docte digression sur la Philosophie d'*Anaxagore*; enfin de la Tragedie & des Poëtes Tragiques *Eschyle*, *Sophocle* & *Euripide*. Mr. *Garofalo* rapporte divers endroits remarquables de tous ces Poëtes, pour l'élegance des pensées & du tour, ou

pour les ſentimens Philoſophiques qu'ils renferment. Il leur compare les Poëtes Italiens, en marquant les ſources deſquelles ils ont puiſé de beaux endroits de leurs Poëſies. C'eſt ce que les Interpretes des Poëtes Latins doivent auſſi faire, pour bien réüſſir; & non ſe contenter de citer ſeulement des Auteurs Latins, pour illuſtrer ceux qui ont écrit dans la même Langue. Ceux qui en uſent de cette ſeconde maniere ne ſauroient paſſer pour des modeles, quoi qu'en veuillent dire ceux qui, par pareſſe, & pour ne pas avoir la peine d'apprendre la Langue Greque, les louënt & les imitent.

Si l'on vouloit commenter l'*Arioſte*, faudroit-il ne citer que des Poëtes Italiens? Ne ſeroit-ce pas infiniment mieux fait, de rapporter les paſſages des Auteurs Grecs & Latins, qu'il a imitez? J'en donnerai ici un exemple, que fournit Mr. *Garofalo*. On ſait que l'*Arioſte*, dans ſon *Orlando Furioſo*, met des habitans dans la Lune. Voici ſes paroles:

Altri fiumi, altri laghi, altre campagne
Sono la ſù, che non ſon quì tra noi;
Al-

Altri piani, altre valli, altre montagne,
Ch'ha le citadi, hanno i caſtelli ſuoi,
Con caſe, delle quai mai le più magne
Non vide Paladin prima, nè poi;
E vi ſon' ampie e ſolitarie ſelve,
Dove le Ninfe ognor caccian le belve.

Mr. *Garofalo* ſoupçonne, avec raiſon, que cette penſée n'eſt pas venue par hazard à l'*Arioſte*, mais qu'il l'avoit priſe d'*Orphée*; dont voici un paſſage, que *Clement* Alexandrin & *Proclus* nous ont conſervé, où en parlant du Createur de toutes choſes, il dit:

Μήσατο δ' ἄλλην γαῖαν ἀπείριτον, ἣν τε Σελήνην
Ἀθάνατοι καλέζουσιν, ἐπιχθόνιοι δέ τε Μήνην,
Ἣ πολλ' ὄρεα ἔχει, πολλ' ἄστεα, πολλὰ μέλαθρα.

Il fit une autre terre (outre celle que nous habitons) *d'une grande étendue, que les Dieux appellent Selené* (la Lune) *& les hommes Mené* (nom qui ſignifie la même choſe) *qui a pluſieurs montagnes, pluſieurs villes, & pluſieurs maiſons.* Mr. *Garofalo* remar-

Digitized by Google

que fort bien, en passant, qu'on n'auroit pas crû que l'opinion des Modernes, touchant les habitans des Planetes, fût si ancienne.

On trouvera aussi à la p. 35. des réflexions judicieuses, touchant l'origine des Fables, le tort qu'elles faisoient à la Religion & à l'Histoire, & la maniere de les expliquer par la Langue Phénicienne. Il se sert souvent de la Langue Hebraïque, qui est la même, pour éclaircir les Poëtes Grecs.

Il y a aussi une digression remarquable, sur les Nuées d'*Aristophane*, dans laquelle l'Auteur explique les sentimens d'*Anaxagore*, duquel *Socrate* avoit appris la Physique. On fait voir * que le Poëte fait allusion aux sentimens d'*Anaxagore*, lors qu'il introduit *Socrate* disant à *Strepsiade*, vers 227. & suiv. *Vous ne pourrez jamais découvrir ce que c'est que les Meteores, si vous n'élevez pas vôtre intelligence & vôtre pensée, pour la mêler à l'air qui lui ressemble.* Comme *Anaxagore* croyoit que les principes des choses étoient ce qu'il nommoit les *homœomeries*, ou des particules semblables, dont chaque espece étoit compo-

* *Pag.* 85.

e ; delà, comme le croit nôtre eur, *Ariſtophane* concluoit que *ate* croyoit que l'Ame eſt compo- de particules aëriennes, l'air étant a même eſpece que l'Ame.

Tel fut, * dit-il, le ſentiment *Ariſtophane* à l'égard de *Socrate*, u'il vouloit rendre odieux comme ectateur d'*Anaxagore*. Il parloit nſi par malignité contre ce grand omme ; car on peut recueillir le ontraire d'*Ariſtote*, qui d'ailleurs ontredit ſouvent *Anaxagore*. Voi- comme il en parle dans ſon Li- e de † l'Ame : *puiſque l'Ame a l'intelligence, il faut néceſſaire- ent que ce ſoit une ſubſtance ſans élange, ou ſimple, comme le croyoit naxagore.* Ce Philoſophe diſtin- uoit l'Eſprit du Corps, au lieu ue ſi l'on admettoit ce qu'*Ariſto- hane* lui attribue, il s'enſuivroit u'il auroit crû que l'Ame n'eſt au- e choſe qu'un amas de particules es Corps, par le moyen deſquel- s nous les connoiſſons. Nous li- ons le contraire dans † *Sextus Em-*

Ceci eſt tiré d'un Exemplaire retouché et endroit de la main de l'Auteur.

Pag. 503. edit. Gen.

P. 153. adverſ. Math.

Digitized by Google

„ *pirique : Anaxagore*, dit-il, *qui é-*
„ *toit un grand Phyſicien, blâmoit les*
„ *ſens comme trop foibles; à cauſe de*
„ *quoi nous ne pouvons pas juger, par*
„ *leur moyen.* Par-là on peut com-
„ prendre, qu'il connoiſſoit la natu-
„ re de l'Ame, & ſelon le ſentiment,
„ qu'il en avoit conçu, il vouloit
„ plûtôt dire que nous avons en nous
„ même des idées de toutes choſes;
„ parce que l'Eſprit ſeul, & non le
„ Corps, a la faculté de s'apper-
„ cevoir, ou de recevoir les mouve-
„ mens divers des Corps, qui ſont
„ les occaſions de toutes les idées;
„ ſelon le ſentiment de *Pythagore*,
„ qu'*Epicharme* publia, comme * on
„ le trouve dans Clement Alexan-
„ drin, où il dit *que c'eſt l'Ame qui*
„ *voit, & qui entend, & que les au-*
„ *tres choſes ſont ſourdes & aveugles*:
„ Νῶς ὁρᾷ, νῶς ἀκούει, τὰ δ' ἄλλα κωφὰ καὶ
„ τυφλά. Puis qu'il connoiſſoit l'In-
„ telligence Univerſelle, il falloit
„ néceſſairement qu'il eût quelque
„ idée de la particuliere, d'où vient
„ qu'il diſoit que l'*Ame eſt le princi-*
„ *pe du mouvement.* Cela eſt d'au-
„ tant plus vrai qu'*Ariſtote*, parlant
„ d'*Anaxagore* dans ſa Métaphyſique,
„ ra-

* *Lib. 2. Strom. p. 369.*

Digitized by Google

„ raporte qu'il disoit, *que tout est mêlé excepté la pensée, qu'elle est seule pure & sans mêlange.*

On peut voir par là, qu'on peut non seulement se divertir, par la lecture de cet Ouvrage de Mr. *Garofalo*, mais encore y apprendre. On lira avec plaisir ses citations des Poëtes & leurs versions Italiennes. On n'a qu'à jetter les yeux sur celles des Poëtes Bucoliques, qui sont auparavant. Il est fâcheux néanmoins que cet Ouvrage soit si peu correct, non seulement pour l'Hebreu & le Grec, mais encore pour l'Italien, qui ne l'est guere d'avantage.

II. *Ragionamento di* BIAGIO GAROFALO, *in difesa delle Considerazioni sopra il libro* della Maniera di ben pensare, *ove si stabiliscono gli argomenti di esse Considerazioni, e si dichiarono varii luoghi d'Autori Greci, à torto impugnati; indirizzato all' Illustriss. Signor Marchese* Giangiuseppe Orsi. A Rome 1708. in 4. pagg.

ON sait assez, par les Journaux de France, que Mr. le Marquis d'*Orsi* a fait une Critique du livre du P. *Bouhours* touchant la maniere de bien Penser; où il a défendu la Nation Italienne, contre ce fameux Jesuïte,

Digitized by Google

qui l'avoit mépriſée. Mais ce livre, que je ſâche, n'eſt pas venu ici. On n'a pas vû non plus *la Lettera Critica d'un Academico ſopra le Conſiderazioni alla maniere di ben penſare del Marcheſe* ORSI. C'eſt ce livre, que Mr. *Garofalo* réfute ici avec beaucoup de fineſſe & de ſel. Il a eu d'autant plus de droit de le faire, que cet Academicien a pris le parti du P. *Bouhours*, contre la Nation Italienne, quoi qu'il ſoit lui-même Italien. On peut dire de Mr. *Garofalo*, par rapport à ce Critique, ce que dit *Horace*, *illum Italo perfudit aceto*; mais on ne peut entrer en aucun détail de ce qu'il dit, parce qu'on n'a pas vû l'Auteur qu'il défend, ni celui qu'il attaque. Si les Jeſuïtes, Auteurs du Journal de Trevoux, ont diverti le Public en France, aux dépends du Marquis d'*Orſi*; cet Auteur a diverti ſans doute les Italiens, aux dépends de ſon Cenſeur. *Socrate* avoit raiſon de dire *que la choſe du monde la plus facile c'étoit de loüer les Atheniens à Athenes.* Il auroit pû ajoûter, *& d'y blâmer les Perſans.* La verité eſt que toutes les Nations ont quelque choſe, qui eſt digne d'eſtime, & quelque choſe qu'on peut blâmer avec juſtice; & que

Digitized by Google

selon que l'on appuye plus sur l'un, que sur l'autre, elle paroît blâmable, ou louable. Mais il n'est pas permis de dire par tout également le mal & le bien.

III. B. Ambrosii *Abbatis Generalis Camaldulensis Hodoeporicum*, à Nicolao Bartholini *Bargensi C. R. Congregationis Matris Dei publicæ luci assertum, ex Bibliotheca Medicea ad Illustriss. & Amplissimum Dom.* Antonium Magliabechi, *Serenissi. Magnæ Etruriæ Ducis Cosmi III. Bibliothecarium*, &c. A Florence, in 4. pagg. 84.

Cet Abbé Général de l'Ordre des Camaldules est connu depuis longtems dans la République des Lettres; par sa version Latine des vies des Philosophes, par Diogene Laërce, qui parut pour la premiere fois à Venise en Mi CCCC LXXV. in 4. Il falloit être infiniment plus savant, qu'on n'étoit communement au xv. siecle & sur tout parmi les Moines, pour être en état d'entreprendre une semblable chose, & pour l'executer, comme il le fit. On l'a toûjours depuis si fort estimée, qu'on l'a suivie dans les meilleures Editions de cet Auteur, & qu'on l'a même préferée

à

à celle de *Thomas Aldobrandin*, dans la derniere édition qu'on en a faite, en cette ville.

L'Ouvrage, que l'on en a publié à Florence, & dont on vient de lire le titre, a été tiré de la Bibliotheque de S. A. R. le Grand Duc de Toscane, par l'illustre Mr. *Magliabechi*, & communiqué au P. *Bartholini* qui l'a publié, en le dédiant à celui de qui il l'avoit reçu. Quoique ce livre ne soit pas si bien écrit que sa version de *Diogene*, & que l'Auteur y ait affecté un stile simple; on ne laisse pas de voir qu'il avoit lû les Anciens, & qu'il avoit du goût pour la bonne Latinité.

C'est proprement l'Histoire de divers voyages qu'*Ambroise* fit pour le bien de son Ordre, depuis le 18. d'Octobre MCCCCXXXI. sous le Pontificat d'*Eugene* IV. Le 26. du même mois il fut fait Abbé Géneral de son Ordre, dans un Chapitre assemblé par ordre du Pape, où *Jean Cardinal de S. Pierre aux Liens* présida. L'Abbé précedent accusé de divers crimes, & entre autres de piller l'Ordre, fut contraint de se démettre lui-même de son emploi. Après cela, *Ambroise* rapporte ce qu'il

Digitized by Google

qu'il fit, pour redreſſer les deſordres qui étoient dans les Couvens de ſon Ordre, tant de femmes, que d'hommes. Il les décrit aſſez clairement, dans ce voyage, qui ſemble être des Mémoires, qu'il avoit faits pour ſon uſage. Le MS. d'où on l'a tiré n'étoit pas complet, la fin y manque, & l'on ne voit pas ſi ce qui eſt perdu étoit plus conſiderable, que ce que nous avons.

Ceux qui ſe plaiſent dans l'Hiſtoire des Ordres Religieux pourront y trouver du plaiſir, & ne ſe plaindront que de ce que ce petit Ouvrage n'eſt pas aſſez bien imprimé, ni en aſſez bon ordre. Mais comme la plûpart du monde s'intereſſe peu dans ces ſortes de choſes, je ne m'y arrêterai pas. Je dirai ſeulement qu'on trouvera à la fin divers éloges d'*Ambroiſe*.

Le P. *Bartholini* eſt occupé depuis long-tems à recueuillir & à commenter ſes Epîtres, dont Mr. *Magliabechi* a le Manuſcrit. Elles ſeront bien reçuës, mais il faudroit les mieux imprimer que l'*Hodoeporicon*. Le Public & les Particuliers, qui ont mille obligations d'ailleurs à Mr. *Magliabechi*, ont ſujet de lui ſouhaiter de la

Digitized by Google

la ſanté & du calme dans ſa vieilleſſe, afin qu'il puiſſe continuer à fournir aux Savans les lumieres, qu'il leur communique, & les engager à publier ce qu'il y a de curieux, dans la Bibliotheque du Grand Duc de Toſcane & dans la ſienne, touchant l'Hiſtoire Litteraire des Savans d'Italie, dans les ſiecles où les Bonnes Lettres commençoient à s'y rétablir. On regarde ce tems-là, comme un tems remarquable à cauſe de cela, & les avantures des Savans d'alors, que l'on peut nommer *Demi-Anciens*, nous intereſſent beaucoup plus que ceux du nôtre. Il n'y a perſonne qui en ſoit mieux inſtruit, que Mr. *Magliabechi*, qui depuis longues années s'eſt diverti à cette étude.

IV. *De Varia Lectione Adagii βάμμα Σαρδινιακὸν*, tinctura Sardiniaca, *Diſſertatio, auctore D.* JOANNE PAULO NURRA *Caralitano J. C. patriæ Eccleſiæ Canonico.* A Florence, 1709. in 4. pagg. 58.

LE ſujet de cette Diſſertation eſt un Proverbe, qui ſe trouve écrit de deux manieres dans les Mſſ. & dans les Editions des anciens Auteurs, qui en ont parlé. On trouve dans les uns *βάμμα Σαρδινιακὸν*, qui ſignifie *tein-*

Digitized by Google

teinture de Sardagne ; & dans les autres βάμμα Σαρδιανικὸν, qui veut dire teinture de Sardes, qui eſt une ville de Lydie, très-éloignée de l'île de Sardagne. Mr. *Nurra*, Chanoine de Cagliari, Capitale de Sardagne, a voulu en faveur de ſa patrie, examiner le mot, qui ſe trouvant écrit diverſement, cauſe de la conteſtation entre les Savans, & ſoûtient qu'on teignoit autrefois en écarlate en Sardagne & qu'il faut lire Σαρδωνικὸν. Ce fut Mr. *Maghiabechi*, qui lui propoſa cette queſtion, en converſation, & qui lui a donné occaſion de compoſer ce traité, où il y a beaucoup d'érudition, & où il explique auſſi, en paſſant, divers paſſages des Anciens, concernant l'île de Sardagne. Comme on lui a la principale obligation de ce qu'il y a à apprendre, dans cette Diſſertation : on en a auſſi à Mr. *Maghiabechi*, qui a donné l'occaſion à l'Auteur de travailler ſur cette matiere.

Pour entendre la queſtion, il faut ſavoir qu'*Ariſtophane* dans les *Acharnaniens*, vſ. 112. & dans *la Paix*, vſ. 11. 74. pour dire une choſe rouge comme l'écarlate, dit βάμμα Σαρδιανικὸν, dans les Editions ordinaires. Il ſemble auſſi que le Scholiaſte a lû de mê-

même, puis qu'il rapporte d'abord ce mot à l'île de Sardagne. *Suidas* au mot Σαρδὼ lit Σαρδωνικὴν, & ailleurs Σαρδιανικὴν. Mais *Saumaise*, *Paumier de Grentemênil*, Mr. *Spanheim* & d'autres depuis eux prétendent qu'il faut lire Σαρδιανικὴν, & disent que c'est le possessif de *Sardes*. Nôtre Auteur entreprend de faire voir, dans cette Dissertation, que le premier de ces deux sentimens est le meilleur.

Paumier avoit crû qu'il n'y a pas d'apparence qu'*Aristophane* ait fait mention d'une teinture de Sardagne; parce que les Atheniens n'avoient, de son tems, aucun commerce de ce côté-là; mais qu'il y a beaucoup d'apparence qu'il parle d'une teinture de Sardes en Asie, pour une raison contraire, car les Atheniens naviguoient fréquemment en Asie. Mais Mr. *Nurra* fait voir que l'on comptoit les Atheniens parmi ceux, qui avoient, dès les tems les plus anciens, envoyé des Colonies en Sardagne, où il y avoit plusieurs villes Greques; & que quand on accorderoit que du tems d'*Aristophane*, il n'y auroit plus eu de commerce entre elles & les Atheniens, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en eût point eu au-

para-

Digitized by Google

paravant & que le Poëte Comique, avoit pû ſavoir ce que l'on diſoit de la teinture de Sardagne, comme *Homere* avoit fait mention du proverbe, *le ris de Sardagne.*

Paumier avoit cité *Pline* Liv. VII. c. 56. pour faire voir que les Lydiens de Sardes avoient inventé l'art de la teinture des Laines. Mais l'Auteur en tire avantage, en remarquant que les Tyrrheniens, qui avoient envoyé des Colonies en Sardagne, étoient venus de Lydie, ſelon le conſentement des meilleurs Auteurs. A cette occaſion, il fait des remarques curieuſes ſur la ville de *Populonium* en Sardagne, auxquelles je ne m'arrêterai pas. Il fait voir auſſi que les Phéniciens, qui ont eu de grands commerces en Sardagne, y ont pû porter la teinture de la Pourpre.

Enſuite, il montre qu'il ne faut pas confondre *Coccineus color*, avec *Purpureus color*, & produit des paſſages d'Auteurs qui les diſtinguent. La ſeconde couleur ſe faiſoit, comme l'on dit, par le moyen du Poiſſon, qu'on nommoit *Purpura*, ou *Murex*. Pour trouver ce Poiſſon ſur les côtes de Sardagne, Mr. *Nur-*

Digitized by Google

Nurra parle des Thons, que l'on y prend, & que l'on appelloit *Sarde*; qu'il ne faut pas confondre avec celui qu'on nomme aujourd'hui *Sarde*, ou *Sardine*, qui est un petit Poisson; au lieu que la *Sarde* des Anciens étoit un Thon, qui tiroit son nom de la Sardagne. Il montre aussi, par un passage de Strabon, que ces Thons mangeoient le Poisson qu'on nommoit *Pourpre*, & le suivoient depuis l'Ocean jusqu'à la mer de Sicile & celle de Sardagne, par conséquent; puis qu'on nommoit ainsi la mer, qui s'étend depuis cette derniere Isle jusqu'à la premiere. On la confondoit même avec la mer Tyrrhene, à laquelle on donnoit une très-grande étenduë. C'est pour la même raison, comme le croit l'Auteur, qu'*Ausone* dans sa Lettre III. à S. *Paulin* appelle la mer de Sardagne *ostriferum Pontum*. Il juge aussi, que celui qui est nommé, dans la Notice de l'un & de l'autre Empire, *Procurator bapbii Syracusani*, pouvoit aussi avoir inspection sur les Teintureries de Sardagne.

Il produit ensuite les passages de *Suidas*, où il est parlé de la teinture de cette sorte, sous le nom de

βάμ-

βάφους Σαρδιανὸν, & montre par ſes paroles qu'il croyoit que l'on teignoit la Pourpre en Sardagne. C'eſt pourquoi ſur les mots βάφους Κοζανὸν, il faut lire ſelon lui, Σαρδιανὸν & non Σαρδιανὸν ; parce que *Suidas* parle là de la Sardagne, & non de Sardes. On trouve la même maniere de lire dans *Apoſtolius*, où il explique ce Proverbe.

Mr. *Nurra* croyoit que dans la nouvelle Edition de *Suidas*, qu'il n'avoit pas encore vuë, on ſuivroit cette maniere de lire. Mais Mr. *Kuſter* a crû que *Suidas* s'étoit trompé, auſſi bien que le Scholiaſte d'*Ariſtophane*, en prenant Σαρδιανὸν, pour Σαρδανὸν, de *Sardagne*, au lieu que ce mot ſignifie de *Sardes*. La queſtion ſeroit de ſavoir s'ils ont été capables de confondre Σαρδιανὸν, avec Σαρδανὸν. Il eſt vrai qu'on n'appelle guere l'Ile, dont il s'agit, que Σαρδὼ au Σαρδὼ, ou Σαρδονία, d'où viennent Σαρδὼ & Σαρδιανὸν. Mais l'Auteur fait voir, par S. *Athanaſe*, *Theodoret* & *Procopius*, qu'on la nommoit auſſi en Grec Σαρδινία, d'où on pû faire Σαρδινιανὸς.

Il cite auſſi là-deſſus des paſſages de *Varron* & d'*Athenée*, qui parlent des

Ta-

Tapis de Sardagne. Il y a de plus un paſſage de *Clement* Alexandrin, où on lit auſſi *βάμμα Σαρδιανὸν.*

Mr. *Nurra* confirme tout cela, en ajoûtant qu'il y a une île près de Sardagne, qui ſe nommoit *Buccina*; parce qu'on trouvoit ſur ſes bords un Poiſſon, qui eſt une eſpece de *Pourpre* & qui ſe nommoit *Buccinum.* Il fait pluſieurs remarques, ſur ce Poiſſon, qui méritent d'être luës. Cette île eſt, comme il croit, celle qu'on nomme *Thaolada*, qui n'eſt pas loin du lieu, où étoit l'ancienne *Olbia*, vers le bout de la côte Orientale de la Sardagne.

Cela lui donne lieu d'expliquer la Loi, *ſi cui lana* D. de Legat. 3. où Ulpien met *Buccinum* & *Xanthinum* entre les ſortes de couleurs de Pourpre. Il y a bien dans les Pandectes de Florence *Fuccinum*; mais Mr. *Nurra* ſoûtient par de bonnes raiſons que c'eſt une faute, & ajoûte diverſes remarques ſavantes à cela.

Enfin il produit une conjecture, qui mérite d'être examinée, c'eſt que l'on a crû mal à propos, que les Lydiens, ou ceux de Sardes, avoient inventé la teinture de la Pourpre (*inficere lanas Sardibus Lydi*, dit *Pline* Liv.

Digitized by Google

Liv. VII. c. 56. où il faut souſentendre *invenere*) parce qu'on a confondu mal à propos ceux de Lydie, avec ceux de *Lydde*, qui étoit, comme on ſait, une ville de la côte de Phénicie; où l'on en faiſoit grand commerce, comme le Géographe Anonyme de Ravenne le dit.

Mr. *Nurra* prétend qu'il faut corriger là-deſſus *Achille Tatius*, qui Liv. I. p. 8. (de l'Edition de *Commelin* & la 17. de celle de *Saumaiſe*) parle de *la pourpre de Lydie*, & mettre *pourpre de Lydde*. Mais cet Auteur dit que le rouge, qu'une fille avoit ſur les joues, reſſembloit *à la pourpre, telle qu'eſt celle dont les femmes Lydiennes teignent l'yvoire*, πορφύραν οἵαν εἰς τ ἐλέφαντα Λυδία βάπτει γυνή. Ainſi il faudroit lire Λυδδία γυνή, mais je doute qu'on formât ainſi le nom des habitans de cette ville. D'ailleurs il faut bien ſe garder de rien changer, car *Achille Tatius* imite en cet endroit *Homere* Iliad. Δ, 141.

Ὡς ὅτε τίς τ' ἐλέφαντα γυνὴ φοίνικι μίηνη
Μηονὶς, ἠὲ Κάειρα, παρήϊον ἔμμεναι ἵπ-
πων.

Comme quand une femme de Méonie

Digitized by Google

(ou de Lydie) *ou de Carie met du rouge dans de l'yvoire, pour en parer un mors de cheval.* Ces deux vers, en défendant la maniere de lire d'*Achille Tatius*, établiſſent inconteſtablement l'antiquité de la teinture rouge des Lydiens, qu'*Homere* connoiſſoit trop bien pour s'y tromper. Il faudra auſſi bien ſe garder de changer le mot de Σαρδιανικὸν dans *Ariſtophane*, ni dans aucun autre Auteur, quoi que Mr. *Nurra* ait crû qu'il le falloit faire. Mais, quoi qu'il en ſoit, perſonne ne ſe repentira d'avoir lû ſa Diſſertation; où il y a mille choſes utiles & ſavantes, que nous n'avons pas touchées, par où l'on voit que l'Auteur eſt un homme d'une grande lecture. Quand il ſe ſeroit trompé, il ſeroit très-pardonnable d'avoir favoriſé ſa patrie. On peut dire que :

Dulce & decorum eſt pro patria loqui, auſſi bien que *mori.*

V. ANTIQUIORES PONTIFICUM ROMANORUM DENARII, *nunc primùm in lucem editi, notisque illuſtrati.* A Rome 1709. in 4. pagg. 80.

CE

Digitized by Google

CE n'eſt ici qu'un *Eſſai* ſur les anciennes Monoies des Papes, dans lequel Mr. *Vignoli* a mis ce qu'il en a pû trouver depuis *Hadrien* I. mort ſur la fin de l'an 795. juſqu'à *Benoît* VII. mort ſur le milieu de l'an 975. quoi qu'il y ait pluſieurs Papes entre-deux, dont il n'a pû trouver aucunes Monoies. Il prie les Curieux, qui en pourroient avoir, de les lui communiquer, pour rendre ſon Recueuil plus complet. Il a déja rangé les Monoies, qu'il a pû trouver, juſqu'à Clement VII. incluſivement; mais il faut du tems & de la dépenſe, pour recouvrer celles qu'il n'a pas & pour faire graver le tout. Après *Benoît* VII. il n'a trouvé aucune Monoie, juſqu'à *Clement* V. ce qu'il attribue aux brouilleries de ces tems-là; auxquels les Romains ſoulevez, ayant fait des Conſuls & des Sénateurs, avoient ſecoüé la domination des Papes. Mais dans cet intervalle, il donnera les Monoies du Sénat Romain, de la même maniere qu'on mêle les Médailles des Tyrans, parmi celles des Empereurs Romains.

Mr. *Vignoli* croit qu'on en pourra tirer à Rome une grande utilité, parce qu'on pourra montrer par-là l'au-

Digitized by Google

torité temporelle des Papes, mieux que par des écrits tirez des Archives, auxquels on n'ajoûte pas foi. Il paroîtra par-là, comme il le croit, que le Senat & le Peuple Romain, dès qu'il eurent secoüé le joug des Empereurs d'Orient, ne reconnurent pour leurs Souverains ni les Rois de France, ni les Empereurs d'Occident, créez ensuite par l'autorité des Papes, mais seulement ces derniers. Il soûtient qu'on verra par ces Monoies, qu'il est faux que *Léon* III. ait cedé à *Charles-Magne* la Souveraineté de Rome, en se retenant seulement le domaine utile; puis qu'il transmit le droit souverain de battre la Monoie, qu'il avoit reçu de ses Prédecesseurs, à ses Successeurs. Il ne prit *Charles-Magne*, selon lui, qu'en qualité de *Patrice*, pour gouverner le Duché de Rome, ce qu'il fit par des Commissaires, qui sont nommez *Missi*, & dont les Actes, dit-il, font voir la verité de ce qu'il avance.

La question seroit de savoir, si les Empereurs, ou les Rois, souvent divisez entre eux & engagez en de grandes guerres, n'ont point un peu connivé sur cette Monoie, & laissé faire aux Papes,

Digitized by Google

Papes, ce qu'ils auroient eu de la peine à leur empêcher; sur tout lors qu'ils avoient besoin que les Papes appuyassent leurs desseins. On pourroit croire que cela n'est pas hors de vrai-semblance, parce qu'en plusieurs de ces Monoies, on voit le nom des Empereurs avec ceux des Papes: comme on pourra s'en assurer, en feuilletant ce livre. Mais c'est ce qui nous interesse peu à présent, que l'on convient que le Pape est aussi Souverain de Rome, que les Evêques Princes de l'Empire sont Souverains dans leurs Dioceses.

Au reste, Mr. *Vignoli* a expliqué chaque Monoie, avec exactitude & autant d'érudition, que cette matiere lui a pû permettre d'employer. Nous ne pouvons pas en donner d'extrait, parce que, pour être entendu, il faudroit rapporter les gravures des Médailles. Tout ce qu'on en dit suppose d'ailleurs qu'elles sont bien & fidelement représentées, & que le burin n'y a rien raccommodé. Cela étant, les Curieux pourront voir, si les explications des caracteres sont justes, comme je crois en effet qu'elles le sont.

Digitized by Google

VI. JOANNIS VIGNOLII *Epistola ad* ANT. GALLANDUM V. C. *de nummo Imp. Antonini Pii, qui in tertio ejus Consulatu percussus columnam quamdam exhibet, in Cimelio D. Foucault.* A Rome 1709. pagg. 36.

NOUS avons parlé, dans le Tome XII. de cette *Bibliotheque Choisie*, de l'Ouvrage de Mr. l'Abbé *Vignoli* sur la Colomne Antonine, & même nous avons dit à la p. 183. quelque chose de cette Médaille. Mr. *Galland* ayant envoyé de Paris le dessein à Mr. l'Abbé *Fontanini*, & Mr. *Vignoli* l'ayant examinée, avec plus de soin, il l'a jugé falsifiée dans le revers. On a une Médaille d'Antonin Pie, où du côté de la tête il y a cette legende: ANTONINVS AVG. PIVS. P. P. TR. P. COS. III. & dans le revers une longue figure d'une femme, qui tient de la droite un Caducée & de la gauche une branche d'olivier, avec ces mots FELICITAS AVG. S. C. De cette figure de femme il croit que l'on a fait, dans la Médaille du Cabinet de Mr. *Foucault*, la figure d'une colomne, avec une petite

tite tour dessus, où l'on voit une fenêtre. On voit la maniere, dont cela s'est pû faire à la pag. 19. & il faut tomber d'acord que depuis que l'on a recherché les Médailles rares, & qu'on les a payées cher, il s'est fait souvent de semblables fourberies. Mr. *Vignoli* croit que cette Médaille a eu le même sort 1. parce qu'une colomne toute seule n'est jamais le symbole de la *felicité*, dans les Médailles : 2. parce qu'on voit l'espace, où étoit le caducée à la droite, plus large que le gauche; ce qui ne seroit point, si on avoit voulu y mettre une Colomne, qui auroit été exactement au milieu : 3. parce que le falsificateur de cette Médaille a mis mal à propos une fenêtre à la tour, s'il s'agit d'une colomne solide; & que s'il vouloit représenter la colomne creuse de Marc Aurele, il la falloit faire tout autrement : 4. parce qu'au dessus de la Colomne, il falloit mettre la statue d'Antonin, & non une tour, comme l'Auteur le fait voir par plusieurs exemples, & par une Médaille du même Empereur : 5. parce qu'il n'y a point de Médaille semblable à celle de Mr. Foucault, ce qui la rend suspecte. On est souvent

Digitized by Google

trompé en matiere de Médailles, & il faudroit avoir celle, dont il s'agit, entre les mains & la considerer avec soin, pour pouvoir décider d'une maniere sure.

Mr. *Galland* avoit crû que cette Médaille représentoit la Colomne creuse de Marc Aurele; mais Mr. *Vignoli* remarque que la Colomne de la Médaille est destituée d'ornements, au lieu que la Colomne de Marc-Aurele est couverte de bas reliefs: Qu'elle a été frappée au troisiéme Consulat d'Antonin, & qu'il s'ensuivroit de là, que la Colomne auroit été trente-neuf ans sans sculpture, si elle étoit telle qu'elle paroît dans la Médaille: Qu'il est aisé de voir que la Colomne, que l'on y voit est massive, au lieu que celle de Marc-Aurele étoit creuse, que celle de cet Empereur étoit embellie de sa statue, au-dessus; aulieu qu'on voit ici une tour.

Les Lecteurs verront dans l'Original les autres remarques de Mr. *Vignoli*, qui méritent d'être luës.

VII.

Digitized by Google

VII. ORATIONES *habitæ Pisis, auctore* BENEDICTO AVERANO *Florentino, in Pisano Liceo Litterarum Humaniorum Professore. Sereniss.* FERDINANDO *Etruriæ Principi dicatæ. Opus Postumum.* A Florence 1709. in 4.

JE ne fais que mettre ici le titre de ces Harangues, que j'ai reçues d'Italie depuis peu de jours; parce que j'ai dessein de parler de cet Auteur & de ses Ouvrages plus au long, dans le Volume suivant. Il suffira de dire que feu Mr. *Averani* étoit l'homme d'Italie, qui écrivoit le mieux en Latin de son tems, & qu'il y a eu très-peu d'Italiens, dans les meilleurs tems, qui l'aient surpassé.

ARTICLE VI.

SULPICII SEVERI, *quæ exstant, Opera omnia, in duos Tomos distributa, quorum prior continet antehac edita, cum notis* JOANNIS VORSTII; *alter Epistolas antea cum reliquis Operibus*

Digitized by Google

bus nondum editas, ex recenſione & cum notis JOANNIS CLERICI. A Leipſig chez Thomas Fritſch. 1709. in 8.

C'EST ici la plus complette Edition des Oeuvres de *Sulpice Severe*, qui ait jamais paru, comme on le verra par la fin. Elle eſt auſſi belle & correcte. L'on ne voit pas communément des livres imprimez en Allemagne, auſſi bien que celui ci. Le Libraire gagnera beaucoup d'honneur à continuer de la même maniere; & le Public reconnoiſſant doit contribuer, en achetant ce qui eſt ſi bien imprimé, au rétabliſſement de l'Imprimerie en Allemagne. Mon deſſein étoit de parler un peu au long de *Sulpice Severe* & de ſes Ouvrages; mais d'autres livres ayant occupé l'eſpace dont j'avois beſoin, je ſuis obligé de renvoyer au Volume ſuivant.

ARTICLE VII.

HISTOIRE *de* L'EMPIRE OTTOMAN, *contenant l'Origine & les Progrès des Turcs, les vies*

Digitized by Google

vies & les conquêtes de leurs Sultans, leurs guerres, leur sieges & combats par mer & par terre, les revoltes & révolutions extraordinaires & généralement tout ce qui s'est passé de considerable dans cet Empire. Traduit de l'Anglois de Mr. le Chevalier RICAUT. A la Haie chez T. Johnson, 1709. in 12. en trois Volumes, dont châcun renferme 2. Tomes. *Se trouve à Amsterdam chez H. Schelte.*

L'HISTOIRE des Turcs du Chevalier *Ricaut* est trop connuë, pour nous y étendre. Nous nous contenterons de dire un mot des Ouvrages de cet Auteur, & de ce qu'il y a de plus dans cette Edition.

Mr. *Ricaut* avoit été long-tems Secretaire d'un Ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, & en suite Consul à Smyrne; de sorte qu'il eut le tems & le moyen de s'instruire des coûtumes & de l'Histoire des Turcs & des autres Orientaux. C'est ce qui fit que s'étant retiré en Angleterre il publia son *Tableau de l'Empire Ottoman, où l'on trouve les mœurs & coûtumes des Turcs, leurs Lois, leur Religion & leurs differentes Sec-*

Digitized by Google

tes, *l'état de leurs forces par Mer & par Terre & généralement tout ce qui conserne leur Gouvernement Civil, Militaire & Eccleſiaſtique.* Cette piece fut bien-tôt traduite en François & fait le Tome VI. de cette Edition.

Comme cet Ouvrage fut reçu très-favorablement, cela encouragea l'Auteur à donner au Public ſon *Hiſtoire des trois derniers Empereurs Turcs*; ſavoir, *Amurat* IV, *Ibraim*, & *Mahomet* IV. qui comprend l'Hiſtoire de la Monarchie Turque depuis l'an 1623 juſqu'à 1677. Ce fut Mr. *de Roſemond*, qui traduiſit cet Ouvrage, comme il le témoigne lui-même, dans l'Avertiſſement de la Traduction de l'Etat préſent des Egliſes Greque & Armenienne. J'ai crû devoir le dire, parce que je vois que celui, qui a eu ſoin de cette Edition de *l'Hiſtoire de l'Empire Ottoman*, n'a pas pû trouver qui étoit l'Auteur de cette verſion. Elle fut imprimée à Paris, par les ſoins de Mr. de *Roſemond* lui-même, au moins pour la plus grande partie; car pour le reſte, il le laiſſa en Manuſcrit au Libraire, lors qu'il ſe retira en Angleterre; où il travailla enſuite à tra-

Digitized by Google

traduire *l'Hiſtoire de la Réformation d'Angleterre*, par Mr. *Burnet*, Docteur en Théologie, depuis Evêque de Salisbury; ouvrage, qui lui attira une très-grande réputation. Les vies des trois Empereurs Turcs, dont je viens de parler, font les deux premiers Volumes de cette Edition; qui eſt fort jolie & fort correcte. Mr. *Ricaut* avoit inſeré, dans ſon *Etat de l'Empire Ottoman*, la Rélation des intrigues des deux Sultanes, la Mere & la Grand-Mere de *Mahomet* IV. pour avoir la tutelle de ce Prince, pendant ſa Minorité, & des brouïlleries, qui arriverent à cette occaſion, & qui ne finirent que par la mort tragique de la vieille Sultane *Kioſem* & par celle de ceux qui étoient entrez dans ſon parti. Ainſi dans ſon Hiſtoire, il crut n'en devoir pas parler de nouveau, & ſe contenta d'y renvoyer les Lecteurs. Mais dans cette Edition, on a inſeré avec raiſon cette piece en ſa place naturelle; au lieu qu'elle ne pouvoit être, dans l'Etat de l'Empire Ottoman, que par forme de Digreſſion.

Quand Mr. *Ricaut* eut donné au Public ſon Hiſtoire des trois Empe-

Digitized by Google

reurs Turcs, on le preſſa de la continuer, juſqu'auſſi près de nôtre tems, qu'il lui ſeroit poſſible. Il travailla donc à cette continuation, qu'il pouſſa juſqu'à la paix de Carlowits, faite en 1699. Elle fut imprimée à Londres en un volume *in-folio*, & elle fait ici la plus grande partie du volume III. ou du V. Tome, de cette Edition. Cependant l'âge avancé où il étoit, & peut-être d'autres ocupations, ne lui permirent pas de la travailler, comme il avoit fait le reſte.

Cela a obligé le Traducteur à en retrancher quantité de digreſſions inutiles, de redites & d'autres choſes, qui ne faiſoient, comme il le croit, que groſſir inutilement le volume. Mais d'un autre côté il y a ajoûté pluſieurs choſes d'importance, ſur tout concernant la guerre de Hongrie, qu'il a tirées des meilleurs Mémoires qu'il ait pû trouver là-deſſus & qui n'étoient pas venus à la connoiſſance de Mr. *Ricaut*. Il a même continué ſon Hiſtoire juſqu'au commencement de l'Empire du Sultan *Achmet* III. qui regne préſentement & qui monta ſur le Thrône en 1704.

Je ne dois pas oublier, qu'afin que

Digitized by Google

que l'on pût lire l'Hiſtoire de Mr. *Ricaut*, avec plus d'utilité & de plaiſir, en a mis ici, à la tête de ſon Ouvrage, une petite *Introduction à l'Hiſtoire des Turcs*; où l'on trouve, en abrégé, ce qui eſt arrivé à cet Empire, juſqu'au commencement du regne d'Amurat IV. par lequel l'Auteur Anglois avoit commencé. Cette Introduction eſt écrite avec netteté, & avec autant d'exactitude, qu'on l'a pû faire, dans un Ouvrage de 48. pages. De plus on a mis, à la fin de châque Tome, de bons Indices, qui manquoient aux autres Editions, & une Carte Géographique de l'Empire Ottoman, que l'on peut tenir ouverte, en liſant cette Hiſtoire.

On peut voir, par ce qu'on vient de dire, qu'elle mérite d'être luë, non ſeulement à cauſe de ce que Mr. *Ricaut* en a fait, mais auſſi pour les additions, qu'on y trouvera; d'autant plus que c'eſt la ſeule Hiſtoire des derniers tems de l'Empire Turc, que nous ayons. Ceux qui voudront avoir tout ce que Mr. *Ricaut* a fait pourront y joindre *l'Hiſtoire de l'état préſent de l'Egliſe Greque & de l'Egliſe Armenienne, traduite de l'Anglois par Mr. Roſemond*, de laquelle j'ai déja

déja parlé. Elle a été imprimée à Middelbourg in 12. en 1692. chez *Horthemels.*

ARTICLE VIII.

HISTOIRE *de la Vie de* JESUS-CHRIST, *ou* PARAPHRASE HARMONIQUE *des quatre Evangiles. Par feu Mr.* PIERRE BUTINI. *M. du S. E.* A Geneve, 1710. in 4. pag. 406. & en deux vol. in 8. & *se trouve à Amsterdam chez H. Schelte.*

J'Ai déja dit un mot de cet Ouvrage dans le volume XIX. p. 350. en parlant des sermons de feu Mr. *Butini.* Je n'avois pas encore vû cette *Histoire de la Vie de Jesus-Christ*, dont j'avois conçu bonne opinion, par la connoissance que j'avois de l'habileté de l'Auteur. Cette opinion n'est point diminuée, après l'avoir parcourue. Je vois, comme on en avertit dans la Préface, qu'il a suivi pour le gros la Paraphrase Latine de l'Harmonie Evangelique, que je publiai l'an 1699. Mais comme l'Auteur se proposoit d'écrire en faveur

Digitized by Google

veur de ceux, qui n'entendent pas la Langue Latine, & qui ne ſont pas accoûtumez à un ſtile ſi ſerré ; il a crû, avec raiſon, qu'il y avoit divers endroits, où il étoit bien de s'étendre un peu plus, que je n'avois fait dans le Latin. Il y en a auſſi quelques autres, où il a jugé qu'il falloit parler un peu autrement, pour faire ſentir toute la force de l'Original. Ainſi ce n'eſt pas ici une ſimple verſion, mais en quelques endroits un autre Ouvrage, que le mien.

Je ſuis ſi éloigné de trouver mauvais cette maniere d'écrire, que j'en eſtime davantage l'Auteur ; car enfin il ne faut jamais voir par les yeux d'un autre, mais par les ſiens propres, & ne recevoir que ce que l'on croit veritable, après l'avoir examiné en ſoi-même. Perſonne peut-être ne ſe ſert plus de ce droit, que moi ; & j'oſe dire qu'il n'y a perſonne, qui trouve plus juſte que les autres s'en ſervent, dans les choſes même que je crois avoir le mieux approfondies.

Je n'ai rien lu dans cette Hiſtoire, qui ne m'ait paru très-édifiant & très-propre à donner en même-tems du reſpect

Digitized by Google

reſpect & de l'amour pour l'Evangile. Elle mérite d'être luë, avec ſoin ; car enfin rien n'eſt ſi digne de nôtre attention, que les diſcours de Nôtre Seigneur. Ils renferment infiniment plus de ſageſſe, dans leur ſimplicité, que les diſcours les plus étudiez & les plus raffinez des Philoſophes. Plus on les lira, dans cet Ordre Harmonique, plus on s'en convaincra.

Ceux qui les méditeront, dans cette vuë, ne ſeront pas choquez de quelques petits défauts, qu'ils pourront remarquer dans le ſtile d'un Ouvrage poſtume, auquel l'Auteur n'a pas pû mettre la derniere main. Il ne laiſſe pas d'être aſſez bon, pour être préferé à celui de bien des gens de la même profeſſion ; qui ſavent bien parler, dans un lieu, où on ne les contredit point, mais qui ne ſavent pas écrire. Je me ſouviens que, quand je travaillois à ma Paraphraſe Latine, & que je la reliſois, je m'appercevois que, pour m'être trop attaché à ſuivre les idées & les raiſonnemens du Texte, je n'avois pû donner à mon ſtile tout l'agrément & le tour qu'il auroit pû avoir. Mais d'un autre côté lors que je penſois, que c'étoit Jeſus-

Digitized by Google

Jesus-Christ, qui parle dans les Evangiles, & qui parle de ce qu'il y a de plus important & de plus salutaire pour nous; il me sembloit que les ornemens étoient également incompatibles avec celui qui parle, & avec ce qu'il dit. C'est pourquoi je n'y en ai employé aucuns, & ceux qui examineront bien ce dont il s'agit ne feront aucun procès à feu Mr. *Butini*, sur son stile.

Je ne m'arrêterai pas à parler de cette Paraphrase, parce que la méthode en est assez connue, par l'Original Latin & par la version Flamande, qui en fut faite peu de tems après, & imprimée en cette ville, en 1700. in 4. chez *Arentz* & *vander Sys*. Dans cette version Flamande on a mis le texte des Evangelistes, en forme d'Harmonie, au-dessus de la Paraphrase; mais on ne l'a pas mis dans la version Françoise. On s'y est contenté d'y mettre en marge les endroits des Evangelistes, qui sont Paraphrasez, là où la Paraphrase commence. Il vaudroit mieux que l'on eût suivi la méthode de l'Original & du Flamand, qui fait voir d'un coup d'oeuil ce en quoi les Evangiles s'accordent, & ce que l'un a de plus, que

que l'autre ; & cela en ſorte qu'on peut voir, au deſſous, un tiſſu de narration compoſé de ce qu'ils diſent. Cette comparaiſon eſt très-agréable & très-utile ; mais on peut en quelque ſorte y ſuppléer, en tenant un Nouveau Teſtament ouvert, pendant qu'on lit cette Hiſtoire Evangelique.

ARTICLE IX.

GERARDI NOODT *Julius Paulus, ſive de* PARTUS EXPOSITIONE ET NECE, *apud Veteres, Liber ſingularis. Editio ſecunda, priore auctior.* A Leide 1710. in 4. pagg. 98. & ſe trouve à Amſterdam chez H. Schelte.

CEt Ouvrage de Mr. *Noodt* avoit déja vû le jour, il y a neuf ans ; il le publie de nouveau, parce que les exemplaires de l'Edition précedente étant vendus, bien des gens, qui ſouhaitoient d'avoir un Recueuïl complet de ſes Ouvrages, ſe plaignoient de ce qu'ils ne pouvoient le trouver. L'Auteur a auſſi augmenté cette Edition de

Digitized by Google

de quelques citations qui n'étoient pas dans la précedente, comme on le verra, en comparant le Chap. V. des deux Editions.

Pour dire en un mot le ſujet de ce Livre à ceux, qui ne l'ont pas encore vû, c'eſt l'Hiſtoire de l'abominable coûtume d'expoſer, ou de tuer impunément les enfans nouveaux nez, & qui a duré juſqu'à l'empire de Valentinien, Valens & Gratien. Ce qui a donné occaſion à Mr. *Noodt* de traiter de cette matiere, ce ſont les paroles du Juriſconſulte *Julius Paulus*, l. 4. D. *de agnoſcendis & alendis liberis*, où il dit, „ que ce „ n'eſt pas ſeulement celui qui é„ touffe un enfant nouveau né, qui „ le tue, mais auſſi celui qui le jet„ te, qui ne lui donne pas de la „ nourriture, & celui qui l'expoſe, „ dans des lieux publics à la pitié „ des paſſans, qu'il n'a pas lui-mê„ me. *Necare videtur non tantum is, qui partum perfocat ſed & is qui abjicit & qui alimonia denegat, & is qui publicis locis miſericordiæ cauſâ exponit, quam ipſe non habet.* Si l'on prenoit ces paroles, pour une regle de Droit, il s'enſuivroit que ce Juriſconſulte auroit voulu dire qu'il n'é-

Digitized by Google

n'étoit pas permis d'exposer les enfans nouveau nez, & qu'on auroit regardé comme des meurtriers ceux qui l'auroient fait ; au lieu qu'il est certain que cette coûtume étoit encore permise de ce tems-là, & long-tems après, comme on le fait voir évidemment. Aussi est-ce là plûtôt un raisonnement de *Julius Paulus*, fondé sur l'équité & l'humanité, que sur l'usage du tems & sur les Loix ; quoi que ceux, qui ont fait la compilation du Digeste, en aient fait ensuite une Loi.

Il y avoit même des notions de justice & d'honêteté, que les Jurisconsultes appellent *præcepta Juris*, mais qui ne sont pas des Lois, dont la violation pût être punie selon le Droit; comme l'Auteur le fait montre au Ch. x. On doit mettre dans ce nombre le raisonnement de *Julius Paulus* : comme nôtre Auteur le fait voir, au Chap. VIII.

Cela lui a donné lieu d'établir une excellente regle de Critique, dans le Chap. VII. où il montre qu'il ne faut pas légerement tirer des conséquences de certaines paroles prises à la rigueur, & les faire passer pour les sentimens d'un Auteur. Cette regle peut

Digitized by Google

peut être d'un excellent usage en bien des occasions, & empêcher qu'on n'attribue aux Anciens des sentimens qu'ils n'ont point eu, faute de bien comprendre leurs pensées. J'ajoûterois ici quelques exemples tirez de nôtre Auteur, si j'avois assez de place pour cela; mais il vaut mieux renvoyer les Lecteurs à l'Original, qui est, selon la maniere de Mr. *Noodt*, court & serré; mais en même tems net & clair, pour ceux qui sont un peu accoûtumez à lire cette sorte de Livres. Tous ceux qui étudient les Antiquitez Romaines lui doivent savoir bon gré d'avoir traité une question, qui sert à entendre quantité de passages non seulement des Lois, mais aussi de toutes sortes d'Auteurs.

ARTICLE X.

I. M. TULLII CICERONIS *Tusculanarum Quæstionum Libri V. Ex recensione* JOANNIS DAVISII *Coll. Regin. Cantab. Socii, cum ejusdem Commentario. Accedunt Emendationes Viri Præstantissimi* RIC. BENTLEII. A Cambrige 1709. in 8. pag. 504.

CEUX

Digitized by Google

CEux qui voudront ſavoir quels ſont les ſecours que Mr. *Davies* a eus, pour travailler ſur ces Livres de *Ciceron*, n'ont qu'à lire ſa préface ; où ils verront qu'il a eu des collations de divers M. S S. & pluſieurs anciennes Editions, qu'il a comparées avec les modernes.

A l'égard des notes, on a déja parlé de la méthode de l'Auteur, en parlant de ſon *Jules-Cæſar*, de ſon *Maxime de Tyr*, & de ſon *Minucius Felix*. Ces Livres de *Ciceron* qui, non plus que ſes autres Ouvrages Philoſophiques, n'ont pas été publiez aſſez correctement juſqu'à préſent, lui ont donné lieu d'exercer ſa Critique, avec beaucoup d'avantage, & ont en même-tems donné occaſion au ſavant Mr. *Bentlei* de faire voir combien *Victorius*, *Manuce*, *Lambin* & *Gruter*, qui ſont les principaux de ceux qui ont publiez *Ciceron*, ont laiſſé de paſſages gâtez, dans les Livres Philoſophiques de ce grand Orateur. Mais outre les remarques de pure Critique, Mr. *Davies* a encore ajoûté des notes pour expliquer les endroits obſcurs ; où il s'agit des ſentimens des Philoſophes Grecs, qu'on ne ſait pas ſi communément, ou d'Hi-

Digitized by Google

d'Hiſtoires qu'on ne trouve pas par tout. Pour les choſes trop communes, il n'a pas crû les devoir expliquer dans ſes notes, parce qu'on les peut trouver facilement; outre que les livres Philoſophiques de *Ciceron*, ſi l'on en excepte ſes *Offices*, ne ſont pas des livres propres pour ceux, qui ont beſoin, qu'on leur explique tout. Il n'y a que ceux, qui ſont plus avancez, qui puiſſent lire ces livres utilement; les autres ne ſauroient les entendre.

Victorius, *Camerarius* & *Henri Etienne* avoient déja marqué la plûpart des paſſages Grecs des Auteurs, qui nous reſtent, auxquels *Ciceron* fait alluſion; & Mr. *Davies* témoigne qu'il a profité de la peine, que ces Savans hommes s'étoient donnée. Il s'eſt auſſi ſervi des lumieres de *François Fabricius*, pour ce qui regarde les paſſages hiſtoriques; mais il a beaucoup encheri ſur ce que cet habile homme avoit fait, & n'a preſque jamais cité ſes remarques, ſans y ajoûter pluſieurs choſes.

Quoi qu'il ait marqué ſous les pages, dans ſes notes, les varietez de lecture, qui lui ont ſervi à corriger le texte de ſon Auteur; il a de plus

ajoûté à la fin toutes les autres, tirées des M S S. & des Editions, outre celles que *Gebhard* avoit ramaſſées, à la priere & ſous la direction de *Gruter*; afin que, dans les paſſages douteux, les Lecteurs puiſſent voir, s'ils y pourront trouver quelque choſe d'utile, pour rétablir le texte de l'Auteur. Cette méthode eſt meilleure, que celle de ceux qui mettent indifferemment tout ſous les pages; car enfin la plûpart de ces varietez ſont des fautes des Copiſtes, des Imprimeurs, ou des Correcteurs, qui ne ſervent qu'à faire mal aux yeux. C'eſt aſſez qu'elles ſoient à la fin, pour les conſulter dans le beſoin. Dès qu'un paſſage très-clair, & très-correct, a été gâté dans quelque exemplaire; il ne s'enſuit nullement que la Poſterité doive être condamnée à ne le lire jamais, ſans voir ces dépravations ridicules à côté, ou au deſſous.

Enfin on voit ici les corrections de Mr. *Bentlei*, dont on ne peut pas diſconvenir qu'une grande partie ne ſoient très-heureuſes. C'eſt le ſentiment de pluſieurs habiles gens de deça la Mer, avec qui je m'en ſuis entretenu. Cela eſt d'autant plus ſurprenant, que Mr. *Bentlei* aſſure que ces

Digitized by Google

ces corrections, qui sont plus de deux-cents, lui sont toutes venuës dans l'esprit en deux jours; *scis enim*, dit-il dans sa Lettre à Mr. *Davies*, *unâ, alterâve dieculâ, hoc quidquid est mihi natum esse.* J'ai expliqué cela de la premiere pensée, qui est venuë à Mr. *Bentlei* de ces corrections; car pour écrire 94. pages d'un assez grand in 8. en Lettres plus petites que celles de cette *Bibliotheque Choisie*, telles que sont celles que l'on nomme *Garamont* en Hollande & *Cicero* en France; il faudroit une quinzaine de jours à un simple Copiste qui les copieroit correctement; & il a fallu plus de tems à un homme occupé d'ailleurs, pour chercher les passages, qui y sont citez. Mais il y a des génies si heureux, qu'ils font, en peu d'heures, ce qui demanderoit des semaines, si d'autres l'entreprenoient. C'est ainsi que *Joseph Scaliger* fit en un mois ses notes sur les Catalectes de *Virgile*, comme il le dit à la fin de ses remarques sur *l'Etna de Cornelius Severus*, & en moins de tems celles qu'il publia sur *Catulle*, *Tibulle* & *Properce*, comme il le dit dans sa Dédicace à *Claude du Puy*; quoi qu'elles soient encore plus longues

Digitized by Google

que les précedentes. J'ai crû devoir remarquer cela, à l'honneur de Mr. *Bentlei*, & de peur que des Lecteurs chagrins ne trouvassent à redire à ce qu'il dit. Je connois bien des gens qui souhaiteroient fort, qu'il employât de même quelques semaines sur les Oeuvres Philosophiques de *Ciceron*, & que Mr. *Davies* se chargeât du reste, comme il a fait dans cette Edition des *Questions Tusculanes*.

Je suis bien aise au reste, que Mrs. *Bentlei* & *Davies* aient rendu justice à *Denys Lambin*, que *Gruter* avoit si fort affecté de mal-traiter; qu'on s'imaginoit communément que ses notes ne valoient pas la peine d'être luës. Ceux qui ont publié des Editions de *Ciceron*, avec les notes Critiques de *Gruter*, auroient beaucoup mieux fait d'y joindre celles de *Lambin*.

Les Lecteurs auroient vû, que ce savant homme avoit restitué plusieurs passages plus heureusement, que le Professeur d'*Heidelberg*; sur tout dans les endroits, qu'il a corrigez par conjecture. Quoi qu'il faille être scrupuleux à changer le texte, sans l'autorité des M S S. quand ils varient entre eux dans un passage, & que tou-

Digitized by Google

toutes leurs leçons ſont viſiblement fautives ; je ne vois pas pourquoi on copieroit dans le texte une de ces leçons fautives, plûtôt que de le corriger, quand le changement qu'on y fait eſt néceſſaire, & peu conſiderable. Si en imprimant les bons Auteurs, on ſuivoit toutes les fautes des plus anciens MSS. perſonne ne pourroit les lire, ſans dégoût. Qui pourroit lire *Ovide*, qui eſt un Auteur d'ailleurs facile ; ſi *Nicolas Heinſius*, qui avoit collationné un très-grand nombre de MSS. de cet Auteur, n'avoit fait que nous donner un texte, auſſi fautif, que les meilleurs de ces MSS? Mais cet habile homme a très-bien fait de mettre, dans le texte, ce qui paroiſſoit être la véritable maniere de lire, par la comparaiſon même des MSS. fautifs qu'il avoit vus. Tout ce qui eſt ſeulement à ſouhaiter, c'eſt que ceux qui entreprennent ces ſortes de choſes les entendent à fonds, qu'ils ſoient extrémement retenus à corriger, & qu'ils ſe ſoient formez le goût, par une lecture perpetuelle des meilleurs Auteurs ; comme l'a fait Mr. *Bentlei*. Autrement, il faut tomber d'accord de ce que dit *Scaliger*, dans ſa Dédicace de *Catulle*,

Digitized by Google

Tibulle & Properce : temeritas correctorum una fatalis librorum peſtis eſt.

Il ne ſera pas mal de mettre ici quelque peu d'exemples des corrections de Mr. *Bentlei* & des remarques de Mr. *Davies* ; car je n'ai pas aſſez de place, pour en rapporter beaucoup, & d'ailleurs il vaut mieux qu'on liſe le tout dans l'Original. Au Chap. II. du I. Livre, *Ciceron* en parlant des peintres illuſtres des Grecs nomme *Polyclete* & *Parrhaſius*. Tout le monde ſait que *Polyclete* fût principalement eſtimé, comme un grand ſtatuaire ; mais comme il ne pouvoit pas être grand ſtatuaire, ſans ſavoir au moins bien deſſiner, il ne faut pas être ſurpris que *Ciceron* le joigne à un peintre. Cependant *Manuce*, *Lambin* & *Fabricius* vouloient qu'on effaçât ſon nom d'ici, & qu'on y mît celui de *Polygnote*, peintre fameux de la même nation. Mr. *Davies* s'y oppoſe, avec raiſon, non ſeulement appuyé ſur le conſentement des MSS. & des Editions, mais ſur le témoignage de quelques Auteurs Grecs, qui ont dit qu'il avoit auſſi été peintre. En effet, il devoit au moins ſavoir le deſſein à fonds, ſuppoſé qu'il ne peignît pas en couleurs.

Un

Digitized by Google

Un peu plus bas, il y a : *Honos alit artes, omnésque incenduntur ad studia gloriâ.* Il y a dans un MS. de Mr. *l'Evêque d'Eli*, dont la belle Bibliotheque eſt d'un grand uſage aux Savans d'Angleterre, *incendimur*, & Mr. *Bentlei* préfere cette maniere de lire, parce que *Ciceron* dit ailleurs *trahimur omnes, laudis ſtudio; omnes enim trahimur & ducimur ad cognitionis & ſcientiæ cupiditatem.* Mais il ſemblera, qu'en cet endroit, il n'eſt pas néceſſaire que *Ciceron* ſe joigne à ceux que l'honneur attachoit à des arts méchaniques. Ce n'étoit pas cette gloire-là qu'il cherchoit.

Au Chap. III. *Ciceron* dit, ſelon l'édition de *Gruter*, appuyée ſur l'autorité de huit MSS. *Quare ſi aliquid oratoriæ laudis noſtrâ adtulimus induſtriâ, multò ſtudioſiùs Philoſophiæ fontes aperiemus.* On liſoit auparavant *laudi*, que *Gebhard* a rejetté, ſur ſes MSS. Mr. *Bentlei* demande à qui *Ciceron* a apporté quelque loüange? Si c'eſt à *l'art Oratoire*? C'eſt apparemment, ſelon lui, ce qu'a prétendu *Gebhard*; mais il ſoûtient qu'on doit joindre *oratoriæ* à *laudis*, de même que *Ciceron* dit ailleurs *laus imperatoria.* Il a ſans doute raiſon, mais je ne ſai s'il

Digitized by Google

faut lire *laudi*, comme il fait, en l'expliquant ainſi : *ſi oratoriæ laudi hominum Romanorum aliquid adtulimus, contulimus* &c. On peut trouver un ſens, qui n'eſt pas moins bon, en ſuppleant *ad Romanos*; en ſorte que *Ciceron* veuille dire, que s'il avoit gagné quelque loüange aux Romains à l'égard de l'éloquence, il vouloit faire de même à l'égard de la Philoſophie, *ſi aliquid oratoriæ laudis*, ad Romanos, *noſtrâ adtulimus induſtriâ* &c.

Dans les paroles précedentes, *Ciceron* ſe moque de quelques Romains, qui avoient voulu écrire de Philoſophie, en Latin, mais qui n'étoient pas aſſez habiles dans l'art de parler, pour ſe faire lire, ſinon par des gens auſſi groſſiers qu'eux : *ſuos libros*, dit-il, *ipſi legunt cum ſuis, nec quiſquam adtingit, præter eos, qui eamdem licentiam ſcribendi ſibi permitti volunt.* Ces paroles m'ont fait reſſouvenir d'un paſſage ſemblable de *Ciceron*, qui eſt au Liv. II. c. 3. où il y a ſans doute une faute : *Quoniam quemadmodum dicant ipſi non laborant, cur legendi ſint, niſi ipſi inter ſe, qui idem ſentiunt, non intelligo.* Mr. *Davies* remarque, que dans un MS. de Mr. l'Evêque d'Eli, il y a, *legant ipſi inter ſe, qui idem ſentiunt*, d'où

d'où il juge qu'il faut mettre ici une parenthese & lire: *cur legendi sint (legant ipsi inter se &c.) non intelligo.* On voit bien en effet que *Ciceron* a voulu dire quelque chose de semblable; mais Mr. *Bentlei* trouve le tour un peu dur, & croit qu'il ne reſſent point *Ciceron.* Il juge qu'il faut prendre le *legant* du MS. qu'on a cité, & le *nisi* des autres, & lire: *cur legendi sint*, nisi legant ipsi *inter se*, *qui idem sentiunt*, *non intelligo.* C'est là, selon lui, l'unique & la véritable maniere de lire. Je croi néanmoins, que l'on peut moins changer, en suivant la plûpart des MSS. & lire: *cur legendi sint*, *nisi* ipsis, *inter se qui idem sentiunt*, *non intelligo.* Ce tour me paroît plus dégagé & plus net, outre qu'il est tout à fait conforme à ce que *Ciceron* dit ici de ces gens-là, comme on l'a vû.

Au Ch. IV. où *Ciceron* dit d'*Aristote*, qui commença à enseigner la Rhetorique, par émulation, parce qu'*Isocrate* s'attiroit par-là beaucoup de disciples, il y a; *dicere etiam cœpit*, *adolescentes docere & prudentiam cum eloquentia jungere.* Mr. *Bentlei* efface fort heureusement la virgule après *cœpit*,

pit, & explique ces mots ainſi : *cœpit docere adoleſcentes dicere* &c.

Au Chap. IV. *Ciceron* après avoir introduit un Auditeur, avec lequel il s'entretient, diſant que les morts ſont malheureux, parce qu'ils ne ſont plus, lui dit qu'il aimeroit mieux qu'il eût peur de Cerbere, que de l'entendre parler ſi inconſidérément : *Jam mallem Cerberum metueres, quàm iſta tam inconſideratè diceres.* L'Auditeur réplique, *quid tandem* ? de quoi Mr. *Bentlei* fait, *qui tandem*, qui eſt ſans doute mieux. Il y a dans un M S. *cur*, qui eſt la même choſe.

Je voudrois encore continuer, mais l'eſpace me manque. Le Lecteur au reſte ne doit pas juger de toutes les conjectures de Mr. *Bentlei*, ni des notes de Mr. *Davies*, par le peu qu'on en a rapporté, ſans faire aucun choix. Il trouvera des choſes beaucoup plus importantes, dans la ſuite. Ce que le premier de ces Meſſieurs dit ſur le Chap. XLIV. des vers Trochaïques des Tragiques Grecs & Latins, qui, ſelon lui, n'ont jamais employé des Jambiques Tetrametres, & ce qu'il dit des Bacchiaques Tetrametres ſur le Chap. 12. du Liv. III. mérite d'être examiné, par ceux qui ont du loiſir & qui en

Digitized by Google

en ſont capables. Mais quoi qu'il en ſoit, on doit être obligé à Mr. *Bentlei* de ſes corrections, & ſouhaiter qu'il préfere la gloire d'illuſtrer l'Antiquité Greque & Latine à toute autre occupation, qui ne ſauroit être ſi utile au Public, que celle-ci.

II. M. TULLII CICERONIS *Epiſtolarum Libri Tres, antehac editi in uſum Scholarum Hollandiæ & Weſt-Friſiæ, nunc verò ex publica auctoritate Ampliſſ. & admodum Reverend. Mediobargenſis Scholæ conſtituendæ VII virorum in gratiam ſtudioſæ Adoleſcentiæ, textum recenſuit, notis que illuſtravit* Jo. CASPARUS SCHRODERUS. A Middelbourg, 1709. in 12. pagg. 238. & ſe trouve à Amſterdam chez de *Coup.*

Mr. *Schroder* s'eſt très-bien aquité de ſon projet, en corrigea t le Texte de ces Epîtres de *Ciceron*, ſur les meilleures Editions, & en éclairciſſant par de petites notes tout ce qui peut faire de la peine aux Enfans. Ils ſe trouveront bien de ſe ſervir de cette Edition.

Digitized by Google

ARTICLE X.

Oeuvres D'HORACE, *traduites en François par le* P. TARTERON *de la Compagnie de Jesus. Quatriéme Edition revuë & corrigée. Avec des Remarques Critiques sur la traduction, par* PIERRE COSTE. A Amsterdam chez P. de Coup 1710. in 12. en deux Volumes, dont le premier a 388. pagg. & le second 480.

IL n'est pas besoin que je fasse l'éloge du stile du traducteur François d'*Horace*. Puis qu'il a trouvé moyen de faire lire avec plaisir, en cette Langue, les Odes de ce Poëte, la beauté desquelles consiste principalement dans le styles; il faut nécessairement qu'il ait bien du talent, pour tourner les choses d'une maniere si vive & si agréable.

Mr. *Coste* a raison d'en parler aussi avantageusement qu'il le fait, dans sa Préface, & il n'est guere moins à loüer lui-même d'avoir sû relever les fautes du P. *Tarteron* sans aigreur, & en lui donnant les loüanges qu'il mérite.

Ceux

Digitized by Google

Ceux qui écrivent communément, sur des matieres de Belles-Lettres, contre quelcun, ne peuvent guere dire qu'ils savent réfuter sans opiniâtreté, ni être réfutez sans colere, comme le disoit *Ciceron* de lui-même * *refellere sine pertinacia, & refelli sine iracandia parati sumus.* On attaque ordinairement les gens là-dessus, comme s'il falloit nécessairement qu'ils perdissent l'honneur, & qu'ils passassent pour mal-honêtes gens; parce qu'on croit les surprendre en quelque faute. Il arrive de là que ceux qui répondent sont obligez de prendre un ton, tout different de celui qu'ils prendroient, & de faire retomber sur les autres la honte qu'on leur a voulu faire. Le P. *Tarteron* n'aura pas sujet d'en user ainsi avec Mr. *Coste*, qui garde avec lui tous les ménagemens possibles.

Je pourrois rapporter ici bon nombre de ses remarques, que je croi bien fondées, si j'avois assez de place pour le faire. Mais je me contenterai d'en mettre quelque peu, & d'exhorter le Lecteur à lire les autres dans l'Original. Le P. *Tarteron* avoit traduit Liv. I. Od. IX, 19.

* *Acad. Quæst. Lib. II. c. 2.*

Digitized by Google

Leneſque ſub noctem ſuſurri
Compoſitâ repetantur horâ.

Que vos occupations ordinaires ſoient de vous promener ſur le ſoir, le long de ces ruiſſeaux, qui coulent avec un doux murmure. Peut-être ce Jeſuite a-t-il voulu cacher ce qu'*Horace* vouloit dire, par une eſpece de retenuë qui lui a fait changer, ou omettre les endroits, qu'il croyoit pouvoir nuire. Mais on voit bien qu'il s'agit de rendez-vous, où l'on ſe parle à l'oreille, comme Mr. *Coſte* l'a très-bien remarqué, après les meilleurs Interprêtes.

Sur l'Ode XI. du même Livre v. 6. *ſpatio brevi ſpem longam reſeces*, ne peut pas être traduit commodément comme a fait le P. *Tarteron : retranchez de vos eſperances ce qui eſt au delà du peu de tems, que vous avez à vivre*, ni : *réduiſez l'eſperance d'un long avenir au tems préſent, quelque court qu'il ſoit.* Mr. *Coſte* aime mieux traduire : *puiſque la vie eſt ſi courte, renoncez aux vaſtes eſperances.* C'eſt là ſans doute le ſens, mais *longa* ſe prend peut-être ici pour *longinqua*, & en ce cas, il faudroit tra-

Digitized by Google

traduire : *renoncez aux esperances éloignées*. Voyez l'Ode IV, 15. où le P. *Tarteron* a très-bien traduit *spem longam inchoare*, porter loin ses esperances.

Dans la même Ode, Mr. *Coste* traduit aussi fort bien, *carpe diem, quàm minimùm credula postero*, hâtez vous de jouïr du jour présent, sans compter beaucoup sur le lendemain. Le P. *Tarteron* n'a pas si bien réüssi, en voulant s'attacher trop à la lettre : *saisissez le jour présent, & par trop de credulité ne comptez pas sur le lendemain.*

Sur l'Ode XXX. nôtre Auteur a raison de dire que *Socratica domus*, ne signifie pas la *Bibliotheque de Socrate*, mais *les Ecrits des disciples de Socrate*. Il est encore bien fondé à dire sur l'Ode XXXVII. que *privata* en parlant de Cleopatre, ne signifie pas une *captive du commun*, mais une Reine reduite à la condition d'une particuliere. Dans la XXXVIII. *nexæ philyrâ coronæ*, ne sont pas des *mets couronnez*, comme il le remarque avec raison, mais des couronnes qu'on mettoit sur sa tête, dans un festin, & qui étoient trop proprement agencées.

Pour

Digitized by Google

Pour donner quelques exemples tirez des Epîtres, je suis entierement dans la pensée de cet homme de qualité d'Angleterre, qui a averti Mr. *Costé* que l'on ne prenoit pas bien ces vers d'*Horace*. Liv. I. Epit. 18.

Nunc in Aristippi furtim præcepta relabor,
Et mihi res, non me rebus, subjungere conor.

Le Poëte veut dire, sans doute, qu'après avoir fait l'homme vertueux, comme *Brutus* dont il avoit suivi le parti, (à quoi il fait allusion en ces mots, *mersor civilibus undis*) & avoir voulu redresser l'état de la République sur les idées rigides de la vertu; il reprend insensiblement le parti d'*Aristippe*, qui ne s'entêtoit pas d'accommoder les choses à ses idées, mais qui s'accommodoit lui même à l'état où il les trouvoit. C'est assurément le caractere de ce Philosophe & *Horace* fit de même, en se soumettant au victorieux. Mais pour le dire en un mot, j'ai souvent soupçonné qu'il n'y eût une faute, dans le second vers, & qu'il ne fallût transporter la particule negative & lire:

Non

Digitized by Google

Non mihi res, sed me rebus subjungere conor.

A parler exactement *Aristippe* ne se soûmettoit nullement les choses, mais il se soûmettoit à elles, comme Mr. *Coste* l'a très-bien prouvé. *Subjungere se rebus*, c'est s'accommoder aux choses ; & *res sibi subjungere* c'est accommoder les choses à soi-même, comme auroit voulu faire *Brutus*.

Il a raison aussi d'approuver la pensée de la même personne, sur le dernier vers de cette Epître : *præcipuè sanus, nisi cùm pituita molesta est. Horace* après avoir dit que le sage Stoïcien possede tous les avantages, & l'avoir loüé, comme s'il aspiroit à cette qualité, finit en se moquant, pour faire rire Mecenas, qui étoit Epicurien, & dit que *sur tout le sage se porte bien, sinon quand sa chaussie l'incommode*; parce que ce Poëte étoit sujet à cette incommodité.

Je suis obligé de finir ici, en avertissant le Public que le Libraire, chez qui cet Horace est imprimé, a achevé depuis quelque tems, d'imprimer *l'Histoire de l'Academie des Sciences, pour l'an* 1708.

AR-

Digitized by Google

ARTICLE XI.

I. *Le grand Dictionaire François & Latin enrichi des meilleures façons de parler en l'une & l'autre Langue, avec des notes de Critique & de Grammaire, pour servir aux études de Mr. le Daufin & de Mrs. les Princes, par Mr. l'Abbé* DANET. *Nouvelle Edition, revuë, corrigée & augmentée considerablement par l'Auteur.* A Amſterdam, aux dépends de la Compagnie 1710. in 4. pagg. 1100

ON ſait que ce Dictionaire n'eſt pas moins utile, pour ceux qui ſavent le Latin & qui veulent apprendre la Langue Françoiſe; que pour les François, qui apprennent la Latine. C'eſt le plus complet en ſon eſpece, que l'on ait eu juſqu'à préſent. Le Caractere de cette Edition eſt plus petit, que celui des Editions de France; mais il eſt extraordinairement net. On peut encore aſſurer le Public, que cette Edition eſt beaucoup plus correcte, que celles de Paris & de Lion.

II. CORN-

Digitized by Google

II. CORN. SCHREVELII *Lexicon Manuale Græco-Latinum à* JOS. HILLIO *aliquot vocum millibus locupletatum, hac ultimâ verò Editione à quàm plurimis mendis, quæ in priores Editiones & præcipuè in* Cantabrigiensem *irrepserunt, purgatum operâ & studio* H. LUDOLPHI HOLZKAMPII. *Ad calcem adjecta sunt Lexicon Latino Græcum.* BALTHASARI GARTHII. *Item sententiæ Græco-Latinæ, quibus omnia primitiva Græca comprehenduntur; Nec non tractatus duo, alter de resolutione Verborum, alter de Articulis.* A Amsterdam, chez Jean Boom. in 8. pagg. 1090.

CETTE Edition du Dictionaire de *Schrevelius*, augmenté par d'autres, est en effet plus correcte que les précedentes. C'est dont on se peut assurer.

III. *Nouveau Recueuil de Traitez d'Alliance, de Paix, de Trêve, de Neutralité, de Garentie, & d'accommodement* &c. *faits depuis la Paix de Munster, jusqu'à présent, & que l'on ne trouve pas dans les Recueuils de Traitez publiez à Paris & en Hollande.* A Amsterdam chez l'Honoré. 1710.

Ce

Digitized by Google

Ce Livre ſera bien-tôt achevé d'imprimer, & alors on en parlera plus au long.

F I N.

Digitized by Google

BIBLIOTHEQUE CHOISIE,

POUR SERVIR DE SUITE

A LA

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE.

Par JEAN LE CLERC.

ANNÉE MDCC X.

TOME XX.

Seconde Partie.

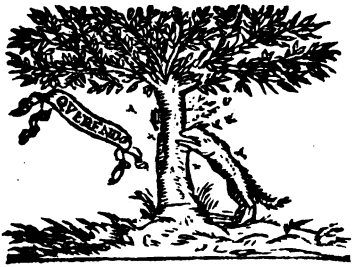

A AMSTERDAM,
Chez HENRI SCHELTE.

M. DCC X.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDICE

Des Articles & des Livres contenus dans la 2. Partie du Tome XX.

I. MABILLON (Joannis) *Diplomatica.* 237. *& ſuiv.*

II. FONTANINI (Juſti) *Vindiciæ Diplomatum.* 261. *& ſuiv.*

III. LAZZARINI (Dominici) *Defenſio.* 269

IV. MARANTÆ (Scipionis) *expoſtulatio.* 269

V. COUSTANT (D. Petri) *Vindiciæ MSS. Codd.* 271

VI. *Novum Teſtamentum* MILLII *ex recenſione.* L. KUSTERI. 289

VII. *Convenance des Langues GOTHIQUE & FLAMANDE.* 303

VIII. SCACCHI (Fortunati) *Elæochriſmata.* 319

IX. *Remarques ſur la Vie & les Ouvrages de SULPICE SEVERE.* 325

X. GRAMAYE (Joannis Baptiſtæ) *Brabantia.* 380

XI. *Ejuſdem Flandria.* 382

XII. VER-

Digitized by Google

INDICE.
XII. VERHEYEN (Philippi) *Anatomiæ Lib. I.* 384
XIII. *Ejusdem Lib. II. seu Supplementum Anatomicum.* 389
XIV. *Droits de l'Eglise Chrêtienne, contre les Prêtres 2. Partie.* 396
XV. *Suite des Conjectures Physiques de Mr.* HARTSOEKER. 406
XVI. *Eclaircissemens sur les Conjectures Physiques par le même.* 413
XVII. *Hebrarium Diluvianum* J. JAC. SCHEUCHZERI.
XVIII. SCHULTENS (Alberti) *Animadversiones in V. T.* 436
XIX. *Bibliotheque Ecclesiastique de Mr.* DU PIN. *Tomes XV. & XVI.* 443
XX. TERENTIUS MART. HUGENII. 449
XXI. *Raisons pour lesquelles on ne répond pas à Mr.* BURMAN. 450

BIBLIO-

Digitized by Google

BIBLIOTHEQUE CHOISIE,

ARTICLE I.

I. DE RE DIPLOMATICA *Libri* VI. *in quibus quidquid ad Veterum Instrumentorum antiquitatem, materiam, scripturam & stylum, quidquid ad sigilla, monogrammata, subscriptiones ac notas Chronologicas, quidquid inde ad antiquariam, Historicam, forensémque Disciplinam pertinet explicatur & illustratur. Accedunt Commentarius de antiquis Regum Francorum palatiis, veterum scripturarum varia specimina tabulis* LX. *comprehensa, nova ducentorum & ampliùs monumentorum collectio. Operâ & studio Domini* JOANNIS MABILLON *Presbyteri ac Monachi Ordinis S. Benedicti, è congregatione S. Mauri. Editio secunda ab ipso Auctore recognita, emendata & aucta.* A Paris in fol. 1709. pag. 700. & se trouve chez H. Schelte à Amsterdam.

Digitized by Google

11. *Librorum* DE RE DIPLOMATICA *Supplementum, in quo Archetypa in tres Libros proregulis propoſita, ipſæque regulæ denuo confirmantur, noviſque ſpeciminibus & argumentis adſeruntur & illuſtrantur, Operâ & ſtudio Domini* JOAN. MABILLON &c. A Paris 1704. in fol. pagg. 116.

MON deſſein n'eſt pas de m'étendre beaucoup à faire l'Extrait de ce fameux Ouvrage, qui eſt connu depuis long-tems, non ſeulement par lui même, mais encore par le *Journal des Savans* de France & par un petit Livre, où un homme d'eſprit a fait *l'Hiſtoire* * *des Conteſtations ſur la Diplomatique, avec l'analyſe de cet Ouvrage.* Je ne ferai autre choſe ici que parler, en peu de mots, de la vie du *P. Mabillon*, que dire en général ce que c'eſt que la Diplomatique, & que marquer ce qu'il y a de particulier, dans cette ſeconde édition, afin que ceux qui ont la premiere puiſſent voir ce qui leur manque.

Mr.

* *Le Livre eſt imprimé à Paris en* 1708. *in* 12. *& favoriſe le P. Germon.*

Digitized by Google

Mr. *Gros de Boze*, Secretaire perpetuel de l'Academie Royale des Inſcriptions & Médailles, a publié en 1708. à Paris un Eloge Hiſtorique de *Dom Mabillon*; par où l'on peut apprendre les principaux évenemens de ſa vie, ſes Ouvrages, & le caractere de ſon eſprit. Cet éloge eſt très-bien écrit, & l'on fera bien de le lire. Il eſt un peu rare ici, mais il y deviendra plus commun, lors que l'Academie des Inſcriptions aura commencé à publier ſes Mémoires, dans leſquels il doit être inſeré.

I. CEPENDANT j'en donnerai ici un petit Abregé, où je mettrai le Catalogue de ſes Oeuvres, ſelon l'ordre des années, avec quelques remarques. *Jean Mabillon* naquit le 23 de Novembre 1632. à S. Pierremont, lieu ſur les frontieres de Champagne, entre Monzon & la Chartreuſe de Mont-Dieu. Après avoir étudié dans l'Univerſité de Rheims, il entra dans l'Abbaïe des Bénedictins de S. Remi, dont il prit l'habit en 1653. & fit profeſſion l'année ſuivante. On l'avoit d'abord jugé capable des principales fonctions de l'Ordre, mais un mal de tête perpetuel, dont il fut attaqué, fit qu'on

Digitized by Google

l'applica à toute autre choſe. S'étant peu à peu remis de cette incommodité, il rendit de grands ſervices à *D. Luc d'Achery*, Religieux du même Ordre, lors qu'il travailloit à ſon *Spicilegium*.

La Congregation de S. Maur aïant enſuite réſolu de publier de nouvelles éditions des Ouvrages des Peres, revûs ſur les anciens MSS. dont les Bibliotheques de cet Ordre ſont bien fournies; le *P. Mabillon* ſe chargea de l'édition des Oeuvres de *S. Bernard*, qui parut en 1667. en deux volumes in folio, & en neuf in octavo. L'Année 1668. il publia le premier volume des *Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît*, rangez ſelon l'Ordre des tems, auxquels ils ont vêcu. Il y en a déja neuf volumes in folio, dont le dernier a été publié à Paris, comme les autres, en 1701. & le dixiéme, qui eſt prêt, ſeroit apparemment déja imprimé ſans le deſordre que la guerre a cauſé dans le commerce des Livres, auſſi bien que dans tous les autres négoces. Dans les Préfaces & les notes, que le *P. Mabillon* a jointes à ces Vies, il a traité de quantité de points d'Hiſtoire, & de Chronologie. Il y a par-

Digitized by Google

parlé encore des differens usages des divers tems, dans la Discipline Ecclesiastique, ou, en autres choses, qui concernent la Religion. Par exemple, aiant eu occasion de parler du pain sans levain, dans la célebration de l'Eucharistie; il y a fait voir que cet usage étoit plus ancien, qu'on ne croyoit, & l'a soûtenu ensuite, en 1674. par une Dissertation particuliere adressée au Cardinal *Bona*, qui étoit d'un sentiment contraire. En 1677. il écrivit en faveur du *P. Delfau*, Moine de la même Congregation que lui; pour soûtenir que l'Auteur de *l'Imitation de Jesus-Christ* a été non *Thomas à Kempis*, mais *Jean Gerson* Abbé de l'Ordre de S. Benoît. Cependant le P. du *Molinet*, savant Antiquaire de la Congregation de S. Geneviéve, a réfuté le *P. Mabillon*, dans une Dissertation, que l'on trouvera dans le 1. Tome de la *Biblioth. Critique* de Mr. *Simon* Ch. 11. On peut voir aussi le Chap. VII. du même volume, où il est parlé du procès que *Gabriel Naudé* eut avec les Benedictins, sur la falsification de quelques MSS. dont il les accusoit.

Les années suivantes 1675, 1676,

1682 & 1687. le *P. Mabillon* publia en quatre volumes in 8. ſes *Veteres Analecta.* Ce ſont des traitez de Théologie, des fragmens de Conciles & de Chroniques, des fondations d'Egliſes, & de Monaſteres, des Lettres d'Empereurs, de Rois, de Papes, d'Evêques, des Inſcriptions, des Actes, des Formules, des Ordonnances.

En faiſant ces recherches, il conçut & il executa le deſſein de ſa *Diplomatique*, qui parut en 1681. & dont je parlerai plus au long, dans la ſuite.

En 1683. il alla, par ordre du Roi, en Allemagne, pour chercher dans les Archives & dans les Bibliotheques des anciennes Abbaïes, les pieces qui mériteroient de voir le jour. Pendant ce voiage, qui ne fut que de cinq mois, il amaſſa de quoi faire le quatriéme Tome de ſes *Analectes.* Il en rapporta auſſi alors la grande Chronique de *Tritheme*, que les Moines de S. Gal, en Suiſſe, ont publiée depuis en deux volumes in folio en 1690. & d'autres pieces, qu'il auroit rendu publiques, en leurs tems.

Il en donna une preuve, dans ſon Traité

Digitized by Google

Traité *de la Liturgie de l'Eglise Gallicane*, qu'il publia en 1687. in 8. On savoit bien que les François avoient eu une Liturgie particuliere, avant le tems de Charles-Magne; qui leur avoit ordonné qu'ils suivroient desormais *le Sacramentaire de S. Gregoire*; mais on ne savoit pas quelle avoit été cette ancienne Liturgie, jusqu'à ce que D. *Mabillon* eût trouvé, dans l'Abbaïe de Luxeuil, un *Lectionaire* dont on se servoit en France, il y a plus de mille ans, pour lire à la Messe, les Propheties, les Epîtres, & les Evangiles.

La même année 1685. il fut envoié en Italie, d'où il rapporta plus de trois-mille volumes de livres rares, tant imprimez, que MSS. pour la Bibliotheque du Roi. Il publia encore diverses pieces, en deux gros volumes in 4. qu'il intitula *Museum Italicum*, en 1687. La même année, il fit deux *Factum*, touchant la préséance aux Etats, en faveur des Bénedictins contre les Chanoines Réguliers de Bourgogne. En 1689. il publia sans nom une réfutation de l'explication, que quelques uns donnent aux mots de *Missa* & de *Communio*, qui se trouvent dans la Regle de S. *Benoît*.

Digitized by Google

Il donna en 1690. une seconde Edition des Oeuvres de *S. Bernard*, augmentée de près de cinquante Epîtres, de Dissertations Préliminaires & de Notes.

Il s'éleva alors une dispute, parmi les Moines de S. *Benoît*, qui fit quelque bruit. Il s'agissoit de décider s'il est permis aux Moines d'étudier, ou si toute étude leur est défendue. *L'Abbé de la Trappe* se déclara pour le second parti, & Dom *Mabillon*, pour le premier. Il publia là-dessus en 1691. son traité François des *Etudes Monastiques*, en un volume in 4. qui fut ensuite rimprimé & mis en deux volumes in 12. L'*Abbé de la Trappe* répondit, & le *P. Mabillon* replica, par des *Réflexions*, qui ont aussi paru in 4. & in 12. On jugea que le premier ne condamnoit que les mauvaises études, & que le second ne soûtenoit que les bonnes, & la contestation finit ainsi. La verité est néanmoins que *l'Abbé de la Trappe* outroit la matiere, en réduisant les Moines à la lecture de la Regle de S. *Benoît*, & de quelques autres livres semblables, & que D. *Mabillon* avoit raison, en donnant plus d'étenduë aux études des Moines,

Digitized by Google

nes, qui ne sauroient mieux emploier leur loisir qu'à cela. Tout ce qui devroit leur être défendu, c'est d'écrire des livres Eristiques; qui montrent souvent qu'il y a plus de fiel dans l'ame des Solitaires, que parmi ceux qui vivent avec toutes sortes de gens. Je ne dis pas ceci, pour le P. *Mabillon*, qui étoit exempt de ce défaut, mais pour quelques autres de son Ordre; qui n'ont pas témoigné assez de douceur, dans leurs disputes.

En 1698. il publia une Lettre Latine, sur *le culte des Saints Inconnus*, sous le nom *d'Eusebius Romanus*. Elle a été imprimée depuis, & traduite en François. Nous en avons une Edition faite à Utrecht en 1705. in 8. Le P. *Mabillon* s'y plaint que l'on suppose trop légerement que les corps, que l'on trouve dans les Catacombes, sont des corps de Martyrs. Il a aussi écrit une Lettre en 1700. sur la Sainte Larme de Vendôme, dans laquelle le même esprit regne, selon le jugement de Mr. *Gros de Boze*, quoique le vulgaire semble en avoir pris une idée toute differente. En 1701. il fit imprimer pour *Clement* XI. le Livre de S.

Bernard, de *la consideration*, & en 1702. des *exemples de la mort Chrétienne*, qu'il adreſſa à la Reine d'Angleterre, veuve de *Jaques* II.

Les ſuperieurs du P. *Mabillon* le chargerent, malgré ſon âge avancé & ſa ſanté foible, de compoſer les Annales générales de l'Ordre de S. *Benoît*. On en a déja imprimé quatre volumes in folio, qui comprennent l'Hiſtoire de cet Ordre, pendant près de ſix ſiecles, depuis la naiſſance de S. *Benoît*, juſqu'à l'an 1066. L'Auteur y fait non ſeulement l'Hiſtoire de ſon Ordre, mais encore l'Hiſtoire Eccleſiaſtique du même tems; à cauſe de l'étroite liaiſon, qu'il y a entre elles. Le quatriéme Tome de ces Annales parut, ſur la fin de l'année, 1707. Le cinquiéme Tome eſt achevé de compoſer, & il ne manque pas beaucoup au ſixiéme. Dom *Mabillon* étoit parvenu juſqu'au tems de S. *Bernard*, pour lequel il avoit un attachement particulier. Comme il ne le perdoit jamais de vuë, il avoit préparé une troiſiéme Edition de ce dernier des Peres de l'Egliſe, plus exacte & plus augmentée que la précedente. Enfin il mourut le 27 de Decembre 1707. d'une ſuppreſſion d'urine.

C'eſt

Digitized by Google

C'eſt là en gros ce que Mr. *Gros de Boze* dit du P. *Mabillon*, qui étoit membre de l'Academie des Inſcriptions ; ce qui a obligé le Secretaire de cette Compagnie d'en faire l'éloge, ſelon la coûtume. Le P. *Ruinart*, de la même Congregation, qui avoit été ſon Diſciple, & qui eſt mort depuis peu, a fait un *Abregé* de ſa vie, que je n'ai pas vû.

Je ne le connois que par l'extrait, qu'on en a fait dans le *Journal des Savans* du Mois d'Août 1709. Il y a un endroit, qui mérite que nous le rapportions ici. Le P. *Mabillon* dans ſes *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti* &c. avoit ôté pluſieurs Saints à ſon Ordre, qu'on lui attribuoit ordinairement. Il fut cité, pour cela, devant le Chapitre géneral, où on lui dit que ce Recueuil étant fait principalement pour l'édification de ſes Freres, il devoit avoir eu plus d'égard à ce qui pouvoit exciter la pieté qu'à la Critique ; qu'il falloit examiner ce qui étoit avantageux à l'Ordre, ſans s'embarraſſer du reſte, & que, s'il y avoit quelque choſe à retrancher, cela ne devoit pas être fait par un Religieux de la Congregation. Dom

Digitized by Google

Mabillon se défendit d'une maniere, qui lui fera toûjours beaucoup d'honneur dans l'esprit des honêtes gens. Il écrivit à un de ses Superieurs „ que cela étoit 1. contre l'amour de la Verité, dont les Religieux doivent faire plus particulierement profession, que les autres: 2. contre la sincerité que les „ personnes de dehors attendent „ d'eux: 3. contre l'humilité & la „ modestie, qui convenoient à leur „ état; ces fausses idées ne servant „ qu'à entretenir l'amour propre des „ Religieux, qui voudroient se parer „ de choses, qui ne leur appartiennent pas: 4. contre le veritable „ interêt de l'Ordre, puis qu'il n'y „ a rien de si préjudiciable à une „ Histoire, que d'y faire paroître de „ la partialité; car pour lors le vrai „ n'y est presque plus croyable, & „ les adversaires, sous prétexte de „ quelques endroits, où on s'est flatté, croyent être en droit de tout „ rejetter, même les choses les plus „ sures.

Un autre trait, qui fait voir le caractere d'esprit du P. *Mabillon*, est l'éloge qu'il a fait de *l'Institution Théologique d'Episcopius*, dans son traité

traité des Etudes Monastiques P. II. Ch. 6. où, sans approuver ce que ce Théologien dit contre l'Eglise Romaine, il en recommande extrémement la Lecture. Un petit esprit n'auroit pas loué ce qu'il y a de bon dans un Livre, s'il y avoit trouvé quelque chose, qui n'auroit pas été de son goût. Cette espece de gens, qui ne parlent que par passion, blâment tout, ou louent tout, & se gardent avec soin de dire du bien de ceux, qui ne sont pas de leur parti.

On peut ajoûter à cela ce qu'il a dit, dans sa Lettre *du Culte des Saints inconnus*, contre les corps tirez de Catacombes, & mis dans les Eglises comme des corps de Martyrs, pour y recevoir un culte religieux. Mr. *Gros de Boze* a raison de regarder la conduite du P. *Mabillon*, en cela, comme un effet d'une *pieté exacte & sincére, mais qui ne veut rien de hazardé, dans ses mouvemens.* Il n'y a personne, qui ait quelque goût pour la Vertu, qui n'approuve une semblable conduite; quoi qu'en puissent dire ceux qui n'agissent, que par esprit de parti.

II. POUR parler plus en particulier

de la seconde édition de la *Diplomatique*, il faut dire, en peu de paroles, le dessein général de cet Ouvrage, & ce qu'il renferme ; afin d'en faire ressouvenir ceux qui pourroient l'avoir oublié, ou l'aprendre à ceux qui n'en sont pas encore instruits. Un *Diplome* n'est autre chose qu'une Lettre patente d'un Prince, ainsi nommée en Grec, parce que ces Lettres étoient pliées en un, ou en plusieurs doubles. On apelle aussi ces *Diplomes* des *Chartres*, quoi que l'on donnât aussi ce dernier nom à des Ecrits de particuliers. Comme il y a eu beaucoup de *Diplomes* & de *Chartres*, que des faussaires avoient faites, le P. *Mabillon* a recherché le tems auquel on avoit commencé à faire de semblables suppositions, les raisons qui y engageoient les faussaires, & enfin la maniere de distinguer les vrais Originaux des supposez, ou falsifiez. C'est là en général le dessein de la *Diplomatique* de ce savant Bénedictin.

Le P. *Papebrock*, Jesuite, avoit crû que c'étoit principalement dans l'onziéme siecle & dans les suivans, que les Ecclesiastiques avoient fabriqué des Chartres, pour faire voir qu'ils avoient

Digitized by Google

avoient légitimement les terres & les biens, dont ils étoient en poſſeſſion; ce qu'ils prouvoient par des Chartres ſuppoſées des Rois & des Particuliers, qui leur avoient fait des donations. Mais le P. * *Mabillon* prouve qu'il y a eu des fauſſaires de tous les états, qu'il y en a eu grand nombre & dans tous les ſiecles, & qu'ils ont fait de fauſſes Chartres bien avant le tems, que marque le P. *Papebrock*. Il donne trois raiſons qui ont engagé les fauſſaires à faire de faux titres; premierement, ce fut pour s'emparer du bien d'autrui; ſecondement, pour réparer de vieux titres, qui étant uſez ne pouvoient plus être lus, mais qui devoient être rétablis par des perſonnes publiques, & non par des particuliers; enfin, pour réparer la perte des anciens titres, auxquels on ſubſtituoit des Actes faits à plaiſir. C'eſt pour diſtinguer ces Actes falſifiez, ou fabriquez des veritables, que le P. *Mabillon* a cherché des regles, qu'il donne dans ſa *Diplomatique*.

Tout l'Ouvrage eſt diviſé en ſix Livres. Le premier montre que l'uſage des *Diplomes* eſt très-ancien, & qu'il y en a eu dès le cinquiéme ſiecle, & ſur quelle matiere on les écri-

* *L. I. c. 6.*

voit,

voit, comme sur du parchemin, ou sur du papier d'Egypte; & de quelle encre on se servoit, pour cela. A la fin du Livre, il y a un Chapitre curieux, touchant les differentes sortes de caracteres, que l'on trouve dans les anciens MSS. Latins. Tout ce qu'on y peut trouver à redire, c'est que l'on auroit souhaité que *Dom Mabillon* eût traité cette matiere plus au long, & que dans le cinquiéme Livre, il eût produit plus d'exemples de chaque sorte d'écriture, tirée des anciens MSS. Les Critiques verroient cela avec bien plus de plaisir, que toutes les *Chartres* & les *Diplomes*, que l'on produit, & qui sont écrits en certaine écriture de Palais, differente de celle des livres. Mais dans le fonds c'auroit été là le sujet d'un autre Ouvrage, tout different de la *Diplomatique*; tel qu'est celui du P. de *Montfaucon*, sur la maniere d'écrire des Grecs, dont nous avons parlé au Volume XVII. de cette *Bibliotheque Choisie*.

Dans le second Livre, l'Auteur fait voir quel étoit le stile de ces pieces, & la maniere dont on les souscrivoit, dont on y apposoit le seau & dont on y mettoit la datte.

Le

Le troisiéme renferme la solution de diverses difficultez, concernant les anciens Actes, proposées par le P. *Papebrock*, par *Hermannus Conringius* & par d'autres. L'Auteur y examine aussi de quelle autorité sont les anciennes Notices & les Cartulaires.

Comme l'on mettoit dans les Diplomes le nom des lieux, auxquels ils avoient été expediez, le P. *Mabillon* donne dans le quatriéme Livre, une liste des anciens Palais des Rois de France, où les Chartres ont été faites. Ce qu'il en dit peut beaucoup servir à l'Histoire de France de ces siecles-là.

Le cinquiéme Livre contient un grand nombre de gravures, où l'on voit l'écriture des MSS. de divers siecles; des Diplomes des anciens Rois de France, depuis Dagobert I. jusqu'à S. Louïs; & enfin celle des Chartres Ecclesiastiques. On ne peut pas douter que cette partie de l'Ouvrage du P. *Mabillon* ne soit très-curieuse; supposé que les Actes, qu'il a fait graver, ne soient point fabriquez.

Le sixiéme comprend plus de deux-cens Diplomes & Actes, la plûpart tirez

Digitized by Google

tirez des Originaux, pour la confirmation de ce qui a été dit dans les Livres précedens. Ainsi les deux derniers Livres contiennent des preuves de ce que l'Auteur a avancé dans les quatre premiers.

Il met à la fin quatre *Corollaires*, 1. touchant les Actes des Papes, 2. les souscriptions des Evêques, 3. les Abbez de S. Denys, 4. les seaux, les Tabellions, les surnoms, les Imprecations que l'on faisoit contre ceux qui possedoient des biens d'Eglise &c. Cela est suivi de quelques additions.

III. C'est là le contenu de la premiere Edition de la *Diplomatique*; dans la seconde, il y a de plus une Préface de feu Dom *Thierri Ruinart*, & divers supplémens à la fin du Volume.

Le P. *Mabillon* fit imprimer à Paris en 1704. le Supplément, dont on a vû le titre, & ce Supplément s'est vendu à part; en faveur de ceux qui avoient l'Edition de la *Diplomatique* de l'an 1681. Il avoit dessein d'en donner une seconde Edition, mais la guerre ne lui permettoit pas d'esperer qu'il la pût faire si tôt en France, de sorte qu'il se résolut de donner le

Digitized by Google

le Supplément à part, en attendant qu'il pût revoir la premiere Edition de ſa *Diplomatique*. Le P. *Germon*, Jeſuite, avoit publié en 1703. ſa Diſſertation ſur les anciennes Chartres des Rois de France, & ſur la maniere de diſtinguer les vraies d'avec les fauſſes, qu'il adreſſa au P. *Mabillon*. Ce dernier répond aux difficultez du P. *Germon*, dans ſon Supplément, où il éclaircit & défend quantité d'endroits de la *Diplomatique*. Je ne m'arrêterai pas à en faire un Extrait, pour la raiſon, que j'ai déja dite. On n'a qu'à conſulter les *Journaux des Savans* de 1705. & *l'Hiſtoire des Conteſtations ſur la Diplomatique*.

On avoit voulu imprimer en Hollande la *Diplomatique*, mais Mr. l'Abbé *Bignon* trouva plus à propos que cela ſe fît à Paris, & pour l'honneur de la France, & parce que cela ſe pouvoit faire avec plus de ſoin & d'exactitude, par les amis de l'Auteur. On pourra voir ce qui en eſt dit, dans la préface du P. *Ruinart*, qui eſt au devant. Il nous y apprend auſſi que le P. *Mabillon* avoit revû & corrigé, avec ſoin, l'exemplaire de la Diplomatique, ſur lequel cette Edition a été faite. Mais il n'avoit pas encore

Digitized by Google

encore composé la Préface qu'il vouloit mettre au devant, ni préparé entierement l'*Appendix* qu'il vouloit ajoûter à la fin. Le P. *Ruinart* a suppléé à l'un & à l'autre.

Ce qu'il y a principalement, dans cette Préface, c'est la réfutation de ce que Mr. *Hickes*, Docteur en Théologie d'Oxford, a dit contre le P. Mabillon, dans son *Thresor des Anciennes Langues Septentrionales*, imprimé à Oxford, en 1705. Il a approuvé en géneral les regles du P. *Mabillon*, pour distinguer les vrais Actes des faux; mais il a dit aussi que comme on pouvoit se servir utilement de ces regles, on en pouvoit aussi abuser. Pour prévenir cet abus, il a crû devoir expliquer ces mêmes regles, à sa maniere. Le P. *Ruinart* le réfute avec beaucoup de moderation, & fait voir que le dessein du P. *Mabillon* n'a point été de donner des moyens de défendre toutes sortes d'anciennes *Chartres*, mais de distinguer les mauvaises des bonnes. Il faut néanmoins convenir qu'il n'est pas facile d'établir des regles tout à fait indubitables, & auxquelles il n'y ait point d'exceptions à faire, en des choses de cette nature.

C'est

C'eſt ce que le P. *Germon* a entrepris principalement de montrer, & s'il n'a pas prouvé que tous les Actes, dont il conteſte l'antiquité, ſoient faux, il a au moins montré à l'égard des uns, qu'il y en avoit de faux; & à l'égard des autres, qu'il y avoit ſujet de douter s'ils ſont auſſi anciens, que le P. *Mabillon* le croit. On ne doit pas s'inſcrire légerement en faux, contre un Acte; mais l'apparence d'antiquité, qu'on y voit, ne doit pas non plus faire d'abord conclurre qu'il eſt ancien. Les moyens mêmes, dont on ſe ſert pour défendre cette antiquité, contre les objections que l'on fait à un Acte, tirées des circonſtances que l'on y trouve, rendent quelquefois les regles douteuſes; parce qu'on peut ſe ſervir des mêmes moiens, pour défendre des Actes ſuppoſez. Les principes des Arts doivent être ou clairs par eux mêmes, ou démontrez par d'autres qui ſoient évidens; ſans cela, toutes les conſéquences, qu'on en tire, ſont incertaines.

Il y a dans cette Edition à la p. 635. un *Appendix* du P. *Ruinart*, pour ſuppléer à quelque choſe, qui y manquoit. Nous nous y étendrons un peu

Digitized by Google

peu plus, parce qu'on n'a vû cela, qu'en cette Edition.

On y trouve donc premierement une planche, où l'on voit des échantillons de diverſes anciennes écritures, dignes de remarque. Il y a quatre vers de *Virgile* tirez d'un ancien fragment de ce Poëte, qui avoit été dans la Bibliotheque de P. *Pithou*, en Lettres capitales aſſez bien formées. On n'a point encore vû de Livre entier écrit en ſi beaux caracteres, & le P. *Mabillon* ne pouvoit aſſez admirer ce Fragment. Ces vers ſont le 902. & les deux ſuivans du IV. de l'Eneïde:

Thyias, ubi audito ſtimulant Trieterica Baccho
Orgia, nocturnuſq. vocat clamore Cithero.
Tandem his Aenean compellat vocibus ultro:
Diſſimulare etiam ſperaſti, perfide, tantum.

Ces mots ſont écrits tout de ſuite, ſans aucune diſtinction, excepté qu'après *nocturnuſq.* il y a un point, pour marquer que le mot n'eſt pas achevé. On peut voir par là qu'il faut écrire *Thyias*

Digitized by Google

Thyias & non *Thyas*, comme il y a dans les éditions communes de *Virgile*. On disoit aussi bien en Grec Θυιὰς que Θυὰς, pour dire une Prêtresse de Bacchus. Ce mot est ainsi écrit, dans l'Edition de *Commelin* à Heidelberg en 1603. revuë sur un ancien MS. de la Bibliotheque Palatine. 2. On voit ici une inscription Chrétienne en Latin d'un ancien Martyr Gaulois, mais écrite moitié en caracteres Latins, moitié en caracteres Grecs, selon l'usage des anciens Gaulois : 3. un Alphabeth des caracteres des Pandectes Florentines : 4. le commencement de la dédicace du *Carmen Paschale* de *Sedulius*, qui étoit dans la Bibliotheque de Pierre *Pithou*, & qui ressemble extrémement à l'écriture des Pandectes de Florence : 5. cinq lignes, qui se trouvent dans un *Sacramentaire* de Bobio, qui a plus de mille ans, & qui semble avoir appartenu à *Bertulfe*, Abbé de ce Monastere, au commencement du septiéme siecle.

Secondement, il y a quelques remarques du P. *Ruinart* sur les Lettres qu'*Aimoin* dit avoir été ajoûtées par le Roi *Chilperic* à l'Alphabet des Francs.

En

Digitized by Google

En troiſiéme lieu, on trouve les regles de la ponctuation, ſelon le ſentiment d'un Grammairien, tiré d'un ancien MS. du Couvent de *Vallombroſa*. Mais il ne faut pas s'imaginer que ce ſoit d'un fort ancien Grammairien. Son ſtile fait voir d'abord qu'il a vêcu aſſez tard.

En cinquiéme lieu, une Copie d'une Bulle difficile à lire, donnée par *Gregoire* V. l'An 926. en faveur de l'Egliſe de S. Martin de Tours.

En ſixiéme lieu, il y a quelques remarques ſur les Bulles écrites d'une maniere extraordinaire.

En ſeptiéme lieu, on en voit quelques unes, ſur un ancien Palais des Rois de France, qui étoit à *Lorris* en Gâtinois, dont le P. *Mabillon* avoit oublié de parler.

Enfin le P. *Ruinart* met ici pluſieurs Actes anciens de divers Rois de France. Ce ne ſont preſque que des donations, ou des privileges en faveur de quelques Eccleſiaſtiques, ou de quelques Egliſes. Ces Actes ſont ſuivis d'une explication des lieux, dont il eſt fait mention dans le Teſtament d'*Abbon*, rapporté par le P. *Mabillon* au Liv. VI. nomb. 62.

Voilà

Digitized by Google

Voilà ce qu'il y a dans la seconde Edition, & qui n'est pas dans la premiere. On ne peut pas disconvenir que cet Ouvrage du P. *Mabillon*, quand même il se seroit trompé à divers égards, ne soit d'une très-grande utilité, non seulement pour bien juger des Actes anciens, que l'on trouve dans les Archives de differens lieux; mais encore pour éclaircir quantité de faits, qui concernent l'Histoire de France & des païs voisins. Ce qui regarde les donations, faites aux Eglises, ou aux Ecclesiastiques, interesse moins les païs, où ces sortes de choses n'ont pas lieu.

III. JUSTI FONTANINI *Forojulienſis, in Romano Archigymnaſio publici Eloquentiæ Profeſſoris, Vindiciæ antiquorum Diplomatum, adverſus* Bartholomæi Germonii *Diſceptationem de veteribus Regum Francorum Diplomatibus & arte ſecernendi antiqua Diplomata vera à falſis. Libri Duo. Quibus accedit veterum Actorum appendix. Romæ* 1707. *in* 4. pagg. 312.

JE ne mets pas non plus ce livre ici, pour en faire un extrait exact & étendu. Après avoir parcouru la

Digitized by Google

nouvelle Edition de la *Diplomatique* du P. *Mabillon*, j'ai auſſi lû ce livre, que Mr. l'Abbé *Paſſionei*, qui a engagé l'Auteur à le compoſer, m'avoit fait l'honneur de m'envoier depuis long-tems. On en avoit parlé, dans le *Journal des Savans* du Lundi 29. de Novembre 1706. d'une maniere peu propre à exciter la curioſité des Lecteurs à le lire; en faiſant remarquer quelques fautes d'inadvertence, ou d'inexactitude. Cependant, ſans entrer en aucun examen de ces reproches, auxquels je ne ſai ſi l'Auteur a répondu; j'ai trouvé que cet Ouvrage contient quantité de remarques Hiſtoriques, ſur la matiere, dont il s'agit, & d'exemples conſiderables, qui pourront être très-utiles à ceux qui s'appliquent à l'Hiſtoire du moien âge. On peut lire, avec profit, ce volume; ſans penſer même à la controverſe, ſur laquelle il a été compoſé. On a auſſi critiqué le ſtile de Mr. l'Abbé *Fontanini*, dans le *Journal*, comme s'il avoit dû être formé ſur la Latinité du ſiécle d'Auguſte. Mais ceux qui écrivent de ces ſortes de choſes ne ſe piquent pas d'être Ciceroniens. Il eſt comme impoſſible que la multitude des Livres,

Digitized by Google

res, qu'ils liſent, & qui ſont très-nal écrits ne gâte inſenſiblement leur ile. Les P P. *Mabillon* & *Ruinart* en ont de bons exemples. On voit bien, par quantité d'endroits de leurs Ouvrages, qu'ils avoient lû les bons Auteurs, & qu'ils les entendoient, puis qu'ils en emprutent très-ſouvent des expreſſions; mais on voit auſſi qu'ils ne ſe ſont nullement propoſez de les imiter conſtamment, & qu'ils ont préferé un ſtile, qu'on peut nommer *Eccleſiaſtique*, à celui des bons Auteurs Payens. Mr. *Fontanini* a bien moins pris, des Auteurs du moien âge, que les deux Bénedictins que je viens de nommer; mais il ne s'eſt pas crû obligé de parler toûjours ici le langage du ſiécle d'Auguſte; quoi que l'on voye bien, à ſes manieres, * & par quelques autres de ſes Ouvrages, dont le ſtile eſt plus travaillé, qu'il peut approcher de ce langage, lorſqu'il veut, bien plus qu'il ne fait ici.

Pour indiquer ce qu'il y a dans ce Volume, je commencerai par le Ch. II. du premier Livre, où il montre

* *Voyez ſa Harangue* de Uſu & Præſtantia Bonarum Litterarum, *imprimée à Rome en* 1704.

Digitized by Google

que depuis le tems de S. *Augustin*, on avoit soin de conserver dans des Archives les Actes & les Monumens, que l'on croyoit devoir transmettre à la posterité, & que ces Archives étoient bien fermées & bien bâties, afin que ce que l'on y tenoit ne se gâtât point, & ne fût pas sujet à être consumé par des incendies. Il montre même que l'Archive de S. *Denys* étoit regardée sous Louïs *le débonnaire*, comme un lieu de sureté.

Dans le Ch. III. on voit que de très-anciens Originaux écrits sur du papier d'Egypte (car il n'y a guere que cinq cens ans, qu'on se sert du papier fait avec du linge) sur de l'écorce d'arbre & sur du Parchemin, existent encore: Qu'il n'est pas vrai que l'on ne fît ordinairement qu'une seule Copie des Actes, qu'on en faisoit au contraire deux, afin que si l'une étoit perdue, on pût avoir recours à l'autre: Que si l'on n'a pas tant d'Originaux des Livres, c'est qu'on ne les écrivoit pas, avec la même précaution que les Actes, où il ne manquoit aucune des solennitez nécessaires, pour faire foi en justice: Qu'on a néanmoins des Origi-

Digitized by Google

Originaux très-considerables (car on peut ainsi nommer des Copies, à l'égard de ceux qui les ont faites) comme le *Virgile* du Grand-Duc de Toscane, où l'on voit la main de celui qui l'avoit corrigé l'an ccccxc.

Le Ch. IV. fait voir qu'encore que ce fût l'usage, fondé sur les Lois, que si les Eglises avoient possedé quelque chose, pendant trente ans, sans que cette possession eût été contestée, elles le pouvoient posseder sans titres; elles ne laissoient pas de les conserver, quand ce n'auroit été que pour empêcher que d'autres ne s'en emparassent, ou pour les en déposseder s'ils l'avoient fait: Qu'il arrivoit néanmoins quelquefois, que les Actes se perdoient, par la négligence des Moines, dont on apporte un exemple tiré d'*Hincmare* de Rheims, qui dit dans la vie de S. Remi, que le Clergé de cette Ville vivoit de commerce, „ & qu'il „ lioit les deniers, qu'il gagnoit en „ négociant, dans ses Chartres & dans „ les feuilles de ses Livres: *Denarios, quos mercimonio conquirebant, in Chartis & librorum foliis interdum ligabant*; & il y a bien de l'apparence qu'il s'est perdu de la sorte de très-

Digitized by Google

bons Livres: Que l'on garde encore à *Ciudad de Friuli* d'anciens Actes du huitiéme ſiecle, & même un MS. des Evangiles, qui eſt du ſixiéme, outre quantité de Bulles des Papes depuis le onziéme ſiecle.

On voit dans le Chap. V. que les Empereurs & les Princes firent des Lois très-ſeveres, contre les Fauſſaires, & que les faux actes furent très-ſouvent condamnez; d'où Mr. l'*Abbé Fontanini* conclut qu'il n'y a point à préſent d'Actes ſuppoſez; en quoi il va plus loin que le P. *Mabillon*, qui avouë qu'il y en a beaucoup. Il entend apparemment qu'on a beaucoup détruit de ces faux Actes, car il convient qu'il y en a encore, dans le Chap. VI. où il montre la ſuppoſition d'une Chartre de Lindau.

Dans le Chap. VII. & les trois ſuivans, on peut apprendre diverſes choſes touchant l'état & la corruption de la Langue Latine, pendant les ſiecles barbares, & la diverſité des caracteres, que l'on a emploiez en divers tems, & que l'on voit encore dans les MSS. & même dans les Inſcriptions. Mr. *Fontanini* ſe ſert, autant qu'il peut, de ces re-

mar-

Digitized by Google

marques, pour soûtenir la verité des anciens Diplomes; mais on en peut aussi profiter, comme je l'ai dit, sans penser à cette dispute.

Il traite dans le Chap. XI. du Moine Anonyme de S. Denys, qui a écrit la vie de *Dagobert* I. & qui a vêcu long-tems après lui, comme il le fait voir. Il parle aussi du projet de *Doublet*, en publiant quelques anciennes Chartes de S. Denys.

Le second Livre roule sur les anciens Actes en géneral, & sur divers Actes particuliers, que Mr. *Fontanini* défend contre le P. *Germon*.

Il tâche de soûtenir dans les VII. premiers Chapitres, la veritable antiquité des Actes de *Clovis* I. & II. d'une Dame nommée *Chrotilde*, de *Lotaire*, & de *Thierry* III. S'il ne suit pas tous les raisonnemens de son Adversaire, il ne laisse pas de dire bien des choses utiles, pour ceux qui étudient l'Histoire de ce temps-là; & c'est sans doute ce qu'il s'est proposé, pour le moins autant que de réfuter le P *Germon*.

Dans les cinq Chapitres suivans, il fait plusieurs remarques sur divers sujets, dont on ne peut donner au-

Digitized by Google

cun détail, & en particulier sur l'Histoire du regne de *Charles-Magne.*

Tout cela est suivi d'une *Notice particuliere* du XII. siecle, d'une autre Notice publique du même siecle, d'un Diplome de l'Empereur *Otton* I. d'un autre de *Grimoald* I. Prince de Benevent; & enfin d'une Lettre d'*Alcuin* à *Eanbald*, Archevêque d'York. Mr. *Fontanini* a joint de petites notes à ces pieces.

Le P. *Germon* répondit à Mr. *Fontanini* en 1707. dans le même * Volume, auquel il répondit au P. *Ruinart*, & à Mrs. *Lazzarini* & *Gatti*. Il s'est mêlé, dans cette dispute, beaucoup de choses personnelles, & chocantes pour ceux qui y sont entrez. Mais il faut que nous laissions à chacun son honneur & sa réputation, qui ne doivent pas souffrir, pour une dispute de peu de consequence; ce qui arriveroit, si l'on éternisoit ce qui s'est dit de part & d'autre de desobligeant, en le remettant ici. On doit s'entrepardonner les fautes, que l'on peut commettre, par inadvertence, ou autrement, sans vou-

* *Voyez* le Journal des Savans *du Lundi* 1. *Août* 1707.

Digitized by Google

vouloir ternir pour toûjours la réputation de ſes adverſaires, comme font quelques emportez. Que le P. *Germon* garde les loüanges, qu'on lui a données, on y conſent mais il faut que ceux, qui ont crû les lui devoir, ſouffrent auſſi que l'on regarde Mr. *Fontanini*, comme un homme de mérite, tel qu'il l'eſt en effet.

Je ne ferai preſque que mettre les titres de deux autres petites pieces, que l'on m'a envoyées d'Italie, & qui ſont pour la défenſe de Mrs. *Lazzarini* & *Gatti*.

IV. DOMINICI LAZARINI, ex *Nobilibus de Murro*, *defenſio in* P. Bartholomæum Germonium, *edita ſtudio* CAJETANI LOMBARDI *Philoſophi & Medici Neapolitani*. Venetiis 1708. in 8. pagg. 56.

V. SCIPIONIS MARANTÆ *Meſſanenſis expoſtulatio in* Bartholomæum Germonium, *pro antiquis Diplomatibus & Codicibus Manuſcriptis*. Meſſanæ 1708. in 8. pagg. 54.

COMME le P *Germon* & ſes Confreres les Journaliſtes de Trevoux s'étoient moquez des Lettres

que Mrs. *Lazzarini* & *Gatti* avoient faites, en faveur du P. *Mabillon*; Mrs. *Lazzarini* & *Maranta* ont crû devoir y repliquer, comme ils le font ici, en termes un peu satiriques. Ils attribuent au P. *Germon* des desseins, dont il ne conviendra pas sans doute, qui est de rendre toute l'Antiquité douteuse, non seulement à l'égard des anciens Actes, mais encore à l'égard des autres MSS. & des Auteurs auxquels les Ouvrages qu'ils contiennent sont attribuez. On réfute ce sentiment, comme s'il l'embrassoit; en faisant voir les mauvaises conséquences, qui en naissent. Enfin on lui joint le P. *Hardouin*, comme s'ils agissoient de concert ensemble; quoi qu'ils protestent l'un & l'autre de ne s'être nullement entendus. Ces deux petits Ouvrages sont beaucoup mieux écrits, que ceux que l'on voit communément venir d'Italie, & il paroît que l'on a pris de la peine à en former le stile sur les meilleurs Auteurs. Cela fait qu'on les peut lire avec plaisir, & je ne doute point qu'ils n'aient diverti ceux qui n'aiment pas les Jesuites, & qui sont en grand nombre par tout.

AR-

Digitized by Google

ARTICLE II.

Vindiciæ MSS. Codd. à R. P. Bartholomæo Germon *impugnatorum, cum Appendice, in qua* S. Hilarii *quidam loci ab Anonymo obſcurati & depravati illuſtrantur & explicantur. Auctore Domno* PETRO COUSTANT, *Presbytero & Monacho Ordinis S. Benedicti è Congregatione S. Mauri.* A Paris 1707. in 8. pagg. 334.

CE démêlé du P. *Couſtant*, avec le P. *Germon*, eſt comme une ſuite du précedent; parce que ce dernier en parlant des fauſſes Chartres a auſſi dit quelque choſe des MSS. falſifiez, dans l'*Appendix* de ſa ſeconde Diſſertation contre le P. *Mabillon*. Cependant la queſtion, dont il s'agit, eſt toute differente, & ceux qui croiroient que l'on peut douter de l'authenticité des Chartres des Rois de France de la Premiere Race, à cauſe des raiſons, qu'il en a données, ne ſauroient croire néanmoins que

Digitized by Google

l'on ait sujet de soupçonner de suppo-sition les Auteurs anciens imprimez sur des MSS. comme si les MSS. pouvoient tous avoir été fabriquez par des Moines. L'Ecriture des differens siecles, soit en Grec, soit en Latin, a été mise au jour, par les PP. *Mabillon* & *Montfaucon*, d'une maniere qui ne permet pas qu'on en doute ; & outre cela le stile & les choses mêmes montrent que les Ecrits, que nous avons, sont de differens Auteurs, qui ont vêcu en divers tems.

Mais ce n'est pas là ce que le Pere *Germon* prétend, en cette occasion. Il a dit seulement dans l'*Appendix* de sa seconde Dissertation, contre le Pere *Mabillon*, que quoi qu'on estimie les MSS. à cause de leur rareté, ils ne sont pas toûjours préferables aux Editions, lors qu'il s'agit de rétablir un texte ; parce que les Editions ont été faites, par d'habiles gens, sur d'autres MSS. & que quand elles s'accordent, on ne doit pas leur préferer un petit nombre d'exemplaires écrits à la main. Les MSS. mêmes ont souvent été corrompus, soit par les Copistes, soit par les Héretiques ; comme le P. *Germon* tâche de le prouver par un exemple, dont on parlera ci-après. Il accuse

cuſe même les Bénedictins d'avoir ſuivi, dans leur Edition de S. *Auguſtin*, des MSS. corrompus par les partiſans de *Gotheſcalc*, & prétend que l'on n'a pas ſujet de ſe fier aux MSS. de l'Abbaïe de *Corbie*; parce que la plûpart de ces exemplaires ont été écrits au neuviéme ſiecle, ou au temps de *Ratramne*, Moine de cette Abbaïe, qui étoit zelé pour les opinions de *Gotheſcalc*.

Ce ſont là les ſentimens, contre leſquels *Dom Couſtant* diſpute dans ce volume; à la fin duquel il y a outre cela un *Appendix* contre l'Abbé *Faydit*, qui eſt mort depuis peu, concernant un paſſage de S. *Hilaire*, que cet Abbé prétendoit avoir été corrompu par les Bénedictins.

Le P. *Couſtant* remarque * judicieuſement, à l'égard des MSS. en général, qu'encore que ce qu'ils contiennent ſoit imprimé, on a raiſon de les garder avec ſoin; quand ce ne ſeroit que pour s'aſſurer, ſi les Editions ſont fideles & exactes; & que ceux, qui ſe ſont ſervis de MSS. doivent indiquer les Bibliotheques, où ils ſont, afin qu'on les puiſſe conſulter, s'il en eſt beſoin. On fait même bien de

* *Cap. I.*

Digitized by Google

collationner de nouveau les MSS. quand on veut faire une nouvelle Edition d'un Auteur ancien; quand même on n'y trouveroit rien, qui valût la peine qu'il faut prendre pour faire une ſemblable collation, parce qu'on s'aſſureroit au moins par-là, que les Editions ſont conformes aux anciens Originaux. Mais ſouvent on découvre des MSS. qui n'ont pas été collationnez, ou qui l'ont été négligemment, & alors on ne manque pas de redreſſer bien des endroits.

Nôtre Auteur a ſans doute raiſon en cela, comme en ce qu'il dit *, dans la ſuite, des fautes qui ſe ſont gliſſées dans les MSS. On ne le redira pas, parce qu'il n'en parle qu'en général, & qu'on en peut voir un détail appuyé d'exemples, dans la 1. Section de la III. Partie de l'*Art de la Critique*. Il remarque que pour avoir des exemplaires corrects, on les faiſoit collationner, par quelcun qui en fût capable. Il en donne pour exemple un certain *Ruſticus*, Diacre de l'Egliſe Romaine, au milieu du VI. ſiecle, qui confera & corrigea l'ancienne verſion du Concile de Calcedoine ſur les Originaux Grecs, & ſur

* *Cap. II.*

Digitized by Google

sur les exemplaires anciens de la version Latine. Après les monumens, qui font la I. partie de ce Concile, il y a : *Rusticus ex latinis & græcis exempl. maximè acoemit. monast. emendavi.* & autres choses semblables dans la suite. Le P. *Coustant* croit qu'il y a encore des exemplaires de cette revision de Rusticus; mais il se pourroit faire que ce n'en fussent que des copies, où l'on eût mis le nom de *Rusticus*, parce que sa revision étoit estimée. On faisoit de même, dans les Auteurs Profanes; sur quoi l'on peut voir les remarques de *Frid. Lindenbrog* sur *Terence*, à la fin de l'Andrienne.

Quelquefois dans les MSS. on trouve des corrections entre les lignes, ou en marge, de la même main dont ils sont écrits, ou quelquefois d'une autre main. Nôtre Auteur croit qu'on ne doit nullement traiter de faussaires ceux qui mettoient de semblables corrections, dans leurs exemplaires; soit qu'ils les missent par conjecture, ou parce qu'ils les avoient trouvées en d'autres MSS. soit que ces corrections fussent bonnes, ou mauvaises. Autrement il faudroit dire que les Critiques, qui corrigent mal à propos

Digitized by Google

pos les Anciens, sont des faussaires. Il a sans doute raison, mais ceux qui ajoûtoient, ou retranchoient quelque chose, non par conjecture, ni parce qu'ils avoient quelque exemplaire ou mutilé, ou plus ample; mais pour favoriser l'Erreur, ou même la Verité par un faux zele, étoient de veritables faussaires. C'est de quoi l'on verra plusieurs exemples au Ch. XIV. de la Section I. de la III. Partie de l'*Art de la Critique*. C'étoit encore une action de faussaire, que d'attribuer à un Auteur célebre ce qui n'étoit point de lui, seulement pour mieux vendre un Livre; ce qui n'étoit pas rare, comme on l'a fait voir dans le Ch. I. de la Section II. de la même Partie du même Ouvrage.

Le P. *Coustant* nous apprend ensuite * que pour donner de meilleures éditions des Anciens, 1. il faut avoir plusieurs MSS. parce qu'étant ordinairement fautifs & défectueux, on ne peut corriger & suppléer les uns, que par le moyen des autres: 2. qu'il faut les collationner exactement, & non se contenter de dire dans une Préface, qu'on s'en est servi, sans l'avoir fait, avec assez de soin: 3. qu'il faut

* *Cap. III.*

Digitized by Google

faut tâcher d'avoir des MSS. qui aient été écrits en differens lieux, de peur que plusieurs MSS. qui se ressemblent en tout, ne représentent qu'un exemplaire: 4. qu'il faut préferer les plus anciens, qui sont ordinairement les moins gâtez, sans avoir égard à la mauvaise écriture, ni à la mauvaise orthographe; parce que l'on trouve souvent les veritables manieres de lire, cachées sous cette ancienne grossiereté, & que les mieux écrits sont souvent ceux, où l'on voit des corrections les plus hardies des Copistes.

Mais ce n'est pas le tout, que d'avoir des MSS. & de les avoir bien collationnez, il faut avoir le goût assez bon, pour savoir choisir, entre les diverses leçons, celle qui est la veritable. On peut être souvent trompé, par l'apparence & prendre la pire, pour la meilleure. Afin d'éviter cela, il faut bien posseder les sentimens & la langue de l'Auteur, qu'on entreprend de publier, & savoir bien l'histoire, & les coûtumes de son tems, qu'il faut chercher dans les Auteurs contemporains. Ceux qui auront acquis cette connoissance, sauront beaucoup mieux distinguer les bons MSS. & les plus conformes aux Originaux, que

Digitized by Google

que ne peuvent faire ceux qui ne poſſedent pas ſi bien ces matieres. Quelquefois ils préfereront un ſeul MS. plus ancien, à pluſieurs autres plus récens, lors qu'ils verront que la maniere de lire, qui ſe trouve dans ce ſeul MS. eſt plus conforme aux ſentimens, au génie & au ſtile de l'Auteur. Quand les diverſes leçons paroiſſent également bonnes, ils ſuivront le conſentement des meilleurs MSS. ou de ceux qui fourniſſent les meilleures manieres de lire, & qui ne different les uns des autres, qu'en quelques fautes.

Les Critiques prennent beaucoup de peine pour découvrir l'origine des fautes, ſoit qu'elles viennent de la reſſemblance des ſons, ou des caracteres; d'une orthographe, ou d'une prononciation vitieuſe; de la ſéparation de lettres & de mots, qu'il falloit joindre, ou de la jonction de ce qui devoit être ſéparé. Il faut néceſſairement en venir aux regles de la Critique, quand tous les MSS. ſont viſiblement fautifs, ou quand il faut choiſir, entre diverſes manieres de lire. Le Pere *Couſtant* rapporte quelques exemples de cela, auxquels on ne s'arrêtera pas. Il ſeroit ſeulement à ſouhai-

Digitized by Google

haiter qu'il eût confirmé châque regle de Critique, par plusieurs exemples.

Il refute fort bien le P. *Germon*, * qui avoit parlé avec trop d'éloge des Editions comparées aux MSS. comme si le consentement des Editions; qu'il suppose avoir été faites sur des MSS. étoit préferable à l'autorité de quelque peu de ces anciens exemplaires. 1. Il faudroit être assuré que les Editions, dont on parle, ont été faites sur les MSS. au lieu que la plûpart ne sont que des copies des précedentes : 2. Il ne se faut pas fier aux préfaces, où l'on dit, que l'on a collationné beaucoup de MSS. car souvent on a fait cette collation, sans exactitude, & seulement en partie, comme il le fait voir dans la suite par l'exemple de l'édition de S. *Hilaire*, publié par les soins de *Martin Lipsius* : 3. L'on ne peut pas s'assurer, sans l'inspection des MSS. si les Editeurs ont suivi leur consentement: 4. L'on ne peut pas non plus savoir, sans cela, s'ils n'ont point mis, dans les Anciens, leurs conjectures, plûtôt que les leçons des MSS. comme *Martin Lipsius* l'a fait plusieurs fois dans son S. *Hilaire*. 5. Le consentement des MSS.

* *Cap. IV.*

Digitized by Google

MSS. dont les uns ont été copiez sur les autres, n'est pas de plus grand poids, que l'autorité du seul MS. duquel ils ne sont que des copies.

Il * prouve ensuite que les Editions des Oeuvres de S. *Augustin* par *Amerbachius*, & ensuite celles de *Frobenius*, par les soins d'*Erasme*, n'ont pas été collationnées, d'un bout à l'autre, sur divers MSS. à l'égard de chaque Traité, non plus que l'édition, que les Docteurs de *Louvain* en firent après *Erasme*. Mais il faut avouër que ces Editions ont bien diminué le travail des Collations, qui ont été faites depuis.

Pour montrer † qu'il y a des MSS. qui ont été corrompus par des Faussaires, le P. *Germon* avoit rapporté un passage ‡ d'*Hincmare* de Rheims, qui après avoir dit que le livre *contra quinque hostium genera*, que l'on avoit attribué autrefois à S. *Augustin*, avoit été falsifié, confirme sa pensée par ces exemples: „ C'est ainsi que dans le „ V. Concile les Héretiques avoient „ produit des passages des Catholi„ ques tronquez, ou falsifiez par des „ additions, ce qui fut découvert par „ la

* *Cap. V.* † *Cap. VI.* ‡ *Tom. I. pag.* 464.

Digitized by Google

„ la vigilance des Catholiques. C'eſt
„ ainſi que nous liſons que *Macaire*,
„ Evêque d'Antioche, fut ſurpris dans
„ le ſixiéme Concile. C'eſt ainſi que
„ *Donat*, comme le dit S. *Auguſtin*,
„ dans ſon livre des Retractations,
„ avoit ôté, *& iterum tangit illum*,
„ de ces paroles de l'Eccleſiaſtique:
„ *qui baptizatur à mortuo, & iterum*
„ *tangit illum, quid proficit lavatio*
„ *ejus*? pour confirmer ſon héreſie.
„ Les Ariens avoient auſſi ôté de
„ l'Evangile: *quia Deus ſpiritus eſt*;
„ car ils ne vouloient pas croire que
„ le S. Eſprit fût Dieu tout puiſſant.
„ Ainſi ceux qui n'étoient pas de
„ Dieu, & qui par un faux dogme
„ vouloient ſéparer la Divinité de
„ Jeſus-Chriſt de ſon Humanité,
„ avoient effacé de l'Epître de S. Jean
„ le verſet où il eſt dit: *& omnis ſpi-*
„ *ritus, qui ſolvit Jeſum, ex Deo non*
„ *eſt*. Enfin *Neſtorius* a dit qu'il ne
„ ſavoit pas que cet endroit ſe trou-
„ vât dans les exemplaires authenti-
„ ques..... Le malheureux *Felix*,
„ autrefois Evêque d'Urgel, dans le
„ livre, où S. *Hilaire* avoit dit *car-*
„ *nis humilitas adoratur*, falſifia, du
„ tems de Charles-magne, tous les
„ exemplaires, qu'il put trouver, &

„ y

Digitized by Google

„ y mit : *carnis humilitas adoptatur.* Cela étant ainſi, il n'y auroit pas ſujet de s'étonner, que quelques traitez de S. *Auguſtin* euſſent été corrompus au neuviéme ſiecle. Mais le P. *Conſtant* remarque que quand les exemples des falſifications, rapportées par *Hincmare*, ſeroient vrais ; il ne s'enſuivroit pas que tout eût été plein de fauſſaires. Ce qu'il y a de plus conſiderable, en cette diſpute, c'eſt qu'*Hincmare* s'eſt trompé en ces exemples. S. *Auguſtin* * retracte l'accuſation, qu'il avoit faite contre *Donat* d'avoir retranché quelque choſe, dans les paroles de l'Eccleſiaſtique. Les Ariens n'ont jamais retranché l'endroit de S. Jean, *Dieu eſt eſprit*, & cet endroit ne peut ſervir à les réfuter. *Cyrille* d'Alexandrie, les Papes *Céleſtin*, & *Leon*, *Marius Mercator* & le Concile même d'Epheſe n'ont point reproché à *Neſtorius* d'avoir retranché de la 1. Ep. du même Apôtre les paroles, *tout eſprit, qui délie Jeſus, n'eſt pas de Dieu.* Il n'y a que *Socrate*, qui l'ait dit, dans ſon Hiſt. Eccleſ. Liv. VII. chap. 32. Dans le cinquiéme & le ſixiéme Concile, il ne s'agiſſoit pas de la falſification des Ecrits

* *Retract. Lib. I. c. 21. n. 3.*

Digitized by Google

Ecrits des Peres, mais seulement de fausses citations, comme le P. *Constant* le fait voir.

Il examine au long * l'exemple de *Felix* d'Urgel, qu'*Hincmare* accusoit d'avoir corrompu cet endroit de S. *Hilaire* Liv. 11. de la Trinité, n. 27. *Ita potestatis dignitas non amittitur, dum carnis humilitas adoptatur*; où il prétend qu'il avoit mis *adoptatur*, pour *adoratur*. Outre qu'il y a dans plusieurs Editions qui ont précedé celle des Bénedictins, *adoptatur*, les plus anciens MSS, & que l'on croit anterieurs au tems de Charles-Magne, ont ce même mot; & en effet tout le raisonnement de S. *Hilaire* le demande. *Alcuin* & les autres, qui ont trouvé à redire dans cette expression, ne l'entendoient pas, & n'étoient pas assez versez dans la doctrine des Peres. Il n'y a même aucune vrai-semblance dans la narration d'*Hincmare*, comme on le fait voir.

Le. P. *Constant* † emploie ensuite une grande partie de ce Volume, pour faire voir qu'*Hincmare* accusoit injustement *Gotheschalc* Moine d'Orbais, & *Ratramne* Moine de Corbie,

* *Cap. VII. ad X.*

† *Cap. XI. ad XX.*

Digitized by Google

Corbie, d'avoir falsifié un endroit, comme on le croyoit, de S. *Augustin*, dans le Livre *contra quinque hostium genera*. Cette dispute arriva à l'occasion de l'expression d'une Hymne, où il y avoit : *te trina Deitas, unaque poscimus*, qu'*Hincmare* desapprouvoit & qu'il défendit de reciter dans son Eglise ; comme si cette maniere de parler établissoit trois Dieux. Pour défendre cette expression, on citoit un passage du Livre, dont j'ai parlé, où il y avoit : *Gratias tibi, Deus ; gratias tibi vera & una Trinitas, trina & una Veritas ; gratias tibi, Deus Pater* &c. Mais au lieu de ces paroles, on trouvoit d'autres exemplaires, où il y avoit : *gratias tibi, Deus virtus ; gratias tibi, Deus Pater* &c. *Hincmare* prétendoit que cette seconde maniere de lire étoit la veritable, & soupçonnoit *Gothescalc* & *Ratramme* d'avoir corrompu le passage, dont il s'agissoit, en le lisant comme on l'a d'abord rapporté. Le P. *Constant* fait voir clairement que ces Moines n'avoient point corrompu ce passage ; qui se trouvoit ainsi, dans des exemplaires, qui avoient été écrits avant cette dispute. Il prouve même que *trina Deitas* est une expression ap-

approuvée même depuis, par l'uſage de l'Egliſe Latine, & qu'elle marque la pluralité des perſonnes & non de l'eſſence divine. Comme il paroît avoir raiſon, dans le fonds, cela lui donne lieu de ſe plaindre du choix du P. *Germon*, qui ne devoit pas prendre ce paſſage d'*Hincmare*, pour prouver que les Moines ont ſouvent corrompu leurs Manuſcrits. Mais ſi ce Jeſuïte vouloit ſe donner la peine de ramaſſer des exemples de corruptions, qui ſemblent avoir été faites à deſſein ; ſoit dans le corps, ſoit dans les titres des Livres; il ne manqueroit pas d'en trouver bon nombre d'exemples, en Orient & en Occident.

Les trois derniers * Chapitres ſont employez à défendre l'édition des Oeuvres de S. *Auguſtin*, par les Bénedictins, contre les ſoupçons que le P. *Germon* a tâché de faire naître, ſur leur choix, à l'égard des MSS. qu'ils ont ſuivis. Il fait voir 1. qu'ils ont dû laiſſer l'endroit du Livre *contra quinque hoſtium genera*, tel qu'il étoit dans les MSS. de *Gotheſcalc*; parce que les Théologiens de Louvain l'ont imprimé ſur trois MSS. de

* *Cap. XXI, XXII. & XXIII.*

Digitized by Google

Flandres, & que la plûpart des MSS. des Bénedictins & les Offices de l'Eglise Latine favorisent cette maniere de lire ; quoi qu'on ne l'ait pas dit, dans une note, parce qu'on s'est abstenu d'en faire sur les Livres, qui ne sont pas de S. *Augustin* : 2. que c'est injustement que sur un passage d'*Hincmare*, homme passionné & interessé à diffamer l'Abbaïe de Corbie, à cause de *Ratramne*, qui le contredisoit, on tâche de rendre suspects les MSS. qui y sont : 3. qu'*Hincmare* lui même doit être soupçonné de mauvaise foi, & de peu d'exactitude ; & qu'on ne peut pas dire qu'un endroit de *Florus*, dont *Hincmare* a parlé, ait été corrompu à dessein.

DES gens, qui ont examiné cette dispute & la dispute précedente, sur les Diplomes, sans aucune partialité, ont jugé que le P. *Germon* avoit eu le dessus sur le P. *Mabillon*, à divers égards ; mais que le P. *Constant* avoit eu, à son tour, le dessus sur le P. *Germon*. Sans vouloir rechercher si ce jugement est bien, ou mal fondé ; on peut dire qu'il étoit tems que cette dispute finît, sans quoi l'honneur des Bénedictins & des Jesuites

Digitized by Google

ſaites auroit ſans doute beaucoup ſouffert : car enfin on va trop loin, quand ces ſortes de diſputes durent trop long-tems.

L'Abbé *Faydit* avoit publié à Paris en 1696. un ouvrage intitulé *alteration du dogme Théologique, par la Philoſophie d'Ariſtote, ou les fauſſes idées des Scholaſtiques, ſur toutes les matieres de la Religion.* Dans ce Livre, il avoit ſoûtenu que les Peres du Concile de Nicée n'avoient crû d'autre unité de la Nature Divine, que la *ſpécifique*, ou qu'elle étoit la même *en eſpece* dans les trois perſonnes, mais non pas *en nombre.* D'habiles gens, comme le P. *Petau*, ſuivi de Mrs. de *Courcelles* & *Cudworth*, avoient dit & prouvé la même choſe, avant lui. Mais il avoit accuſé les Bénedictins d'avoir corrompu quelques paſſages de S. *Hilaire.* Le P. *Conſtant* fait très-bien voir que cet Abbé avoit parlé en l'air, & qu'il étoit lui même coupable, de ce dont il accuſoit les autres. Il explique en même tems, les paſſages de S. *Hilaire*, dont il s'agit ; mais je ne puis pas m'y arrêter, parce qu'il faudroit trop de paroles, pour ſe faire entendre, ſur des paſſages tirez d'un Auteur, dont

Digitized by Google

le ſtile eſt très-obſcur & très-embarraſſé. Mais ſi on lit avec attention ſes Livres *de la Trinité*, & *des Synodes*, on ſe convaincra facilement que *l'unité de ſubſtance*, dont il parle, n'eſt pas l'unité d'une ſubſtance unique *en nombre*, mais une unité *d'eſpece*; ſelon laquelle les trois perſonnes ſe reſſemblent parfaitement, * pour la ſubſtance, & ſont parfaitement égales.

La bonne foi & la haute opinion, que l'on doit avoir de la force de la Verité, devroient engager à lire les Peres, non pour y trouver ce que nous jugeons vrai & qui l'eſt en effet, mais ce qu'ils croyoient eux mêmes; ſans craindre que la Verité, qui eſt éternelle & immuable, en ſouffre quelque choſe. Mais on fait tout le contraire, on cherche dans l'Antiquité ce que l'on ſouhaite d'y trouver; l'on a peur de nuire à la Verité, ſi on ne la trouve là où elle n'eſt point, & l'on employe ainſi tout ſon eſprit à donner aux Anciens des penſées qu'ils n'ont pas euës.

* *Voyez le Tome VI, de* la Bibl. Ch. *p.* 393.

AR-

Digitized by Google

ARTICLE III.

NOVUM TESTAMENTUM *Græcum, cum* LECTIONIBUS VARIANTIBUS MSS. *Exemplarium, Versionum, Editionum, SS. Patrum & Scriptorum Ecclesiasticorum, & in easdem Notis; accedunt loca Scripturæ parallela, aliaque exegetica. Præmittitur Dissertatio de Libb. N. T. & Canonis constitutione & S. Textûs Novi Fœderis, ad nostra usque tempora Historia. Studio & labore* JOAN. MILLII. S. T. P. *Collectionem Millianam recensuit, meliori ordine dispositi, novisque accessionibus locupletavit* LUDOLPHUS KUSTERUS. A Roterdam, in Folio chez Fritsch & Böhm, & se trouve à Amsterdam chez Schelte, 1710. pagg. 824.

APRES ce que nous avons dit du Nouveau Testament Grec, publié par Mr. *Mill*, Docteur en Théologie d'Oxford, dans les Tomes de cette *Bibliotheque Choisie* XIV, XVI. & XVIII. il ne se-

Digitized by Google

ra pas besoin que nous nous y arrêtions davantage. Il ne nous reste à dire sinon ce que cette nouvelle Edition a de particulier. Quoi qu'elle soit imprimée d'un caractere un peu plus petit que l'Edition d'*Oxford*, il ne laisse pas d'être assez gros. Il est aussi beau, qu'il puisse l'être en Hollande; & cette Edition, dans les exemplaires, qui sont en grand papier, ne le cede point en beauté à celle d'Angleterre. Le texte y est distingué en deux colomnes & chaque verset commence une nouvelle ligne, selon la méthode ordinaire; au lieu que dans l'Edition d'Oxford, on avoit suivi la méthode de *Robert Etienne* dans son Edition de 1550. à cela près qu'on y avoit ajoûté les nombres des versets dans le texte.

Mr. *Kuster* a collationné cette Edition avec douze MSS. dont Mr. *Mill* n'avoit pas eu les varietez. Il y en a neuf qui sont dans la Bibliotheque du Roi de France; mais dont huit ne contiennent que les quatre Evangiles. On trouve seulement dans un d'autres parties du N. Testament. Mr. *Kuster* décrit ces MSS. dans sa Préface, & marque les nombres, sous lesquels on les trouve dans

Digitized by Google

dans la Bibliotheque du Louvre. Il a eu les trois autres d'Allemagne, & il en traite auſſi dans la même Préface, dont je parlerai dans la ſuite.

Pour les notes, qui ſont au deſſous du texte & qui étoient diſpoſées aſſez confuſément, de ſorte qu'on ne voyoit qu'avec peine à quelles paroles elles ſe rapportoient; elles ſont ici beaucoup mieux diſpoſées. On a ôté du Texte les Lettres Latines & les traits doubles qui le défiguroient un peu, & dans les notes on a rapporté tout au long les mots, ſur leſquels il y avoit quelque varieté, en recommençant toûjours la ligne à châque verſet. Outre cela on a inſeré dans ces mêmes notes, qui ſont ſous le texte, les varietez de l'*Appendix*, qui étoit à la fin dans l'Edition d'Angleterre, & celles des douze MSS. dont je viens de parler, outre les renvois aux endroits des *Prolegomenes*, où l'Auteur avoit dit quelque choſe de nouveau. Pour les citer plus commodément, Mr. *Kuſter* a pris la peine de les diviſer en petites ſections, qui ſont marquées à la marge. On reconnoîtra aiſément ces ad-

Digitized by Google

ditions aux doubles croix, dont elles ſont environnées, & l'on verra qu'il a fallu bien du travail & de l'attention, pour mettre châque choſe en ſa place.

On peut comprendre par-là, que cette Edition de Hollande eſt infiniment plus commode, que celle d'Angleterre, & ceux qui ont cette derniere feront bien d'acheter encore celle-ci. Ceux qui ont tant de Porcellaine, ou d'autres meubles, dont ils ne ſe ſervent point, & qui ne craignent pas pour cela d'être cenſurez de leurs amis, peuvent bien ſans rien riſquer avoir pluſieurs exemplaires du Nouveau Teſtament Grec; ſur tout lors que les dernieres éditions valent mieux, que les précedentes.

Ils trouveront ici, outre ce que je viens de dire, une Préface de Mr. *Kuſter*, qui mérite d'être luë, où il traite de l'uſage des varietez de leçons du Nouveau Teſtament. Après avoir dit en un mot, qu'on ne peut pas nïer qu'il n'y ait des varietez dans les Exemplaires MSS. qui nous reſtent du Nouveau Teſtament, dans les anciennes verſions & dans les Ecrits des Peres; & que *Robert*

Digitized by Google

Robert Etienne, ou ceux qui l'aiderent à faire ſes Editions Greques du N. T. n'étoient nullement infaillibles; il montre que les recueuils des varietez de leçons, comme celui de Mr. *Mill*, ſont très-utiles pour confirmer l'autorité des Livres des Evangeliſtes & des Apôtres. Car enfin ces varietez ſont de conſéquence, où elles n'en ſont pas. Si elles en ſont, ce ſeroit très-mal fait que de les ſupprimer; puis que ce ne ſeroit que par ces leçons qu'on pourroit parvenir à la connoiſſance de la veritable maniere de lire. Au contraire, ſi elles ne ſont pas d'importance, en ſorte qu'elles ne faſſent que peu, ou point de changement au ſens; comme en effet la plûpart ſont de cette ſorte; le conſentement de tant de MSS. de Verſions & de Peres fait voir que nous avons le veritable texte du N. T. car quelque peu d'endroits douteux ne ſont pas comparables à ceux qui ne le ſont pas.

Si nous avions les Originaux des Auteurs ſacrez, il n'y auroit aucune varieté de lecture à chercher; tout ce qui s'éloigneroit de ces Originaux ſeroit viſiblement fautif. Mais comme ils ſont perdus depuis long-

Digitized by Google

tems, il faut que nous ayons recours aux Copies, & comme il n'y en a point, où l'on ne trouve des fautes, il faut que nous les comparions les unes aux autres, pour découvrir la veritable maniere de lire. Il faut néanmoins avoir soin, comme le remarque fort bien Mr. *Kuster*, que ces varietez aient quelque apparence; car il y a des fautes de Copiste, qui sont si visibles & si grossieres, qu'on ne les doit pas compter parmi les varietez, sur tout dans les passages clairs. Car pour ceux, qui paroissent fautifs & dont le sens est encore douteux, ces fautes mêmes servent à parvenir à la connoissance de la veritable maniere de lire.

Cela fait que nôtre Auteur a réduit toutes les varietez à quatre sortes: 1. Il y en a de faussement ainsi nommées: 2. Il y en a de douteuses: 3. Il y en a de veritables, mais qui ne sont d'aucune importance: 4. Enfin il y en a, qui sont de quelque conséquence. Il parcourt ensuite ces quatre sortes de varietez, qu'il éclaircit par des exemples bien choisis, & qu'on fera bien de lire dans l'Original, car on ne les peut pas rapporter ici.

Il

Digitized by Google

Il convient que Mr. *Mill*, pour ne rien oublier, en a mis un grand nombre de la prémiere ſorte ; mais il vaut mieux qu'il ait été trop exact, que s'il l'avoit été trop peu.

Les Leçons douteuſes ſont celles, qui ne ſont fondées que ſur l'autorité des Peres, qui citent quelquefois l'Ecriture par mémoire, mais dont les citations ſe trouvent auſſi ſouvent conformes à quelques MSS. comme je l'ai fait voir au long, dans la Lettre Latine, que j'ai inſerée dans le Tome XVI. de cette *Bibliotheque Choiſie*, & que l'on a ajoûtée à la fin de cette Préface.

Il y a une infinité de varietez, qui ne font aucun changement au ſens, & où il n'importe laquelle que l'on veuille ſuivre. La plûpart, comme je l'ai déja dit, ſont de cette eſpece.

Pour la derniere ſorte, Mr. *Kuſter* en donne quelques exemples, deſquels Mr. *Mill* n'a rien dit, ou dont il ſemble n'avoir pas aſſez bien jugé. Par exemple, il eſt dit Matth. XXVI, 60 après qu'il a été raconté que les Juifs cherchoient de faux témoignages contre Jeſus, pour le faire mourir : *& ils n'en trouverent point & pluſieurs faux*

témoins s'étant présentez ils n'en trouverent point. Il juge qu'au commencement du verſet ces mots καὶ οὐχ εὗρον, *& ils n'en trouverent point* ſont ſuperflus, & en effet ils ne ſont pas dans un MS. du Louvre. L'Interprete Syriaque & la Vulgate ont omis ces mêmes mots dans la ſuite.

Sur Luc. VIII, 26. Mr. *Mill* cite un paſſage d'*Origene*, qu'il a mal entendu, en expliquant Ἑλληνικὰ ἀντίγραφα, *libri Gentilium*, au lieu de traduire les *exemplaires Grecs*. Mr. *Mill* avoit été trompé, * par la verſion Latine d'*Ambroiſe Ferrarius*, qui avoit traduit ainſi *Origene*. Mr. *Kuſter* croit qu'il s'agit des exemplaires Grecs du N. T. Je croirois plûtôt qu'*Origene* parle du vieux Teſtament, & des exemplaires de la verſion des LXX. parce qu'il ne les nomme *Exemplaires Grecs*, que par oppoſition aux Exemplaires Hebreux; qui étoient plus corrects dans les noms propres, comme il le dit dans la ſuite. *Origene* ne paroît pas avoir voulu oppoſer les exemplaires Grecs du N. T. à ceux des Verſions, dont apparemment il n'avoit pas grande connoiſſance; outre qu'il n'eſt pas probable

* *Voyez l'Edition de Mr.* Huët.

Digitized by Google

ble que les exemplaires de ces versions fussent plus corrects, que les Originaux Grecs. D'ailleurs Mr. *Kuster* explique très-bien ce passage d'*Origene*, qui est au VIII. Tome des Comment. sur S. Jean.

Mr. *Mill* sur le même Evangile Ch. XVI, 3. où il y a *je ne puis pas bêcher*, σκάπτειν οὐκ ἰσχύω, remarque une varieté de lecture, qu'il tire de *Suidas*, où il y a σκάπτειν οὐκ ἐπίσαμαι, *je ne sai pas bêcher*. Mais Mr. *Kuster* fait voir que *Suidas* rapporte des mots d'*Aristophane*, & non du N. T.

Marc. VII, 2. il est dit que quelques uns des Disciples de Nôtre Seigneur prenoient leurs repas *avec les mains souillées, c'est-à-dire, sans être lavées*, κοιναῖς χερσί, τουτέστιν ἀνίπτοις, Mr. *Kuster*, croit que ce, *c'est à-dire sans être lavées*, est une explication, qui s'est glissée de la marge dans le Texte, & qu'il faudroit ôter. Il donne encore deux autres exemples remarquables d'une semblable faute.

Sur Jean V, 4. où il est dit *qu'un Ange descendoit dans le réservoir de Bethesda, en un certain tems, & en troubloit l'eau, & que celui, qui y entroit le premier, après que l'eau avoit été troublée, étoit guéri, quelque ma-*

ladie qu'il eût euë. Dans deux MSS. de la Bibliotheque du Louvre, ce verſet 4. n'eſt écrit qu'à la marge d'une main plus récente. En trois autres, il y a vis-à-vis de certaines marques Critiques, qui ſignifient que cet endroit étoit ſuſpect. Dans un autre, les mots *qui attendoient le mouvement de l'eau*, manquent auſſi bien que le verſet 4. Ces paroles ſe trouvent néanmoins dans le M S. de *Beze*, mais le 4 verſet n'y eſt pas. Il n'eſt point dans deux exemplaires de la verſion Coptique, qui ſont dans la même Bibliotheque du Roi de France. Mr. *Mill* n'avoit obſervé cette omiſſion, que pour le MS. de *Beze* dont on vient de parler, & pour un autre de la Bibliotheque de Mr. *Colbert*.

Il paroît donc par là & par d'autres remarques de Mr. *Kuſter*, que je ne rapporterai pas, que Mr. *Mill* a laiſſé encore dequoi glaner après lui. Mais d'ailleurs il a tant pris de peine, pour nous donner ce qu'il nous a donné, que l'on a ſujet de lui en ſavoir gré.

La Lettre Latine, que j'ai inſerée dans le Tome XVI. de cette *Bibliotheque Choiſie*, ſe trouve, comme je l'ai

Digitized by Google

l'ai dit, après la Préface. Quoi que j'y faſſe voir qu'on peut redreſſer & ajoûter quelque choſe au travail de Mr. *Mill* ; je n'ai jamais prétendu diminuer pour cela l'obligation que le Public a à la mémoire de ce ſavant homme. Il y a de la folie à croire qu'on mépriſe un Auteur, parce qu'on y trouve quelque choſe à redire ; & ce n'eſt guére être plus ſage, de s'imaginer, que dès que l'on loüe un Ouvrage, ou celui qui l'a fait, on le doive approuver, ou louër à tous égards. Ce ne ſont que ceux, qui louënt & qui blâment par paſſion & par cabale, qui en uſent ainſi. Il eſt donc ridicule de dire que l'on ſe contredit, quand on loüe dans un endroit quelcun à certain égard, que l'on blâme ailleurs, pour une autre raiſon. Il faudroit montrer que l'on loüe, ou que l'on blâme quelcun, pour une ſeule & même choſe. Il n'y a, comme je croi, aucun homme ſur la terre, qui ſoit blâmable, ou loüable en tout ; de ſorte que l'on ne peut blâmer, ou louër abſolument perſonne, mais ſeulement à quelques égards.

Il falloit dire cela en un mot, pour faire comprendre à des gens, qui

qui n'ont pas assez d'étude de la maniere de raisonner, ou qui n'en ont peut-être jamais fait aucune, & qui ne raisonnent bien, que par hazard, qu'il ne faut pas accuser les autres de contradiction, sans savoir ce que c'est que contradiction. Autrement ils auroient peut-être dit que j'ai blâmé & loüé le même Mr. *Mill*, & que par consequent je me suis contredit; & Mr. *Kuster* n'auroit pas évité la même censure.

Il faut encore que je dise ici, que si j'ai blâmé ceux, qui ont publié de nouveau & expliqué les saletez de *Petrone*, avec une affectation, qui montre qu'ils n'ont aucune honte; je n'ai pas laissé d'avoir eu raison de parler avec estime de l'Edition nouvelle d'*Aristophane*, & de ce que Mrs. de *Spanheim*, *Bentley* & *Kuster* y ont fait. *Aristophane* est un Auteur, qui n'est pas sale presque par tout, comme *Petrone*. Il ne s'attache pas à décrire en détail des saletez, pour débaucher ceux qui le lisent, comme l'Auteur Latin. C'est de plus un Auteur Grec & qui est traduit pour la plûpart, en vers Latins assez obscurs; de sorte que les jeunes gens ne s'appliquent guere à le lire: au lieu qu'il

Digitized by Google

en a grand nombre, qui savent assez de Latin ; pour lire & pour entendre les ordures de *Petrone*, sur tout par le moyen des Notes, qu'on a faites sur cet Auteur. Ceux qui ont éclairci *Aristophane* ne se sont pas attachez aux endroits sales. Ce sont des gens, dont la vie est d'ailleurs irréprochable, & qui ont produit d'autres Ouvrages utiles au Public, & sans aucuns mélanges d'ordures. Enfin ils n'ont jamais soûtenu, que je sâche, qu'*Aristophane* étoit un homme sage & sévere, *vir sanctissimus* ; comme l'on a fait depuis peu, à l'égard de *Petrone*, en dépit de la Pudeur & du Bon-sens. Voilà de grandes differences, soit à l'égard des choses, soit à l'égard des personnes. Si ceux qui ont trouvé à redire à ce que j'ai dit de l'Edition d'*Aristophane*, n'étoient pas aveuglez de colere, ils auroient gardé le silence à cet égard. Je prie Dieu qu'il leur donne plus de sens froid, de jugement, & d'équité. Voilà le mal, que je leur souhaite, pour les injures grossieres qu'ils m'ont dites.

Je ne dirai rien de la maniere honête, dont j'ai parlé de Mr. *Kuster*, qu'ils me reprochent aussi. Ce n'est pas

Digitized by Google

pas de moi, c'eſt de ſes Ouvrages, que l'on doit apprendre quelle eſt ſon aſſiduité à l'étude, & quelle connoiſſance de la Langue Greque il s'eſt acquiſe. S'il n'avoit rien produit, je conſentirois qu'on n'ajoûtât pas plus de foi à mes loüanges, que je n'en ajoûte moi même à celles de Mr. *Broekhuyſe*; quand il éleve juſqu'aux nuës des gens, qui n'ont jamais rien fait, ou très-peu de choſe, & dans leſquels on ne voit aucunes marques du ſavoir qu'il leur attribue. Mais je laiſſe à Mr. *Kuſter* le ſoin de faire voir, par d'autres Ouvrages, ſi je l'ai flatté. Ce n'eſt pas mon caractere, je l'avouë, que de déchirer les vivans & de mentir en faveur des morts, comme font certaines gens; mais je ne ſuis nullement flatteur, ni à l'égard des uns, ni à l'égard des autres, ni ſujet à faire des Satires, ou à refuſer aux morts les loüanges, qui leur ſont veritablement duës. C'eſt de quoi les Ouvrages, que j'ai publiez, ſont des preuves authentiques.

On lui doit au reſte être obligé du ſoin & de l'exactitude, qu'il a apportée dans cette Edition, que j'ai trouvée très-correcte, dans ce que j'en ai lû. Je voudrois ſeulement que les Im-

Digitized by Google

Imprimeurs n'euſſent pas mis dans ma Lettre, ὃν pour μὴ à la 2. page, ſur 1. Jean IV, 3. Je ſuis obligé de remarquer cela, de peur qu'on ne m'accuſe d'avoir corrompu ce paſſage; car nous ſommes dans un ſiecle, où il ſe trouve des gens, qui employent leur tems à remarquer de ſemblables fautes, ou des inadvertences viſibles, & qui les reprochent avec aigreur, ſans avoir aucun égard à ce qu'il y a de bon dans un Ouvrage.

ARTICLE IV.

Gemeenſchap tuſſchen de GOTTISCHE *ſprake en de* NEDERDUYTSCHE, *vertoont* I. *by eenen Brief nopende deeze ſtoffe*: II. *by eene Lyſte der Gottiſche woorden, gelykluidige met de onze, getrokken uyt het* Gothicum Evangelium: III. *by de voorbeelden der Gottiſche* Declinatien *en* Conjugatien, *nieuwlyks in hare* Claſſes *onderſcheyden. Alles gerigt tot opheldering van den ouden grond van 't Belgiſch.* A Amſterdam, chez J. Rieuwertsz. 1710. pagg. 86. in 4. & ſe trouve chez H. Schelte.

CEt Ouvrage, qui regarde les Origines de la Langue Flamande,

Digitized by Google

de, étoit trop curieux, pour ceux qui aiment cette sorte de choses, dans ces Provinces, pour n'en pas dire quelque chose; quoi que je n'aie pas d'ailleurs accoûtumé de parler, dans cette *Bibliotheque Choisie*, de livres Flamands.

Ceux qui s'appliquent à la connoissance des Langues du Nord, qui ont du rapport à la Langue Flamande, ou qui sont venues de l'ancienne Langue Gothique, y trouveront bien des choses, qui leur plairont, & qui leur donneront lieu de pousser cette sorte de recherches plus loin. Peu de gens savoient auparavant la veritable origine de la Langue Flamande, que l'on faisoit venir communément de l'Allemande : au lieu qu'elle est, pour ainsi dire, sœur de cette Langue & fille d'une même mere; savoir, de l'ancienne Langue *Gothique*.

Un Auteur Hollandois, qui s'est fort appliqué à la connoissance de sa Langue, avoit publié en 1707. en Latin un petit Livre intitulé, *Linguæ Belgicæ Idea Grammatica, Poëtica, Rhetorica*, &c. *Anonymi Batavi*, & imprimé chez *Fr. Halma*. Son dessein étoit d'enseigner à un de ses neveux la maniere de pénetrer dans les finesses

Digitized by Google

ſes de la Langue Flamande, en lui donnant une idée exacte de ſes principes. Dans la Préface de ce petit Ouvrage, il avoit avancé que la Langue tire immédiatement ſon origine de l'ancienne Gothique, telle qu'elle ſe trouve dans l'*Evangile Gothique*, publié par *François du Jon*, ou *Junius*, avec un *Gloſſaire Gothique*. Cette remarque engagea l'Auteur de cette *Reſſemblance des Langues Gothiques & Flamande*, à examiner la choſe plus à fonds & à recueuillir de cet Evangile tous les mots Gothiques, qui avoient du rapport avec les Flamands. De ces recherches & de cet examen eſt né l'ouvrage que nous voyons, & qui eſt compoſé de trois parties.

I. LA premiere partie conſiſte en une Lettre adreſſée à l'Auteur de l'*Idea Grammatica &c.* L'Auteur de cette Lettre y fait voir qu'il n'y a point de Langue moderne, qui reſſemble tant à la Gothique, que la Flamande, & donne les principes géneraux de la premiere. Il diviſe les Noms, ſelon leurs terminaiſons, en quatre Déclinaiſons de Subſtantifs maſculins, en cinq de Subſtantifs féminins, & en trois du neutre, outre quelque peu d'ex-

Digitized by Google

d'exceptions ; à quoi il joint les Déclinaisons des Participes actifs & passifs, & celles des Pronoms personnels, démonstratifs & possessifs.

Les Verbes peuvent aussi être distinguez, selon la maniere dont on les conjugue. Il les divise en six classes, & il en trouve de diverses inflexions, selon châque classe. La derniere est des Verbes, qu'on nomme irréguliers. Châque classe differe de l'autre en ce qu'elle a d'autres voyelles dans les mêmes tems, & sur tout dans l'Infinitif comparé avec l'Imparfait de l'Indicatif & le Participe passif.

Il traite ensuite, en peu de mots, des Lettres des Goths & de la prononciation de quelques unes, qui pourroit être douteuse. Il paroît par tout cela, que la Langue *Gothique* a beaucoup plus de rapport avec la Flamande, qu'avec aucune autre Langue du Septentrion ; quoi que d'ailleurs ces Langues aient tant de rapport, les unes avec les autres, que ce sont plûtôt de differentes Dialectes, que de differentes Langues.

La ressemblance du Gothique & du Flamand est encore plus grande ; puis que les Verbes réguliers & irréguliers sont les mêmes en ces deux Langues, dans

Digitized by Google

dans lesquels on voit une semblable variation de voyelles, dans les mêmes tems, qui se forment dans l'une & dans l'autre de la même maniere.

L'Auteur au reste ne croit pas, comme il le témoigne dans sa Lettre, que les Flamands aient reçu leur Langue de ces Goths, dont nous avons l'Evangile. Les courses, qu'ils pourroient avoir faites, dans la Gaule Belgique, ne sauroient suffire, pour en changer la Langue. Il croit que la Langue, que l'on parle à présent, dans les Païs-bas, doit y avoir été apportée par les premieres Colonies, qui les peuplerent, long tems avant que les Romains fussent parvenus à la grandeur, à laquelle ils parvinrent dans la suite. Il prétend aussi que les Goths n'étoient pas une nation si grossiere, que l'on s'imagine; ce qu'il prouve, par la politesse & par la régularité de leur Langue, telle qu'elle paroît dans l'Evangile, dont j'ai parlé. C'est ce que l'on peut voir 1. par les Genres masculin, féminin & neutre des Noms, par leurs Cas & par leurs Nombres: 2. par les Verbes actifs & passifs, distinguez en Modes, Tems & Personnes, dont l'inflexion est differente. Ce qu'il y a de plus remar-

Digitized by Google

marquable dans la Langue *Gothique*, c'eſt qu'elle ne ſe ſert point du verbe auxiliaire *avoir*; non plus que les Grecs & les Latins, pour ne point parler des Langues Orientales; ce qui eſt, ſelon nôtre Auteur, une preuve inconteſtable de ſa grande antiquité.

Il décrit le caractere de châque claſſe des Verbes, & prend enſuite occaſion de louër le travail de *Junius* ſur la Langue Gothique; quoi que ſon grand âge ne lui permît pas d'en former une Grammaire.

L'Auteur croyoit être le ſeul, qui ſe fût appliqué à ces recherches, lors qu'il vit le *Theſaurus Linguarum Veterum Septentrionalium Grammatico-Criticus* de Mr. *Hickes*, en 3. voll. in fol. Il louë beaucoup cet Ouvrage, & il avouë qu'il en a tiré des lumieres. Mais il n'y avoit qu'un Flamand, qui pût faire voir, avec exactitude, le rapport de la Langue Gothique & de la Langue Flamande, qu'il falloit ſavoir à fonds, pour cela. Outre cela, nôtre Auteur a diſtingué plus exactement les Conjugaiſons du Gothique les unes des autres, que n'avoit fait l'Auteur Anglois, qui avoit ſuivi la route ordinaire des Grammaires commu-

Digitized by Google

munes, ſans approfondir aſſez les differences des Verbes.

Après la Lettre vient une Apoſtille, compoſée de ſix réflexions, que l'Auteur fait ſur l'excellence des Langues Gothique & Flamande. Il montre que c'eſt une proprieté remarquable de ces deux Langues, que l'accent des mots porte toûjours ſur une partie eſſentielle & radicale de ces mots; qu'il n'y a point d'apparence que la Langue Flamande, comme quelques Savans l'ont cru, ſoit venuë de la Greque, quoi qu'elles aient divers mots communs; que c'eſt injuſtement que l'on s'applique trop peu à l'étude de la Langue Flamande, pendant que l'on employe un tems infini au Grec & au Latin; qu'il eſt digne de remarque que les Verbes Flamands, qui répondent à la ſeconde & troiſiéme claſſe des Gothiques forment les Préterits & les Participes de même, quoi qu'il y ait plus de mille ans que cela étoit en uſage dans la Gothique, comme il l'eſt encore dans d'autres Langues du Nord; que la Langue Gothique avoit une formation de certains Verbes toute particuliere, en ce qu'ajoûtant la ſyllabe *ian* à la fin, la ſignification du mot devenoit active; com-

Digitized by Google

me de *brinnan*, c'eſt à dire, *bruler*, dans le ſens neutre, dont l'Imparfait eſt *bran*, on faiſoit *inbrannian*, ce qui ſignifioit *faire bruler*, ou mettre en feu. * Cette conjugaiſon a la même force, que l'*Hiphil* des Hebreux, mais les Hebreux forment cette conjugaiſon tout autrement, puis qu'ils mettent un *He* au commencement.

II. LA Lettre, dont on vient de donner le précis, eſt ſuivie d'une liſte d'environ 750. mots Flamands, dans l'ordre alphabethique, avec les mots Gothiques, qui y répondent, expliquez auſſi en Latin, afin que les Etrangers puiſſent en profiter, ſans entendre le Flamand. Ce qui eſt remarquable, c'eſt que ces 750 mots ſont tirez uniquement de l'*Evangile Gothique* de *Junius*; d'où l'on peut conclurre que ſi l'on avoit plus de monumens, en cette Langue, on trouveroit bien plus de preuves de ſa convenance avec la Flamande.

A châque Verbe, il ajoûte la Claſſe à laquelle il le faut rapporter, & à châque Nom le genre dont il eſt, quand il l'a pû ſavoir; & ces genres ſont communément les mêmes qu'en Flamand. L'Auteur en tout cela s'eſt ſervi

* *Remarque de l'Auteur de la B. C.*

Digitized by Google

ſervi des termes, que les Grammairiens Latins employent communément; parce qu'ils ſont connus à toutes les nations; quoi que d'ailleurs il ait pris ſoin de ne mêler pas des mots étrangers dans ſon ſtile Flamand, comme on le fait communément. S'il avoit traduit les mots de l'art, il n'auroit pas été mieux entendu de ceux de ſa nation, qui ont quelque petite teinture du Latin, & il auroit paru trop affecté, ſans que cela fût néceſſaire. D'ailleurs ces ſortes de recherches ne ſont pas au goût de ceux, qui n'ont point du tout d'étude, tels que ſont ordinairement ceux qui ne ſavent que leur Langue maternelle.

III. A la fin, on voit la troiſiéme piece de ce volume, où ſont les exemples des Déclinaiſons & des Conjugaiſons Gothiques réduites à leurs differentes claſſes, ſelon la diverſité de leurs inflexions. L'Auteur met après châcune des Déclinaiſons & des Conjugaiſons les Noms & les Verbes, qui s'y rapportent, autant qu'il l'a pû recueuillir de l'*Evangile Gothique*.

Par exemple, la I. Déclinaiſon eſt des ſubſtantifs maſculins terminez en A, comme *Atta*, pere, qui a ainſi au

Digitized by Google

Nominatif & au Vocatif du singulier, au Genitif *Attins*, au Datif & à l'Ablatif *Attin*, à l'Accusatif *Attan*. Le Nominatif & le Vocatif pluriels ont *Attans*, le Genitif *Attane*, le Datif & l'Ablatif *Attam*, l'Accusatif *Attans*. Après cela, il met plusieurs masculins en A, qui se déclinent de même, comme *Blinda*, aveugle &c.

Il donne pour exemple de la 1. Conjugaison le Verbe *Dailian*, qui signifie diviser, en Flamand *deelen*; & il tire le caractere de châque Conjugaison de la formation differente de l'Infinitif, comparé avec l'Imparfait de l'Indicatif & le Participe Paffif. Ainsi *Dailian*, diviser, a à l'Imparfait *ik Dailida*, je divisois, *ik délde* en Flamand, & au Participe Paffif *Dailiths*, *divisé*, autrefois en Flamand *Délede*, & à présent *Gedélt*. On verra le reste, dans l'Original, qui est court & fort méthodique. Ceux qui aiment les recherches, touchant la Langue Flamande en particulier & en géneral touchant les Langues voisines, feront très bien de le lire, & y trouveront de la satisfaction.

L'Auteur n'a pû former ces principes de la Grammaire Gothique, qu'avec beaucoup de peine, d'attention

Digitized by Google

tion & même de pénetration ; ni les ranger, comme il a fait, sans avoir de la netteté d'esprit.

Il seroit à souhaiter qu'il nous eût ouvert par là l'intelligence de bien des livres Gotthiques de quinze cens, ou de deux mille ans, qui nous eussent apris l'histoire des peuples Septentrionaux, leurs sentimens & leurs coûtumes. On ne les liroit avec gueres moins de plaisir, que les Auteurs Grecs & Latins; mais le mal est qu'il ne nous reste de l'ancien Gothique, que le seul Evangile de *Junius*, écrit au quatriéme siecle après Jesus-Christ.

L'Auteur au reste, quoi qu'il ne croye pas que la Langue Flamande soit venue de la Greque, ne paroît pas éloigné de la pensée de ceux qui conjecturent qu'originairement ces deux Langues étoient comme paralleles, & se ressembloient beaucoup plus qu'à présent. Les Peuples, qui étoient au Nord de la Grece, avoient, comme il semble, au commencement un langage semblable à ceux du Midi, mais ce langage se changea à mesure qu'ils s'en éloignerent, & s'avancerent vers l'Occident par l'Illyrie & par l'Allemagne, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus aux bords de l'Océan, d'où ils

Digitized by Google

passerent ensuite aux îles voisines. On en a dit quelque chose dans le Chap. I. du petit livre *du Bonheur, ou du Malheur, en matieres de Loterie*; & l'on peut voir des preuves de la ressemblance de la Langue Saxonne, qui ne differe de la Flamande, que comme une Dialecte, dans le petit livre de *Merry Casaubon* de *l'ancienne Langue Angloise*, imprimé à Londres en 1650. in 12.

ARTICLE V.

SACRORUM ELAEOCHRISMATUM *Myrothecia tria, in quibus exponuntur Olea atque Unguenta Divinos in Codices relata, & olim vel cunctis universim Gentibus, in vitæ quà quotidiano, quà molliore cultu, vel nominatim apud Israëlitas, tam in sacrorum Antistitibus, locis, supellectilibus, quàm in Regibus solemniter inaugurandis usurpata*, auctore F. FORTUNATO SCACCHO *Ordinis Eremitarum S. Augustini, Apostolici Sacrarii Præfecto. Opus eruditione multiplici conspersum, & instituta Veterum, litterásque reconditiores He-*

Digitized by Google

Hebraïcas, Græcas, Romanas hujus argumenti occasione passim illustrans; nec antea sic emendatum; adornatum figuris elegantissimis. A Amsterdam, chez de Coup, 1710. pagg. 682. avec les Préfaces & les Indices. *Se trouve aussi chez Henry Schelte.*

CE Volume étant passé, depuis peu, entre les mains d'un autre Libraire, il ne sera pas mal d'en dire ici quelque chose; car il n'est pas besoin d'en donner un Extrait exact & suivi. Il est assez connu, par les Editions de Rome & d'Amsterdam, & par ce que d'autres en ont déja dit. Cet Ouvrage avoit d'abord paru à Rome en trois volumes in 4°. le premier en 1625. le second en 1627. & le troisiéme en 1629. Mais comme ces volumes n'étoient pas gros, on en a fait ici un seul *in folio.*

Outre quelques lettres de l'Auteur & d'*Erycius Puteanus*, on a mis au devant sa vie, par *Jean Vittorio Rossi*, ce que *Leo Allazzi* en a dit dans ses *Apes Barberinæ*, & son éloge par *Phil. Elsius* dans son *Encomiasticon Augustinianum.* Il paroît par *Rossi* que *Fortunato Scaccho* étoit bâtard d'un Gen-

Digitized by Google

tilhomme d'Ancone, nommé *Jaques Olivier Scaccho*, qui l'eut de *Marguerite Petruich*, de Trau en Dalmatie, qui étoit sa servante. Il fut d'abord exposé, par ses parens, mais ceux qui le trouverent l'ayant porté à l'hôpital de *Santa Maria l'Annonciata*, il y fut nourri cinq ans, avant qu'on sût à qui il appartenoit. Ils le reconnurent ensuite, & après l'avoir fait légitimer, ils le firent entrer chez les Augustins d'Ancone; où il étudia & s'avança en sorte qu'il fut Professeur ensuite en diverses maisons de son Ordre, & mourut à Fano, agé de près de soixante & dix ans. Comme il vivoit en un tems, & en des lieux, auxquels l'étude de la Critique de l'Ecriture Sainte n'étoit pas assez cultivée; il y a lieu de s'étonner qu'il fût allé si loin, dans cette sorte d'étude; car quoi que les Auteurs qui ont écrit depuis sur cette sorte de matieres, soient plus exacts, il ne laisse pas de faire de bonnes remarques, & de donner lieu à un Lecteur habile de penser à diverses choses, auxquelles il n'auroit peut-être pas pensé. Ceux qui traitent, comme lui, de matieres particulieres, & qui ramassent tout ce qu'ils en ont pû trouver dans l'Antiquité, quoi qu'ils

Digitized by Google

qu'ils n'épuiſent pas leur ſujet, & qu'ils ne le traitent pas toûjours de la maniere la plus propre, pour plaire aux habiles gens, leur fourniſſent néanmoins toûjours des paſſages & des conſiderations, qui peuvent être utiles. *Scaccho* s'étoit plus appliqué à la lecture des Auteurs anciens & modernes, qu'à écrire avec méthode & politeſſe; mais c'eſt auſſi ce que l'on ne trouve pas communément, dans cette ſorte de livres. Comme il avoit de la connoiſſance non ſeulement des Auteurs Latins & Grecs, mais encore de la Langue Hebraïque, les choſes, & les queſtions dont il traite, ſuppléeront aux ornemens, qu'on y pourroit chercher. Il explique, à ſa maniere, quantité de paſſages de l'Ecriture Sainte, qui ont du rapport au ſujet qu'il traite, ou qu'il examine, par forme de digreſſion, auſſi bien que divers uſages de l'Antiquité Profane.

I. Le premier *Myrothecium* (mot qui ſignifioit une boëte d'oignement) regarde l'uſage & l'abus, que l'on faiſoit autrefois de l'huile des Lampes, & des oignemens, à l'occaſion de quelques paſſages de l'Ecriture où il en eſt parlé. Comme l'Antiquité eſt

pleine de cette matiere, il n'eſt pas difficile à *Scaccho* de ramaſſer quantité de paſſages, qui font voir les differens uſages des huiles, des lampes & des oignemens.

Je ne rapporterai aucun exemple de cela, mais je dirai ſeulement, ce que l'Auteur remarque ſur l'*huile* ou l'*oignement de joye*, ou *de réjouiſſance*, dont il eſt parlé dans le Pſeaume XLIV, & dans le LXI. Chap. d'Eſaie. Nôtre Auteur traite de cette expreſſion dans les Chap. XXIII. & XXIV. Il remarque 1. que le mot Hebreu שמן *ſchemen* ſignifie non ſeulement de l'huile, mais encore de l'*oignement*, & qu'en cet endroit il le faut traduire *oignement*: 2. qu'il eſt difficile de ſavoir dequoi *l'oignement de réjouiſſance*, dont l'Ecriture parle, étoit fait, & il a raiſon de parler ainſi, car enfin dans une réjouïſſance, on pouvoit joindre de diverſes ſortes d'oignemens: 3. que les mots de *lætitia* & de *gaudium*, en Latin, ſignifient deux ſortes de joies differentes, le premier une joie un peu exceſſive & jointe avec des mouvemens du corps, & le ſecond une joie plus moderée; quoi que la Vulgate ait confondu ces deux mots, dans cette expreſſion: 4. que le

Digitized by Google

e mot ששון *ſaſon*, qu'il y a ici, ſignie la même choſe que *gaudium*, ou ne joie moderée, & שחוק *ſimhhah* ne joie indécente, ou *lætitia*; mais je ne vois pas qu'il en donne d'aſſez fortes preuves. C'eſt ce que *Scaccho* remarque dans le Chap. XXIII. Dans le ſuivant, il ſemble vouloir dire que *l'oignement*, qui eſt appellé ici *l'oignement de joye*, ששון *ſaſon*, étoit le même que celui que les Grecs nommoient, après les Orientaux, σώσινον, parce qu'on y mêloit des fleurs de lis, qu'on appelle en Hebreu שושן *ſchoſchan*, ou *ſchouſchan*. Il n'eſt pas à la verité tout à fait facile de déterminer ce que l'Auteur veut dire, & peut-être qu'il a parlé obſcurément; de peur qu'on ne lui opposât la Vulgate, qui traduit *oleum lætitiæ*. Mais le paſſage d'Eſaie LXI, 3. où *l'oignement de joie* eſt oppoſé au *deuil*, fait voir que la Vulgate a très bien traduit. L'Auteur s'appuye, à la verité, ſur le titre du Pſ. XLIV, (ou XLV, ſelon l'Original) où il y a que ce Pſeaume eſt *ſur Sohoſchannim*. Ce mot eſt néanmoins trop obſcur pour en tirer aucune conſéquence, & quand il ſeroit clair, on ne ſauroit prouver qu'il y ait quelque rapport entre le titre du Pſeaume & le

verſet 8. L'Auteur ſoupçonne que le mot שושנים *Schoſannim* ſignifie un certain air, ou un certain inſtrument de Muſique, dont le nom étoit venu de celui de *Suſe*, Capitale de la Perſe; & qu'au verſet 8. le Prophete a fait alluſion au même mot. Si les Pſeaumes, où le mot *Schoſchannim* ſe trouve, avoient été compoſez après le tems de Cyrus, il y auroit plus d'apparence dans cette conjecture; car avant l'empire des Perſes, il n'y a point de preuve, que Suſe ait été fameuſe.

II. Le ſecond *Myrothecium* roule ſur la compoſition de l'oignement décrit par Moïſe, pour ſervir à la conſécration des Sacrificateurs, des Autels, du Tabernacle & de tous ſes uſtenciles; ce qui donne lieu à l'Auteur de faire pluſieurs digreſſions ſur les Sacrificateurs, & ſur les uſtenſiles ſacrez, & la forme qu'il croit qu'ils avoient.

Si l'on compare cette partie de ce Volume, avec ce que les Modernes ont écrit de cette matiere, on y trouvera quelques Paradoxes; comme dans le Ch. XXXVI. où l'Auteur traite de la forme de l'Arche. Il prétend que parce que Dieu dit Levit. XVI, 2. j'ap-

j'apparoîtrai dans une nuée sur le propiciatoire, il s'ensuit de là qu'il paroissoit dans la forme d'un homme, environné d'une nuée. Mais quoi qu'on dise que Dieu parut aux Israëlites, sur le mont Sinai, dans un feu & dans une nuée, Deut v, 22, 23. il ne s'ensuit pas qu'on y vît aucune forme corporelle de la Divinité, puis que Moïse le nie formellement dans le même livre Ch. IV, 12. & en tire cette conséquence, c'est qu'il ne faut faire aucune image de Dieu, aux vers. 15, & 16.

Il est vrai que l'Auteur cite d'autres endroits de Moïse, comme Exod. XXIV, 9. où il est dit que les tables de la Loi parurent *sous les pieds* du Dieu d'Israël, & ce qui se trouve au Chap. XII. des Nombres vers. 8. où il est dit que *Dieu parloit à Moïse face à face, & que Moïse ne voyoit pas le Seigneur par des énigmes & des figures.* Mais on ne peut pas douter que *voir Dieu face à face* ne soit une expression figurée, qui ne suppose aucune forme corporelle, sous laquelle la Divinité ait paru, mais seulement une communication immédiate à certain égard; puis que Moïse dit aux Israëlites que Dieu leur avoit parlé *face à face* Deut. v, 4.,

& qu'il nie néanmoins, comme on l'a vû, que les Israëlites eussent apperçu aucune figure. Cela montre aussi que le mot de *pieds* doit s'entendre du bas de la nuée, qui étoit le symbole de la presence divine, & non d'une figure de pieds humains.

Je ne m'arrête pas aux autres passages, qu'il est encore plus facile de soudre, que ceux que j'ai rapportez. Il traite ensuite de la figure des *Cherubins*, qu'il peint comme des hommes qui ont six ailes & des pieds de bœuf, selon l'opinion de *Villalpandus*. Mais on peut prouver assez clairement par Ezechiel que c'étoient des figures composées de plus d'animaux, que ces deux-là. Voyez *le Commentaire Philologique* sur Exod. xxv, 18. *Scaccho* prétend que Dieu paroissoit, dans le lieu très-Saint, comme un homme assis sur le couvercle de l'Arche entre les deux Cherubins: comme il avoit paru sur la montagne de Sinai, sous le forme d'un homme, caché dans une nuée, mais dont on voyoit néanmoins les pieds. Peu de gens, comme je croi, tomberont d'accord de cette explication. Si cela avoit été, Moïse auroit très-mal raisonné, en concluant de ce que les Israë-

Digitized by Google

Israëlites n'avoient vû aucune forme de la Divinité, qu'ils n'en devoient faire aucune image; puis que sa supposition étant fausse, on pouvoit dire au contraire, que Dieu ayant paru & paroissant encore, comme un homme, on pouvoit le représenter sous cette forme.

III. Dans le troisiéme *Myrothecium*, l'Auteur traite de l'inauguration, & de l'onction des Rois d'Israël, sans oublier les autres circonstances de leur Sacre, & d'autres questions incidentes, que l'on trouve en grand nombre répanduës dans tout cet Ouvrage, & qui en rempliſſent la plus grande partie.

Par exemple, il traite des *Cheretiens* & des *Pheletiens*, dans le Chap. xv, & les sept suivans. Il entreprend d'y montrer qu'ils n'étoient nullement conseillers du Roi, mais ses gardes; qu'ils n'étoient pas étrangers, mais Israëlites; & qu'ils avoient été ainsi nommez des mots *Cetra* & *Pelta*, qui signifioient une espece de petit bouclier, que les soldats armez à la légere portoient. Il prétend que ces boucliers étoient de l'invention des Hebreux, ou au moins de quelques autres peuples de l'Orient, & il traite fort

Digitized by Google

fort au long de cette espece de bouclier. Sa conjecture ne seroit pas absurde, si dans la Langue Hebraïque, ou au moins dans quelque autre Langue Orientale, on trouvoit les mots de *Cetra* & de *Pelta*, ou des mots approchans, qui eussent signification de *Bouclier*; mais sans cela, je ne vois pas comme on la peut rendre probable; quand même on citeroit tous les passages, où ces mots se trouvent, dans les Auteurs Grecs & Latins.

Au reste, il y a des choses utiles, dans ce volume, qui a eu l'approbation de plusieurs gens de Lettres, surtout en Italie & ailleurs, particulierement parmi les Catholiques Romains. On y peut trouver de bons endroits, pour fournir de matiere aux sermons & aux leçons, que l'on fait sur l'Ecriture Sainte; soit qu'on les confirme, soit qu'on veuille disputer contre l'Auteur. Il y a trop long-tems qu'il paroît, pour nous y arrêter davantage.

ARTI-

Digitized by Google

ARTICLE VI.

Remarques sur la Vie & les Ouvrages de SULPICE SEVERE.

I. ON ne peut pas douter que SULPICE SEVERE, comme on l'apelle communément, ou SEVERE SULPICE, comme il est nommé par * *Gennade*, qui dit que *Sulpicius* étoit son surnom, ne vêcut à la fin du quatriéme siécle & au commencement du cinquiéme; puis qu'il a été Disciple de S. *Martin* de Tours, & qu'il étoit ami particulier de S. *Paulin* de Nole. Il étoit d'Aquitaine, comme il le reconnoit lui même dans son 1. Dialogue, Ch. xx. & lors qu'il dit, dans son Histoire Ecclesiastique, Liv. II. c. 44. que *Phœbadius* Evêque d'Agen étoit son Evêque. Il demeuroit ordinairement à *Eluso*, ou à *Primuliacum*, qui doivent avoir été des lieux de l'Aquitaine, près d'Agen, comme il paroît par les Lettres I, & xxxi. de

* *In Catal. Script. Eccles. XX.*

Digitized by Google

XXXI. de S. *Paulin*, * sur lesquelles on peut voir les Interpretes. Il avoit été marié, puis qu'il avoit une Belle-Mere, nommée *Bassula*, à qui il a écrit une Lettre, sur la mort de S. *Martin*, qui est la III. de celles du I. Tome.

S. *Paulin* écrivit † une Lettre à Severe, en CCCCXCIV. ou environ, dans laquelle il le félicite de ce qu'il avoit donné son bien en partie aux pauvres, comme S. *Paulin* lui même avoit fait, & en ‡ partie à l'Eglise, en s'en reservant l'usufruit. Il le louë beaucoup, dans toutes les Lettres, qu'il lui écrit, dont nous en avons encore treize, & lui témoigne par tout une très-grande amitié. *Sulpice* visita souvent * S. *Martin* de Tours, dont il écrivit ensuite la Vie, & de qui il a vanté les miracles en divers Ouvrages, dont on parlera ci-après.

On ne sait pas quelle profession *Sulpice* avoit exercée auparavant, mais il paroît par *Gennade*, qui a vécu environ LXXX. ans après lui, qu'il

* *Pag.* 28 *&* 60 *Ed. Par. in* 4.
† *Ep. I. in Ed. Par.*
‡ *Ib. Ep. XXIV.*
* *Ib. Ep. XVII.*

Digitized by Google

qu'il fut ensuite Prêtre. On peut recueillir de ses ouvrages, qu'il s'étoit beaucoup appliqué à la lecture des Anciens Auteurs Latins, dont il imite le style, bien plus que celui de son tems ; ce qui me feroit croire qu'il se seroit auparavant appliqué à la Jurisprudence, & qu'il auroit paru dans le barreau ; à moins qu'il n'eût été Rhéteur, & qu'il ne se fût exercé à écrire poliment, plûtôt par inclination & pour l'instruction des autres, que pour se servir lui même de son éloquence à plaider des causes.

Etant Prêtre il bâtit une Eglise à Primuliac l'an cccc11. & demanda ensuite, selon l'usage de ce tems-là, à S. *Paulin* quelque relique, pour y mettre, en la consacrant. * S. *Paulin* lui répondit l'année suivante „ que le Frere Victor, en lui parlant des ouvrages & des desirs de „ Sulpice Severe, lui avoit dit qu'il „ souhaitoit pour la Basilique, qu'il „ avoit bâtie à Primuliac & qui étoit „ plus grande, que celle qui y étoit „ auparavant, un présent des Sacrées „ Reliques des Saints, pour l'ornement de cette Eglise, qu'il avoit „ faite dans le lieu de sa demeure.

„ Le

* *Ep. XXXI.*

Digitized by Google

„ Le Seigneur m'eſt témoin, dit-il „ que ſi j'avois tant ſoit peu de cette „ cendre Sacrée, au delà de ce qui „ eſt néceſſaire pour la dédication de „ la Baſilique, que je dois bien-tôt „ achever au nom du Seigneur, je „ vous en aurois envoyé. Mais „ n'ayant pas de quoi vous faire ce „ préſent, & Victor m'ayant dit qu'il „ eſperoit d'obtenir cette grace de „ Sainte Silvie, qui lui avoit promis „ de lui donner des Reliques de plu„ ſieurs Martyrs de l'Orient; nous „ avons crû que, pour la conſécration „ de vôtre Baſilique, & pour com„ bler le préſent que vous recevrez „ de cendres Sacrées, nous ferions „ bien de vous envoyer un morceau „ de la divine croix. La bienheu„ reuſe † *Melanius* nous avoit appor„ té ce préſent de Jeruſalem de la part „ de Jean, Evêque de cette Ville, „ & nôtre Compagne en ſervice „ (*Theraſie ſa femme*) l'envoye en „ particulier à nôtre vénerable ſœur „ Baſſule.

* *C'étoit, comme on ſait, une femme nommée* Melanie, *mais à qui on affectoit de donner un nom maſculin. Voyez la Lettre du* Card. Noris *ſur la dédicace du Livre de Gratia Chriſti*, Aug. Append. p. 609.

Digitized by Google

„ Baſſule. S. *Paulin* ajoûte à cela pluſieurs figures de Rhétorique, pour faire valoir ſon préſent, par où l'on voit que le langage d'alors n'étoit pas moins affecté, que la dévotion. On dira, dans la ſuite, quelque choſe de ces morceaux prétendus de la Croix, qui couroient par tout le Monde Chrétien.

Il ſemble que *Sulpice* demeura ordinairement à Primuliac, & qu'il y compoſa les Ouvrages, dont nous parlerons. L'occaſion qu'il avoit euë de faire de tems en tems des voyages à Tours ceſſa, par la mort de S. *Martin*; qui arriva, comme on le croit, vers la fin de l'an CCCC. *Guibert*, Abbé de Gemblours, qui mourut au commencement du XIII. ſiecle, dans une Apologie qu'il a faite pour *Sulpice*, dit qu'il demeura cinq ans dans la Cellule de S. *Martin*, qui la lui avoit leguée; mais cela n'a pas plus d'apparence que ce qu'il ajoûte, que *Sulpice* n'en ſortit que pour être Archevêque de Bourges.

Ce même *Guibert* paroît peu ſatisfait de ce que *Gennade* avoit dit de *Sulpice*; „ c'eſt qu'ayant été trompé „ dans ſa vieilleſſe, par les Pelagiens, „ & reconnoiſſant qu'il avoit trop

„ parlé,

„ parlé, il garda le silence jusqu'à la
„ mort ; pour corriger entierement,
„ en se taisant, le peché qu'il avoit
„ commis en parlant trop. *Hic in senectute sua à Pelagianis deceptus & agnoscens loquacitatis culpam silentium usque ad mortem tenuit : ut peccatum, quod loquendo contraxerat, tacendo penitus emendaret.* Mais il se pourroit bien faire que quelcun eût ajoûté cela au texte de *Gennadius*, de peur que la lecture de *Severe* ne nuisît, comme il s'imaginoit qu'elle le pourroit faire. Au moins il y a beaucoup d'apparence, qu'on a retranché dans le même *Gennade*, * quelque chose qu'il y avoit contre S. *Augustin*, qui y étoit aussi accusé d'avoir trop parlé & d'être tombé dans l'erreur à cause de cela. La raison, qui a fait qu'on en a retranché ce qui étoit desavantageux à S. *Augustin*, a pû faire ajoûter ce qu'il y a contre *Sulpice* ; c'est à dire, le zele de je ne sai qui contre le Pélagianisme, qu'il s'imaginoit d'avoir vû dans les Ecrits du dernier.

Les † Savans ne doutent plus que l'opinion de ceux, qui faisoient *Severe* Evêque

* *Voyez B. Ch.* T. XVII. p. 148.

† *Voyez* Dissert. III. in Paulinum.

Digitized by Google

Evêque de Bourges, ne soit fausse. *Joseph Scaliger* est celui qui l'avoit remarqué le premier, dans ses Prolegomenes sur son Livre *de la Correction des Tems.* Il y a eu deux Evêques de Bourges, qui se nommoient *Sulpices*, l'un qui vivoit en DLXXXV, & l'autre en DCLXXX. Il y a de l'apparence que c'est l'un d'eux, qui dans le Martyrologe Romain est placé au 29. de Janvier ; puis que l'Eglise de Bourges célebre encore, ce jour-là, la fête d'un de ses Evêques, qui portoient ce nom. D'autres ont soupçonné que le *Severe*, dont nous avons les Ouvrages, ne fût le *Severe* dont il est parlé dans le Livre de *Gregoire* de Tours, de la gloire des Confesseurs Ch. L. Mais la ressemblance du nom & de quelque peu de circonstances, dans la vie, ne suffit pas pour en conclurre quelque chose d'assuré.

II. C'EST là ce que l'on a pû savoir, de la personne & de la vie de *Sulpice Severe.* Il faut venir présentement à ses Ecrits, dont l'élegance est bien au dessus de la portée de son siecle, pour la bonne Latinité, & du mauvais goût de bien des Ecclesiastiques d'alors, dont le stile affecté

&

Digitized by Google

& rempli d'allusions forcées à des passages de la Bible, bien ou mal entendus, fatigue aujourdhui les Lecteurs, qui veulent s'instruire de ces tems-là, dans leurs Ouvrages. Le stile de *Severe* est fort bon Latin, à quelques expressions près, & assez dégagé; sur tout si on le compare à celui de S. *Paulin* son ami, qui n'est pas supportable.

I. Le principal Ouvrage de *Sulpice* est sur l'*Histoire Sacrée*, qui depuis le commencement du Monde s'étend jusqu'à l'an cccc. après Jesus-Christ. C'est, comme l'on sait, un Abregé très-court de l'Histoire Sacrée & Ecclesiastique, que l'Auteur avoit fait pour l'usage de ceux, qui en vouloient avoir quelque idée génerale. Elle fut imprimée pour la premiere fois à Bâle en MDLVI. chez *Jean Oporin*. Celui qui la publia dit qu'il l'avoit tirée de la Bibliotheque d'*Hildesheim*, & ne se nomme ni au titre, ni à la fin de la Dédicace qui est adressée à *Nicolas de Radzivil*, Seigneur Polonois. Il ne se fait connoître, que par les Lettres M. F. Cette Edition paroît être conforme à l'Original MS. car il y a des fautes assez grossieres, que l'on n'a nullement corri-

Digitized by Google

corrigées. Il s'en eſt fait pluſieurs Editions depuis, ſans que l'on ait trouvé, que je ſâche, d'autre M S. pour le conſulter. Les meilleures, que j'aie vuës, ſont celles de *Victor Giſelin*, à Anvers en 1574. celle de *Jean Druſius*, à Arnhem en 1607. celle de *George Hornius*, à Leide en 1647. avec des notes recueuillies de divers Auteurs, entre leſquels eſt *Charles Sigonius*, qui eſt l'un des meilleurs; & enfin celle de *Jean Vorſtius*, imprimée pour la troiſiéme fois à Leipſig en 1709. Je ne parle pas des Commentaires de *Chrétien Schotanus*, ſur cette Hiſtoire, juſqu'à la fin du regne des Haſmonéens, imprimez à Franeker en 1662. en deux Volumes in folio. Ce ſont plûtôt des leçons Théologiques & des recueuils de *Schotanus*, qu'il débite à l'occaſion de l'Hiſtoire de *Sulpice Severe*, qu'un Commentaire méthodique, pour éclaircir l'Auteur, ſelon les Regles de la Critique. *Giſelin*, *Sigonius*, *Druſius* & *Vorſtius* ſont ſans doute ſes meilleurs Interpretes. Ils ſont tous ſi connus, qu'il n'eſt pas beſoin que nous nous arrêtions à marquer leur méthode. Nous ferons ſeulement ici quelques remarques de Critique & d'Hiſtoire ſur nôtre Auteur.

Digitized by Google

Liv. I. C. 1, 1. Il dit qu'il a entrepris de faire l'Hiſtoire, depuis le commencement du Monde, *carptim, carptim dicere adgreſſus.* Le premier mot mérite d'être remarqué, parce que *Sulpice Severe* s'étant appliqué à imiter *Salluſte*, on pourra comprendre par-là qu'on ne doit rien changer dans ce dernier Auteur, lors qu'il dit dans ſa Conjuration de Catilina, C. 4 : *ſtatui res geſtas populi Romani* carptim *ſcribere.* On trouve ce paſſage de *Salluſte* cité dans *Nonius Marcellus*, comme s'il y avoit eu *ſtrictim*; mais *carptim* vaut mieux. Ce mot ſignifie, en choiſiſſant (*carpendo*) ce que je trouverai à propos; comme avoit fait *Salluſte*, & comme fit *Sulpice* dans ſon Hiſtoire Sacrée.

Il y a un peu après §. 3. *Viſum mihi eſt non abſurdum, cùm uſque ad Chriſti crucem Apoſtolorúmque actus, per Sacram Hiſtoriam cucurriſſem, etiam poſt geſta* convertere. Ce dernier mot a paru fautif à *Giſelin*, & il a ſoupçonné qu'il falloit lire *connectere.* En effet *Sulpice Severe* dit Liv. II. C. XII, 1. parlant d'*Eſther* & de *Judith : quarum quidem actus quibus potiſſimùm regibus connectam non facilè*

Digitized by Google

lè perſpexerim. Mais on pourroit auſſi ſoupçonner qu'il avoit écrit *contexere*, dont l'Auteur ſe ſert Liv. II, 1, 6. nobis *propoſitum eſt rerum tantum ordinem contexere.* Il eſt difficile de ſe déterminer entre ces deux manieres de parler, qui ſont également bonnes, en cette occaſion, & également éloignées de la maniere de lire de l'Original. Les Critiques trop déciſifs ſe laiſſent ſouvent ſurprendre, en jugeant témerairement que leur maniere de corriger eſt la ſeule veritable. Il vaut mieux, en ces occaſions, ſuſpendre ſon jugement.

C. XXIII, 5. *Sulpice* après avoir remarqué que la Tribu de Levi n'eut aucunes terres à part, il ajoûte: „ Je „ ne voudrois pas paſſer cet exemple, „ ſous ſilence, & je le donnerois „ volontiers à lire aux Miniſtres des „ Egliſes; car il me ſemble qu'ils „ n'ont pas ſeulement oublié ce pré„ cepte, mais même qu'ils l'igno„ rent; tant l'envie d'avoir, s'eſt „ rendue, comme une peſte, maîtreſ„ ſe de leurs eſprits! Ils aſpirent à „ des poſſeſſions, ils cultivent des „ métairies, ils ont des amas d'argent, „ ils achetent & ils vendent & tâ„ chent de gagner en tout. S'il y en a

Digitized by Google

„ qui paroiſſent avoir une meilleure
„ maniere de vivre, qui ne poſſedent
„ rien & qui ne négocient point ; ils
„ font encore pis, ils demeurent aſſis,
„ en attendant des préſens, & ils ven-
„ dent tout ce qui leur fait honneur,
„ puis que leur ſainteté eſt comme
„ venale. *Equidem hoc exemplum non tacitus prætermiſerim, legendúmque Miniſtris Eccleſiarum libenter ingeſſerim; etenim præcepti hujus non ſolum immemores, ſed etiam ignari mihi videntur; tanta, hoc tempore animos eorum habendi cupido, veluti tabes, inceſſit! Inhiant poſſeſſionibus, prædia excolunt, auro incubant, emunt, venduntque, quæſtui per omnia ſtudent. At ſi qui melioris propoſiti videntur, neque poſſidentes, neque negotiantes; quod eſt multò turpius, ſedentes munera exſpectant, atque omne vitæ decus mercede corruptum habent, dum quaſi venalem præferunt ſanctitatem.* Apparemment il entend ceux, qui prenoient de l'argent, pour prier Dieu pour les autres ; comme ſi leurs prieres avoient été plus efficaces, à cauſe de leur ſainteté apparente. Au moins il eſt certain qu'on peut appeller cette conduite, *venalem præferre ſanctitatem.*

C. XXX,

Digitized by Google

C. XXX, 1. *Hebræi ſine judice, aut duce ullo, proprio arbitrio agebantur.* *Vorſtius* croit qu'il faut lire *agebant*, & l'on ne peut pas douter que cette façon de parler ne ſoit très-Latine & digne de nôtre Auteur. Mais il a pû auſſi dire *proprio arbitrio agebantur*, pour faire entendre que les Iſraëlites n'étoient *pouſſez* à ſe conduire, comme ils faiſoient, que *par leur propre volonté.* C'eſt ainſi qu'il y a Rom. VIII, 14. *Spiritu Dei agi.* Quoi que *Vorſtius* crût ſa correction ſure, il ne l'a pas miſe dans le texte; en quoi ſa retenue merite d'être louée. Il n'eſt permis de changer le texte, que lors qu'il n'a aucun ſens.

C. XXXI, 4. *Sulpice Severe* dit, en parlant des vaches, qui trainerent le chariot qui portoit l'Arche, du païs des Philiſtins, dans celui de la Tribu de Juda: *cùm oneri boves feminas ſubjeciſſent*; ce qui eſt une maniere de parler peu exacte, car les vaches ne portoient pas l'Arche, mais tiroient ſeulement le chariot ſur lequel elle étoit. Il y a un peu plus bas: *Levitæ, quorum hoc negotium erat, ſacrificium Deo celebrant.* Il devoit plûtôt dire *Sacerdotes*, car ce n'étoit pas les Levites en géneral, qui ſacrifioient, mais les ſeuls

Digitized by Google

deſcendans d'Aaron. Je remarque cela, pour montrer que dès que l'on a trouvé, dans un Auteur, une inexactitude, il faut bien ſe garder de la corriger; ſous prétexte que cet Auteur étoit trop ſavant, ou trop poli, pour parler peu exactement. On trouve de ſemblables négligences dans les meilleurs Auteurs.

C. XXXVIII, 6. *Hujus eum facti mox piguit, pœnituitque veniam petens.* *Vorſtius* remarque, avec raiſon, que *petens* ne répond pas à ce qui précede, où *eum* eſt à l'accuſatif. Il ajoûte qu'il ſe ſouvient d'avoir vû des exemples de cette irregularité, mais qu'ils ne lui venoient pas dans l'eſprit. Il y en a un dans le Ch. 1, 3. où l'Auteur s'exprime ainſi : *Viſum eſt mihi non abſurdum, cùm uſque ad Chriſti crucem, Apoſtolorumque actus, per ſacram hiſtoriam percurriſſem, etiam pòſt geſta convertere, exſcidium Hieroſolymæ — loquuturus.* Il faudroit *loquuturo* pour répondre à *mihi*. Les Grammairiens nomment ces expreſſions ἀναντιστρόφως, & il y en a des exemples dans les meilleurs Auteurs. Voyez l'*Art de la Critique* P. 2. Sect. 1. C. x. Il ne faut pas changer ces manieres de parler, ſoit qu'elles ſoient échap-

Digitized by Google

échappées aux Auteurs, sans qu'ils y prissent garde, soit qu'ils n'aient pas voulu les changer; parce qu'on entendoit bien ce qu'ils vouloient dire.

C. XL, 1. Voici un exemple, qui marque que *Sulpice Severe* n'ignoroit pas la Critique, quoi qu'il l'exerce mal à propos. Il dit que Salomon commença à bâtir le Temple de Jerusalem 588 ans après la sortie d'Egypte, quoi qu'il soit dit au * 3 Livre des Rois que ce fut 480 après cette même sortie; ce qui ne s'accorde pas avec le calcul, qu'il a fait de cet intervalle de tems. En effet cet endroit n'est pas sans difficulté, mais on le peut soudre, en comptant autrement le tems qui s'est écoulé sous l'administration des Juges, comme je l'ai marqué, dans les remarques sur la 1. Table Chronologique qui est à la fin du *Commentaire Philologique*, sur les livres Historiques. Ainsi c'est en vain que *Sulpice* dit: *Non dubito librariorum potiùs negligentiâ, præsertim tot jam seculis intercedentibus, veritatem fuisse corruptam; quàm ut Propheta erraverit: sicut in hoc ipso nostro opusculo futurum credimus ut descri-*

* 1. *Rois* VI, 1.

Digitized by Google

bentium incuriâ, quæ non incuriosè sunt à nobis digesta vitientur.

Autrement sa remarque sur la corruption des nombres, par la négligence des Copistes, est très-veritable en diverses occasions. Il y a grande apparence qu'au Chap. XLI, 4. les Copistes lui ont fait dire *trois-cents mille*, pour *deux-cents mille*, selon la remarque de *Drusius*. Voyez encore le Ch. XLVI, 5.

Mais rien n'a obligé nôtre Auteur de dire au même Chapitre §. 3. que la femme de Jeroboham étoit de race royale. Il fait quelquefois, comme *Joseph*; il ajoûte à l'histoire sacrée des circonstances qui ne se trouvent pas dans l'Ecriture Sainte.

. LIV. II. C. 1, 6. En parlant de la condamnation de Susanne, il s'exprime ainsi: *Increpitis Judæis, quòd innocentem morti dedissent, reducere eam in judicium, causámque denuo audiri postulat. Vorstius* explique *dare morti*, par condamner à la mort, & s'il n'y a rien de corrompu ici, il faut entendre ainsi cette expression. Mais j'aimerois mieux lire *dedidissent*, en sorte que *dedere morti* signifie ici *dare ducendam ad mortem.*

C. 11, 5. *Sulpice* parle ainsi des pieds

Digitized by Google

pieds de la ſtatue, que Nabuchodonoſor vit en ſonge, & qui étoient moitié de fer & moitié de terre : *Sed ferrum atque teſtum inter confuſum coire non poterat. Voſſius* croit que *teſtum* eſt au neutre, & qu'il faut lire : *ferrum atque teſtum confuſum inter ſe coïre non poterant.* Il ſe trompe, on diſoit *teſtus* au maſculin & on le déclinoit comme *manus.* On peut voir là-deſſus l'Etymologicon de *Voſſius.* Outre cela il faut faire la conſtruction de ce paſſage ainſi : *ſed* imago in pedibus *inter ferrum & teſtum confuſum coire non poterat.*

C. III, 8. Il y a ici un endroit, dont je parlerai dans la ſuite.

C. VII, 1. En parlant de l'envie que les Chaldéens avoient conçuë contre Daniel, l'Auteur dit : *Exagitati in Judæo, quòd eis alienigena captivæ gentis fuiſſet prælatus. Giſelin & Druſius* ont corrigé *exagitati invidiâ*, ce qui fait un bon ſens ; mais on pourroit mettre : *exacerbati in Judæos.*

C. XVIII, 1. *Oniam Sacerdotem, virum ſanctum atque integrum Simon quidam falſis, apud Regem, criminibus inſimulatum exquirere nequiverat.* On voit bien qu'il ne peut pas y avoir ici *exquirere. Giſelin* conjecture qu'il

faut mettre *excutere*, Sigonius *exstinguere*, & Druſius *vincere*. J'aimerois mieux mettre *extrudere*, c'eſt à dire, mettre dehors du Sacerdoce, car c'eſt dequoi il s'agit là.

C. XIX, 3. En parlant du troiſiéme Roi de Syrie, de la race des Seleucides, *Sulpice* dit: *Inde Antiochus, Antiochi filius, qui* Etthæus *cognominatus eſt* C'eſt ainſi qu'il y a dans la I. Edition, mais il eſt viſible qu'il faut lire avec *Giſelin* & les autres, *qui & Theus*, ou plûtôt *Theos*, car on ſait que c'eſt là le ſurnom du troiſiéme des Seleucides. Je m'étonne que Voſſius ait voulu conſacrer cette faute. Ce même mot a été mal entendu, par les Copiſtes de *Porphyre*, dans ſon Ouvrage de l'Abſtinence des Animaux Liv. II, 55. où après avoir parlé de la coûtume qu'on avoit, dans l'île de Cypre de ſacrifier un homme à Diomede, il ajoûte: *Diphile Roi de Cypre changea cette coûtume & fit ſacrifier un bœuf; il vivoit du tems de Seleucus le Théologien*, κατὰ τὸν Σελεύκου χρόνους τὸν θεολόγον γενόμενον. Il faut lire Θεὸν υἱὸν, *fils* d'Antiochus *ſurnommé* Dieu. Il s'agit de *Seleucus Callinicus*, IV. Roi de Syrie & non d'un Théologien, qui n'a jamais été. C. XXI,

Digitized by Google

C. XII, 4. En parlant des violences d'*Antiochus* Epiphanès, ou le Dieu visible ; *Sulpice* dit qu'il en exerça même contre quelques peuples idolatres, pour leur faire embrasser la Religion des Grecs ; *ne Gentilibus* dit-il, *quidem*, *pepercerat*, *quos deserere inveteratas superstitiones & ad unum ritum deducere tentaverat.* Les Interpretes ont bien vû que cet endroit est gâté, car on ne peut pas dire : *que tentaverat deserere inveteratas superstitiones. Vorstius* croit qu'après *deserere* il faut mettre *compulerat ou coëgerat.* On pourroit aussi corriger : *deterrere ab inveterata superstitione — tentaverat.* Mais qui sait si ce n'est point ici une espece de négligence dans le style, en sorte que l'Auteur ait employé, sans y prendre garde, ou peut-être sans vouloir le corriger, un verbe à la fin qui ne quadre qu'aux paroles qui le précedent immediatement ? On pourroit donner des exemples, qui approchent fort de celui-ci. Ainsi je ne voudrois rien changer dans le texte, de peur de faire parler nôtre Auteur mieux, qu'il n'a voulu faire.

La Chronologie de *Sulpice* n'est pas exacte, mais c'est un défaut qui lui

Digitized by Google

eſt commun avec preſque tous les Anciens. Il eſt néanmoins ſurprenant qu'il ait fait naître au Ch. XXVII. Jeſus-Chriſt l'an XXXIII. d'Herode *le Grand*, en ſorte que ce Prince ait regné encore IV. ans après la naiſſance de nôtre Seigneur ; & qu'il ait fait mourir nôtre Seigneur le XVIII. d'Herode *le Tetrarque* ; qui ſucceda immédiatement à Herode *le Grand*, ce qui ne donneroit en tout à nôtre Seigneur, que XXII. ans, quand il mourut. D'ailleurs ſi l'on compte les Conſulats on trouvera XXXIII. ans depuis le Conſulat de *Sabinus & Rufinus*, auquel *Sulpice* met la naiſſance de Jeſus-Chriſt juſqu'à celui des deux *Geminus*, auquel il rapporte ſa mort. Il ſeroit bien qu'en publiant les Hiſtoriens Anciens, on mît en marge une Chronologie plus exacte, & je l'aurois fait, ſi j'avois eu le tems de me mêler davantage de cette Edition de *Sulpice Severe*. Les Conſuls, ſous qui les Anciens ont mis la mort de Jeſus-Chriſt, ne ſe nommoient pas *Fufius Geminus & Rebellius Geminus*, mais *Fufius & Rubellius*. Ceux qui voudront s'inſtruire ſur cette maniere n'ont qu'à recourir aux

aux Cenotaphes de Piſe du Cardinal *Norris*, ou au P. *Pagi* dans ſa Critique.

C. XXVIII, 5. La diſpute de Simon le Magicien, de laquelle nôtre Auteur parle ici, a autant d'apparence de verité, que ce qu'on a dit de la ſtatue que les Romains lui dreſſerent comme à un Dieu. Mais nôtre Auteur n'a fait que ſuivre le ſentiment de ſon tems, ſans approfondir la choſe.

Ces ſiecles-là n'étoient pas, pour ainſi dire, des ſiecles d'examen & d'exactitude; mais des ſiecles de crédulité & de négligence, où l'on prenoit toutes les Hiſtoires pour bonnes, ſi elles paroiſſoient ſeulement être propres à confirmer les peuples dans la foi. C'eſt ainſi que *Sulpice* & d'autres Auteurs de ce tems-là nous racontent qu'Helene, Mere de Conſtantin, ayant bâti une Egliſe au lieu où Jeſus-Chriſt étoit monté au ciel, il ne fut pas poſſible de paver l'endroit où Nôtre Seigneur avoit touché la terre de ſon pied pour la derniere fois, avant que d'être enlevé au ciel, & que tout ce qu'on y mettoit étoit repouſſé au viſage de ceux qui travailloient à

Digitized by Google

paver cet endroit ; où la marque de ce pied demeuroit tracée dans la pouffiere, ſans que rien pût l'effacer, & ſans que le ſable qu'on en ôtoit pût s'épuiſer. *Illud mirum, quòd locus ille, in quo poſtremùm inſtiterant divina veſtigia, cùm in cœlum Dominus nube ſublatus eſt, continuari pavimento cum reliqua ſtratorum parte non potuit. Siquidem quæcumque adplicabantur inſolens humana ſuſcipere terra reſpuebat, excuſſis in ora adponentium ſæpe marmoribus. Quin etiam calcati Deo pulveris adeò perenne documentum eſt, ut veſtigia impreſſa cernantur ; & cùm quotidie confluentium fides certatim Domino calcata diripiat, damnum tamen arena non ſentiat & eamdem adhuc ſui ſpeciem, velut impreſſis ſignata veſtigiis, terra cuſtodiat.* Ce ſont les propres termes de Sulpice Ch. XXXIII. par où l'on peut voir quelle étoit ou ſa credulité, ou ſa politique religieuſe ; qui l'engageoit à parler d'une fable, comme d'une verité aſſurée, pour l'édification du prochain. S'il y avoit eu quelque choſe de ſemblable, *Euſebe* qui a écrit la vie de Conſtantin, & qui a parlé expreſſément de la

Digitized by Google

la Basilique, qu'Helene fit faire sur la montagne des Oliviers Liv. III. C. 41, 42, & 43. n'auroit pas manqué d'en faire honneur à la Mere de Constantin. On sait qu'il étoit Evêque de Cesarée, dans la Palestine, & qu'il n'a rien oublié de ce qui pouvoit faire plaisir aux Fils de Constantin, qui auroient certainement été choquez qu'il eût oublié une découverte de cette importance. Ainsi son silence est une preuve démonstrative que cette Histoire a été inventeé depuis. On ne la trouve pas non plus dans *Rufin*, * quoi qu'il parle de la maniere, dont on disoit de son tems, qu'Helene avoit trouvé la croix de Nôtre Seigneur. Il est † vrai qu'on trouve quelque chose de ce vestige des pieds de Jesus-Christ dans le Traité XLVII. de S. *Augustin* sur S. Jean n. 4. & dans un Auteur inconnu, qui a ramassé les noms de quelques lieux tirez des Actes des Apôtres & dont l'ouvrage est dans le III. Tome des Oeuvres de S. *Jerôme* publiées par *Erasme*, après le livre des Lieux Hebreux. Mais il paroît seulement par là que *Sulpice* n'étoit pas le seul, qui débitât cette fable. C. XXXIV.

*Hist. Eccl. Lib. X. † Vide Paulin. Ep. 31.

Digitized by Google

C. XXXIV. il parle de la maniere, dont on disoit que la Croix avoit été trouvée ; mais le silence d'*Eusebe*, dans une occasion si surprenante, seroit une chose incomprehensible, si cette Histoire avoit été veritable. Il n'étoit pas possible qu'il l'ignorât, il n'avoit aucun sujet de la supprimer, & il avoit toute sorte de raisons de la raconter, en l'honneur d'Helene, de qui il parle très-avantageusement dans l'endroit de la vie de Constantin, où il rapporte avec soin les Eglises, qu'elle fit bâtir dans la Palestine. Au contraire les témoins posterieurs, que l'on cite pour prouver la verité de cette Histoire, n'en pouvoient pas être si bien instruits qu'*Eusebe*, qui étoit présent & contemporain : ils avoient sujet, selon les maximes de ce tems-là, de la soûtenir, parce qu'on jugeoit qu'il étoit bon que l'on crût tout ce qui pouvoit confirmer dans la créance de la Religion, faux, ou vrai ; ils ne s'accordent pas même en cette occasion entre eux, *comme on le peut voir dans ceux qui ont

* *Voyez* Baronius *sur l'année* 326. & Daillé de objecto Cult. Rel. Lib. I V. C. 1.

ont traité à deſſein de cette matiere. Le ſilence d'*Euſebe* eſt donc d'un plus grand poids, que tout ce que les autres en ont dit.

C. XLI, 4. Après avoir approuvé la conduite de trois Evêques de la Grande-Bretagne, qui étoient ſi pauvres, qu'ils ne pouvoient pas aller à leurs frais au Synode de Rimini, & ſi retenus qu'ils ne vouloient pas être à charge à leurs confreres, Sulpice ajoûte : *ita in utriuſque egregium exemplum. De reliquis nihil memoria dignum traditur.* J'aimerois mieux lire : *Iſta in utriuſque* (paupertatis ſimul & abſtinentiæ) *egregium exemplum; de reliquis nihil memoria dignum traditur.* „ On dit cela comme un „ bel exemple de pauvreté & de re„ tenue; pour les autres Evêques, on „ n'en rapporte rien qui ſoit digne „ de mémoire.

Un peu plus bas, il y a : *Eccleſiam noſtri obtinent; Arriani tam Edentum de induſtria vacantem oratienis loco capiunt. Voſſius* corrige *ædem tum.* Il ſemble qu'il faut encore changer *tam* en *autem*, qui ſoit ici pour *verò*. Mais ces deux corrections ne doivent paſſer que pour des conjectures probables, & ſur leſ-

Digitized by Google

lesquelles on ne voudroit pas trop appuyer.

C. XLVII. Si l'on trouve à redire quelque chose dans *Sulpice Severe*, à l'égard de la crédulité, veritable, ou apparente, pour des miracles imaginaires; on ne peut que le louër de la maniere dont il parle d'*Idacius* & *Ithacius*, qui furent les instrumens de la persecution des Priscillianistes, & qui firent en sorte qu'on en fit mourir plusieurs. Il témoigne que ce n'étoit pas à des Evêques à poursuivre des sentences, comme celles-là, quoi que les Priscillianistes ne fussent nullement excusables. S. Martin étoit aussi de ce sentiment, & ne voulut communier avec ces Evêques Persecuteurs, qu'avec beaucoup de peine. Il se repentit même de l'avoir fait. On doit regarder cette conduite de l'Evêque de Tours, comme quelque chose de plus grand & de plus digne d'un Evêque; que les miracles mêmes, qu'on lui attribue. On peut voir aussi là-dessus le Panegyrique de Theodose * par *Latinus Pacatus Drepanius*.

2. APRES l'Histoire Sacrée vient la

* *Voyez ce qu'on en a dit dans le Tom. III. de cette* Bib. Choisie *p.* 360.

a vie de S. *Martin* de Tours pleine assurément de miracles étranges, & qu'on ne peut guere recevoir sans s'exposer à embrasser en même tems tout ce qu'on trouve dans les Legendes les moins dignes de foi, & à rendre suspects les miracles les plus assurez. Il ne sera pas mal de s'arrêter un peu sur cette matiere, qui me paroît d'une très-grande importance. Si l'on croit tout, sans examen, on s'expose à être perpetuellement trompé, en confondant le Vrai & le Faux; & si l'on ne croit rien, on est aussi inaccessible à la Verité, qu'au Mensonge. „ Il est dan-
„ gereux, dit très-bien un Auteur *
„ Payen, d'être fort crédule pour
„ de semblables choses, ou d'être
„ trop incredule; à cause de la foi-
„ blesse humaine, qui ne se sait pas te-
„ nir en certaines bornes, qui n'est
„ pas maîtresse d'elle même, mais
„ qui se laisse quelquefois empor-
„ ter à la superstition & aux chime-
„ res; & quelquefois à la négligence
„ & au mépris de ce qui concerne
„ la Divinité. Il n'y a rien de meil-
„ leur, que de se tenir sur ses gardes
„ & de n'outrer rien. Un Théolo-
gien

* *Plut. in Camillo* p. 132

Digitized by Google

gien Chrétien ne ſauroit donner un meilleur avis, & il ſeroit honteux que nous fuſſions moins ſages, à cet égard, qu'un Payen.

Il me ſemble donc que quand il s'agit de faits, tels que ſont des miracles, on ne les doit ni rejetter, ni admettre, qu'après un mûr examen. Quand on voit que ceux, qui les racontent, ont pû en être bien informez, & qu'ils n'ont que faire de parler ſur des bruits; il ne reſte qu'à chercher s'ils n'ont pas été trompez eux mêmes, ou s'ils ne nous veulent point tromper. Quand il s'agit de choſes, qu'ils ont vuës, comme ils le diſent, pluſieurs fois & qu'ils ont conſiderées à loiſir, on peut s'aſſurer qu'ils n'ont pas été trompez, & que ſi ce qu'ils racontent n'eſt pas vrai, ils ne le racontent qu'à deſſein de nous en impoſer. Que ſi ces gens-là, loin de gagner quelque choſe en travaillant à tromper le monde, s'expoſent au contraire à de très-grands dangers, & ſouffrent beaucoup en publiant ce qu'ils diſent; au lieu que, s'ils ſe taiſoient, ils ne leur arriveroit point de mal; nous avons ſujet de croire qu'ils ne nous trompent pas. Si l'on ajoûte encore

à

Digitized by Google

à cela que ces mêmes personnes disent que les miracles, qu'ils racontent, ont été faits, pour confirmer une doctrine qui est parfaitement conforme à la Raison, & qu'il nous est avantageux d'embrasser, pour être heureux; comme on le seroit en effet, si tous la suivoient; je ne vois pas qu'on ait aucun sujet de douter de ce qu'ils disent. On s'y sent encore plus porté, quand on considere que les miracles, dont il s'agit, ne se sont faits, ni par ostentation, ni sans nécessité; mais avec une certaine retenue, qui marque que ceux qui les faisoient ne cherchoient nullement leur propre gloire, ni l'admiration de la multitude: & qu'ils le faisoient seulement pour faire du bien à quelcun, ou pour confirmer la mission divine de ceux qui annonçoient la doctrine dont je viens de parler, & de laquelle dépend le bonheur du genre humain. Je ne ferai aucune application, en détail, de ces principes aux miracles que les Apôtres de Jesus-Christ & leurs premiers Disciples nous ont racontez. Il n'y a personne, qui ne voye que tout ce que je viens de dire quadre parfaitement à ces miracles.

Ainsi

Ainſi à ne conſiderer que ce que le Bon-ſens nous apprend, ce ſeroit une incrédulité blâmable que de refuſer de les croire.

Mais ſi nous conſiderons les miracles, que les Auteurs du IV. & du V. ſiecle nous racontent, nous n'y trouverons pas ces mêmes caracteres de verité. Ils diſent à tous momens des choſes, qu'ils ne ſavent point par eux mêmes, mais ſeulement par ouï dire; & ils ne s'accordent nullement, en ce qu'ils en diſent. Tel eſt le miracle de la maniere dont on dit que la Croix de Jeſus-Chriſt ſe trouva, dont les contemporains n'ont rien dit, & qui ſe débitoit ſeulement long-tems après, & cela avec des circonſtances, qui ne s'accordoient point les unes avec les autres. Il étoit d'ailleurs très-facile d'y être trompé, car enfin comment ſavoir qu'un petit morceau de bois, que l'on montroit, étoit un morceau de la veritable croix? Ceux qui donnoient de ces reliques, qu'ils avoient euës eux mêmes de quelcun, à d'autres, pouvoient croire de bonne foi, que c'étoit en effet ce qu'ils diſoient; mais comment pouvoit-on être aſſuré qu'ils ne ſe

Digitized by Google

trompoient pas? N'y avoit-il pas même une preuve claire que la plûpart de ces morceaux n'en pouvoient pas être; puis qu'il y en avoit beaucoup plus, qu'il n'en falloit, pour faire une Croix, comme celle qu'un homme avoit pû porter, telle qu'étoit celle de Nôtre Seigneur? Il est vrai que, pour lever ces difficultez, on disoit que ces morceaux de Croix faisoient des miracles, & que quoique l'on coupât des morceaux à la Croix, que l'on gardoit à Jerusalem, elle ne diminuoit point. „ Cette „ croix, dit S. *Paulin* dans sa XXXI. „ Lettre, qui est adressée à *Severe* „ *Sulpice*, quoi que d'une matiere „ destituée de sentiment, conserve „ encore de la vie; puis qu'elle se „ prête, depuis ce tems-là, aux de„ sirs innombrables de ceux, qui „ souhaitent presque tous les jours „ d'en avoir, sans qu'elle souffre „ néanmoins aucune diminution; „ & puisqu'elle demeure, comme „ si elle n'avoit point été touchée, „ partagée à ceux qui en prennent „ & toute entiere à ceux qui l'hono„ rent. *Quæ quidem crux in materia insensata vim vivam tenens, ita ex illo tempore innumeris pænè quotidie hominum*

Digitized by Google

minum votis liguum ſuum commodat, ut detrimenta non ſentiat & quaſi intacta permaneat, quotidie dividuo ſumentibus & ſemper tota venerantibus. Mais il n'y a perſonne, qui ne voye qu'il étoit très-facile à l'Evêque de Jeruſalem de tromper les crédules; en leur donnant un morceau d'un autre bois, ou en ſubſtituant une autre Croix, à celle qui étoit trop diminuée. Pour les miracles, que faiſoient, à ce qu'on dit, ces petits morceaux de bois; quand on dira que ce ſont des fables inventées exprès, par ceux qui en avoient, pour les faire valoir, ou des effets d'une imagination troublée; on ne dira rien, qui ne ſoit plus vrai-ſemblable, que ce qu'ils avancent. D'ailleurs dès que les Chrétiens eurent le deſſus, il n'y avoit que de l'avantage à débiter de faux miracles, & rien à craindre pour ceux, dont ces fraudes pieuſes pouvoient être découvertes. On les protegeoit pour l'honneur de la Religion, & en récompenſe de leurs bonnes intentions. Il étoit même dangereux d'attaquer de ſemblables tromperies, à cauſe du pouvoir de ceux qui s'en mêloient. On étoit traité

Digitized by Google

traité d'Athée & d'Héretique & exposé à de grandes persecutions; comme on le peut voir par l'exemple de *Vigilance*, qui a été accablé d'injures par S. *Jerôme*, pour avoir osé se moquer de l'usage, qu'on faisoit alors des reliques.

Ces miracles ne se faisoient pas, à proprement parler, pour confirmer la Religion Chrétienne, qui étoit déja établie, par l'autorité des Empereurs, & qui étoit la Religion dominante. L'histoire des premiers miracles qui est dans l'Ecriture Sainte, & la beauté de la Doctrine Chrétienne, tirée des Livres du Nouveau Testament, & mise dans son veritable jour, suffisoient pour gagner les esprits. Mais alors les Ecclesiastiques cherchoient à s'attirer des présens, & à augmenter le nombre de ceux, que leur dévotion leur rendoit comme tributaires. Le profit visible, qu'ils tiroient de là, rend tout ce qu'ils disent extrémement suspect, pour ne rien dire de plus.

Outre cela, la Doctrine Chrétienne de ce tems-là n'étoit plus cette Doctrine admirable, qui ne contient rien que de conforme au Bon-sens, & dont la simplicité merveilleuse ren-

Digitized by Google

ferme tout ce que les plus habiles Philoſophes ont jamais inventé de bon, & ſurpaſſe de beaucoup toutes leurs découvertes. Le Chriſtianiſme étoit déja embarraſſé de diſputes épineuſes, de déciſions inutiles, de pratiques nouvelles & étranges, plus propres à détruire la veritable pieté qu'à l'augmenter.

Les miracles étoient ſi prodiguez, & faits, ou mis au jour, avec tant d'oſtentation, par des gens à qui il n'étoit pas ſûr de contredire; qu'il n'eſt pas difficile de voir que ce n'étoit plus qu'un jeu, pour affermir l'autorité de ceux qui y gâgnoient & pour profiter de la Crédulité des peuples. Les miracles du trou, dans le pavé de l'Egliſe du Mont des Oliviers, qu'on n'avoit pû achever, & de la pouſſiere, qui ne s'y épuiſoit point & que l'on dit durer encore; la multiplication du bois de la vraie Croix & autres ſemblables, dont on débitoit un nombre prodigieux, étoient ſi faciles à faire, & ſi pleins d'oſtentation; que je ne ſaurois croire, que les gens ſages y ajoûtaſſent foi.

Si l'on demande, d'où vient que les perſonnes éclairées ne s'oppoſoient pas

Digitized by Google

as à cette eſpece de Comédie; il eſt icile de répondre, qu'il n'étoit pas ɔûjours aiſé de réſiſter au torrent, ɹu'il y avoit beaucoup de danger à e faire, & que nous ne ſavons pas out ce qui s'eſt paſſé autrefois. On ɹoit néanmoins, par quelques enɹoits de *Sulpice Severe*, qu'on lui reɔrochoit d'avoir mêlé beaucoup de menſonges dans la vie de S. *Martin*. On n'a qu'à lire ſa premiere Lettre, & la fin de ſon premier Dialogue, où il ne ſe défend contre ce qu'on diſoit, qu'en continuant de faire le même rôle, & en ſe fâchant contre ceux, qui rendoient par-là ſon Ouvrage mépriſable, & par conſequent inutile. Ajoûtez encore que des gens, qui étoient d'ailleurs gens de bien, & perſuadez de la verité de la Religion Chrétienne, tels qu'étoient, comme je le crois, S. *Martin*, S. *Paulin* & *Sulpice Severe*, ayant trouvé les peuples, dans le goût des miracles, & peu capables de ſe payer de meilleures raiſons, ont crû qu'il valoit mieux les laiſſer dans cette prévention, & s'en ſervir, autant que l'on pourroit, pour les confirmer dans la Foi & les porter à la Vertu; que d'entreprendre inutilement

Digitized by Google

de les en guérir, & de risquer de les jetter par-là dans l'Incrédulité & dans le Vice. C'est ce qui faisoit qu'ils se prêtoient quelquefois eux mêmes à cette espece de tromperie, avantageuse, comme ils croyoient, à ceux qui étoient trompez, & qu'ils suivoient le goût de leur siecle. Nous voyons aujourdhui des exemples tout semblables, & qui sont trop connus, pour s'y arrêter.

C'est, comme il me semble, l'unique moyen, qui nous reste, pour sauver à présent, dans les lieux où l'on est plus éclairé, l'honneur des Anciens, & en particulier celui de S. *Martin* de Tours & de *Sulpice Severe*, qui m'ont donné occasion de faire ces remarques. Je puis assûrer très-sincerement que je ne les ai point faites par principe d'Incredulité, ni pour la favoriser. Personne n'est plus persuadé que moi de la verité des fondemens du Christianisme, & des miracles, qui l'ont autrefois introduit dans le monde.

Mais il est nécessaire à présent de découvrir plus clairement les veritables preuves de la Religion Chrétienne, & de rejetter les fausses ; non seulement parce qu'on peut le faire, sans

Digitized by Google

ans danger, mais encore à cause des mauvais effets, que la méthode des Anciens a produits, contre leur intention, qui semble avoir été bonne. Par les faux miracles, on a introduit mille fausses Doctrines & milles superstitions, qui deshonorent le Christianisme; on a donné prise aux Libertins, qui rejettent les vrais miracles, avec les faux, parce qu'ils voyent qu'on les défend, avec la même chaleur, en certains lieux; & enfin on a vû les uns donner dans une Crédulité aveugle, propre à recevoir le Mahometisme, aussi bien que le Christianisme: & les autres douter de tout, à cause de cela. C'est pour remedier à ces maux, qu'on doit distinguer, avec soin, la foi bien fondée d'une Crédulité sans bornes. S'il y a des gens, qui défendent aujourdhui cette espece de Crédulité; il le leur faut pardonner, s'ils le font de bonne foi, mais il ne les faut nullement imiter. Que s'ils le font, par des vuës interessées, comme il n'y en a peut-être que trop; il faut s'opposer à ces desseins, au hazard d'essuyer quelques injures; qui font plus de tort à ceux qui les disent, qu'à ceux à qui elles s'adressent. Il

Digitized by Google

s'agit de conſerver la Verité parmi les hommes, qui periroit enfin ſous le poids du Menſonge, ſi l'on ne s'y oppoſoit, & de défendre l'honneur du Chriſtianiſme contre ceux, qui le confondent avec les fables. Ses preuves doivent être de telle nature, qu'elles ne lui ſoient pas communes avec des narrations fabuleuſes, avec leſquelles il n'a point de liaiſon. C'eſt un devoir, qui eſt devenu eſſentiel, à cauſe des mauvais effets des fraudes pieuſes, deſquels j'ai parlé.

Je ſai qu'il y a des gens ſi entêtez, qu'ils ſoûtiennent même que les Prêtres Payens ont été de bonne foi, dans leurs Oracles & dans leurs autres Hiſtoires miraculeuſes; de peur, diſent-ils, qu'après avoir traité les Payens de fourbes, on ne vienne à traiter de même les Chrétiens. Ces gens deshonorent la Religion Chrétienne, ſans y prendre garde; mais il n'eſt pas juſte que l'on ait pour eux la complaiſance d'en faire autant. Il ſeroit bien plus raiſonnable qu'ils étudiaſſent les preuves du Chriſtianiſme, pour ne plus craindre pour lui, dès que l'on parle des tromperies des fauſſes Religions. Leur conduite n'eſt, comme on voit, ni ſage, ni

Digitized by Google

ni honête ; & ils commettent une très-grande injuſtice, lors qu'ils s'oppoſent à la découverte des fourberies, & qu'ils tâchent de rendre ſuſpects ceux qui croyent en Jeſus-Chriſt, ſur de meilleurs principes qu'eux.

Pour revenir à *Sulpice Severe*, il paroît, par la II Lettre de ce Tome, qu'il avoit compoſé la vie de S. *Martin*, avant que cet Evêque fût mort. Auſſi ne dit-il rien de ſa mort, dans ce Livre. Il parle néanmoins, à la fin de cette Vie, de S. *Martin*, en ſe ſervant de l'imparfait, comme s'il n'avoit plus été en vie, lors qu'il écrivoit. On le croiroit certainement, ſi l'on n'avoit pas la Lettre, dont j'ai parlé. Il eſt au reſte ſurprenant qu'un homme, auſſi habile que *Severe*, n'ait mis aucune datte dans cette Vie, ni n'ait eu aucun égard à l'Ordre du tems. Il l'a écrite, comme une pure *Legende*, pour raconter les actions vertueuſes & les miracles de l'Evêque de Tours, en faveur du peuple, & non des habiles gens.

Il proteſte néanmoins aux Chapp. I, XXV & XXVII. qu'il n'a rien écrit qui ne fût veritable & dont il

Digitized by Google

ne ſe fût bien informé, ſoit de S. *Martin* lui même, ſoit des autres ; mais c'eſt encore là une partie du rôle, qu'il avoit entrepris de jouër. Il n'auroit pas réuſſi, s'il s'étoit démaſqué, avant que la piece fût finie. S'il avoit dit qu'il n'écrivoit que des fables, pour le Vulgaire, le Vulgaire même en auroit été offenſé, & les habiles gens ſe ſeroient moquez de l'Auteur, comme d'un mauvais Acteur. Ainſi tout ſon travail auroit été inutile.

C. IX, 5. En racontant comment S. *Martin* fut fait Evêque, malgré un certain *Defenſor* ; nôtre Auteur dit que le Lecteur de l'Egliſe, où le peuple étoit aſſemblé, ne pouvant paſſer au travers de la foule, pour faire ſa fonction, quelcun de la multitude prit le Pſeautier, pour y lire, & tomba ſur ces mots du Pſ. VIII. *ex ore infantium & lactentium perfeciſti laudem, propter inimicos tuos, ut deſtruas inimicum & defenſorem*, Sur quoi le peuple fit de grands cris & S. *Martin* fut élû, malgré *Defenſor*. On avoit, en ces tems-là, la même ſuperſtition pour l'Ecriture Sainte, où l'on croyoit trouver des préſages de l'avenir à l'ouverture du Livre,

Digitized by Google

Livre, que les Payens avoient euë pour *Homere* & *Virgile*, qu'ils consultoient de la même maniere. On peut voir là-dessus feu Mr. *Van Dale* de l'Origine des Oracles Ch. XIV. p. 315. de l'Edit. in 4.

Si l'on pouvoit s'appuyer sur de semblables rencontres, j'en conclurrois que ceux, qui ont les premiers introduit cette sorte de superstition, méritoient d'être punis exemplairement; car immédiatement après avoir lû cet endroit de *Sulpice Severe*, en ouvrant les Digestes, pour y chercher quelque chose, je tombai sur la Loi 30. du Titre de *Pœnis*, où on lit ces mots: *si quis aliquid fecerit, quo leves hominum animi superstitione Numinis terrerentur, Divus Marcus hujus modi homines in insulam relegari rescripsit.* Ce bon Empereur avoit raison, mais si on avoit executé cette Loi à la rigueur, les îles desertes auroient été bientôt plus peuplées, que le Continent.

Mais voici une action de S. *Martin*, qui fait voir que cet Evêque n'approuvoit pas légerement les dévotions du Vulgaire. Il y avoit près de Tours, comme le dit *Sulpice* C. XI.

Digitized by Google

un lieu où l'on croyoit qu'il y avoit des Martyrs enſevelis, & où les Evêques précedens avoient permis qu'on bâtit un Autel; quoi qu'on ne ſût ni les noms de ces Martyrs, ni le tems auquel ils avoient ſouffert. S. *Martin* doutoit de ce qu'on diſoit de ce lieu, & pour cela il s'abſtenoit d'y aller, pour ne pas déroger à la Religion, parce qu'il n'avoit pas de certitude que ce lieu fût un lieu profane; & qu'il ne vouloit pas non plus appuyer l'opinion du Vulgaire, pour ne pas augmenter la ſuperſtition; *nec derogans religioni, quia incertus erat: nec auctoritatem ſuam vulgo adcommodans, ne ſuperſtitio convaleſceret.* C'étoit agir avec prudence, mais y étant allé, avec peu de gens, il pria Dieu, ſur le tombeau de ces prétendus Martyrs, qu'il découvrît qui y étoient enſeveli. D'abord s'étant tourné, „ il vit à ſa gauche, „ dit nôtre Auteur, une Ombre mal „ vêtue, & d'un regard farouche. „ Il lui commande de dire ſon nom „ & ce qu'elle avoit fait. L'Ombre „ dit ſon nom, avouë ſa faute, dit „ qu'elle étoit l'Ombre d'un Bri„ gand, qui avoit eu la tête tran„ chée pour ſes crimes, & que le „ peuple

„ peuple abuſé célebroit comme un
„ Martyr, quoi qu'il n'eût rien de
„ commun avec les Martyrs, qui é-
„ toient dans la gloire, pendant qu'il
„ étoit dans la peine. Ce qu'il y a
„ de ſurprenant, c'eſt que ceux qui
„ étoient préſens entendoient bien
„ une voix, mais qu'ils ne voyoient
„ perſonne. S. *Martin* ayant dit ce
„ qu'il avoit vû fit ôter l'autel de là,
„ & ainſi délivra le peuple de ſa ſu-
„ perſtition. Il auroit été à ſouhai-
ter qu'un Saint, qui auroit eu ce ta-
lent, fût allé faire le tour du Mon-
de Chrétien, pour deſabuſer les peu-
ples des faux Saints qu'ils honoroient.
Il auroit trouvé, ſans doute, bien de
la beſogne autrefois, auſſi bien qu'au-
jourdhui.

Quelquefois S. *Martin* ſembloit faire des miracles, comme pour divertir les ſpectateurs, comme lors qu'il arrêta * tout court des Païſans, qui portoient un corps au tombeau. Comme ils ne pouvoient point avancer, & qu'ils s'efforçoient de le faire, il ſe mirent tous à tourner, comme auroient fait des Statues ſur des pivots. † Une autrefois il empêcha le Démon de ſortir d'un malheu-

* *Cap. XII.* † *Cap. XXI.*

Digitized by Google

reux par la bouche, & l'obligea de se retirer par le derriere, d'une maniere ridicule.

Ce grand Saint s'entretenoit souvent avec les Anges, ou étoit témoin de leurs discours. Il voyoit aussi le Diable sous differentes formes, qui tâchoit inutilement de lui nuire. * Un jour le Diable vouloit lui persuader, que dès qu'on avoit commis une faute, on étoit déchu pour toûjours de la grace de Dieu, quoi-qu'on changeât de vie; sur quoi S. *Martin* s'écria: „ si toi même, miserable „ que tu es, cessois de faire du mal aux „ hommes & te repentois de tes mau„ vaises actions, même en ce tems„ ci, auquel le jour du jugement est „ proche; je te promettrois, dans la „ veritable confiance, que j'ai au „ Seigneur, la misericorde de Jesus„ Christ. *Si tu ipse, ô miserabilis, ab hominum infectatione desisteres, & te factorum tuorum, vel hoc tempore cùm dies judicii in proximo est pœniteret, ego tibi verè confisus in Domino, Christi misericordiam pollicerer.* *Sulpice Severe* louë beaucoup la haute opinion, que S. *Martin* avoit de la misericorde divine; quoi que le Diable

* *Cap. XXII.*

ne le prît pas au mot, & que le S. Evêque n'ait pas été en peine de lui tenir sa parole. Mais en ce tems-là *Origene* n'avoit pas encore été condamné, par un Concile Ecumenique.

3. LA Vie de S. *Martin* est suivie de trois Lettres, dont la premiere est contre ceux qui parloient mal des miracles de S. *Martin*, qui pensa être brulé dans un lieu, où il dormoit, & qui fut fort incommodé par le feu. *Gregoire de Tours* a aussi fait un Ouvrage des Miracles de S. *Martin*, où il en dit beaucoup plus que *Sulpice Severe*; car l'Histoire des miracles s'augmentoit autrefois avec le tems, pendant que la mémoire des faits non miraculeux se diminuoit. La seconde Lettre de *Sulpice Severe* est concernant une apparition de S. Martin, qu'il vit montant au ciel, dans le tems de sa mort, avant que de l'avoir appriſe; & la troisiéme enfin de la maniere dont il mourut.

Il y a encore deux Poëtes, qui ont écrit la Vie de S. *Martin* en vers, *Paulin de Perigueux*, qui a vêcu au milieu du V. siecle, & *Venantius Fortunatus*, qui a vêcu au milieu du siecle suivant. *Sulpice* dit, dans la

Digitized by Google

me, qu'il prenoit plaisir * à ces censures de S. *Jerôme*, & qu'il étoit persuadé qu'il avoit raison.

Pour les miracles des Moines de la Thebaïde, non seulement envers les hommes, mais encore envers les † bêtes farouches, avec lesquelles ils étoient familiers, je ne m'y arrêterai point. Je dirai seulement que nôtre Auteur faisoit, dans cette espece de Comedie dévote, un personnage un peu outré; en racontant sérieusement tant de fables. C'étoit, ce me semble, donner lieu à ceux, qui se moquoient de la vie de S. *Martin*, de dire qu'on voyoit par-là le fonds, que l'on pouvoit faire sur la sincerité, ou sur l'exactitude de *Sulpice*. Les effets merveilleux de la ‡ sainte *Obedience*, parmi les Moines, sont de la même nature & sujets aux mêmes inconveniens. Sur la fin * du Dialogue, l'Auteur trouve moyen de faire faire l'éloge du Livre de la Vie de S. *Martin*, & de faire dire qu'on le lisoit par tout le Monde. De là l'on retombe sur les loüanges

* *Voyez encore Dial. II*, 8.
† *Capp. XIII. & seqq.*
‡ *Cap. XVII.*
* *Cap. XXIII.*

Digitized by Google

ges de S. *Martin*, que l'on préfere à tous les Saints de l'Orient; ſur quoi l'un des perſonnages s'engage à raconter les miracles de cet Evêque, qui avoient été omis par *Sulpice Severe*, ce qui fait la matiere des deux Dialogues ſuivans; qui doivent être regardez comme un ſupplément de la Vie de S. *Martin*. Ceux qui auront de la peine à digerer les miracles de la Vie, en auront encore plus à ſouffrir ceux des Dialogues; & j'ai peur qu'ils ne commencent à ſe fâcher, contre nôtre Auteur. Mais pour connoître le caractere du V. ſiecle & des ſuivans, en matieres de miracles, on ne ſauroit rien lire de mieux écrit; & il eſt important d'en avoir une juſte idée, pour eſtimer châque choſe, ſelon ſon veritable prix. Autrement on ſe met dans la néceſſité d'eſtimer & de défendre, ce qui ne le mérite pas; après quoi, par une ſuite néceſſaire de ce premier égarement, on mépriſe & l'on attaque ce que l'on devroit eſtimer & défendre.

II. DANS l'Edition de Leipſig de l'an MDCCIX. il y a un ſecond Tome, qui contient ſept Lettres attribuées à *Sulpice Severe*, dans les MSS. deſ-

Digitized by Google

deſquels elles ont été tirées. C'eſt à Mr. *Baluze* & à Dom *Luc Dachery* qu'on en eſt redevable & dont on a mis les jugemens à la tête. On ne peut guere douter que les quatre premieres ne ſoient de *Sulpice*, & ce ſont les principales. Pour les trois dernieres, qui ſont plus courtes & de moindre conſéquence, elles pourroient bien être de quelque autre. Mais il eſt certain, par le témoignage de *Gennade*, que nôtre Auteur avoit écrit à ſa Sœur un aſſez grand nombre de Lettres, concernant l'amour de Dieu & le mépris du Monde. *Epiſtolas*, dit il, *ad amorem Dei & contemtum mundi exhortatorias ſcripſit ſorori ſuæ multas, quæ & notæ ſunt.* Cependant il en reſte fort peu, puis que nous n'en avons que deux, qui ſont les deux premieres de ce ſecond Tome. Je dirai, en peu de mots, la matiere de chacune, & j'indiquerai quelques unes des Nôtes, qui ſont au deſſous du texte.

La premiere Lettre eſt une exhortation à la Vertu, en conſideration du dernier Jugement. *Sulpice*, en parlant de la mort des gens de bien, * s'écrie: „ ô que nôtre mort „ ſera

* *Cap. V.*

„ ſera heureuſe, lors qu'étant déli-
„ vrez de la tache du peché, par une
„ meilleure vie, Jeſus-Chriſt nous
„ recevra dans ſa demeure! *O quàm felix ille noſter exceſſus, cùm à labe peccati melioris vitæ converſatione purgatos ſede ſuâ nos Chriſtus excipiet!* Ces paroles ne ſont pas compatibles avec l'opinion du Purgatoire, qui commençoit à s'établir alors, mais qui n'étoit pas encore regardée, comme quelque choſe de ſûr. S. *Auguſtin* en parloit tantôt en doutant, & tantôt d'un ton plus aſſuré; comme on le fait voir dans la note, qui eſt au bas de la page. Mais ce qui étoit incertain devint bien-tôt plus aſſuré; à cauſe du grand avantage, que ceux, qui inſtruiſoient les autres & qui décidoient de la verité des opinions, en tiroient.

L'Auteur introduit Moïſe * diſant à Dieu: „ j'ai raconté ce qui s'eſt fait „ & dit, dès le commencement du „ Monde, par l'eſprit de ta puiſſan- „ ce, qui operoit en moi afin que la „ connoiſſance du paſſé fît connoître „ l'avenir à ces gens-là: *Ego facta dictáque, à mundi exordio, operante in me ſpiritu tuæ virtutis expoſui, ut iſtis*

* *Cap. X.*

Digitized by Google

istis cognitio præteritorum doctrinam tribueret futurorum. Sulpice avoit eu cette même pensée, lors qu'il écrivoit, dans son Histoire Sacrée Liv. II. C. III, 8. ces paroles, après avoir parlé des Propheties de Daniel, touchant le regne éternel du Messie: *de quo uno quorumdam fides in ambiguo est num* (c'est ainsi qu'il faut lire & non pas *non*) *credendum de futuris, cùm de præsentis convincantur.* „ Quelques personnes hésitent encore touchant cela, s'il faut croire à „ l'égard de l'avenir, quoi qu'ils „ soient convaincus du passé; c'est à dire, de l'accomplissement d'une partie des Propheties.

La seconde Lettre est à la loüange de la Virginité, que *Sulpice Severe* préfere de beaucoup à l'état du mariage, selon les idées de ce tems-là. * On remarque, sur cette Lettre, que c'étoit la coûtume en France, comme ailleurs, que les filles qui faisoient vœu de Virginité, se présentassent en un jour solemnel devant l'Autel, à l'Evêque du lieu, pour faire leurs vœux entre ses mains.

On se moque aussi quelquefois, du langage affecté de ceux qui suivoient les

* *Ad Cap. I.*

Digitized by Google

les idées outrées d'alors, & qui appelloient, par exemple, les filles qui avoient fait vœu de Virginité, * *les épouses de Jesus Christ*, Epithete que S. Paul donne à toute l'Eglise Chrétienne. Quelques-uns même alloient plus loin ; témoin S. *Jerôme*, qui appelloit Eustochium *sa Maîtresse*, parce, disoit-il, qu'elle étoit *l'Epouse de son Seigneur* ; & qui nommoit la Mere de cette fille *la Belle-Mere de Dieu.*

Il y a aussi diverses remarques sur l'état du Célibat, & sur les citations de l'Ecriture que *Sulpice* employe, pour l'élever au dessus de l'état des mariez. Je m'étonne que nôtre Auteur, qui censure très-souvent les mœurs des Ecclesiastiques de son tems, ne s'apperçût pas, par l'experience de tous les jours, que les vœux & le célibat ne guérissent de rien. Mais comme il ne s'agit pas de traiter la controverse, on ne touche cela qu'en passant.

Dans un endroit de cette même Lettre † il dit à sa sœur, „ que rien „ d'impossible ne lui étoit comman„ dé, & que celui, qui a fait ce qu'il „ a

* *Ad Cap. II.*
† *Cap. X.*

Digitized by Google

„ a pû a tout accompli. *Sed nec tibi aliquid impossibile imperatur. Implevit omnia, qui quod potuit fecit.* On soupçonne que cette expression, qui n'a rien que de très-veritable, & peut-être quelques autres semblables, pourroient avoir fait croire, ou à *Gennade*, ou à ceux qui ont retouché son Ouvrage, que *Sulpice* avoit été Pelagien. Selon certaines Hypotheses, Dieu commande en effet des choses impossibles, & damne les hommes pour ne les avoir pas faites.

En parlant des veritables ornemens des filles Chrétiennes, qui voüoient à Dieu leur Virginité, * l'Auteur dit „ que pour se nettoyer elles doivent „ se servir du nitre de la Doctrine „ céleste, & des ablutions spirituel„ les: *Cœlestis abutatur nitro doctrinæ & lomentis spiritalibus emundetur.* Il y avoit, dans l'édition de Mr. *Baluze*, *lamentis*, mais c'est visiblement une faute pour *lomentis*. Aussi un homme de Lettres, qui a eu soin de cette Edition à Leipsig m'en ayant averti; je répondis sur le Champ qu'il falloit corriger le texte, & en avertir dans une petite note, au dessous de la page. C'est ce qu'il fit, & c'est à lui

* *Cap. XXIV.*

Digitized by Google

lui qu'on eſt redevable de cette remarque. J'ai crû devoir lui rendre cette juſtice, comme je le fais à toute autre occaſion.

La troiſiéme Epître eſt une Lettre badine, que *Sulpice* écrivoit à S. *Paulin*, en lui envoyant un Cuiſinier, qu'il lui avoit demandé. On voit par-là que nôtre Auteur ſavoit badiner, quand il vouloit; & on le peut encore remarquer, par quelques endroits de ſes Dialogues.

La quatriéme Lettre eſt, comme il ſemble, plûtôt le fragment d'une Lettre, qu'une Epître entiere. Il y eſt parlé de la ſageſſe & de la douceur de S. *Paulin*, dans ſes exhortations. L'Auteur y raconte de très-bonne grace l'Hiſtoire de *Polemon* converti par *Xenocrate*, dans l'Auditoire duquel il étoit entré, en venant de faire la débauche.

Je ne m'arrêterai pas aux trois autres Lettres, qu'on n'a jointes aux précedentes, que parce que Dom *Luc Dachery* les avoit publiées ſous le nom de Sulpice Severe. Il valoit mieux les joindre aux autres, de qui qu'elles puiſſent être, que de faire dire à quelcun que cette Edition de *Severe* n'étoit pas complete.

AR-

Digitized by Google

ARTICLE VII.

I. JOANNIS BAPTISTÆ GRAMAYE *Antiquitates illustrissimi Ducatûs* BRABANTIÆ, *in quibus singularum* URBIUM *initia, incrementa, respublicæ, privilegia, opera, laudes;* COENOBIORUM *fundationes, propagationes, sacri thesauri, encomia, viri clari;* ECCLESIARUM *patronatus, monumenta, Reliquiæ Sanctorum, collatores;* PAGORUM *Dominia, Domini, familiæ, quantum quidem fieri potuit speciatim descripta, ritus sacri, profanique inserti. Omnia ex ducentis & amplius MSS. Codd. (quorum præcipui Historiæ Ducum conjuncti nominatim) ex Oppidorum, Cœnobiorúmque Archivis, ex privatorum plurium schedis collecta. Cum Indicibus rerum & locorum copiosis & urbium singularum testimoniis de veritate scriptorum & scribentis diligentia. Præfigitur ejusdem Auctoris compendium Historiæ Brabanticæ.* A Louvain chez Denique, & à Bruxelles chez les Freres Tserste-

Digitized by Google

Tſerſtevens, in Folio, 1708. pagg. 684. *Se trouve à Amſterdam chez H. Schelte.*

OUTRE ce titre, on en a mis un plus géneral, qui contient ces paroles : J. B. GRAMAYE *Antuerpienſis Antiquitates Belgicæ emendatiores & auctæ Antiquitatibus Bredanis nunc primùm editis. Accedunt hac editione* NICOLAI DE GUISE *Mons Hannoniæ*, & DAVIDIS LINDANI *Teneræmonda.*

Ces titres ſont ſi bien circonſtantiez & les matieres ſi diverſes, qu'il ſuffira d'indiquer en géneral les noms des Villes & des lieux dont il eſt parlé ici; afin que ceux qui s'y intereſſent, & qui n'ont pas vû ce volume, puiſſent l'acheter, s'ils le trouvent à propos. On trouve donc ici 1. un petit abrégé de l'Hiſtoire du Brabant, par *J. B. Gramaye*, avec des notes marginales, où l'on voit les Auteurs, de qui elle eſt tirée: 2. la deſcription de Louvain, capitale du Brabant, avec celle de ſon territoire, des lieux & des Seigneuries, qui s'y trouvent: 3. celle de Bruxelles & de ſa Comté: 4. les antiquitez du Brabant François: 5. celles d'Anvers, des Villes & des

Digitized by Google

Terres, qui en dépendent: 6. la description de Bolduc & de ses environs, qu'on nommoit *Taxandria* : 7. les antiquitez de Breda, que *Gramaye* avoit commencées, mais que d'autres ont achevées: 8. l'Histoire & les antiquitez de la Ville de Malines : 9. la description de la Comté de Namur, avec la génealogie de ses Comtes : 10. les antiquitez de Cambrai: 11. celles de Mons en Hainaut, avec la Chronologie de ses Comtes jusqu'à Philippe II. par *Nicolas de Guise* : 12. l'Histoire de Dendremonde par *David Lindanus* de Gand.

II. JOAN. BAPT. GRAMAYE *Antiquitates illustrissimi Comitatus FLANDRIÆ in quibus singularum* Urbium *initia, incrementa, respublicæ, privilegia, opera, laudes* ; Cœnobiorum *fundationes, propagationes, sacri thesauri, encomia, viri clari* ; Ecclesiarum *patronatus, monumenta, Reliquiæ Sanctorum, collatores :* Pagorum *Dominia, Domini, familiæ* ; *quantum quidem nunc fieri potuit speciatim descripta ex Oppidorum, Cœnobiorúmque archivis, & privatorum plurium schedis collecta. Cum Indicibus rerum copiosis.* 1708. Chez les mêmes, in fol. p. 238.

IL

IL eſt traité ici des antiquitez & de l'état préſent de Gand, d'Ardembourg, de Hulſt, de Biervliet, d'Aloſt, de Gramont, de Ninove, d'Oudenarde, de Courtray, de Harlebek, de Deinſe, de Bruges, de l'Ecluſe, d'Oſtende, de Nieuport, de Dunkerke, & d'autres lieux moins conſiderables du Franc de Bruges, d'Ypres, & des autres Villes de la Flandre Occidentale, des Villes de la Flandre Gallicane, de Douai, d'Orchies, de l'Ile & de Tournai. Le Volume finit par une petite deſcription du Comté d'Artois.

L'Auteur n'eſt pas également exact par tout, parce qu'il n'a pas eu des mémoires également bons de tous les lieux, dont il a parlé. Mais on n'a point de deſcription plus complette de tous ces lieux, dans un ſeul Volume. Comme la Flandre eſt à préſent le Théatre de la Guerre, & que la partie, que l'on nomme Gallicane, a changé, ou changera de maître; ce Livre deviendra plus commun deſormais, parce que ceux qui ont envie d'avoir une idée génerale de ce païs-là trouveront de quoi ſe ſatisfaire, dans ce Volume.

Digitized by Google

ARTICLE VIII.

I. *Corporis Humani* ANATOMIÆ *Liber primus, in quo tam Veterum, quàm Recentiorum Anatomicorum inventa methodo novâ & intellectu facillima describuntur ac tabulis æneis repræsentantur ; auctore* PHILIPPO VERHEYEN *in Universitate Lovanienſi Art. & Med. Doctore, Anatomiæ & Chirurgiæ Profeſſore Regio & ordinario. Editio ſecunda ab Auctore recognita, novis obſervationibus & inventis pluribúſque figuris aucta.* A Bruxelles chez les Freres Tſerſtevens, 1710. in 4. pagg. 430. avec les Préfaces & les Indices. *Se trouve à Amſterdam chez H. Schelte & chez de Lorme.*

C'EST ici un Syſteme d'Anatomie, qui avoit déja parû en 1693. & qui avoit été fort bien reçu du Public ; pour deux raiſons principalement. La premiere eſt qu'outre les ſentimens des Anciens, on y voit les découvertes modernes plus amplement & avec plus d'exactitude, que dans les autres Cours d'Anatomie, qui

Digitized by Google

qui avoient été imprimez auparavant. La seconde est que quoi que le stile ne soit pas si Latin, que celui de *Bartholin* & de quelques autres, il ne laisse pas d'être très-clair, & même plus clair que ne seroit un meilleur stile, pour ceux qui étudient en Anatomie, qui ordinairement ne s'attachent guére à l'ancienne Latinité. En effet il ne s'agit pas ici des paroles, mais des choses; & il vaut mieux être entendu, en parlant à la moderne, que de ne l'être pas, en s'exprimant en meilleur Latin.

Mr. *Verheyen*, Auteur de ce Livre, comme on le voit dans un petit abregé de sa Vie, qui est à la tête de cette nouvelle Edition, étoit né dans la paroisse de Verbrouk, au païs de Was, en Brabant. Il étudia à Louvain, où il fut fait Professeur en Anatomie, en 1689. A ses leçons Anatomiques, il joignit en 1693. des leçons Chirurgiques. Il mourut le 20. de Janvier 1710. Outre cet Ouvrage, il avoit publié, avant que d'être reçu Docteur, un *Traité des Fievres*, & un *Abregé Theorethico-pratique*, dans lequel il montre les principales affections de la Tête & du Thorax, en peu de mots, mais

Digitized by Google

avec netteté. Etant Docteur, il fit un Livre *de la Conservation de la Santé*, qui n'est pas encore public, & son Supplément Anatomique, dont nous parlerons dans la suite.

On ne doit pas s'attendre, que nous fassions un Extrait exact & suivi d'un Systeme d'Anatomie. Nous nous contenterons seulement de marquer son ordre & sa méthode.

Ce Volume est divisé en sept traitez, le premier contient la description des parties qu'on nomme *similaires communes*, qui concourent à la composition des autres parties du corps humain. Il s'y agit donc des Fibres, des Os, des Cartilages, des Arteres, des Veines, des Vaisseaux Lymphatiques, des Nerfs, de la Chair, des Glandes & des Muscles. L'Auteur décrit tout cela en général, sans avoir égard aux membres en particulier; & en effet on ne peut pas bien comprendre la suite, sans avoir une idée générale de ce que l'on entend par les noms de ces parties, qui sont répandues, par tout le corps humain. Il traite néanmoins dans le Chap. VIII. d'une question, qu'on ne peut pas bien entendre, sans avoir quelque connoissance de la struc-

Digitized by Google

ſtructure du Foie, du Pancreas & de quelques autres parties. Quelques Anatomiciens Modernes ont ſoûtenu que ceux-là ſe trompent, qui croyent que le Foie eſt glanduleux, qu'il n'y a point de glandes dans la ſubſtance corticale du Cerveau, ni dans la Rate, ni dans les Reins &c. & que ce que l'on appelle glandes n'eſt qu'un amas de vaiſſeaux. Mais l'Auteur fait voir que c'eſt plûtôt une diſpute de mots, qu'une controverſe réelle; parce que de quelque nom que l'on appelle les parties, dont il s'agit, on eſt d'accord touchant leur conformation interieure & leur uſage, qui eſt de philtrer divers ſucs du corps humain. L'Auteur conſeille à ceux qui commencent à étudier en Anatomie de paſſer ce Chapitre, & de ne le lire qu'après avoir bien compris la conformation des principales glandes du corps humain.

Le ſecond Traité regarde les parties de l'*abdomen*, ou du bas ventre; c'eſt à dire, la Cuticule, la Peau, la Graiſſe, la Membrane muſculeuſe, le Peritoine, l'Omentum, l'Eſtomac, les Inteſtins, le Meſentere, les Veines lactées & les Vaiſſeaux qui reçoivent le Chyle, le Pancreas,

la Rate, le Foie, les Reins, les Ureteres, les Capſules atrabilaires, la Veſſie, & les parties qui ſervent à la géneration.

Le troiſiéme Traité contient la deſcription des parties du Thorax, comme les Mammelles, le Diaphragme, la Pleure, le Mediaſtin, le Thymus, le Pericarde & le Cœur; ſur quoi il prend occaſion d'examiner dans les Chapp. IX & X. la difference des ſentimens de Mrs. *Lower* & *Vieuſſens*, touchant le Cœur. Mr. *Vieuſſens* ſoûtient, dans ſes découvertes touchant le Cœur, qu'il y a dans ſes ventricules un ferment particulier, par le moyen duquel le ſang eſt non ſeulement exalté & rendu plus ſubtil, mais encore bouillonne ſi fort qu'il en ſort avec violence par les arteres. Mr. *Lower* croit au contraire, qu'il n'y a point de ſemblable ferment, parce qu'on ne peut pas dire que les arteres coronaires l'y portent, puiſque les membranes interieures du cœur n'ont aucunes ouvertures. Mr. *Vieuſſens* prétend qu'il y en a, & rapporte quelques experiences pour le prouver; mais nôtre Auteur le réfute & montre auſſi, contre le même, que les veines coronaires ſont répandues dans

Digitized by Google

dans la substance du cœur. Il prouve encore qu'il y a des Fibres, qui resserrent le Cœur, le Ventricule, l'Uterus & d'autres viscères. Ensuite il décrit la Trachée-Artere, les Poumons, & l'Esophage.

Le quatriéme Traité concerne la Tête & toutes ses parties, tant interieures qu'exterieures; le cinquiéme est des Os; le sixiéme des Muscles, & le dernier de la distribution des Arteres, des Veines, & des Nerfs par tout le corps. Le tout est accompagné de figures, auxquelles l'Auteur renvoye avec exactitude, comme on le verra en feuilletant cette Anatomie.

II. SUPPLEMENTUM ANATOMICUM, *sive Anatomiæ Corporis Humani Liber secundus, in quo partium Solidarum Libro primo descriptarum usus & munia explicantur. Accedit descriptio Anatomica partium fœtui & recenter nato propriarum. Item controversia de foramine ovali, inter Auctorem & D.* Mery. *Auctore* PHILIPPO VERHEYEN. *Opus variis figuris illustratum.* A Bruxelles chez les mêmes, 1710. in 4. pagg. 456 avec les Indices & les Préfaces.

APRES avoir décrit exactement toutes les parties du Corps Humain, feu Mr. *Verheyen* crut, avec raiſon, qu'il ſeroit avantageux de décrire à part l'uſage de châque partie, & de montrer comment ſe fait la propagation du genre humain, & de quelle maniere châque individu eſt produit, croit & ſe perfectionne. Pour cela il a diviſé ce Volume en cinq Traitez, dont nous indiquerons le contenu, comme nous avons fait celui des Traitez du Volume précedent.

Comme, outre les parties ſolides du Corps Humain, il y a des liqueurs, qui ne ſervent pas moins à ſes operations vitales & animales, il commence par-là, & le premier Traité roule ſur les differents temperamens, ou mêlanges des ſucs qui ſont dans le Corps, le Chyle, le Sang, les humeurs qui tranſpirent, le Lait, le Sperme, le ſuc Pancréatique, la Bile, le ſang des menſtrues, les ſeroſitez du Sang, du Chyle & du Lait, la Lymphe, l'humeur du Pericarde, la Salive, l'humeur qui coule des Yeux, la Pituite du Nez, la cire & les ordures des Oreilles, l'Urine, la Sueur, la Tranſpiration, les Eſprits ani-

Digitized by Google

animaux. Il finit ce Traité, par la réfutation de quelques Paradoxes, concernant les Esprits animaux, & fait voir qu'il n'est pas vrai que ces Esprits ne soient que les particules de l'air; mais qu'ils peuvent être composez de particules aëriennes & de celles qui sont les plus volatiles, dans les alimens.

Dans le second Traité, l'Auteur après avoir dit quelque chose de l'Ame raisonnable & de ses facultez, distingue les actions du Corps en deux sortes; les unes sont *naturelles* & les autres *animales*; les premieres se font sans le concours de l'Ame, comme la concoction, la nutrition, le mouvement du sang &c, les secondes dépendent du concours de l'Ame, qui remue le Corps, qui sent & qui raisonne. Ensuite il parle du mouvement des Muscles, du mouvement progressif, de la Respiration & de son usage.

Le troisiéme Traité roule sur les fonctions sensitives de l'homme. Mr. *Verheyen* montre qu'il n'y a point d'Ame sensitive, que l'Ame raisonnable, & nous aprend après cela, quelle est la difference des sens, dans quelles parties & de quelle maniere se font

les ſenſations ; ce qu'il montre en détail ; à l'égard de l'attouchement, du goût, de l'odorat, de l'ouïë, de la viſion (où il mêle quelques remarques d'Optique) du ſentiment interieur, des paſſions, de la faim, de la ſoif, du ſommeil, des ſonges & de la veille.

Le quatriéme Traité regarde les fonctions naturelles diſtinctes de la géneration; ſavoir, la Chilification, la Circulation du ſang, la Chaleur naturelle & l'Humide radical, la pulſation des Arteres, la Sanguification, la Nourriture & l'Accroiſſement, la géneration des Eſprits & des humeurs qui ne ſervent pas à la Nourriture, la maniere enfin dont ils ſe ſéparent du ſang & les unes des autres.

Le dernier Traité regarde la géneration de l'Homme & ſon accroiſſement, juſqu'au tems de ſa naiſſance. Dans ce dernier Traité il y a une deſcription plus exacte des parties du *Fetus*, qui appartenoit proprement à l'Anatomie. Mais il y a ici pluſieurs choſes qui regardent la Phyſique; comme la queſtion ſi la géneration ſe fait par le moyen des Oeufs, & ſuppoſé qu'elle ſe faſſe de la ſorte,

com-

Digitized by Google

comme l'Auteur le croît avec les plus célebres Anatomiſtes, comment les premiers principes de l'Animal ſe forment dans l'Oeuf. Il rejette le ſentiment de *Deſcartes* touchant la premiere formation de l'Animal, qu'il s'imaginoit ſe faire par le ſimple mouvement des particules de la liqueur, dont il croyoit qu'il étoit formé. L'Auteur prouve que le Corps de l'animal n'eſt formé d'abord, que de ce qui eſt dans l'Oeuf, où il y en a une premiere ébauche : mais il ne remonte pas juſqu'à la cauſe de cette ébauche ; qui doit être ou une cauſe intelligente, ou une cauſe dont l'action eſt réglée par une Intelligence ſuperieure. Il y a encore d'autres difficultez Phyſiques là deſſus, dont l'Auteur traite avec netteté & en peu de mots.

Il y a ici particulierement une queſtion, qui eſt traitée plus au long, à l'occaſion d'une conteſtation que l'Auteur a euë avec Mr. *Mery*, ſur la circulation du ſang dans le *Fetus*. Selon l'opinion commune, qui eſt celle de Mr. *Verheyen*, * la circulation du ſang ſe fait ainſi : une grande partie du ſang paſſe de la veine cave deſcendante

* *Tract. V. C. 19.*

Digitized by Google

dante près du cœur par le trou ovale (qui se bouche ensuite quand l'enfant est né) dans le tronc de la veine pulmonaire, d'où il entre immédiatement dans le ventricule gauche du cœur, s'il est alors vuide, autrement il passe par l'oreille gauche. Mais le sang, qui dans la veine cave passe au delà du trou ovale, joint à celui qui vient par la veine cave ascendante, entre dans le ventricule droit, en partie immédiatement, en partie au travers de l'oreillette, comme dans ceux qui respirent. Du ventricule il est chassé dans l'artere pulmonaire, & de là une grande partie de ce sang passe par un tuyau arteriel dans l'aorte descendante; & l'autre partie continue son chemin par les arteres & les veines pulmonaires jusqu'au ventricule gauche du cœur, où il entre immédiatement, ou au travers de l'oreillette, & d'où par la constriction du cœur il est chassé dans l'aorte avec le sang qui vient au même tems, par le trou ovale.

L'aorte descendante étant pleine du sang, qui y va par le tuyau arteriel, elle n'en peut pas recevoir beaucoup par le ventricule gauche du cœur; c'est pourquoi il doit être distribué,

Digitized by Google

tribué, pour la plûpart, par les parties superieures. Pour celui qui passe par l'aorte descendante, il circule non seulement dans les parties inferieures du *Fetus*, mais aussi dans le *Placenta*.

Quoique le passage d'une plus grande quantité de sang par le poumon nuisît à la masse du sang & au Fetus; néanmoins, selon l'Auteur, il faut qu'il en passe quelque peu par les arteres & les veines pulmonaires, pour les étendre & les tenir en état de recevoir le sang après la naissance du *Fetus*, dès qu'il commence à respirer. Alors le trou ovale & le tuyau arteriel se ferment, parce que les poumons étant dilatez le sang y passe sans peine.

Cependant Mr. *Mery*, membre de l'Academie Royale des Sciences, a prétendu que le sang circuloit aussi promptement dans le *Fetus*, par l'artere pulmonaire que par l'Aorte, aussi bien que dans les Adultes, & en a tiré diverses conséquences, auxquelles je ne m'arrêterai pas. Mr. *Verheyen* a entrepris de refuter ce sentiment, dans un Traité particulier, qui est à la fin de ce Volume, & qui est intitulé: *Conteſtation entre l'Au-*

Digitized by Google

l'Auteur du Supplément Anatomique & Mr. Mery, &c. Il a été parlé suffisamment de cette matiere, dans des Ouvrages faits exprès, & dans l'Histoire Latine & Françoise de l'*Academie Royale des Sciences de Paris.*

ARTICLE IX.

The rights of the Christian Church against the Priests. II. Part, &c.

QUOI que je mette ce titre ici, ce n'est pas à dessein de dire ce qu'il y a dans ce Livre. Je ne l'ai pas vû, & je ne sai pas précisément ce qu'il contient. Je n'ai pas même encore vû aucune des réfutations, qu'on en a faites. Ainsi on ne doit pas s'attendre que j'en dise quelque chose, comme on croiroit peut-être que je le devrois faire; à cause du bruit que cet Ouvrage a fait en Angleterre & dans les Gazettes de Hollande.

Je n'ai rapporté ce titre, que pour avoir occasion de désabuser quelques personnes, qui peuvent avoir été trompées par d'autres, qui par ignorance, ou

Digitized by Google

ou par malice, ont publié, que Mrs. de la Chambre des Communes du Parlement de la Grande-Bretagne avoient fait brûler le Printems passé un Tome de la *Bibliotheque Choisie*, & avoient voulu marquer par-là leur indignation, contre l'Extrait, que j'avois fait de la premiere partie des *Droits de l'Eglise Chrétienne*, dans le Tome X. de cet Ouvrage.

On doit donc savoir que l'Auteur des *Droits de l'Eglise Chrétienne*, ou son Libraire, ayant publié une seconde partie de ce Livre, & l'ayant trouvée trop petite, y ont fait joindre pour la grossir, entre autres choses, l'Extrait que j'avois fait de la premiere Partie, après l'avoir fait traduire en Anglois; sans que j'en aye rien sû, que long-tems après, & sans que j'aye vû si cette traduction est fidele, ou non. Comme Mrs de la Chambre des Communes du Parlement de la Grande-Bretagne ont trouvé à propos de faire bruler la premiere & la seconde partie des *Droits de l'Eglise Chrétienne*, comme étant des Livres contraires au Gouvernement Episcopal; il est arrivé que *l'Appendix*, qui étoit attachée à la seconde a été brulée avec le

le reſte, ſans que d'ailleurs il y ait eu aucune autre raiſon de bruler la Traduction de mon Extrait. C'eſt de quoi j'ai été informé, par des gens, que j'ai ſujet de croire très-bien inſtruits de ce qui s'eſt paſſé & très-ſinceres. C'eſt par le même accident que l'on a brulé quelques paſſages de *Grotius*, qui ſont auſſi ajoûtez à ce Livre; ſans que la Chambre des Communes ait eu aucun deſſein de condamner au feu les Oeuvres de ce grand homme, ni de témoigner aucune indignation contre lui.

J'ai toûjours fait profeſſion de croire, que le Gouvernement Epiſcopal eſt d'inſtitution Apoſtolique & par conſéquent très-bon & très-légitime; Qu'on n'a eu aucun droit de le changer en aucun lieu, à moins qu'il ne fût pas poſſible de réformer autrement les abus qui s'étoient gliſſez dans le Chriſtianiſme, comme on ſait qu'il eſt arrivé en France, dans les Provinces-Unies, en Suiſſe & ailleurs; où l'on fut obligé de changer le gouvernement établi, parce qu'on n'en pouvoit obtenir aucune réformation; Que d'ailleurs on a dû le conſerver en Angleterre, où la Réformation s'eſt pû faire ſans

Digitized by Google

sans le changer : Qu'ainsi les Protestans, qui se trouvent en Angleterre, ou en d'autres lieux, où il y a des Evêques, font très-mal de s'en séparer : Que ce seroit encore plus mal fait, que d'essayer de le détruire, pour établir le Presbyteranisme, ou le Fanatisme, ou l'Anarchie.

J'ai d'ailleurs donné, à toutes occasions, de très-grandes loüanges à l'Eglise Anglicane, parce que je croyois qu'elle le méritoit; sans en tirer, ni en esperer aucun avantage, que l'amitié dont quelques Prélats & quelques Théologiens illustres de cette Eglise m'ont honoré. Si j'avois eu dessein de m'avancer dans cette Eglise, je ne serois pas sorti d'Angleterre en 1683. comme je le fis; & je puis dire, sans trop de vanité, que si je m'étois appliqué à rendre mes devoirs à ceux, de qui cette sorte d'avancemens dépendent, j'aurois pû y réussir; aussi bien que tant d'autres, qui ont été avancez, sans avoir aucuns talens extraordinaires. Venir en Hollande n'étoit pas un moyen d'avoir un Bénefice en Angleterre. Il ne faut pas être fort habile, en cette sorte de choses, pour savoir cela, & je ne l'ai jamais ignoré. Mais en

Digitized by Google

en ſortant d'Angleterre, je n'ai pas changé l'eſtime, que j'avois conçuë & pour le Gouvernement Epiſcopal & pour pluſieurs illuſtres Docteurs de cette Egliſe. On le peut voir par tout, où j'ai eu occaſion d'en parler, & non ſeulement dans les Dédicaces de quelques uns de mes Ouvrages, mais encore en mille autres endroits; comme on le peut remarquer, par exemple, dans le petit Livre, que j'ai ajoûté à ceux de *Grotius*, de la Verité de la Religion Chrétienne, & dans l'Extrait que j'ai fait de l'Hiſtoire de Mylord *Clarendon*, dans les Tomes XVIII & XIX. de cette *Bibliotheque Choiſie*.

Perſonne n'a tant fait valoir les *Hammonds*, les *Tillotſons* & les *Cudworths*, que moi. Cela m'a même attiré quelquefois le chagrin de ceux, qui haïſſent le Gouvernement Epiſcopal & qui n'aiment pas l'Egliſe Anglicane; gens qui ne ſont pas en petit nombre de deçà la mer.

A l'égard du Gouvernement Civil, tel qu'il eſt établi par les Lois, ſous l'autorité des Rois & des Parlemens, perſonne n'en a parlé avec plus d'éloge que moi, lors que l'occaſion s'en eſt préſentée. Je ne crois pas même

Digitized by Google

même qu'il y ait guére d'Ecrivains Anglois, qui aient mieux parlé du Gouvernement préſent de la Grande Bretagne que moi; & je puis dire hardiment, qu'il n'y a aucun étranger qui en ait écrit, comme je l'ai fait.

Je ne parle pas de cette maniere, pour me faire un mérite de cela auprès de Sa Majeſté Britannique, de ſon Parlement, ou de ſon Conſeil, ou de la Nation Angloiſe en général; mais pour faire voir que, dans la derniere ſéance du Parlement, on ne pouvoit concevoir aucune mauvaiſe opinion, à l'égard de ce que je pouvois croire de l'Egliſe, ou du Gouvernement de ce païs-là. J'ai l'honneur d'être connu de trop de membres de cette Aſſemblée, & il y en a trop, qui ont lû quelques uns de mes Ouvrages, pour avoir peur que ces Meſſieurs ne ſe ſoient imaginez que je n'avois pas de bons ſentimens de leur Egliſe & de leur Gouvernement. Je ne craindrai jamais que dans une Aſſemblée, auſſi libre & auſſi éclairée que celle-là, on cauſe du chagrin à des Etrangers, qui parlent auſſi bien de ce païs-là, que je l'ai fait. Les Anglois ne ſont pas gens

Digitized by Google

gens à maltraiter ceux pour qui d'autres Nations croiroient devoir avoir des égards ; ſi elles en avoient été loüées, comme j'ai fait la Nation Angloiſe.

Dans l'Extrait même, dont il s'agit, je fais, dès le commencement, l'éloge de l'Egliſe Anglicane; & je n'ai rien voulu dire du corps du Livre, où l'Auteur parle contre le Gouvernement Epiſcopal. Je me ſuis contenté de parler de *l'Introduction*, où l'Auteur établit les principes de la Liberté Civile, & de la Liberté de Conſcience; qui ne ſont nullement incompatibles avec le Gouvernement Epiſcopal. J'ai remarqué de plus à la page 360. & ſuiv. que le Gouvernement Epiſcopal dureroit en Angleterre, autant que les Lois y ſubſiſteront, & que c'étoit une folie que de s'imaginer, qu'il ſeroit détruit.

Si j'ai parlé du Livre & du deſſein, que l'Auteur peut s'être propoſé, avec retenue, ç'a été 1. en faveur de ce qu'il y a de bon, dans ce Livre, pour la liberté civile & religieuſe, par oppoſition à la Tyrannie & à l'Inquiſition, & nullement pour m'oppoſer au Gouvernement Epiſcopal, qui

Digitized by Google

lui n'eſt pas ſujet par lui même, ces défauts, comme on le voit en Angleterre : 2. en oppoſant ce que l'Auteur dit à des ſentimens ouïrez, qui ne ſont pas même ſouffers dans les Royaumes Catholiques Romains, où les Rois ne ſouffrent aucune autorité égale, & encore moins ſuperieure à la leur : 3. parce que ce n'eſt pas ma coûtume de prendre parti ouvertement contre un Auteur, lors qu'il témoigne qu'il n'a aucun mauvais deſſein, mais au contraire d'interpreter ce qu'il dit le plus favorablement qu'il eſt poſſible, & d'abſoudre, pour ainſi dire, plûtôt cent coupables, que de condamner un ſeul innocent.

Si j'ai dit que l'on n'avoit pas encore lû ici de Livre *ſi fort & ſi ſoûtenu, en faveur des Principes, que les Proteſtans ſoûtiennent communément de deça la mer* ; je n'ai entendu cela que de l'autorité des Souverains, en matieres Eccléſiaſtiques, que l'on porte fort loin en Allemagne & dans les Provinces-Unies ; & que quelques perſonnes voudroient au contraire trop diminuer, en établiſſant une autorité indépendante de la leur, & ſuperieure même à divers égards. Du

Digitized by Google

Du reſte, ſi l'Auteur a prétendu qu'il ſeroit avantageux de détruire l'Epiſcopat, pour introduire quelque ſorte de Fanatiſme, que ce ſoit; je ne ſaurois approuver un ſemblable projet, & je n'ai jamais cru que dans l'état, où eſt le genre humain, dans cette vie, il pût ſe paſſer d'un Ordre Eccleſiaſtique, par le moyen duquel on l'inſtruiſe de ſes devoirs & on le tienne dans quelque reſpect. J'avouë que l'autorité, de ceux qui conduiſent la Societé Eccleſiaſtique, ne doit pas dégenerer en tyrannie, comme elle avoit fait par tout, avant la Réformation; mais il ne faudroit pas auſſi que tout devînt un Chaos, & que l'on vît par tout des gens, ſans vocation & ſans Lettres, faire les inſpirez, & enſeigner ce qu'ils ne ſavent pas; ou que des gens, qui feroient profeſſion d'Atheïſme, enſeignaſſent publiquement qu'il n'y a ni Vertu, ni Vice, & que tout conſiſte à tromper habilement le Public, pour faire bien ſes affaires, ſans s'attirer néanmoins aucun mal parmi les hommes; puis que, ſelon eux, l'ame meurt avec le corps & qu'il n'y a point de Dieu, qui recompenſe, ou qui puniſſe les actions des hommes. Ce ſont

là

Digitized by Google

là des extrémitez vicieuſes, qui ne ſont pas des ſuites de la liberté Chrétienne, mais de très-grands deſordres. Rien n'eſt plus propre à les prévenir, que la Diſcipline Epiſcopale, telle qu'elle eſt établie par les Loix en Angleterre; ſur tout lors que ceux, qui conduiſent la Societé Eccleſiaſtique, ſont des perſonnes éclairées, ſages, retenues, & en un mot bien perſuadées de tous les principes de la Religion Chrétienne.

J'ai crû devoir m'expliquer là deſſus ici, afin que l'on vît que je n'ai pas dû croire que Mrs. de la Chambre des Communes en Angleterre, euſſent eu aucun deſſein de marquer de l'indignation, contre cette *Bibliotheque Choiſie*: comme quelques perſonnes mal-intentionnées à mon égard l'ont publié en ces Provinces; & afin que l'on ne crût pas que je m'intereſſaſſe, en aucune maniere, dans le Livre intitulé *Droits de l'Egliſe Chretienne contre les Prêtres.*

Digitized by Google

ARTICLE X.

I. SUITE *des* CONJECTURES PHYSIQUES *par* NICOLAS HARTSOEKER. *A Amſterdam chez H. Desbordes* 1708. in 4. pag. 148. avec 5. planches. *Se trouve chez H. Schelte.*

NOUS avons parlé dans le Tome XI. des *Conjectures Phyſiques*, dont voici la ſuite, qui eſt compoſée de ſept Diſcours, qui traitent de matieres très-importantes & très-curieuſes dans la Phyſique. L'Auteur qui eſt fort ſerré, & fort court, mérite d'être lû, avec ſoin. Pour en donner un Extrait ſuivi, il faudroit le tranſcrire. C'eſt pourquoi nous nous contenterons d'en indiquer la matiere, afin que les Curieux puiſſent avoir recours à l'Original. Il parle principalement ici des fonctions du Corps humain, où l'ame n'a point de part & qui ne dépendent point de nôtre volonté. Pour les queſtions difficiles, il a eu ſoin de les éviter & de parler toûjours d'une maniere que tous ceux, qui ont ſeulement une légere

Digitized by Google

gere connoiſſance de l'Anatomie puiſſent l'entendre. Il a raiſon, au reſte, l'avoir pris occaſion de démontrer à *poſteriori*, par l'admirable méchanique du corps humain, qu'il y a une Intelligence infinie, qui gouverne l'Univers; car tant d'Ordre ne peut être que l'effet d'un Etre intelligent.

Mais pour parler des matieres mêmes, qui ſont le ſujet de ce Volume, le premier Diſcours regarde la digeſtion. On y voit comment les alimens ſe coupent & ſe préparent, dans la bouche, avant que de deſcendre dans l'eſtomac, & comment ils s'y digerent quand ils y ſont deſcendus; ſoit par le mouvement & la compreſſion de l'eſtomac, ſoit par le ſuc diſſolvant qui y eſt, & par la chaleur, qui avance la digeſtion. L'Auteur dit auſſi en paſſant ce que c'eſt que la faim & la ſoif, qui font que les Animaux recherchent les alimens, qui ſont néceſſaires pour leur ſubſiſtance. Comme lors que l'eſtomac eſt plein, il preſſe le Pancréas & le Foie, ces viſceres lui fourniſſent encore leurs ſucs, qui peuvent ſervir auſſi à la concoction des alimens, qu'ils accompagnent dans les inteſtins,

& qui ſervent à en ſéparer les particules les plus ſubtiles, qu'on appelle le Chyle, & à le rendre plus propre à la nourriture du corps. Mr. *Hartſoeker* ſuit ici le Chyle juſqu'à ſon entrée dans le ſang, mais il ne va pas plus loin.

Le ſecond Diſcours décrit la ſtructure du Cœur, & dans le troiſiéme l'Auteur traite de la Circulation du ſang, & de ce qui la cauſe. L'air qu'il reçoit dans les Poumons, y contribue beaucoup, & l'Auteur apporte même quelques experiences pour faire voir que le Chyle eſt changé en ſang & devient rouge par le moyen de l'air.

L'Auteur regarde le cœur comme une Machine Hydraulique, dont il décrit ainſi le mouvement. Les veines apportent le ſang, dans les deux réſervoirs du cœur (qu'on appelle autrement *les Oreillettes du Cœur*) où il dilate par ſa chaleur les eſprits vitaux contenus dans les Fibres nerveuſes de ces réſervoirs. Ces eſprits dilatez gonflent ces Fibres & font par conſequent que les deux réſervoirs du cœur compriment le ſang qui s'y eſt amaſſé, & le pouſſent dans le cœur. Dès que le ſang ainſi pouſſé eſt dans les

Digitized by Google

les ventricules du cœur, les esprits vitaux contenus dans les Fibres nerveuses de ces réservoirs, se condensent par l'absence du sang, & ainsi ces reservoirs se relâchent & se mettent en état de recevoir de nouveau sang. Au contraire les esprits vitaux, contenus dans les Fibres nerveuses des ventricules du cœur, se dilatent par la chaleur du sang qui y est entré, & sans doute aussi par la chaleur de celui qui étant entré dans l'artere coronaire, pendant la Diastole du cœur, l'a pénetré de toutes parts. Ainsi le cœur s'enfle de tous côtez & fermant au sang, par les valvules, le chemin par où cette liqueur pourroit rentrer dans les veines, la pousse avec violence, dans les veines, qui se trouvent à son embouchure. Lors que les ventricules se sont vuidez, de cette maniere, les esprits vitaux, contenus dans les Fibres nerveuses, se condensent aussi-tôt par l'absence de ce sang, d'où il arrive qu'il se relâche & se met en état de recevoir de nouveau du sang de ses réservoirs.

Voilà comme l'Auteur conçoit que la Systole & la Diastole du cœur se font; mais je ne sai si la vîtesse de la

circulation du sang, & le voisinage des parties, souffrent ces réchauffemens & ces refroidissemens considerables & qui se succedent les uns aux autres des esprits animaux, qui sont dans des nerfs si proches ; & si les oreillettes & les ventricules s'enflent & se desenflent séparément & successivement. C'est aux Anatomiciens à examiner cela, avec plus de soin. Cependant l'Auteur ne laisse pas d'être loüable d'avoir tâché d'expliquer un phénomene, dont on n'avoit apporté aucune explication, qui ne fût sujette à des difficultez. L'on conçoit facilement, par la structure du cœur, qu'il est propre à se mouvoir & à donner passage au sang, en s'enflant & se desenflant comme il fait ; mais il ne s'ensuit pas de là que cette espece *d'Ecluse*, pour parler à la mode de Hollande, s'ouvre & se ferme par le seul mouvement du sang. S'il faut dire la verité, j'ai beaucoup de penchant à croire que dans les choses naturelles, où il n'y a que de la pure matiere ; on ne voit pas plus d'automates, ou de mouvemens perpetuels, que dans les ouvrages de l'Art ; & je ne vois pas pourquoi l'on supposeroit comme un *Axiome*,

Digitized by Google

Axiome, ou comme une *Demande* qu'on ne peut pas refuſer d'accorder: que tout ce qui ſe fait dans les mouvemens involontaires des animaux, ſe fait par des principes purement méchaniques, comme les mouvemens d'un Horloge. Si l'on demande quelle eſt donc la cauſe, qui dirige ces mouvemens, je dirai qu'elle ne m'eſt pas connue, & que je ne dois néanmoins pas ſuppoſer qu'il n'y en a point, parce que je ne la connois pas. Qui m'a dit que je dois tout connoître? Je trouve néanmoins très-louable le travail de ceux, qui nous apprennent que châque partie du corps eſt très-propre, par ſa ſtructure, à faire les fonctions auxquelles elle eſt deſtinée; quoi qu'elles ne ſoient peut-être que des inſtrumens, dont des Etres immateriels, que nous ne connoiſſons pas, ſe ſervent. D'ailleurs rien ne nous oblige de rendre raiſon du tout, & il n'y a point de honte à ignorer ce que perſonne ne peut ſe vanter de ſavoir aſſurément.

Mais pour revenir à nôtre Auteur, on trouvera dans la ſuite de ſon Diſcours troiſiéme pluſieurs remarques curieuſes touchant la varieté des pouls,

ce qui peut nuire au ſang, ſoit par la reſpiration ou autrement, & par ſa circulation.

Le quatriéme Diſcours eſt de la Reſpiration; le cinquiéme de la nature & de l'uſage des Glandes, qui ſont répandues par tout le corps humain; le ſixiéme regarde la Nutrition & l'Accroiſſement; & le ſeptiéme la Géneration. Il y a en tout cela non ſeulement l'explication des queſtions, que les Anatomiciens & les Phyſiciens font ſur cette ſorte de choſes, mais encore beaucoup d'experiences ou nouvelles, ou appliquées de nouveau aux ſujets que l'Auteur traite. Tout cela eſt dit en peu de mots & d'une maniere fort claire & proportionnée à tous ceux qui ont une legere connoiſſance de la Phyſique & de l'Anatomie. L'Auteur eſt très-louable en ce qu'il n'a pas voulu imiter quelques Savans hommes, qui affectent de parler obſcurément, pour n'être entendu que des gens du métier, & qui ſouvent ſous cette obſcurité cachent bien des ſuppoſitions incertaines & beaucoup de faux raiſonnemens. Il n'en impoſe à perſonne à cet égard, & ceux qui voudront le con-

Digitized by Google

contredire n'auront pas au moins ſujet de ſe plaindre de ſon obſcurité.

II. ECLAIRCISSEMENS *ſur les* CONJECTURES PHYSIQUES par NICOLAS HARTSOEKER. 1710. *A Amſterdam chez P. Humbert*, in 4. pagg. 196. *& ſe trouve chez H. Schelte.*

PLUSIEURS perſonnes ayant fait à Mr. *Hartſoeker* des Objections de bouche, ou autrement, ſur ſes Ouvrages, & quelques endroits de ces mêmes Ouvrages ayant beſoin d'être traitez, avec un peu plus d'étendue qu'il n'avoit fait; il s'eſt réſolu de donner ici des réponſes à ces objections. Outre cela il y répond à des obſervations & à des experiences, que d'habiles gens ont publiées, & qui étoient, ou qui paroiſſoient, contraires aux ſentimens, qu'il avoit avancez. Comme Mr. *Hartſoeker* a mis ici les objections, & les obſervations, comme elles ſe ſont préſentées à lui, & qu'il y a répondu à meſure que l'Ouvrage s'imprimoit, il n'a gardé aucun ordre; de ſorte qu'on ne peut pas

Digitized by Google

marquer les parties de ce Tome, comme celles de l'autre. Outre cela, la grande varieté des choſes dont il eſt parlé ici, empêche qu'on ne puiſſe entrer en aucun détail. On dira * en géneral qu'il y a ici quantité de choſes oppoſées aux obſervations & aux conjectures de Mrs. de *l'Academie Royale des Sciences de Paris*; quoi qu'il ſoit Membre Aſſocié de cette célebre Compagnie. Mais il y eſt permis d'être de divers ſentimens, & l'on n'y cherche pas les moyens d'établir certaines opinions, par autorité, mais de trouver ce qui eſt vrai. Ainſi l'on y diſpute, ou l'on y doit diſputer, avec moderation; puiſque perſonne ne doit chercher à établir ſes penſées, mais ſeulement ce qui eſt conſtamment vrai, de quelque côté qu'il vienne. Mr. *Hartſoeker* diſpute auſſi avec retenue, & accorde à ceux qui voudront l'attaquer la même liberté qu'il prend.

Je rapporterai ſeulement un exemple des recherches, que l'on trouve ici, & qui concerne la vitrification de l'Or. On avoit crû juſqu'à préſent que l'Or étoit ſi fort fixe, que quand

* *Voyez p. 61. & ſuiv. 126. & ſuiv.*

Digitized by Google

quand on le tiendroit en fonte pendant très-long-tems, il ne diminueroit nullement ; & l'on avoit établi cette opinion sur l'experience que les Chymistes en avoient faite dans leurs Laboratoires. Cependant Mr. *Homberg*, * Chymiste de l'Academie des Sciences, ayant exposé de l'Or, autant affiné qu'il étoit possible, aux rayons réunis par un miroir ardent convexe, s'est apperçu qu'après s'y être fondu, il y petille & jette jusqu'à six ou sept pouces de distance une infinité de petites goutelettes, qui étant reçuës sur un papier & ramassées, font une poudre d'or veritable. L'or étant un peu éloigné de l'endroit précis du foyer, fume d'abord beaucoup, & presque aussitôt il s'en change une bonne partie en verre violet foncé, qui pese moins que l'or. Si on l'éloigne un peu plus du foyer il ne fait que fumer & ce qu'il perd se perd très-lentement.

Mr. *Homberg* a crû par-là avoir découvert les principes dont l'or est composé ; qui sont, selon lui, du Mercure, un Souffre métallique, &

* *Voyez son Mémoire dans ceux de* l'Ac. des Sciences *de l'an* 1702, *p.* 141.

Digitized by Google

de la Terre. Le Mercure, qui est volatil, est ce qui s'exhale en fumée. La Terre & le Souffre sont fixes, & le Souffre sert à fondre la Terre, & à la vitrifier. Le verre de l'or, joint aux goutellettes, dont on a parlé, n'égale pas la pesanteur de la masse, qu'on a exposée au foyer du miroir ardent; parce que le Mercure s'en est évaporé.

Voilà le sentiment de Mr. *Homberg*, que nôtre Auteur * réfute. Il remarque 1. que si le Mercure principe s'envole, il ne le faut plus compter, & qu'il ne se trouve pas dans la vitrification de l'or; non plus que les parties du Souffre, s'il y en a de volatiles; & qu'ainsi il ne reste plus d'or, car pour la matiere terreuse, qui se vitrifie, elle ne lui appartient pas plus que les parties terreuses, qui se trouvent dans l'eau la plus claire: 2. Que comme il seroit absurde de dire que l'on a vitrifié l'eau, si après l'avoir fait évaporer par le verre ardent, on avoit vitrifié la matiere terreuse qui s'y trouvoit; il semble qu'on ne peut pas dire qu'on auroit vitrifié de l'or, si après l'avoir fait aller en fumée par le

* *Pag.* 80.

Digitized by Google

le verre ardent, on avoit vitrifié la matiere terreuſe qui s'y trouvoit : 3. Qu'il en eſt de même de la vitrification des autres corps, dont les particules volatiles s'en vont en l'air, & les ſalines ſeulement & ſablonneuſes ſont vitrifiées : 4. Que ce qui paroît ſe vitrifier dans l'or n'appartient nullement à la ſubſtance de l'or, mais eſt compoſé des ſels qui ſe trouvent dans les cendres du charbon, dans lequel Mr. *Homberg* place l'or pour l'expoſer au foyer d'un miroir ardent : 5. Que c'eſt en vain que Mr. *Homberg* dit, que ſi cette matiere vitrifiée étoit compoſée des ſels du charbon, il s'en trouveroit une ſemblable attachée à l'argent, quand on le tient en fonte dans un ſemblable charbon, au lieu qu'il n'y en a point.

Mr. *Hartſoeker* revient encore, * plus bas, à la même matiere, dans l'Extrait d'une Lettre, qui peut ſervir d'Eclairciſſement ſur le Diſcours VIII. du Livre II. des Conjectures Phyſiques, où il eſt traité des métaux. Comme Mr. *Homberg* avoit publié qu'il avoit vitrifié de l'or, par le moyen d'un Verre ardent fait par feu Mr. de *Tſchirnhaus* ;

* *Pag.* 166.

Mr. *Hartſoeker* alla à Caſſel, où il y a un verre tout ſemblable travaillé par le même, pour y faire l'experience de la vitrification. Il nous aſſure 1. qu'il y a trouvé, par pluſieurs experiences réïterées, qu'aucun métal non pas même le plomb, ne peut être vitrifié, & que ſi quelque métal, par exemple le plomb, a parû ſe vitrifier, ce n'étoit pas à proprement parler ce métal, qui ſe vitrifioit, mais des corps héterogenes qui venoient de dehors, ou qui y étoient déja; & que ces corps, entourant les particules de ce métal, en ſe vitrifiant faiſoient avec elles une maſſe, qui reſſembloit à une eſpece de verre: 2. Qu'on n'auroit pas plus de raiſon de ſoûtenir qu'on eût changé les métaux dans une eſpece de verre, que de ſoûtenir qu'on auroit changé le ſable en ſuif de chandelle, ſi après l'avoir broyé en une poudre fine & impalpable, on l'avoit fondu parmi du ſuif de chandelle & qu'on auroit ainſi réduit ces deux ingrediens en une ſeule maſſe: 3. Qu'il avoit fait affiner de l'or avec beaucoup de ſoin, & qu'il le mit, non dans un charbon, comme avoit fait Mr. *Homberg*, mais dans un petit creuſet d'une Terre qui reſiſte extré-

Digitized by Google

extrémement au feu : 4. Qu'il le tint là en fonte exposé au miroir ardent depuis onze heures & un quart jusqu'à midi & demi, & que pour empêcher que la force des rayons ne diminuât, ou qu'ils ne s'écartassent, il rétrecit le foyer par un petit Verre qui couvroit exactement l'or, qui demeura ainsi dans une fonte violente : 5. Qu'il fumoit tant soit peu au commencement, mais que cette fumée ne dura qu'un quart de minute tout au plus, après quoi l'on n'en vit aucune ; ce qui fit conjecturer qu'elle étoit causée par quelques peu d'impuretez, qui étoient encore restées dans l'or, & que la fumée dont parle Mr. *Homberg* étoit causée par le charbon : 6. Que l'experience ayant été faite & l'or refroidi ; il le fit peser, comme il avoit fait auparavant, & ne le trouva nullement diminué.

De là il croit pouvoir conclurre, avec assez de vraisemblance, que le Verre que Mr. *Homberg* a trouvé dans son or, est venu des cendres du charbon, où il l'avoit tenu pour le vitrifier ; & que si une partie de cet or avoit sauté en goutelettes, assez loin de l'endroit, où il étoit en fonte, cela étoit arrivé par l'air, qui étoit

étoit dans le charbon, & qui en sortoit par la violence du feu, & en traversant l'or, qui étoit en fonte, en emportoit quelques particules par son ressort. Nôtre Auteur souhaite que Mr. *Homberg* essaye s'il peut vitrifier quelque métal que ce puisse être, par son verre ardent, en le tenant en fonte dans un corps, qui ne soit pas sujet à se vitrifier. Il croit qu'il n'y réussira point, quand même il tiendroit en fonte l'or pendant un jour entier.

A cette occasion, Mr. *Hartsoeker* nous apprend qu'ayant été visiter diverses mines en Allemagne, il a été par là confirmé dans les sentimens, qu'il avoit eus des métaux. C'est qu'ils ont été de tous tems dans les entrailles de la Terre, à peu près tels qu'ils y sont à présent, & qu'ils n'y naissent point; de sorte que s'il y a quelque métal, dans un endroit, où il n'y en avoit point auparavant, il y a été transporté d'un autre endroit, où il y en avoit, & qu'on ne pourroit soûtenir, avec plus de raison, que ce métal y est crû, qu'on pourroit soûtenir que du bled, qui a été transporté des champs, dans un grenier, est crû dans ce grenier. Il avoit

aussi

auſſi toûjours été du ſentiment que châque métal n'eſt autre choſe qu'un aſſemblage d'une infinité de particules homogenes & immuables: de même que l'air, l'eau, les ſels, & une infinité de corps du Monde viſible; & qu'auſſi-tôt qu'on a de ces particules, on a de l'or, de l'argent, du cuivre, du fer, &c.

Mr. *Hartſoeker* croit voir * très-clairement par là que toute la Terre, ou au moins ſa croûte exterieure n'a été autrefois qu'un grand Chaos, où l'air, l'eau, les ſels, les métaux, & tout le reſte ayant été pêle-mêle enſemble, ſe ſont en quelque façon débrouillez, en ſe précipitant les uns plus promptement que les autres & ont formé cette croûte, telle à peu près que nous la voyons à préſent. Comme l'on trouve dans des pierres & même dans celles qui ſont chargées de quelque métal, des empreintes de poiſſons & de feuilles, toutes ſortes de coquilles de Mer, & des os d'animaux terreſtres; nôtre Auteur en conclut qu'il faut néceſſairement qu'il y ait eu autrefois des tremblemens de Terre qui ayant ſoulevé & bouleverſé une grande étenduë de païs,

* *Pag.* 168.

païs, où toutes ces choſes ſe trouvoient, en aient encore fait une eſpece de Chaos, & que la croûte, qui a été formée de ce Chaos n'ait été autrefois qu'une matiere molle, qui s'eſt endurcie avec le tems & à meſure que l'humidité qui la rendoit molle s'eſt retirée.

* Ainſi il y auroit eu, ſelon lui, un double Chaos, ou peut-être encore davantage. Le plus ancien ne reſſemble pas mal à celui des anciens Philoſophes & des Poëtes; excepté que Mr. *Hartſoeker* ne reconnoit pas les quatre élemens d'*Empedocle*, comme la ſeule matiere de tous les corps, puis qu'il croit que les particules métalliques, les terreſtres & toutes les autres ſont, comme il parle, *éternelles & immuables.* Il veut dire apparemment qu'elles ont été formées dès le commencement, & qu'elles ne s'engendrent pas. Autrement on ne voit, dans toutes ces matieres, aucun veſtige d'éternité, ou d'exiſtence ſans commencement. D'ailleurs tout cela n'a point de mouvement de ſoi même, pour ſe brouiller & ſe précipiter. Ce qu'on appelle les Lois du mouvement ne ſont

* *Remarque de l'Auteur de la B. C.*

Digitized by Google

ſont pas des regles éternelles & ſans cauſe ; & tout s'eſt dû faire conformément à ces Lois, qui ſont proprement l'execution des volontez du Premier Moteur ; ſoit qu'il la procure immédiatement & par lui même, ſoit qu'il ſe ſerve de cauſes ſubalternes, qui ne nous ſont pas connues. Il en faut néceſſairement revenir-là, & avouer qu'après bien des conjectures, nous ne ſommes guere avancez dans la connoiſſance des premiers principes des choſes.

Pour les autres Chaos faits par des tremblemens de Terre, & que l'on prouve par des coquillages & autres choſes, que l'on trouve dans le milieu des pierres & des mines ; on aura un peu plus de peine à les digerer. Si la Terre avoit été ainſi bouleverſée, il eſt difficile de comprendre comment toute ſa ſuperficie eſt couverte de toutes ſortes de plantes, ſi pleines d'art & d'une ſi grande utilité pour ſes habitans. Il eſt au moins bien certain que des corps organiſez, comme ceux-là, ne ſont pas des effets du hazard. Pour les coquilles & les autres choſes, que l'on découvre dans la Terre & dans des lieux bien éloignez de la Mer ; peut-

Digitized by Google

peut-être qu'il vaudroit mieux dire franchement qu'on ne ſait point comment ces choſes ont été ou formées, ou tranſportées dans les lieux où on les voit, que de hazarder trop de conjectures. Il y aura toûjours une grande difference entre *conjecturer* & *ſavoir*, & il ſe trouvera que ceux qui ne conjecturent point, & qui diſent ſeulement qu'ils ne ſavent pas la raiſon de certaines choſes, ſont auſſi avancez dans la connoiſſance de la Verité, que ceux qui conjecturent le plus. Au moins ils ne ſont pas en auſſi grand danger de ſe tromper, parce qu'ils hazardent bien moins de jugemens.

Il me ſemble que l'on devroit infiniment eſtimer une Hiſtoire Naturelle, bien faite & en bon ordre, où l'on vît tout ce que l'experience nous apprend, à l'égard de tout ce qui nous eſt connu. Il y auroit de quoi s'amuſer bien des années, pour connoître ſeulement les faits, avant que d'en pouvoir rechercher les cauſes.

Pour revenir à nôtre Auteur, on trouvera, dans la ſuite, pluſieurs remarques curieuſes ſur la maniere dont on ſépare l'argent du plomb, dans

Digitized by Google

dans les Mines, où ils ſont mêlez; d'où Mr. *Hartſoeker* croit avoir raiſon de conclurre que les métaux ne s'engendrent point. Il répond auſſi à quelques preuves, que l'on a crû avoir du contraire.

Outre quantité de choſes, qui concernent la Phyſique, que l'on trouvera dans ce volume; l'Auteur a donné ſon jugement ſur la * maniere de philoſopher de *Deſcartes*, à qui il accorde une très-grande connoiſſance de la Géometrie, mais dont il n'approuve pas fort la Métaphyſique, ni la Phyſique. On en verra une critique, dans l'endroit que l'on a marqué au deſſous de cette page. Quoi qu'on ſoit obligé à *Deſcartes* de ce qu'il a oſé ſecouër le joug de la Philoſophie Peripateticienne, & de ce qu'il a montré la méthode qu'il falloit ſuivre pour parvenir à la connoiſſance de la Verité; il eſt ridicule d'en être ſi idolâtre, que de vouloir ſoûtenir ſes erreurs, après les avoir découvertes par la méthode, qu'il a lui même montrée aux autres. Ce ne ſeroit plus être diſciple de la Verité, qui doit ſeule enſeigner les hommes; ce ſeroit mettre

* *Pag.* 102. *& ſuiv.*

Digitized by Google

mettre un homme, en ſa place, & former une faction ſous ſon nom, où l'on n'a aucun égard à ce qui eſt vrai ou faux, mais ſeulement à ce que cet homme a décidé. Mr. *Hartſoeker* ſe moque du premier raiſonnement de *Deſcartes*; *je penſe, donc je ſuis*; de la maniere dont il prétend montrer, que l'Ame eſt immaterielle; de ce qu'il dit des tromperies des ſens; des idées innées, dont il croit que l'Ame a beſoin pour penſer; & de ſa démonſtration de l'exiſtence de Dieu. Delà il paſſe à la Phyſique, & remarque que les deux principes de *Deſcartes*, que l'eſſence de la matiere ne conſiſte que dans l'étendue, & qu'il y a toûjours une égale quantité de mouvement, dans le Monde, ſont deux erreurs, qui l'ont jetté en pluſieurs autres. Ses Loix du mouvement ſont la plûpart fauſſes & la formation de l'Univers eſt une pure chimere, contraire aux veritables Lois du mouvement & aux phénomenes de la Nature. Son ſentiment touchant la Machine des Bêtes eſt, ſelon nôtre Auteur, tout à fait inſoûtenable. Sa formation de l'homme & de toute l'économie animale, par les ſeules Lois de la Mechanique, eſt,

Digitized by Google

eſt, comme on en convient, tout à fait pitoyable. Les Carteſiens trouveront la Cenſure de Mr. *Hartſoeker* un peu forte, mais bien des gens l'approuveront, ſans doute.

En reconnoiſſant que *Deſcartes*, qui étoit un beau génie, s'eſt trompé tant de fois dans les conjectures qu'il avoit faites pour expliquer l'énigme de la Nature; nous devons être plus retenus à en avancer d'autres, de peur de nous condamner nous mêmes, en le blâmant, & ſur tout ne pas les défendre, avec trop de chaleur.

Il faut rendre cette juſtice à Mr. *Hartſoeker*, qu'il ne paroît pas entêté des ſiennes; comme on le voit par la ſuite de ce même Diſcours, * où il déclare qu'il condamne l'explication qu'il avoit donnée du mouvement du cœur, dans la Suite de ſes Conjectures, & de laquelle nous avons parlé. Il renonce au Méchaniſme, en cette occaſion, & croit, ſelon les idées de quelques Modernes, dont nous avons parlé ailleurs dans cette *Bibliotheque Choiſie*; qu'il faut avoir recours à une cauſe diſtincte de la Machine du corps, ou à une Ame,

* *Pag.* 113.

Digitized by Google

Ame, quelle qu'elle ſoit, qui réſidant dans le Cervelet, juſqu'à ce qu'elle s'en retire, pour être abſorbée dans la grande Ame du Monde, pouſſe de là les eſprits vitaux, vers toutes les parties de nôtre Corps, afin qu'elles puiſſent faire les fonctions à quoi elles ſont deſtinées. Il attribue à cette Ame les fonctions vitales dont l'Ame Raiſonnable, qui a ſon ſiege dans le grand Cerveau y apperçoit, juge & raiſonne, par une faculté qui lui eſt innée. On verra encore quelques remarques là-deſſus, auxquelles je ne puis pas m'arrêter.

Mr. *Hartſoeker* n'a pas meilleure opinion des découvertes de Mr. de *Tſchirnhaus*, comme on le verra à la p. 58. Il ſe moque, ſur tout de ſon verre objectif de trente deux pieds de foyer & de plus d'un pied du Rhin de Diametre, convexe des deux côtez, par lequel ſans tuyau & ſans oculaire, il voyoit les objets plus clairement & plus diſtinctement, qu'on ne les avoit encore vûs, avec des lunettes ordinaires. Il aſſuroit même que le champ, c'eſt à dire, l'eſpace, qu'on pouvoit voir à la fois, avec ce verre ſans tuyau & ſans oculaire, étoit d'une grandeur incroyable; ayant vû très-

Digitized by Google

très-distinctement en plein midi une Ville entiere, à la distance d'une lieuë & demie d'Allemagne. Mr. *Hartsoeker* croit cela impossible, & n'a pas fort bonne opinion des autres experiences de Mr. de *Tschirnhaus*.

Ailleurs, en parlant des * observations microscopiques, il dit que ceux qui s'y appliquent doivent avoir autre chose que leurs yeux en partage; sans quoi, ils s'imaginent bien souvent voir mille choses qu'ils ne voyent point, semblables à ceux qui voyent dans les nuës tout ce que leur imagination leur représente. Il prend pour exemple de cela Mr. *Leuwenhoek*, & témoigne qu'il n'a pas de foi pour les découvertes qu'il fait des particules insensibles des corps, par le moyen de certains Microscopes, qu'il ne fait voir, dit-il, qu'à sa femme.

Ainsi bien des Physiciens trouveront ici de quoi s'exercer. Les disputes dans cette espece de choses, ont toûjours été à la mode & sont utiles, pourvu que l'on ne parle que de la matiere même, sans toucher aux personnes.

* *Pag.* 82.

ARTICLE XI.

HERBARIUM DILUVIANUM *collectum à* JOANNÆ JACOBO SCHEUCHZERO *M. D. Matheseos Professore Tigurino, Acad. Leopoldin. Socc. Anglicæ & Prussicæ membro.* Tiguri 1709. in fol. pagg. 50. avec dix planches en tailles douces ; & se trouve à Amsterdam chez H. Schelte.

NOUS avons parlé dans le Tome XVII. de cette *Bibliotheque Choisie* de divers Ouvrages de Mrs. *Scheuchzer*, & entre autres des *Piscium Querelæ* de nôtre Auteur. Dans cet Ouvrage, il a * produit des poissons petrifiez, qu'il croit être demeurez dans les lieux où on les a trouvez, depuis le tems du Deluge Universel. Mais voici un bien plus grand recueuil de plantes pétrifiées depuis le même tems, comme il le croit. Il faut néanmoins convenir qu'il est plus facile de concevoir comment des feuilles d'arbre & des plantes se trouvent enveloppées dans des pierres : puis que les vents les ont pû facile-

* *Pag.* 186.

cilement jetter dans des creux, qui se sont ensuite remplis de matiere pierreuse. Il se pourroit aussi faire que des ouvriers, qui travailloient dans des montagnes, & qui y pouvoient manger du poisson pêché dans les lacs, ou les rivieres voisines, ou qu'on y avoit porté tout salé, en aient jetté les arêtes; qui avec le tems se sont pétrifiées, par les sucs de la Terre.

Mais quoi qu'il en soit, Mr. *Jean Jaques Scheuchzer* rend un service utile au Public, en publiant des curiositez, dont on n'avoit encore presque rien vû. Nous ne pouvons pas entrer dans le détail des plantes, que l'on a trouvées dans les pierres, & que l'Auteur a tirées de divers cabinets de l'Europe. Il les décrit en détail & paroît persuadé, que ce n'est pas sans une Providence particuliere de Dieu, que dans un tems auquel l'Atheïsme semble s'augmenter avec les Connoissances les plus utiles & les plus sublimes, on s'est mis à ramasser en divers endroits de l'Europe des Cabinets entiers de curiositez, qui sont des monumens éternels de l'Universalité du Déluge. C'est, comme il lui semble, une grande confir-

mation de la verité de l'Hiſtoire Sacrée. Au moins on n'a pas droit d'empêcher, que ceux qui la trouvent bonne ne s'en ſervent, & n'en tirent des conſequences utiles, pour la confirmation de leur foi; pourvû que de leur côté ils n'obligent pas ceux, qui doutent de la ſolidité de cette preuve, de dire qu'ils la trouvent bonne, & ne tâchent pas de rendre leur foi ſuſpecte.

La Table X. repréſente dans ſa premiere figure une ſorte de Gamahet, qui eſt un crayon groſſier d'un homme de la hauteur d'un pied, trouvé dans le cœur d'un Hêtre. L'Auteur croit que cette figure a pû être faite avec la pointe d'un coûteau ſur un jeune arbre, qui s'étant groſſi peu à peu, a gardé dans ſes entrailles cette figure, qu'on y a enſuite trouvée. Mr. *Scheuchzer* ſoupçonne avec raiſon, que diverſes figures de croix, de crucifix, & de lettres, qu'on a trouvées dans des arbres, dont il produit pluſieurs exemples, ont pû avoir la même origine, & il a de la peine à accorder que le mouvement fortuit du ſuc des arbres ait formé rien de ſemblable. Ce qu'il dit, à l'égard du bois, n'eſt pas ſans raiſon; mais com-

Digitized by Google

comme on trouve auſſi dans des pierres des figures humaines, qui ſont ſi petites, qu'on ne peut pas dire qu'elles y ont été pétrifiées; ce qui eſt arrivé par hazard dans le ſuc des pierres, a pu auſſi quelquefois arriver dans celui des plantes. L'Auteur rapporte enſuite quantité d'exemples, remarquez par d'autres, de diverſes plantes trouvées dans des pierres; à quoi il joint des remarques curieuſes touchant les bois foſſiles, que l'on trouve en divers endroits. Mais il faut diſtinguer les veritables bois, des Terres qui peuvent avoir quelque reſſemblance avec le bois. Il fait voir qu'on a trouvé des troncs & des branches fort avant ſous Terre, en divers endroits de l'Europe; & il juge que ces arbres ſont demeurez là depuis le tems de Noé.

On pourroit dire, qu'il y a des Terres qui ſe ſont enfoncées dans des cavitez ſouterraines: comme en effet cela eſt arrivé en quelques endroits d'Italie, dans les tremblemens de Terre, qu'il y a eu au commencement de ce XVIII. ſiecle. Mais nôtre Auteur finit par un exemple tout oppoſé; c'eſt celui du tronc d'une ſorte de Pin, que l'on trouve ſur

Digitized by Google

le haut d'une montagne du païs des Grisons, qui est la plus haute des Alpes, & qu'on nomme *la montagne de l'Etoile*. Cet endroit est si élevé, que, selon la conjecture de Mr. *Jaques Scheuchzer*, Frere de l'Auteur, il surpasse de 3000. pieds la hauteur d'un lieu, où il avoit été, & où le Mercure étoit tombé jusqu'à 20 pouces, 7 lignes; d'où il concluoit, selon les tables de Mr. *Mariotte*, que cet endroit étoit élevé sur la surface de la Mer de 6439 pieds mesure de Paris, & 9196, selon celles de Mr. *Cassini*, & enfin 6585. selon son propre calcul. L'Auteur ne conçoit pas qu'on pût avoir porté au sommet d'un rocher, sur lequel aucun arbre ne croit, & sur lequel il est très-difficile de grimper, un tronc d'arbre fort pesant, & qui n'y sert de rien. Il ne doute donc pas qu'il n'ait été laissé là, par les eaux du Déluge, dans lesquelles il flottoit. Il espere néanmoins qu'il pourra examiner cela plus à fonds, & y aller lui même, pour voir ce tronc; car Mr. son Frere, qui y étoit allé aux mois de Juillet 1709. y trouva trop de nege, pour y pouvoir monter. Il tenoit ce qu'il en savoit des chasseurs des Elans, qui grim-

grimpent sur les plus hauts rochers. Si ceux qui ont écrit les vies des Saints du Desert, avoient trouvé quelque observation semblable, dans l'Histoire de la Thébaïde; ils n'auroient pas manqué de dire que quelque pieux Solitaire auroit, par ses prieres, transporté cet arbre sur la cime de ce rocher, pour y faire là une Cellule.

Mais quoi qu'il en puisse être de ce tronc d'arbre, le Public est obligé à Mrs. *Scheuchzer* des fatigues qu'ils se donnent, pour découvrir tout ce qu'il y a de curieux dans les entrailles de la Terre & sur les plus hautes montagnes. Ils méritent que tous les Curieux favorisent leurs desseins.

ARTICLE XII.

Animadversiones Philologicæ & Criticæ ad varia loca Veteris Testamenti, in quibus, ope præcipuè Linguæ Arabicæ *multa ab Interpretibus nondum satis intellecta illustrantur, quàm plurima etiam novè explicanda modestè proponuntur ab* ALBERTO SCHULTENS *Groningano, S. Theol. Doctore.* A Amsterdam chez la Veuve Petzold & Fils,

Fils, 1709. in 8. pagg. 568. Se trouve auſſi chez H. Schelte.

J'AI parlé dans le Tome XVI. *de cette *Bibliotheque Choiſie* du deſſein & de la méthode de Mr. *Schultens*, d'illuſtrer & d'expliquer l'Ancien Teſtament, par le moyen de la Langue Arabique. Il avoit donné dans le volume, où ſont ſes remarques ſur Job, un petit échantillon de ce qu'il pourroit faire ſur tout l'Ancien Teſtament. En voici à preſent beaucoup plus de preuves, & plus étendues. Tous ceux, qui aiment ces ſortes de recherches, liront cet ouvrage avec plaiſir; car enfin, quand même on ne tombe pas d'accord de châque interpretation, on ne laiſſera pas d'en trouver nombre, qui paroîtront très-probables.

Il eſt vrai qu'il faut marcher, avec précaution, dans cette maniere déclaircir la Langue Hebraïque, par les autres Orientales, & qu'on s'y peut facilement tromper; parce que les mots changent extrémement de ſignification, en paſſant d'une Langue dans une autre, & que quand les paſſages ſont obſcurs, on peut facilement ſe mé-

* *Pag.* 372 *& ſuiv.*

Digitized by Google

méprendre. C'eſt un avertiſſement qu'on trouvera dans *l'Ars Critica* P. 1. C. IV. §. 3.

Mais il faut donner quelques exemples des explications de nôtre Auteur. Nous choiſirons les Proverbes de Salomon, parce que les maximes en étant détachées, il eſt plus facile de ſe faire entendre en moins de mots. Salomon dit d'une femme étrangere & de mauvaiſe vie Prov. 11, 17 qu'elle *abandonne le chef* (אלוף *allouph*) *de ſa jeuneſſe*, & qu'elle *oublie l'Alliance de ſon Dieu.* Mr. *Schultens* aime mieux traduire *l'ami de ſa jeuneſſe*, parce que le mot Hebreu ſe prend ainſi Pſ. LV, 14. & ailleurs; d'autant plus que ce mot, dans la Langue Arabique, ſignifie *ami*, *familier*, *compagnon.* C'eſt ainſi que le mot de *compagne* ſignifie femme Mal. 11, 14. Mr. *Schultens* prend occaſion de là de donner les ſignifications differentes de la racine אלף *alaph*, & de ſes dérivez qu'il confirme & qu'il éclaircit, par les Langues Voiſines, en expliquant en même tems les paſſages où ces mots ſe trouvent.

Prov. V, 16. On traduit : *que tes fontaines ſoient diſperſées* (יפוצו) *au dehors*, *que tes ruiſſeaux d'eau ſoient*

dans tes rues. Il vaut mieux traduire, selon la signification Arabique du mot, *coulent*, ou *se répandent.*

Prov. XI, 3. il y a: *l'integrité des gens droits les conduira*, & *la perversité des trompeurs les desolera* ושדם *veschaddem.* Mais dans la marge les Massorethes lisent ישדם *jeschaddem*, qui fait une construction plus réguliere. Mr. *Schultens* croit que le *Vau* est ici par un Pleonasme commun dans la Langue Arabique, aussi bien qu'en Hebreu, & on ne peut pas disconvenir que ce Pleonasme ne soit très-frequent. La maniere néanmoins de lire de la marge est plus nette & plus réguliere.

Vers 6. *L'innocence des gens droits les délivrera*, & *les trompeurs seront pris dans leur perverſité* בהות *behavvath.* Mr. *Schultens* explique, avec les LXX. & la Vulgate, *dans leurs desirs*, ce qu'il confirme par la Langue Arabe, où la racine הוי ou הוה signifie *vouloir*, *souhaiter*, & le dérivé *desir bon*, ou *mauvais.* On pourroit dire que ce mot écrit par un ה signifie la même chose, que lorsqu'il est écrit par un א, où il signifie *desir*, selon l'usage commun de la Langue Hebraïque. On pourroit encore conjecturer

Digitized by Google

jecturer qu'un autre lettre *gutturale* qui eſt le *y* quadreroit mieux ici, & traduire dans leur *perverſité*, comme ont fait divers Interpretes modernes. Il y auroit entre ce mot & celui de *juſtice*, ou *d'innocence*, plus d'oppoſition.

Vers 21. *De main en main* (יד ליד jad lejad) *le méchant ne ſera pas impuni ; mais la poſterité des juſtes échappera.* Nôtre Auteur fait voir que cette expreſſion *de main en main* marque la poſterité, dans la Langue Perſane ; ſignification qui quadre fort bien en cet endroit, où Salomon veut dire que la poſterité des gens de bien eſt délivrée des malheurs qui arrivent dans la Vie, mais que châque génération des méchants reçoit les châtimens qu'elle mérite, comme *de main en main.* C'eſt auſſi une expreſſion Latine *de manu in manum*, ou *per manus.*

Vers 24. *Il y a des gens qui diſſipent, & qui augmentent leur bien ; & il y en a qui retiennent plus que l'équité ne permet* (מישר *miſſoſcher*) *& ils tombent néanmoins dans l'indigence.* Mr. *Schultens* convient de la bonté de ce ſens, mais il croit qu'il n'y a pas d'exemple où ישר *joſcher* ſe

prenne pour l'équité, ce qui lui fai soupçonner que l'on pourroit aussi traduire, selon la signification Arabique du mot: *de leurs richesses*, mais il ne décide rien.

Prov. XIII, 11. *Le bien qui vient de la vanité diminue, & celui qui amasse sur la main* (על יד hal jad) *l'augmente.* Nôtre Auteur fait voir que les Arabes & les Persans prennent quelquefois le mot de *main*, pour *liberalité*, parce que la main est l'instrument dont on se sert pour exercer la liberalité.

Vers 16. *Tout homme prudent agit* (יעשה jahascheh) *habilement, mais l'imprudent fait connoître sa folie.* Pour trouver ici l'opposition, qui y doit être, il faudroit traduire le mot, qu'on traduit *agit*, autrement; savoir *cache*, selon la signification que ce mot a quelquefois dans la Langue Arabique. Ce sens se trouve dans un autre Proverbe tout semblable Ch. XII, 23.

Prov. XIV, 3. *Dans la bouche du fou il y a un bâton* (חטר hhoter) *d'orgueuil; mais les levres des sages les gardent*, ou *les conservent.* L'Auteur fait voir que les Arabes ont un mot, qui signifie *verge* & *châtiment.* Selon lui,

Digitized by Google

lui, Salomon voudroit dire, que les paroles des fous leur attirent des châtimens, mais que celles des ſages vont à leur conſervation.

Vers 24. *Les richeſſes ſont la Couronne des Sages, mais la folie des imprudens eſt folie* (אולת ivveleth), ou *n'eſt que folie.* Ces dernieres paroles, expliquées de la ſorte, ne forment pas un ſens aſſez juſte; mais ſi l'on a recours à la Langue Chaldaïque & à l'Arabique, on pourra traduire: *l'honneur des fous eſt folie.* On pourroit auſſi traduire *la force des fous*, en tirant le mot Hebreu de la racine Hebraique איל ajal, *être fort.* On ſait que les Lettres *Jod* & *Vau* ſe changent facilement.

Vers 30. *Un cœur ſain* (לב מרפא leb marphe) *eſt la Vie de la chair, mais l'envie eſt la pourriture des os.* L'Auteur croit que pour trouver une plus juſte oppoſition entre les parties, il faudroit traduire les deux mots que l'on traduit *cœur ſain*, de cette maniere, *cœur gueriſſant*, qui ſignifieroit un cœur qui ſouhaite *la ſanté* (c'eſt à dire, tous les biens) aux autres, ce qui eſt oppoſé à l'envie. Le mot de *ſanté*, en Arabe, ſignifie auſſi toutes ſortes de biens, comme en Latin *ſalus*,

& *valere.* Mais on pourroit, ce me ſemble, dire auſſi que לב מרפא ſignifie, *un cœur tranquille*, ou qui n'eſt pas agité de deſirs comme les envieux; puis qu'en Arabe רפה *raphaha* ſignifie *vivre en repos* & *tranquillement*, comme en Hebreu *être relâché.*

Si j'avois plus de place, je pourrois donner plus d'exemples des nouvelles explications de Mr. *Schultens* tirées de la Langue Arabique, & des autres Langues de l'Orient, qui ont du rapport avec la Langue Hebraïque. Ceux, que j'ai donnez, ſuffiſent néanmoins, pour faire voir quel eſt l'uſage de ce Livre, auſſi bien que de ſes explications ſur Job. Comme tout le monde n'a pas le tems, ni la commodité de s'appliquer aux Langues Orientales, & ſur tout à l'Arabique, qui eſt la plus riche & qui ſubſiſte encore; il eſt bon qu'il y ait quelques perſonnes, qui ſe conſacrent entierement à ce genre d'étude, pour l'uſage de tous ceux qui étudient l'Ecriture Sainte, dans les Originaux. Nous avons une infinité de Commentaires, qui ſe copient les uns les autres, & ſouvent ſans jugement; mais nous avons aſſez peu de Livres, dont les Auteurs oſent

dire

dire quelque chose d'eux mêmes. Ainsi l'on doit faire cas de tous les Livres, comme celui-ci, où l'on voit des recherches, qui ne sont pas tirées d'ailleurs, quand même on croiroit ne devoir pas convenir de toutes ses explications.

ARTICLE XIII.

I. NOUVELLE BIBLIOTHEQUE *des Auteurs Ecclesiastiques, contenant l'Histoire de leur Vie, le Catalogue, la Critique & la Chronologie de leurs Ouvrages, le sommaire de tout ce qu'ils contiennent, un jugement sur leur stile & sur leur Doctrine, & le dénombrement des differentes éditions de leurs Oeuvres, par Mr.* LOUIS ELLIES DU PIN, *Docteur en Théologie de la Faculté de Paris & Professeur Royal. Seconde Edition revuë, corrigée & augmentée. Tome XV. Des Auteurs du XVI. siecle de l'Eglise.* A Amsterdam 1710. in 4. pagg. 484. *chez P. Humbert, & se trouve aussi chez H. Schelte.*

LA

Digitized by Google

LA *Bibliotheque Eccleſiaſtique* de Mr. *Du Pin* eſt ſi connuë, qu'il n'eſt pas beſoin d'apprendre au Public ce que c'eſt. D'ailleurs comme ce n'eſt proprement qu'un recueuil d'Extraits, il eſt encore moins néceſſaire d'en donner un Extrait. Je ne mets donc ce titre ici que pour avertir ceux qui ont les autres, que celui-ci eſt public depuis quelque tems, & pour leur dire en général ce qu'il contient.

L'Auteur avoit conduit dans le Tome XIV. l'Hiſtoire du XVI. ſiecle juſqu'au tems que le Concile de Trente s'aſſembla, ou juſqu'au milieu de ce ſiecle, ou environ; il donne dans ce Tome l'Hiſtoire de ce Concile, qui l'occupe preſque tout entier. Il dit qu'il a tenu le milieu entre le *P. Paul* & le *Cardinal Palavicini*; dont le premier a voulu décrediter la Cour de Rome & le ſecond a tâché de tourner tout à ſon avantage. Comme ces deux Auteurs conviennent, comme il le remarque, de la plûpart des faits, dont ils tirent des conſéquences toutes differentes; il n'a fallu que rapporter ces faits pour tenir le milieu, &

& en laiſſer le jugement au Lecteur. Le mal eſt qu'un Prêtre & qu'un Particulier, qui vit dans un païs, où il n'eſt nullement permis de tout dire, & qui a même été mal-traité, pour avoir uſé de quelque liberté, en choſes de moindre conſequence, n'eſt pas toûjours en état de dire tout ce qu'il diroit, s'il pouvoit ſuivre ſans riſque les loix rigoureuſes de l'Hiſtoire.

Mr. *Du Pin* après avoir achevé l'Hiſtoire du Concile de Trente, dans le Chap. III. donne dans le IV. la liſte des Papes, qui ont ſiegé, juſqu'à la fin du ſiecle; l'Hiſtoire des guerres civiles en France, excitées au ſujet de la Religion, juſqu'à l'Edit de Nantes; la révolution qui arriva dans les Païs-Bas, par rapport à la Religion, juſqu'à l'établiſſement de la Republique Confederée des Provinces-Unies; les affaires de Religion en Allemagne depuis l'an 1560. juſqu'à la fin du ſiecle; de l'origine, de l'établiſſement & du progrès du Socinianiſme en Pologne, en Tranſſylvanie & en Moravie; l'état de la Religion en Angleterre, en Ecoſſe & en Irlande, ſous le regne d'Eliſabeth Reine d'Angle-

Digitized by Google

gleterre & de Marie Reine d'Ecoſſe; les Synodes Provinciaux & Aſſemblées du Clergé de France, depuis l'an 1550. juſqu'à la fin du ſiecle; & les Cenſures de la Faculté de Théologie de Paris, pendant le même intervale de tems; & enfin des Ordres Religieux, Congregations & Réformes inſtituées dans le ſeiziéme ſiecle.

On voit que Mr. *du Pin* traite là bien des matieres, qui ne pourroient l'être à fonds que dans de gros volumes. Auſſi, ſi l'on en excepte ce qui regarde le Concile de Trente, eſt il extrémement court. On ſera ſurpris qu'il ne cite aucuns Auteurs ni en marge, ni à la fin, comme on l'auroit pû ſouhaiter; mais il a eu ſans doute ſes raiſons.

II. NOUVELLE BIBLIOTHEQUE &c. *Tome XVI. des Auteurs du XVI. ſiecle de l'Egliſe, par le même.* A Amſterdam in 4. 1710. pagg. 206.

DANS le Tome XIV. l'Auteur avoit parlé des Auteurs Eccleſiaſtiques, qui ont vêcu juſqu'à l'an 1550. Celui ci renferme ceux qui ont

ont fleuri jusqu'à la fin du même siecle. L'Auteur a choisi ceux qu'il a crû les principaux, ou qu'il a pû trouver plus facilement que les autres, ou pour qui il a eu plus d'inclination, sans vouloir exclurre du nombre des habiles gens tous ceux qu'il a omis.

Il n'a voulu mettre ici, dans le rang d'Auteurs Ecclesiastiques, aucuns Auteurs Protestans, apparemment parce qu'il les regarde comme ayant été hors de l'Eglise. Néanmoins dans les premiers Tomes de sa Bibliotheque, il avoit fait mention des Auteurs Héretiques, parmi les Orthodoxes. On ne doit pas pourtant lui en savoir mauvais gré, car à quoi bon parler de gens, dont il n'est pas permis de dire du bien, quand même ils le méritent? J'ai été surpris qu'il ait douté que *Jean le Mercier*, Professeur de la Langue Sainte, dans l'Université de Paris, eût favorisé les sentimens de *Calvin*. Il ne faut que lire la préface de *Theodore de Beze*, qui est au devant du Commentaire de *le Mercier* sur Job, pour s'en assurer. Il fut Professeur Royal, quoique dans les sentimens de *Calvin*, parce qu'il n'en faisoit pas profession ou-

ouverte, non plus que beaucoup de gens de Lettres de ce tems-là, qui eſperoient quelque changement dans l'Egliſe Romaine.

Au reſte, on ne peut pas diſconvenir que les recueuils de Mr. *du Pin* ne ſoient très-utiles, pour une infinité de gens qui n'ont pas des Livres, ou qui ne peuvent pas entreprendre de lire ceux qu'ils ont. On ſe peut former, par leur lecture, une idée génerale des choſes & des perſonnes dont il s'agit, & ſi l'on veut en ſavoir davantage, il faut avoir recours aux Originaux, dont il fait mention, ſur tout dans les premiers Tomes. Je ſai ce qu'on lui a reproché, mais il faut reconnoître que ce grand recueuil n'a pu être fait qu'avec beaucoup de peine & de travail, quoi qu'on y puiſſe trouver à redire. Il y a employé près de vint-ans, comme il le dit dans la Préface du Tome XVI. *ſans aucun ſecours*, dit-il, *& avec quelque contradiction de la part des hommes.* Il ne reſte plus à imprimer en Hollande que l'*Hiſtoire* du XVII. Siecle, qui eſt ſous la preſſe, & qui ſera la derniere partie de tout l'Ouvrage.

AR-

Digitized by Google

ARTICLE XIV.

P. TERENTII *Carthaginiensis Afri comœdiæ sex. Accedunt* MARTINI HUGENII *Index vocabulorum & Phrasium absolutissimus* & Terentii Imitatio Plautina *nunc primùm edita.* A Amsterdam chez van Lotten. 1710. in 8. pagg. 678. & chez H. Schelte.

LE peu d'espace, qui me reste, ne me permet que de dire que cette Edition de *Terence* a deux choses de particuliere & qui la peuvent rendre recommandable. La premiere est les passages de *Plaute*, dont les expressions sont les mêmes, que celles que *Terence* a employées depuis, en divers endroits; soit qu'il les ait imitées, soit qu'il s'en soit servi, sans penser à *Plaute*, seulement parce qu'elles étoient en usage. Les jeunes gens pourront comparer utilement la Latinité de ces deux grands Poëtes Comiques Latins, & ceux qui sont plus avancez verront avec plaisir quantité d'expressions éclaircies & confirmées par les passages paralleles

Digitized by Google

les de ces deux excellens Auteurs.

L'autre chose, qu'on n'avoit pas encore vue, dans les Editions de *Terence*, c'est un Indice exact des mots & des expressions de ce Poëte, & fait avec jugement, par feu Mr. *Hugens*, Regent dans l'Ecole Latine de Dordrecht. Mrs. *Grævius*, *Perizonius* & *Schalbrouch*, l'ont approuvé avec raison, & il seroit à souhaiter que nous en eussions de semblables sur tous les Auteurs, qui nous restent de l'Antiquité.

ARTICLE XV.

Raisons pourquoi on ne répond pas au libelle de Mr. PIERRE BURMAN, *Professeur à Utrecht.*

EN lisant le seul titre du libelle, que Mr. *Burman* a fait contre moi, intitulé, *le Gazetier Menteur* &c. je compris que nôtre querelle étoit finie, au moins de mon côté; & je m'en convainquis bien davantage, en parcourant sa Satire. Dès que l'on en vient à des injures de Harangere & à des mensonges, pour les-

Digitized by Google

lesquels un Laquais auroit les étrivieres ; il n'est plus permis à un honête homme de répondre. Ceux qui parlent ainsi peuvent injurier impunément tout le monde, parce que personne n'y prend garde, & que l'on ne doit pas se commettre avec des gens, qui n'ont point d'honneur à perdre. Que Mr. *Burman* cherche donc des Antagonistes, qui aient eu une éducation aussi basse, que la sienne, ou qui aient un naturel aussi mauvais, pour se quereller avec lui; je ne me sens pas né, pour dire des injures comme il fait. S'il prenoit garde à la conduite & aux discours de ceux, qui ont un peu de politesse, & qui ont eu quelque éducation, il s'appercevroit bien que personne ne parle comme lui. On lui en a lavé la tête plusieurs fois, & il sait bien qu'on est choqué de ses grossieretez & de ses calomnies, mais il est tout à fait incorrigible.

Des gens, qui ne le connoissent pas, m'ont demandé d'où venoit qu'il se donnoit des airs, comme il fait? S'il étoit de quelque extraction illustre, si c'étoit un homme d'une fortune considerable & qui vêcût dans l'éclat,

l'éclat, ſi c'étoit un génie peu commun, ou un homme d'un grand travail, qui eût une profonde étude & qui eût beaucoup produit, ou enfin qui eût une réputation parfaitement bien établie dans ſa Province, ou au moins un emploi, qui l'élevât fort au deſſus des autres ? Il m'a été facile de répondre qu'il n'y avoit rien de tout cela, & que c'étoit une choſe de notorieté publique, dans ces Provinces. Pour l'emploi de Profeſſeur, qui mérite du reſpect, quand on le remplit avec honneur ; il le mépriſe lui même, lors qu'il foule aux pieds ſes Collegues, quoi qu'ils s'aquitent de leur emploi infiniment mieux que lui. D'où lui vient donc cette étrange fierté ? Il le lui faut demander à lui même, car perſonne ne le peut comprendre. D'où vient qu'il déchire même les gens de la premiere qualité, quand la fantaiſie lui en prend ? Eſt-ce qu'il eſt plus qu'eux, ou qu'il n'y a rien à redire en lui ? Ni l'un, ni l'autre ; c'eſt ſon humeur, comme tout le monde le ſait. Il voudroit détruire ceux qui ſont au deſſus de lui, pour s'élever ſur leurs ruïnes.

D'Ail-

Digitized by Google

D'ailleurs je n'ai aucun ſujet de lui répondre, parce qu'il ne peut me faire aucun mal. Il eſt trop connu dans ces Provinces, pour nuire à qui que ce ſoit ; & j'oſe dire que ceux à qui j'ai l'honneur d'être connu, ici & ailleurs, ne ſont pas gens à changer de ſentiment, pour les groſſieretez & les injures, qu'il me dit. Les Ouvrages, que j'ai publiez, ſont auſſi aſſez connus & aſſez lûs, pour me mettre à couvert.

Quand j'aurois commis cent fois plus de fautes, qu'il ne m'en reproche, quand je n'en aurois point redreſſé moi même, quand d'autres occupations plus ſerieuſes & plus utiles auroient empêché que je ne priſſe garde à quelques endroits, qui auroient dû être retouchez, que s'enſuivroit-il de là ? Que tout ce que j'ai fait ne vaut rien ? Voudroit-il bien ſe ſoumettre à une ſemblable Loi, & avouër, que ſi l'on trouvoit, dans le peu qu'il a fait, quelque faute d'inadvertence, ou de précipitation, il eſt un *ignorant*, *un ſot*, *une bête*, comme il me traite, pour des bagatelles ? Il témoigne lui même le contraire ſur la fin de ſa Préface ſur *Petrone*, où il ne veut pas qu'on lui reproche de

Digitized by Google

ſemblables choſes, auxquelles il reconnoît qu'il eſt ſujet.

Je n'ai nullement beſoin de me juſtifier, comme ſi j'avois attaqué quelcun ici le premier; car il n'en a apporté aucune preuve. Ce n'eſt point attaquer un homme en particulier, que de remarquer en géneral les défauts communs de ceux de ſa profeſſion, ou plûtôt de ceux qui la deshonorent, & ſur tout quand on ne dit que des défauts connus de toute la terre. Si l'on dit en géneral, & ſans nommer perſonne, que les Grammairiens ſont querelleux, & que pour des vetilles ils ſe diſent réciproquement des injures, ou que communément ils n'ont point de méthode; faut-il que châque Profeſſeur aux Belles-Lettres ſe croye offenſé & coure aux armes, comme ſi cela le regardoit en particulier? Selon cette maxime, tous les Théologiens, les Juriſconſultes & les Médecins devroient ſe déclarer ennemis particuliers de Mr. *Burman* & lui dire mille injures; car il parle mal de ces profeſſions.

C'eſt très-mal raiſonner que de vouloir accuſer de contradiction ceux qui parlent quelquefois bien & quelquefois mal de quelcun; comme je l'ai

l'ai déja fait * voir en parlant d'autre choſe. Mais nôtre homme ſait auſſi peu les regles du bon raiſonnement, que celles de l'honêteté.

Je n'ai que faire non plus de réfuter les impertinences & les menſonges, qu'il dit non ſeulement de moi, mais encore de la Ville de Geneve, & de quelques perſonnes de mérite de ce païs-là. L'honneur de cette Ville & des habiles gens, qui y ſont, ne dépend pas d'un homme auſſi diffamé que Mr. *Burman*. Il ſe croit permis de tout dire, parce qu'il n'a aucune réputation à perdre, ſans ſe mettre en peine ſi ce qu'il dit eſt vrai, ou non. C'eſt dont il ne s'eſt jamais ſoucié. Telles ſont les Hiſtoires de ce qu'il dit s'être paſſé chez moi, & telle eſt encore l'Hiſtoire qu'il fait de Mr. l'Evêque de *Worceſter* & de Mr. de *Limborch*; qui eſt une pure fable, de la maniere dont il la raconte.

Enfin ſi j'avois deſſein de diffamer Mr. *Burman*, je ne pourrois lui attirer plus de honte, qu'en priant les honêtes gens de lire ſon libelle. Il s'y eſt peint lui même, en tâchant de décrier les autres, d'une maniere ſi odieuſe, qu'il a verifié, par ſa

* *Voyez pag.* 299.

Digitized by Google

conduite, tout le mal qu'on pouvoit dire de ceux d'entre les Grammairiens, qui deshonorent leur profession, & montré que je les connoissois mal ; lors que je parlois d'eux, avec tant de retenue.

Il est tems que je fasse voir, que, si je sai bien me défendre, je sai aussi me taire, & que je montre qu'il n'est pas au pouvoir de Mr. *Burman* & de ceux, qui lui ressemblent, de troubler mon repos & de me détourner de mes occupations, quand il leur plait. Il sera toûjours tems, de traiter dans un Ouvrage Latin, non des injures, mais des choses ; lors que l'on n'aura rien de plus pressant à faire.

F I N.

Digitized by Google

TABLE

Des Matieres contenuës dans la 1. & la 2. Partie du XX. Volume.

A.

ABeilles, leur cornée. 157
Accurſe Juriſconſulte au ſervice d'*Edoüard* I. 129
Actes au ſujet des differens entre les Rois d'*Arragon* & de Sicile. 53 *& ſuiv.*
Actes concernant le Roïaume d'*Ecoſſe* 68. *& ſuiv.* 104 *& ſuiv.*
Actes qui regardent *Edoüard* I. 124. *& ſuiv.*
Actes, qu'il ne s'en trouve point touchant l'hommage qu'on prétend que *Gaſton de Bearn* rendit à *Edoüard* I. 127. 128
Actes anciens, comment conſervez. 264. comment ils ſe perdoient. 265
Ame double dans l'homme. 428
Anatomie du corps humain par Mr. *Verheyen* 384 *& ſuiv.* uſage de ſes parties 390. *& ſuiv.* ſes actions comment diſtinguées 391. ſes fonctions ſenſitives. 391 392
Angleterre, proviſions qu'on faiſoit

Digitized by Google

pour le Couronnement des Rois du tems d'Edoüard I. 115. 116
Anjou (Charles d') assiége Messine 56. refuse aux habitans de leur sauver la Vie. *Ibid.* léve le siege 57. va à Rome se plaindre du Roi d'Arragon, qu'il appelle en duel, *Ibid.* Articles dressez pour cela, 58. & *suiv.*
Arabes, utilité de leur Langue, pour l'intelligence de l'Ancien Testament. 436. & *suiv.*
Aristophane, si l'édition de cet Auteur peut être censurée, comme celle de *Petrone.* 300. & *suiv.*
Articles au sujet du Duel entre *Pierre d'Arragon* & Charles d'Anjou. 58. & *suiv.*

B.

Baillol, (Jean) ses prétensions sur le Roïaume d'Ecosse 71. & *suiv.* son droit surquoi fondé 85. & *suiv.* déclaré Roi d'Ecosse, 89. Mécontent d'Edoüard, il se ligue avec la France, & renonce à l'hommage qu'il lui avoit rendu, 106. il lui résigne son Roïaume après avoir été vaincu. *Ibid.*
Bartholini (Nicolas) son Histoire sur les

Digitized by Google

les voïages d'*Ambroise*. 183 & *suiv.*
Bentlei, ſes corrections ſur Ciceron 218. 222. & *suiv.*
Bibliotheque Choiſie nullement condamnée en Angleterre. 397
Briſſeau ſon ſentiment ſur les Cataractes. 132 & *suiv.*
Bruſs (Robert) pretend au Roïaume d'Ecoſſe, 71. & *suiv.* raiſons qu'il allegue pour ſoûtenir ſon droit, 85. & *suiv.* débouté de ſes prétentions. 88
Bulles des Papes qui regardent *Edoüard* I. 120 & *suiv.* 126
Burman (Mr. *Pierre*) pourquoi on ne lui répond pas. 450
Butini, ſon *Hiſtoire de la Vie de Jeſus-Chriſt*. 208

C.

Cataracte, ce que c'eſt ſelon Mr. *Briſſeau* 132. & *suiv.* ſelon Mr. de *Woolhouſe*. 138 & *suiv.*
Charles d'Anjou ne s'eſt pas trouvé au lieu du rendez-vous, pour ſe battre en Duel, ſelon les Eſpagnols. 65
Chartres falſifiées, pourquoi. 250 & *suiv.*

Digitized by Google

Cheretiens & *Pheletiens* quelles gens c'étoient. 323 & *suiv.*
Cœur, remarques sur son mouvement. 408. & *suiv.* 427
Conjectures, danger qu'il y a à les pousser trop loin. 424
Coste, ses remarques Critiques sur la traduction des Oeuvres d'Horace par le P. *Tarteron*. 229. & *suiv.*
Croix, fables qu'on a débitées à cette occasion. 354. & *suiv.*

D.

Davies sa nouvelle Edition des Tusculanes 216. en quoi elle differe des autres qui ont paru, *ibid.* & *suiv.* ses corrections. 222. & *suiv.*
Descartes, jugement de Mr. *Hartsoeker* touchant sa Philosophie. 425
Dialogues ajoutez à la Vie de S. Martin remplis de Miracles fabuleux 371. & *suiv.* propres à faire connoître le Caractere du V. siecle. 373
Dieu, s'il parut à Moïse sous quelque figure. 321 & *suiv.*
Diplomatique son contenu. 251. & *suiv.* son supplément. 254. son Appendix. 257
Diplomes & *Diplomatique*, contestations là-dessus. 250. & *suiv.*

Digitized by Google

Disputes ne doivent pas détruire la réputation. 268
Duel, entre *Pierre d'Arragon* & *Charles d'Anjou* comment terminé. 58 *& suiv.*

E.

Ecosse (Roïaume d') sa succession disputée après la mort de Marguerite de Norvegue 71. *& suiv.* reconnuë Fief de la Couronne d'Angleterre, 73. *& suiv.* ses prétendants à la Couronne quels, 71. 76. 81. 82. leur droit sur quoi fondé. 82. *& suiv.*
Ecosse, si elle a été de tout tems un Fief dépendant de la Couronne d'Angleterre, raisons pour & contre. 96. *& suiv.*
Ecossois, leurs plaintes contre *Edoüard* I. 90. *& suiv.*
Editions nouvelles des anciens Auteurs, comment elles se doivent faire. 276. *& suiv.*
Edmond trompé par Philippe le Bel. 110. *& suiv.*
Edoüard I. s'il a assuré le champ aux Rois de Sicile & d'Arragon pour se battre en Duel 60. *& suiv.* Sa Lettre au Prince de Salerne, 61. Procure sa liberté. 66. 67

Digitized by Google

Edoüard I. reconnu pour Arbitre du differend entre les prétendans au Roïaume d'*Ecosse*, 72 convoque les Etats de ce Païs, *ibid.* Ses démarches pour faire reconnoître que l'Ecosse est un Fief de la Couronne d'Angleterre 73. *& suiv.* reconnu tel, 76. *& suiv.* Il déclare *Baillol* Roi d'*Ecosse*, 89. son procedé dans toute cette affaire quel, 80. *& suiv.* 90. *& suiv.* Il cite Baillol à comparoître devant lui. 105
Edoüard I. hommage qu'il rend à *Philippe le Bel* en quels termes conçû 109. il y renonce 111. diverses remarques sur ce qui s'est fait de plus mémorable sous son régne 115. *& suiv.* 124. *& suiv.* Ses traitez avec les Papes. 119. *& suiv.*
Enfans, leur exposition chez les Romains. 212. *& suiv.*
Episcopius loüé par le P. Mabillon. 248
Etudes, si elles sont utiles aux Moines. 244

F.

Felix d'Urgel accusé injustement d'avoir corrompu S. *Hilaire*. 283
Fetus, comment la Circulation du sang s'y fait. 393
Flamande,

Digitized by Google

Flamande, *Langue Flamande* venue de la Gothique. 304. *& suiv.*
France pourquoi elle offre de relever de l'Empire 30. *& suiv.* offre aux Eſpagnols d'échanger la Catalogne, contre les Païs-Bas, & la Comté de Bourgogne. 32. *& suiv.*

G.

GAlles (Païs de) ſes guerres ſous Edoüard I. 51. *& ſuiv.*
Garofalo (Biagio) ſes remarques ſur la Poëſie des Hebreux 169. *& ſuiv.* ſur celle des Grecs, 174. *& ſuiv.* Sur les Nuées d'Ariſtophane. 178. *& ſuiv.*
Gaſton de Bearn, s'il a rendu hommage à Edoüard. 127. 128
Gennade, ce qu'on lui fait dire de *Sulpice Severe*. 329. 330
Germon (le P. Jeſuite) ſes diſputes avec les PP. *Mabillon* & *Couſtant*. 286
Giſelin, ſes remarques ſur *Sulpice Severe*. 334
Gotheſcalk & *Ratramne* accuſez mal à propos de falſifications. 283 *& ſuiv.*
Goths, que l'ancienne Langue des Goths eſt la Mere de la Langue Flamande. 304. *& ſuiv.*

Digitized by Google

Gothique, *Langue Gothique*, remarques sur cette Langue. 307 *& suiv.*
Gramaye (J. B.) contenu de ses Ouvrages. 381 *& suiv.*

H.

Helene, Mere de Constantin, ce qu'en raporte Sulpice Severe. 345. 346
S. *Hilaire*, qu'il n'a pas été corrompu par les Benedictins. 287
Hincmare de Rheims, passage de cet Auteur, touchant la corruption des MSS. examiné. 280. *& suiv.*
Huile de joie, ou de *réjouissance*, ce que c'est, dans le Ps. XLV. 318 *& suiv.*

I.

Jesus-Christ, tems de sa naissance mal raporté par *Sulpice Severe.* 344
Imitation de Jesus-Christ, qui est l'auteur de ce Livre. 241

L.

Leuwenhoek ses découvertes particulieres. 429
Loüanges ne sont pas absolues. 298 *& suiv.*
Lydiens,

Digitized by Google

Lydiens, n'ont pas inventé la teinture de la Pourpre, ſelon Mr. *Nurra*. 192. 193

M.

Mabillon (D. Jean) Abregé de ſa vie. 239. ſes Ouvrages 240. *& ſuiv.* ſa candeur. 248
Manuſcrits, leur utilité, 273. *& ſuiv.* 279. maniere de s'en ſervir, malgré les fautes qu'on y trouve. 275. *& ſuiv.*
Marguerite de Norvegue reconnue héritiere du Roïaume d'Ecoſſe. 68. doit être remiſe à Edoüard. 69. promiſe en mariage, & ſous quelles conditions, 69. 70. ſa mort. *Ibid.*
S. *Martin de Tours* ſa Vie par qui écrite 363. & 369. comment élû Evêque, 364. qu'il n'approuvoit pas légerement les dévotions du Vulgaire 365. *& ſuiv.* ſes miracles quels. 366. *& ſuiv.*
Mazarin (Cardinal) ſa politique dans le traité de Munſter, 34. *& ſuiv.*
Métaux, s'ils croiſſent en terre. 420
Miracles, qu'il faut être fort ſur ſes gardes à cet égard, 351. ce qu'en dit

Digitized by Google

dit un Auteur Payen *ibid.* ce qu'il faut obſerver pour n'être pas trompé en cette ocaſion, 352. *& ſuiv.* avantages qu'il y avoit d'en débiter de faux. 356. 358
Morgagni, ſes découvertes 141 *& ſuiv.*
Mouches leur cornée 152 *& ſuiv.* leur trompe. 162

N.

Noodt, ſon Hiſtoire, ſur la coûtume d'expoſer ou de tuer les Enfans nouveaux nez. 213 *& ſuiv.*
Nouveau Teſtament, ſes varietez de Lecture. 292. *& ſuiv.* endroits corrigez. 296. *& ſuiv.*
Nurra, ſon traité ſur la teinture de Sardaigne. 186. *& ſuiv.*

O.

OR, s'il ſe peut vitrifier. 415. *& ſuiv.* ſes principes & ſa fixité. *Ib. & ſuiv.*
Oreille ſa deſcription par Mr. *Valſalva* 147. *& ſuiv.* uſage de ſes parties. 150. 151

Papil-

Digitized by Google

P.

PApillons leur cornée de quoi composée. 154. 155
S. *Paulin*, ſa Lettre à *Sulpice Severe*, au ſujet des reliques qu'il lui avoit demandées 327. 328. ce qu'il dit au ſujet du bois de la vraie Croix. 355
Philippe le Bel, ruſe dont il ſe ſervit pour s'emparer de la Guyenne 110. 111
Pierre Roi d'Arragon, ſes prétenſions ſur la Sicile ſurquoi fondées, 54. fait la guerre en Afrique, 55. va en Sicile & s'y fait couronner 56. 57. écrit à *Charles d'Anjou*, *ibid.* accepte le Duel qu'il lui fait propoſer. 58
Pierre d'Arragon, s'il s'eſt trouvé au lieu marqué pour le Duel avec Charles d'Anjou, 63. ce qu'en diſent les Hiſtoriens François & les Eſpagnols. 64. *& ſuiv.*
Politique, ſes principes. 24. *& ſuiv.*
Primuliac lieu de la demeure de *Sulpice Severe.* 329
Proverbes de Salomon, endroit de ce livre expliquez. 437. *& ſuiv.*

Puget,

Digitized by Google

Puget, ſes découvertes ſur les yeux de quelques Inſectes. 152. *& ſuiv.*

R.

Redi, ſes experiences. 163. *& ſuiv.*
Ricaut, ſon Hiſtoire de l'*Empire Ottoman*. 203. juſqu'où continuée. 206
Rome ſes Antiquitez décrites par Overbeke. 7. *& ſuiv.*
Rome ſa magnificence décrite par Pline. 11. *& ſuiv.*

S.

SAng, ſa circulation, comme ſe fait dans le Fetus. 393
Sardiniaca tinctura, ſentiment de Mr. *Nurra* ſur ces paroles. 186 *& ſuiv.*
Scaccho (*Fortunato*) Auguſtin, abregé de ſa vie. 314
Servien, nie que la France ait ſongé à l'échange de la Catalogne contre les Païs-Bas. 43. *& ſuiv.*
Sulpice Severe, dans quel tems il a vêcû. 325. a été Diſciple de S. *Martin de Tours* 325. 326. fait bâtir une Egliſe & demande à S. *Paulin*

Digitized by Google

Paulin des reliques pour y mettre, 327. que l'opinion de ceux qui le faisoient Evêque de Bourges est fausse 331. Ses Ouvrages quels 332. 333. 369. *& suiv.* Ses Interprêtes, *ibid.* remarques sur quelques endroits de ses Ouvrages 335. *& suiv.* 343. *& suiv.* preuve qu'il n'a pas ignoré la Critique 339. Sa Chronologie peu exacte 343. ce qu'il raporte d'Helene Mere de Constantin. 345. 346

Sulpice Severe, sa grande credulité en fait de miracles 345. 350. loüange qu'il donne à trois Evêques de la Grande-Bretagne, 349. ennemi de la persecution, 350. ses Dialogues au sujet des miracles de S. Martin 370. Ses Lettres sur divers sujets. 373. *& suiv.*

T.

TErre, ce que c'est que sa croute exterieure, selon Mr. *Hartsoeker*. 421. remarques là-dessus 422. *& suiv.*

Thyias, Prêtresse de Bacchus. 259

Tribu de Levi n'a possedé aucunes terres à part, réflection de Sulpice Severe sur cela. 335. 336

Digitized by Google

Trina Deitas, expreſſion uſitée. 284

Tſchirnhaus, ſes découvertes ſuſpectes. 429

V.

Valſalva, ſes remarques ſur la Fabrique de l'Oreille. 146. *& ſuiv.* Varietez de lecture du N. T. diverſes remarques là-deſſus. 292 *& ſuiv.*

Verheyen ſa naiſſance, ſes Etudes, ſa Profeſſion, 385. ſes Ouvrages, *ibid.* Matieres qui y ſont traitées 386. *& ſuiv.* 390. *& ſuiv.*

Vignoli, ſes remarques ſur quelques anciennes Monoïes, 195. *& ſuiv.* Sur une Medaille d'Antonin Pie. 198. *& ſuiv.*

Virgile, ancien MS. de ce Poëte. 258

Vorſtius, ſes explications de quelques endroits des Ouvrages de Sulpice Severe. 337. *& ſuiv.*

W.

Woolhouſe, ſon ſentiment ſur la Cataracte. 138. *& ſuiv.*

FIN.

AVIS

Digitized by Google

AVIS DU LIBRAIRE.

ON trouve à Amsterdam chez *Henri Schelte*, le *Grand Dictionaire François & Latin enrichi des meilleures Façons de parler en l'une & en l'autre Langue. Avec des Notes de Critique & de Grammaire; pour servir aux Etudes de Mr. le Dauphin & de Mrs. les Princes, par Mr. l'Abbé* Danet. *Nouvelle Edition revûe, corrigée & augmentée considerablement par l'Auteur. in* 4.

Les *Memoires pour servir à l'Histoire de Mr. le Prince* Eugene de Savoye *par* Mr. d'Artonville. 2 *voll.* in 12.

Introduction à l'Histoire des principaux Etats, tels qu'ils sont aujourdhui

Digitized by Google

AVIS.

jourdhui dans l'Europe, par Samuel Pufendorf. *Nouvelle Edition.* 4. voll. in 12.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google
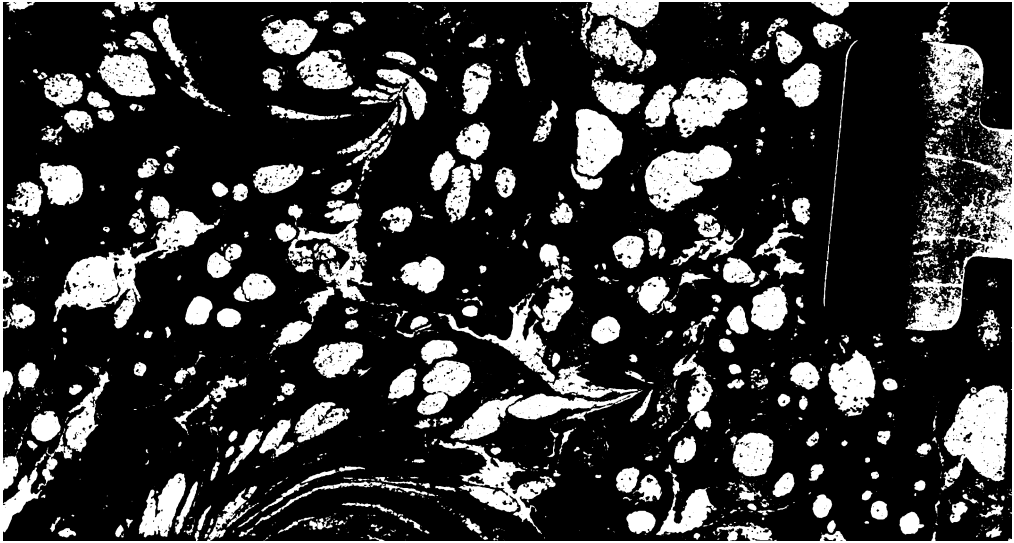
Digitized by Google